

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux
et insertion
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux et insertion urbaine

C.E.D.I.D. — ORSTOM

22 AOUT 1995

IFAN/Ch.A.D.

ORSTOM

INSTITUT FONDAMENTAL
D'AFRIQUE NOIRE
CHEIKH ANTA DIOP

INSTITUT FRANÇAIS
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
EN COOPÉRATION

FE 20 - 001
ANT

INV 0 9186

SOMMAIRE

	Pages
Préface par Abdoulaye Bara Diop	3
Introduction par Philippe Antoine	5
 PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUES ET MÉTHODES	
Ph. Antoine, Ph. Bocquier, A.S. Fall, Y. Mb. Guissé, J. Nanitélamio.- Etude de l'insertion urbaine à Dakar	4
R. Marcoux, M.K. Konaté, A. Kouamé, D. Ouédraogo, V. Piché.- L'insertion urbaine à Bamako. Présentation de la recherche et de la méthodologie de l'enquête	27
M. Lututala.- L'étude démographique des biographies migratoires. Potentialités et perspectives	38
R. Cabanes.- Pour une socio-anthropologie politique du rapport travail/ hors-travail : les temps sociaux de l'histoire individuelle et de l'histoire collective	53
J. Copans.- Des paradigmes et des méthodes : la culture de l'emprunt en anthropologie du travail	81
 DEUXIÈME PARTIE : L'ACCÈS AUX RESSOURCES EN VILLE	
V. Dupont.- L'insertion résidentielle des travailleurs dans l'espace d'une petite ville industrielle en Inde	94
Ph. Bocquier.- L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar	118
Y. Mb. Guissé.- Travail salarié et insertion urbaine à Dakar-Pikine	150
C. Herry.- Vivre ou survivre ? Les migrants masculins de quatre villes du centre-est du Mali	162
S. Jaglin.- L'insertion par le "haut" : régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso)	176
A. Agounke et M. Pilon.- Quelques aspects de l'insertion urbaine des femmes migrantes moba-gurma à Lomé (Togo)	194

TROISIÈME PARTIE : INSERTION ET ÉLARGISSEMENT DE L'ESPACE DE VIE

ors	A. Dubresson.- Travail, migrations, insertion : vers une nouvelle donnée spatiale en Côte d'Ivoire ?	217
ors	P. Labazée.- Mobilité spatiale, ethnies, statuts : parcours et construction identitaire des agents de deux filières marchandes dans une ville secondaire du nord ivoirien	239
	A.S. Fall.- Relations à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar	257
	J. Nanitélamio.- Insertion urbaine et représentations des statuts féminins	277
	S. S. Ouattara.- Les réseaux d'insertion des migrants en milieu urbain africain. Le cas des Sénoufo à Abidjan (Côte-d'Ivoire)	289
ors	G. Pontie et A. Lericollais.- Relations à distance des migrants sereer	303
	V. Ebin.- International networks of a trading diaspora : the Mourides of Senegal abroad	323

PRÉFACE

Abdoulaye Bara DIOP

Cette publication des Actes du Séminaire IFAN-ORSTOM : «**Itinéraires, réseaux et insertion urbaine**» tenu au Sénégal en 1991 traduit, dans les faits, la volonté de coopération de nos deux Instituts qui en sont les co-éditeurs.

Elle est l'un des résultats du processus initié, depuis plusieurs années, par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs : démographes, statisticiens, anthropologues, sociologues, appartenant à ces organismes, qui ont éprouvé la nécessité d'unir leurs compétences et leurs efforts, de s'enrichir mutuellement, en travaillant ensemble autour du thème de l'insertion urbaine à Dakar, qu'ils ont choisi eux-mêmes d'explorer.

Au niveau institutionnel, existait aussi, de part et d'autre, une politique de partenariat scientifique qui s'est traduite par la signature, en janvier 1990, d'un protocole d'accord.

La coopération entre l'ORSTOM et l'IFAN, qui est ancienne, s'inscrit aujourd'hui dans un cadre juridique qui en définit les domaines, les formes, les objectifs et les moyens. Elle se renforce notamment, en inaugurant une ère de partenariat dynamique qui se réalise par la constitution d'équipes travaillant sur le terrain, se fixant des objectifs précis et ayant l'obligation de résultats.

Ce partenariat à l'œuvre est déjà un modèle et un exemple, si on en juge par le travail accompli par l'équipe «**Insertion urbaine**» dont les membres ont publié collectivement ou individuellement des rapports et des articles de grande qualité. Certains d'entre eux ont élaboré et soutenu des thèses de niveau «très honorable». Il s'agit de ABDOU SALAM FALL et de PHILIPPE BOCQUIER qui ont étudié respectivement les volets : "réseaux de sociabilité et insertion urbaine" et "insertion et mobilité professionnelle à Dakar".

La coopération, ainsi initiée et conduite, s'élargit à d'autres pays comme le Mali et à d'autres partenaires comme le CERPOD, le Département de Démographie de l'Université de Montréal. A Bamako, existe aujourd'hui une équipe de chercheurs

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

qui travaille en étroite collaboration avec celle de Dakar et bénéficie de l'expérience de cette dernière. L'utilisation des mêmes méthodes et techniques, comme celle des biographies quantitatives, permettra la comparaison, dans les meilleures conditions, des résultats des recherches sur les processus d'insertion urbaine dans les deux villes . Dans ce but, un premier atelier s'est déjà tenu à Bamako, en mai 1993, consacré essentiellement à la formation, aux méthodes les plus actuelles de collecte biographique.

L'organisation de ce séminaire de 1991 auquel ont participé des spécialistes de nombreux pays qui n'appartiennent pas tous à l'Afrique de l'Ouest, comme le Zaïre, ni même au continent africain, comme l'Inde, le Brésil, montre que le cercle de notre coopération ORSTOM-IFAN s'est élargi à de nouveaux partenaires et à de nouvelles aires géographiques du Sud comme du Nord.

Ce développement est certainement bénéfique, si on en juge par la possibilité d'échanges enrichissants qu'il permet, comme on l'a constaté à l'occasion de ce séminaire dont la publication des actes donne une bonne idée mais qui est partielle, dans la mesure où les débats n'ont pu être publiés.

Il faut donc se féliciter de ce partenariat exemplaire qu'il convient d'entretenir et de renforcer. Il est un moyen de conquêtes scientifiques pour une meilleure connaissance des sociétés africaines, en particulier, auxquelles coopèrent efficacement des Institutions et des chercheurs du Nord. Il est aussi, et ce n'est pas la moindre, une expérience de compréhension humaine contribuant à favoriser le développement de la science qui doit être mise au service des hommes.

INTRODUCTION

Philippe ANTOINE

Aujourd'hui, en Afrique, près d'un habitant sur trois vit en ville. L'Afrique subsaharienne reste encore peu urbanisée au regard d'autres régions comme l'Amérique Latine ou l'Afrique du Nord. Mais le rythme de la croissance urbaine particulièrement rapide pose des problèmes graves et complexes car tous les pays de la sous région connaissent une progression de leur population urbaine 2 à 3 fois plus élevée que leur croissance naturelle. Jusqu'à présent, malgré les espoirs, il a été fort difficile de réorienter les flux migratoires vers les villes secondaires. Ainsi l'agglomération de Dakar abrite le cinquième de la population totale du pays. Dans ce contexte d'urbanisation rapide il convient donc de s'interroger sur les processus qui conduisent en ville, sur les modes d'accès aux ressources urbaines et en particulier au travail et au logement.

Un premier séminaire concernant "l'insertion des migrants en milieu urbain" a été organisé en février 1987 par le CRDI, le département de démographie de l'Université du Bénin et l'ex département "urbanisation et socio-systèmes urbains de l'ORSTOM". Les résultats de ce séminaire ont inspiré plusieurs projets de recherche comme ceux de V. DUPONT en Inde ou F. DUREAU en Amérique Latine, et également ceux menés d'une part à Dakar par l'équipe de recherche associée IFAN/ORSTOM, et d'autre part à Bamako par l'équipe CERPOD-Université de Montréal. D'autres programmes concernant en particulier les migrations internationales en Afrique débutent. Le moment semblait donc opportun de partager ces différentes expériences. Il a semblé utile à l'équipe de chercheurs de l'IFAN et de l'ORSTOM qui organise ce séminaire de confronter son approche à celle d'autres équipes opérant en Afrique de l'Ouest sur des sujets voisins. La réalisation de ce séminaire a bénéficié de l'appui financier du Ministère Français de la Coopération.

Le processus d'insertion urbaine, est entendu ici comme un processus dynamique d'installation en ville, en particulier d'accès au travail et au logement. Urbains et migrants sont confrontés à ces problèmes, mais leurs attentes et leurs réponses diffèrent.

Les originaires des villes, souvent scolarisés, espèrent un travail salarié correspondant à leur niveau scolaire et un logement décent. L'hébergement au sein

de leur famille leur permet d'attendre la concrétisation de leur espoir. De nombreux migrants partent en ville à la recherche de revenus monétaires, afin de pouvoir investir dans leur localité d'origine; d'autres envisagent leur avenir dans la ville d'accueil. Les conséquences de ces migrations varient selon la nature de l'économie locale, les opportunités urbaines, et les dynamiques sociales en oeuvre. Une faible croissance migratoire peut cacher des flux importants à certains âges, et en particulier ceux des individus d'âges actifs. Dans bon nombre de capitales africaines le tiers des jeunes adultes est arrivé dans l'agglomération depuis moins de 5 ans.

Les communications à ce séminaire ont abordé différents thèmes. On peut les regrouper en trois parties, abordant respectivement: la problématique et les questions de méthodes; l'accès à l'emploi et au logement; les réseaux et les relations à distance.

Itinéraires et insertion : problématiques et méthodes

Les deux premiers textes ceux de l'équipe IFAN-ORSTOM (Ph. ANTOINE, Ph. BOCQUIER, A.S. FALL, Y.M. GUISSÉ, J. NANITELAMIO) et de l'équipe CERPOD-Université de Montréal (R. MARCOUX, M. KONATE, A. KOUAME, D. OUEDRAOGO, V. PICHE) présentent deux enquêtes sur l'insertion urbaine ayant une problématique et une méthodologie communes. Ces deux enquêtes font appel à l'analyse des transitions. Ces études ne se positionnent pas en termes d'échec ou de réussite de l'insertion des migrants, mais vise à connaître les modalités d'insertion différentielle des migrants et des non migrants. Il s'agit en particulier, d'une part d'identifier les filières d'accès à l'emploi et les dynamiques différentielles sur le marché du travail; et d'autre part de saisir l'évolution des composantes familiales et la mobilité résidentielle.

Mumpassi LUTUTALA poursuit la réflexion sur l'intérêt de l'approche démographique des processus d'insertion urbaine et des analyses bio-démographiques. Il insiste toutefois sur la nécessité de mener de paire investigation démographique et entretien approfondi.

Les deux textes suivants apportent un autre éclairage aux questions méthodologiques et conceptuelles concernant le recueil et l'analyse des biographies. Robert CABANES montre toute la richesse des biographies; elles permettent de mieux traduire et comprendre la complexité des itinéraires professionnels et privés.

Même lorsque les possibilités de décisions sont limitées, chaque individu, en tant qu'acteur de la vie sociale, opère des choix. Le bien fondé des méthodes individualisantes et biographiques est remis en question par Jean COPANS. Il attire notre attention sur la nécessité d'élargir la perspective historique et de dépasser les histoires individuelles.

Plusieurs questions traversent ces cinq textes. En particulier celle du traitement du temps, temps individuel ou temps historique, qui renvoient aux notions de période et de générations chères aux démographes, ou celle du passage du micro au macro.

L'accès à l'emploi et au logement en ville

La concentration de la population en ville est à elle seule génératrice de nombreux emplois: il faut nourrir, loger, habiller, transporter, éduquer, soigner... des milliers de personnes chaque jour. Des milliers d'emplois de service et de commerce de micro-détail, adaptés à la modicité des moyens des clients, sont ainsi induits par l'urbanisation. La recherche d'un logement conduit de plus en plus de citadins anciens ou de fraîche date du centre ville, où il était locataire ou hébergé, vers la périphérie des villes où il cherche à acquérir une parcelle de terrain. Dans certains cas, comme Dakar, le manque de logements est flagrant. La seconde partie de cette publication permet d'aborder plus concrètement divers processus d'insertion. Selon le contexte social et les volontés politiques, diverses situations sont rencontrées.

Véronique DUPONT montre à travers l'exemple de la ville de Jetpur (en Inde) les différentes combinaisons possibles entre insertion professionnelle et stratégie résidentielle, allant de l'intégration totale des lieux de résidence et de travail, jusqu'aux navettes de travailleurs résidant dans les villages environnant ; l'accès au travail urbain n'implique pas toujours une résidence en ville.

Sylvy JAGLIN décrit le processus presque inverse à Ouagadougou, où se développent des pratiques foncières citadines à la périphérie de la ville. Ce processus s'inscrit dans un effort volontariste de l'Etat, grâce à une politique de lotissements publics.

Philippe BOCQUIER montre l'impact de la crise des années quatre-vingt sur le marché de l'emploi à Dakar. Les jeunes "dakarois" sont bien plus affectés par le chômage et la précarité de l'emploi que les immigrants récents. Le décalage est de plus en plus marqué entre la formation scolaire et les débouchés professionnels

possibles, d'autant que le secteur "informel" n'a pas pris le relais du salariat.

Youssouf M. GUISSÉ donne un exemple des répercussions de la crise que traverse l'économie sénégalaise, à travers le cas des salariés de l'industrie. En cas de licenciement, leur reconversion dans des activités comme indépendant s'avère difficile. Leurs stratégies de survie passent plutôt par une redistribution des rôles et des activités au sein du ménage.

Dans un contexte différent, celui des petites villes du Mali, Claude HERRY dresse un constat de la précarité de la situation des migrants tant sur le plan de l'emploi que de la résidence.

Emma AGOUNKE et Marc PILON montre que des migrants dits passifs, les femmes Moba-Gurma originaires du Nord Togo, venant rejoindre ou accompagner leur mari à Lomé, même si elle reste très proche de leur communauté d'origine, investissent dans des activités de proximité, et contribuent de façon non négligeable aux revenus du ménage, particulièrement en temps de crise.

Ces différentes études de cas montrent une certaine diversité, en particulier dans le domaine des choix résidentiels et du logement. L'Etat hésite souvent à investir dans le logement urbain des plus démunis, car cela peut avoir comme effet induit de favoriser l'exode rural. Les différences sont moins marquées en ce qui concerne l'emploi, où le salariat s'érode. Absence de travail et manque de logements se conjuguent pour freiner le mariage des jeunes, qui prennent de plus en plus tard la responsabilité d'une famille. La crise actuelle touche particulièrement la jeunesse et l'exclusion des jeunes doit être au centre des analyses concernant les mutations des sociétés urbaines.

L'insertion et élargissement de l'espace de vie

Le migrant est membre d'une communauté de parenté souvent étendue, et retrouve des membres de sa communauté anciennement installés en ville. Il maintient des liens plus ou moins forts avec son milieu d'origine. Les associations de ressortissants d'un même village ou d'une même région sont particulièrement actives en ville. Le maintien de relations avec le milieu d'origine entraîne d'importants flux financiers entre la capitale et l'intérieur du pays. A mesure que se prolonge le séjour en ville, les pôles d'intérêt relationnel du migrant se multiplient. Ces liens avec le milieu d'origine constituent un des échappatoires possibles aux

conséquences de la crise. L'insertion se pose aussi en terme d'identité.

Après avoir abordé la question des reconversions du salariat vers l'artisanat Alain DUBRESSON s'interroge sur la possibilité de demeurer citoyen. La crise et l'effritement du salariat industriel réduit le rôle d'Abidjan comme principal pôle d'emploi. Cette nouvelle donne remet en cause l'insertion durable dans la capitale ivoirienne. Des délestages démographiques s'opèrent au sein des ménages, de nouvelles mobilités se font jour et par voie de conséquence modifient l'armature urbaine du pays en renforçant les villes moyennes.

Pour Pascal LABAZEE l'étude des trajectoires individuelles et collectives des commerçants de Korhogo (Côte d'Ivoire), permet de mettre en évidence les modes d'insertion et les enjeux d'identité qui accompagnent l'installation en ville et le changement de statut professionnel.

A Dakar, pour Abdou Salam FALL, le processus d'insertion se traduit par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains. Le quartier est un cadre de brassage social: regroupements, associations, tontines se mettent en place et vivifient les relations de voisinage.

Jeanne NANITELAMIO aborde la question de l'évolution de la perception des statuts féminins au cours de l'insertion urbaine. Quelque soit le parcours migratoire le discours des femmes concernant leur statue varie peu, et reste attaché aux normes traditionnelles. Le seul avantage de la ville s'est de permettre d'assumer plus facilement le quotidien.

A travers l'exemple des migrants Sénoufo à Abidjan, Souleymane OUATTARA, tend à penser que les migrants ruraux s'adaptent plus qu'ils ne s'intègrent à la ville.

Le détour par le monde rural que nous propose Guy PONTIE et André LERICOLLAIS nous permet de mieux appréhender comment s'opèrent les relations à distance. La survie des communautés Sereer dans leur village d'origine passe par l'émigration d'une part de leurs ressortissants qui contribuent par leurs envois de fonds à amortir la fluctuation des recettes tirées de l'agriculture.

Le dernier texte propose un exemple d'élargissement de l'espace de vie des migrants. Victoria EBIN présente les réseaux migratoires Mourides qui étendent

leurs ramifications du Sénégal jusqu'à New-York. Leurs déplacements sont d'ordre purement économiques, et ces migrations internationales constituent aussi un moyen d'accéder à des ressources que n'offrent plus les capitales africaines.

CONCLUSION

Les situations sont diverses suivant les pays, mais quelques traits forts se dégagent: l'ampleur de l'urbanisation, des flux migratoires continus de jeunes, une émigration qui ne touche pas seulement les campagnes mais aussi les villes de l'intérieur, une forte migration de jeunes scolaires, des migrations féminines qui prennent de l'ampleur. Très souvent, l'accueil est assuré par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les relations avec la campagne sont plus ou moins importantes suivant les pays. Les possibilités de retour au lieu d'origine sont variables, bien souvent en fonction des potentialités agricoles de la zone de départ ou des opportunités de reconversion professionnelle.

La croissance urbaine va se maintenir dans les pays africains, mais dans un contexte de marginalisation d'une partie de plus en plus importante de la population urbaine, phénomène accentué par les effets des programmes d'ajustement structurel. Les réseaux sociaux de solidarité et la parenté, ont de plus en plus de mal à amortir les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus.

Le titre de cet ouvrage «La ville à guichets fermés» traduit bien les difficultés d'insertion urbaine. Ceux qui obtiennent un «ticket» et se mettent dans une place «acceptable» ou «confortable» le doivent à leur capacité d'activer leur capital social. Autrement, on vit à la marge pendant que la ville demeure une arène où s'affrontent plusieurs logiques et acteurs sociaux.

La crise que traversent plusieurs pays tant sur le continent, que dans les pays du Nord, s'accompagne de fortes poussées xénophobes, et rend plus problématique l'insertion dans un pays étranger, africain ou non. Malgré toutes ces incertitudes, les migrations vont se poursuivre en se réorientant et en prenant d'autres formes.

PREMIERE PARTIE

PROBLEMATIQUES ET METHODES

ÉTUDE DE L'INSERTION URBAINE A DAKAR

**PH. ANTOINE, PH. BOCQUIER, A.S. FALL,
Y. MB. GUISSÉ, J. NANITELAMIO**

Le Sénégal compte 6,88 millions d'habitants selon le dernier recensement (1988); plus de 40 % de la population vit dans les villes. La capitale, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants, accueillent 19% de la population totale du pays, et accueillent près de 50% de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9 % pour la période 1955-61, à 4 % pour la période 1976-88 (MBODJI, 1989), l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays, et environ 30 % de l'ensemble des migrants. De nombreux problèmes se posent, qui sont liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens; plus de la moitié des actifs exerçant dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 18,6% de la population active en 1989.

Dans ce contexte l'étude réalisée à Dakar par l'IFAN et l'ORSTOM (1) vise à saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants et les non

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. Cette équipe a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche. Les personnes intéressées par la méthodologie peuvent se référer à un volume méthodologique (ANTOINE et al., 1991).

migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: la constitution du ménage, l'accès au logement, et l'accès au travail. Pour réaliser cet objectif, nous menons conjointement plusieurs investigations : une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique quantitative constitue l'élément pivot de nos investigations.

En Afrique francophone, des approches biographiques ont déjà été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU (RIANDEY, 1985). Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels, professionnels, et de l'évolution de la situation familiale, on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation.

I. L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE ET L'INSERTION URBAINE

1. Les buts de l'enquête

L'étude ne se positionne pas en termes d'échec ou de réussite de l'insertion des migrants, mais vise à connaître les modalités d'insertion différentielle des

migrants et des non migrants. Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique.

L'étude de l'accès au logement permet de déterminer d'une part si les processus diffèrent pour les immigrants et les natifs, et d'autre part de voir dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaraises. Une attention particulière est portée aux questions d'hébergement et aux modalités d'accès au premier logement.

L'accès au travail joue un rôle clef dans les processus d'insertion. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié, d'étudier l'entrée dans la vie active et par la suite la mobilité professionnelle. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des possibilités d'embauche, mais s'opèrent-ils pour autant des processus de reconversion d'un secteur vers un autre ?

La constitution et la composition des ménages constitue un bon révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent-elles de nouvelles distributions de la résidence des épouses ou des enfants ?

A travers les processus d'accès au logement, à l'emploi, on se livre à une lecture diachronique de la crise et de ses conséquences.

2. La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. A partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement, nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18000 personnes.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté

2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus: ceux appartenant à la génération née entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), la génération 1945-54 (35-44 ans à l'enquête) et la génération 1955-64 (25-34 ans); trois générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi 6 strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des 2 sexes (environ 550 pour les hommes, et 200 pour les femmes). Cependant la déperdition a été assez importante, et au bout du compte 1557 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1989.

3. Le recueil des biographies

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module retrace les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module ne concerne que les non natifs de Dakar, il permet de décrire le parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise et les conditions de la première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module restitue l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant prend en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987).

Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, de sa vie migratoire et résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement.

4. Les études sociologiques

Articulés à l'enquête démographique de base, plusieurs travaux de nature sociologiques viennent approfondir certains aspects de l'étude de l'insertion urbaine. Ils portent sur les réseaux sociaux, sur les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers (dans le monde du travail et hors de l'entreprise), et sur l'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leurs parcours migratoires.

Des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont constitués et consolidés au cours du temps sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi, de logement. Les réseaux sont éclatés dans l'espace social, et les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux. Ces réseaux tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, se "modernisent" en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances: politiques, syndicales, associatives, professionnelles, sportives... Le processus d'insertion se traduit également par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains.

Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains. Avec la faillite de nombreuses entreprises industrielles à Dakar et des situations de compression de personnel importante, le chômage urbain s'est accru et les salariés de l'industrie cherchent à s'adapter à la crise. Pour les ouvriers salariés de l'industrie, il s'agit d'étudier les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail salarié s'effectue, et comment les carrières évoluent.

L'insertion en milieu urbain modifie-t-elle, chez les femmes migrantes la perception et le vécu de ses principaux statuts? On peut émettre l'hypothèse que

leurs attitudes varient fortement suivant leur degré d'instruction, leur activité, leur statut matrimonial. A partir de ces différentes catégories le vécu des statuts féminins sera appréhendé dans les rapports au travail, dans les rapports avec les hommes, dans les relations avec les autres femmes (perception du rôle des femmes, vie associative). Il s'agit d'analyser les causes et les spécificités des migrations féminines, d'étudier les différentes stratégies mises en oeuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain, d'appréhender comment elles se représentent leur rôle dans la société de manière plus générale. La migration féminine se traduit-elle par l'affirmation de l'individu et la conscience d'une amélioration de son statut ?

II. L'INSERTION URBAINE DANS LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Le processus d'insertion urbaine est abordé dans plusieurs modules. Il s'agit de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent peut-être pas ni des mêmes atouts, ni des mêmes exigences. Nous cherchons à saisir la complexité du processus à travers certaines étapes de la vie de l'individu.

1. Les migrations hors de l'agglomération dakaroise

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants à celle des non migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement du milieu rural.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer son activité principale, ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continue" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

En ce qui concerne les migrants nous avons constitué trois groupes d'analyse:

- les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans: certains parmi eux sont migrants (n'étant pas forcément nés à Dakar), mais nous les considérons comme ayant été formés (à l'école ou en apprentissage) à Dakar: ils ont subi à un âge crucial les possibilités et les contraintes de la ville en matière de formation.

- les enquêtés qui n'étaient pas présents à Dakar à l'âge de 12 ans, mais qui ont immigré dans la ville pendant leur formation pour suivre des études ou faire l'apprentissage: ils ont vécu pendant une partie de leur formation à Dakar, et sont donc dans des conditions proches du groupe précédent.

- les migrants qui n'ont pas connu de période de formation à Dakar: ils sont venus pour essayer de s'intégrer directement sur le marché de l'emploi, après éventuellement une période de chômage ou d'inactivité.

Pour plus de clarté dans l'exposé, nous appellerons le premier groupe les "dakarois", le second les "migrants venus en formation", et le troisième les "migrants venus pour travailler".

2. L'itinéraire résidentiel et l'accès au logement

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise: l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. Nous privilégions lors de l'analyse le temps passé en situation d'hébergé. Cette approche conduit à se demander si le marché immobilier est adapté à la demande des jeunes ménages, et permet de mettre en évidence les conséquences des pratiques d'hébergement. D'autres questions feront l'objet d'une analyse comme celle de la localisation géographique et du statut d'occupation, ou encore l'accès différentielle à la propriété.

3. L'itinéraire professionnel

L'itinéraire professionnel occupe une place essentielle dans le questionnaire biographique. L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate, car nous tenons à saisir assez finement les

changements de qualification. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

Le recueil des itinéraires professionnels permet d'analyser le marché de l'emploi dakarois dans son évolution au cours des trente dernières années, et plus particulièrement dans le contexte de la crise des années quatre-vingt (BOCQUIER, 1992).

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue. Des questions permettent de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisie cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions sur la formation et la promotion, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié.

4. La vie matrimoniale

Le calendrier de la nuptialité et le déroulement de la vie matrimoniale constituent de bons révélateurs de l'évolution des comportements sociaux. Les différences mises en évidence entre les trois générations, et en particulier le retard de l'âge au premier mariage, tiennent-elles à des effets de génération, à l'influence de facteurs comme la scolarisation ou bien sont-elles surtout des différences dues aux facteurs économiques? Les données collectées permettent de s'interroger aussi sur les modes de choix du conjoint et sur les formes de résidence, autant de révélateurs des processus d'insertion urbaine.

5. L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographique sont essentiellement les réseaux familiaux. Une des manières de saisir le recours à ce

type de réseau, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc. (ANTOINE et BOCQUIER, 1991). Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé "vie de relations", par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos des relations privilégient les réseaux familiaux aux dépens des autres types de réseaux sociaux (associations; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Si la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire, les données quantitatives obtenues ont servi de point de départ à une enquête plus approfondie sur les réseaux, utilisant des méthodes anthropologiques (FALL, 1991).

III. L'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

L'exploitation approfondie de ces enquêtes requiert une bonne maîtrise des méthodes d'analyse des biographies (event history analysis), méthodes qui sont appelées à prendre de l'essor en démographie et en sciences sociales. L'analyse des biographies ajoute un élément à l'analyse statistique classique: la dimension temporelle.

1. L'estimateur de Kaplan-Meier

Un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des histoires de vie est certainement l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier (COURGEAU et LELIEVRE, 1989). Il permet de tenir compte des données tronquées à droite, c'est-à-dire des données où le récit de vie s'arrête au moment de l'enquête, comme c'est le cas dans les enquêtes biographiques.

La courbe de Kaplan-Meier décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. A chaque âge, le niveau de la courbe représente la proportion de la cohorte qui n'a pas encore connu l'événement. Le calcul suppose que la seule hétérogénéité est introduite par l'âge auquel chaque individu connaît l'événement, âge qui serait totalement aléatoire.

Les conditions d'analyse sont bien évidemment différentes. En supposant même qu'on puisse suivre les personnes enquêtées jusqu'à leur décès, l'homogénéité des cohortes n'est jamais vérifiée en sciences sociales. Le but de l'analyse est certes de faire apparaître des groupes les plus homogènes possibles, mais il est surtout de mettre en relief les variables les plus discriminantes, celles qui expliquent la plus grande part de variance entre les groupes.

Les courbes de Kaplan-Meier représentent la distribution de la durée avant la réalisation d'un événement. On peut y associer un intervalle de confiance qui tiendra compte des effectifs soumis au risque à chaque durée. Habituellement, pour résumer l'allure de la distribution, on calculera une indice de valeur centrale, la médiane (ou deuxième quartile), c'est-à-dire la durée de séjour où 50% de la cohorte est encore " survivante ". Parfois, on y associera le premier quartile (25%). Le troisième quartile (75%) est estimé avec moins de fiabilité lorsque les données sont fortement tronquées en queue de distribution.

Une autre nuance doit être introduite dans l'interprétation: les troncatures ne sont pas seulement imposées par la date d'enquête mais aussi par les éventuelles migrations hors Dakar. Notre échantillon est d'ailleurs en partie biaisé: il n'est pas absolument représentatif de l'ensemble de la population qui a vécu à Dakar, puisqu'une partie de cette population, suite à une émigration, vivait hors de Dakar au moment de l'enquête et n'a donc pu être incluse dans notre échantillon. Néanmoins, certains émigrants sont retournés à Dakar et ont pu être interrogés dans notre enquête.

L'analyse prend donc en considération le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus analysés et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation. Cette méthode nécessite surtout un effort important de conceptualisation rigoureuse de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque), les risques concurrents qui amèneront l'individu à sortir de l'observation. Par exemple

si l'on étudie la transition du premier mariage au divorce pour les hommes à Dakar, la population soumise au risque sera composée des hommes en première union qui résident à Dakar depuis le début de leur union; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date de cette union jusqu'à la date de divorce. Toutefois l'observation peut-être tronquée si l'individu quitte Dakar (il émigre avant son éventuel divorce), si son épouse décède (il devient veuf). S'il reste présent et toujours marié (l'individu est donc toujours soumis au risque), la date de troncature sera la date de fin d'observation, c'est-à-dire la date de l'enquête. Ce type d'analyse permet de dépasser l'analyse transversale et de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu. Ainsi on peut étudier l'itinéraire matrimonial, l'itinéraire professionnel et tenir compte des influences de l'un sur l'autre. Le mariage des femmes accélère-t-il ou non leur entrée sur le marché du travail? Le divorce change-t-il ce rythme d'entrée ?

On voit donc que l'interprétation des courbes de Kaplan-Meier, même si elle est aisée, est fortement conditionnée par le rôle qu'on donne aux sorties d'observation (troncature). Leur signification est très différente selon qu'il s'agit d'une sortie de Dakar ou de la date d'enquête. Dans le premier cas, le biais de sélection peut-être important, tandis que dans le second il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité.

2. L'estimateur de Aalen

Lorsqu'un événement peut être scindé en plusieurs catégories, le premier emploi par exemple, selon qu'il s'agit d'un emploi salarié ou indépendant, on parle alors de risques multiples. Dans ce cas-là, l'estimateur de Kaplan-Meier nécessite de faire l'hypothèse, rarement vérifiée, d'indépendance entre chacun des risques. L'estimateur de Aalen (COURGEAU et LELIEVRE, 1989) est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements. Il s'agit de calculer l'intensité cumulé (la somme cumulée des quotients instantanés) pour chaque événement.

Le niveau de chacune des courbes des quotients cumulés ainsi produites n'est pas interprétable en lui-même, mais on pourra comparer les pentes des courbes entre elles: au moment t , la pente est une estimation de l'intensité de l'événement dans la cohorte. Les courbes de Aalen permettent de situer dans le temps l'occurrence des différents types d'événement.

Malgré l'importance que nous leur donnons, ces techniques descriptives (estimateur de Kaplan-Meier et de Aalen), elles n'en constituent pas moins à notre avis une étape exploratoire de l'analyse des biographies: elles ne permettent pas de mesurer l'importance effective de multiples variables qui peuvent déterminer le passage d'un statut à l'autre au cours de la vie professionnelle. Des analyses ultérieures, à l'aide de modèles de régression nous permettront de contrôler dans une large mesure ces variables.

3. Le modèle de COX

Les méthodes d'analyse des biographies font appel, d'une part aux tables de survie et d'autre part aux analyses de régression. Le modèle le plus approprié est le modèle semi-paramétrique dit de COX. La variable dépendante du modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre un passage d'un état à un autre, appelé encore transition (ou événement ou risque). Le risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps. On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. Le recours au modèle de COX, permet de prendre en compte la dimension du temps dans l'analyse causale. Dans ce type de modèle, un coefficient positif ou négatif signifie que l'événement est connu plus ou moins rapidement par rapport à une catégorie de référence (ALISON, 1984; COURGEAU et LELIEVRE, 1989).

L'avantage de ce modèle est de pouvoir faire intervenir des changements de caractéristiques de l'individu en cours d'observation. Par exemple, le passage d'apprenti à chômeur peut modifier la probabilité d'obtenir un emploi, de même que le mariage ou tout autre événement. On peut aussi faire intervenir comme variable explicative, la période traversée par l'individu afin de mesurer, par exemple, l'effet propre de la décennie soixante-dix ou quatre-vingt: cette technique est particulièrement utile pour évaluer l'effet de la crise sur l'accès à l'emploi, au logement ou sur la constitution du ménage.

CONCLUSION

L'ensemble de nos premières investigations montre que, jusqu'à présent, les solidarités familiales permettent aux individus de survivre à la crise au prix d'une

certaine densification au sein des logements. L'accueil des migrants est de plus en plus assuré par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les réseaux sociaux de solidarité, et en particulier la parenté, ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus. L'entrée dans la vie active, le mariage, la constitution d'une famille sont de plus en plus tardifs. C'est pour l'instant la solidarité familiale, et le recours aux réseaux sociaux qui servent d'amortisseur aux conséquences de la crise. Dans le cas de Dakar, l'étude de la mobilité résidentielle, passe par une meilleure compréhension des structures et dynamiques familiales. Une part importante des adultes reste dans la dépendance des aînés pour accéder à un logement, et même le mariage ne suffit pas à fonder un nouveau ménage.

L'un de nos objectifs est que d'autres équipes poursuivent des recherches selon une méthodologie identique et que nous puissions développer des analyses comparatives pour quelques capitales d'Afrique de l'Ouest, comme c'est déjà le cas pour Bamako. A travers les biographies nous pourrons mettre en évidence les mutations en cours en milieu urbain tant sur le marché du travail, que dans le domaine de l'accès au logement ou de la nuptialité.

L'INSERTION URBAINE A BAMAKO PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

**R. MARCOUX, M. K. KONATE, A. KOUAME
D. OUEDRAOGO, V. PICHÉ**

INTRODUCTION

Le séminaire sur "l'insertion urbaine des migrants", organisé à Lomé en février 1987, a révélé l'absence d'études approfondies sur ce thème en Afrique (Antoine et Coulibaly, 1989). Pourtant, les difficultés de plus en plus grandes des économies urbaines africaines, suite à la crise persistante dans la région, rendent les conditions de vie en milieu urbain aussi difficiles qu'en milieu rural (Jamal et Weeks, 1988). En fait, la crise a révélé l'existence d'un processus d'exclusion de nombreuses populations urbaines.

La problématique de l'insertion des migrants dans les villes africaines est devenue une préoccupation des chercheurs et des intervenants en développement. Au Centre d'études et de recherche en population pour le développement (CERPOD), cette préoccupation est particulièrement présente et apparaît dans la programmation quinquennale 1988-1992 à travers différents thèmes. La nécessité d'une étude spécifique a pris corps, et il a été décidé d'entreprendre une recherche

sur les "stratégies de survie des ménages et l'insertion des migrants en milieu urbain au Sahel" (1). Une première phase a été consacrée au cas de Bamako, avec la possibilité d'étendre l'étude à d'autres villes du Sahel. Il a également été convenu d'élaborer une méthodologie et des outils de collecte qui permettraient d'obtenir des résultats qui pourraient être comparés à ceux obtenus par une équipe de chercheurs de l'IFAN et de l'ORSTOM. Cette équipe travaille sur un projet dont les objectifs sont similaires à ceux de l'équipe du PPDS, et qui porte sur la capitale sénégalaise, Dakar, et sa banlieue, Pikine (2). Cette recherche s'inscrit dans le cadre du *Programme Population et développement au Sahel* (PPDS). Ce programme, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), permet au CERPOD et au Département de démographie de l'Université de Montréal de mener une série d'activités dans le domaine de la formation et de la recherche. La comparaison des résultats de ces études doit permettre de rendre compte des similitudes et des diversités des contextes et devrait conduire à l'élaboration de propositions, dans le domaine du développement urbain, appropriées à chacune des agglomérations.

L'objet du présent texte est de présenter la recherche sur laquelle travaille, depuis 1990, une équipe de chercheurs du CERPOD et du Département de démographie de l'Université de Montréal. Ce projet repose principalement sur l'analyse des données d'une enquête réalisée par notre équipe au début de l'année 1992. Mais avant de rendre compte des principaux objectifs de cette recherche et de la démarche méthodologique préconisée, nous allons faire une brève présentation du contexte et de la problématique à travers lesquels s'inscrit cette étude.

(1) Cette recherche s'inscrit dans le cadre du *Programme Population et développement au Sahel* (PPDS). Ce programme, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), permet au CERPOD et au Département de démographie de l'Université de Montréal de mener une série d'activités dans le domaine de la formation et de la recherche.

(2) Voir la communication précédente.

1. Le contexte de l'Etude

1.1 Le Mali et le développement urbain

S'étendant sur quelque 1 240 000 km², le Mali est l'un des plus vastes pays de l'Afrique. Il compte actuellement une population de plus de huit millions et demi d'habitants répartis très inégalement sur son territoire (Mali, 1992). Cet espace qu'occupe l'actuelle République du Mali " *est une vieille terre de civilisation*", comme le souligne Konaré (1984: 15). Le maintien et la prospérité des différents empires qui se sont succédés sur ce territoire (empire Mandingue, celui de Gao, empire Peulh du Macina, royaume de Ségou) devaient nécessairement s'appuyer sur la mise en place d'un réseau de centres urbains tels que Tombouctou, Gao, Djéné, Ségou, etc. La pénétration coloniale française, qui s'effectue après 1850, et l'intégration de la colonie du Soudan (actuel Mali) au territoire de l'Afrique occidentale française (AOF) à la fin du 19^e siècle, viendront largement ébranler l'organisation politique et économique de la région. Avec le développement du commerce maritime et la croissance des échanges avec le "nouveau" continent, le rôle politique et économique des villes côtières connaît un essor considérable et ce, aux dépens des villes de l'intérieur du continent. Les villes du Mali, pays enclavé s'il en est un, connaîtront ainsi une croissance beaucoup plus faible que Dakar, Abidjan, etc. (Diarra et al. 1994). Néanmoins, un réseau urbain prend forme ; il s'appuie principalement sur certaines villes historiques, mais se déploie également en fonction des axes de développement privilégiés par la puissance coloniale.

En juin 1960, la métropole française transfère, dans les faits, les pouvoirs politiques aux deux nouvelles républiques, soit celles du Soudan et du Sénégal au sein de la Fédération du Mali. La naissance des deux nations suite à l'éclatement rapide de la fédération et les tensions politiques qui s'ensuivent auront un impact important sur la croissance urbaine du Mali. En effet, le retour obligé de nombreux citoyens maliens en poste à Dakar et ailleurs au Sénégal, de même que la fermeture de la frontière entre le Sénégal et le Mali, semblent bien constituer les principales causes de l'explosion démographique qu'a connue Bamako à cette époque. Sur la base des données du recensement de la population de Bamako de 1958 et de l'enquête démographique malienne de 1960-61, on a pu estimer à 23,2% le taux d'accroissement annuel moyen de la capitale. Si la croissance démographique de Bamako s'est poursuivie jusqu'à nos jours, jamais elle n'aura présenté un taux d'accroissement annuel aussi élevé qu'au cours de cette courte période (Diarra et al. 1994).

Bamako s'impose dès lors dans la structure urbaine malienne. En 1960-61, la capitale est habitée par environ 130 000 personnes, soit 110 000 de plus que Ségou, la deuxième ville du pays. En 1976, cet écart entre les deux villes sera de 350 000 personnes. En 1987, avec une population de plus de 650 000 personnes, Bamako sera démographiquement supérieure à Ségou de plus de 570 000 habitants. En fait, le Mali ne semble nullement échapper au phénomène de macrocéphalie du réseau urbain, qui est l'une des caractéristiques principales de l'urbanisation en Afrique (Antoine et Savané, 1990). Petite ville de moins de 100 000 habitants avant les années 1960, Bamako est devenue une des grandes métropoles de l'ouest africain avec une population estimée à plus de 750 000 habitants en 1992.

1.2 Echech des politiques de développement et baisse du niveau de vie des ménages à Bamako

L'analyse du phénomène urbain au Mali ne doit pas occulter le fait que ce pays est encore largement à dominante rurale; 78 % de la population totale se retrouve dans ce milieu et 82 % de la population active travaille dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (Mali, 1990). Ces secteurs d'activité constituent d'ailleurs le coeur de l'économie malienne. En effet, le développement du Mali dépend principalement de sa production agricole et de ses capacités d'exportation. Or, si l'environnement international et les "termes de l'échange" semblaient vouloir favoriser un certain développement du Mali à partir du milieu des années 1960, l'enclavement de ce pays et la période de sécheresse du début des années 1970, viendront compromettre les possibilités d'une réelle relance de l'économie de la jeune république. Les années qui suivent seront encore plus difficiles. Selon une étude de l'OCDE, la période s'étendant de 1975 au début des années 1980 est caractérisée par une dépréciation des termes de l'échange qui fait en sorte que la situation économique du Mali, en 1980-1982, aurait été ramenée au niveau de 1966 (Lecaillon et Morrisson, 1986 : 44).

Tous ces bouleversements ont évidemment provoqué une dégradation des conditions de vie de larges couches de la population, dégradation qui semblerait avoir d'ailleurs été encore plus accentuée pour les populations urbaines. Comme l'on observé Jamal et Weeks (1988) pour d'autres pays africains, on aurait assisté au Mali à un nivellement vers le bas des conditions de vie des populations rurales et urbaines conduisant à un appauvrissement extrêmement aggravé chez ces dernières: baisse des salaires réels des travailleurs urbains, déclin de la sécurité et de la stabilité de l'emploi dans le secteur structuré, détérioration de la répartition

globale du revenu, maintien de l'exode rural, etc. (UNICEF, 1989; Châu, 1992; Maharaux, 1992). L'étude de l'évolution du coût de la vie en milieu urbain au Mali indique que le pouvoir d'achat des ménages urbains au début de la décennie 1980 était inférieur de plus de 50% à celui qui prévalait en 1962 (Lecaillon et Morrisson, 1986 : 34).

Loin de permettre une amélioration, les années 1980 seront économiquement parmi les plus difficiles de la jeune histoire du Mali indépendant. La crise financière se concrétise par des déficits budgétaires sans précédent, à un point tel que l'Etat malien devra, à de nombreuses reprises, retarder de plusieurs mois le paiement des salaires de ses propres employés. Une pluviométrie particulièrement déficitaire en 1983 conduira à une baisse encore plus dramatique de la production agricole, alors que l'effondrement des cours mondiaux du coton, principale source d'exportation du pays, viendra s'ajouter aux autres difficultés que connaît l'économie malienne (Camara, 1990).

Enfin, sous l'égide de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), le Mali entreprend, à partir de 1981, un vaste programme de redressement comprenant des mesures dites d'ajustement structurel. La première phase de l'ajustement est marquée, en 1984, par le retour du Mali au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui se concrétisera par une diminution soudaine de 50 % du pouvoir d'achat des salariés (Dagnoko, 1990: 89). Evidemment, ces événements se sont répercutés sur les conditions d'habitat et sur la qualité des services et des infrastructures, à Bamako notamment. A titre indicatif, précisons qu'en 1987 seulement 21% des ménages bamakois disposaient de l'eau courante à domicile et 29% étaient desservis par le réseau d'électricité.

Dans un tel contexte, la plupart des individus et des ménages ne peuvent compter que sur eux-mêmes afin de se donner des conditions minimales leur permettant d'assurer leur subsistance. Une étude effectuée dans le secteur du logement à Bamako démontre que de 1960 à 1976, l'Etat aurait été responsable du lotissement de près de 70 % des nouveaux terrains ouverts à l'habitat alors que de 1976 à 1983, sa contribution n'aurait été que de 30%. Durant cette dernière période, la contribution du secteur privé légal aurait été de 10%, alors que celle du lotissement privé clandestin de l'habitat spontané aurait permis l'ouverture de 60% de l'ensemble des nouveaux terrains (DPU, 1984: 259-263). La production de logements repose donc de plus en plus sur les initiatives des ménages eux-mêmes, en marge des interventions de l'Etat ou de sociétés privées.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres secteurs de l'économie

malienne. Le secteur de l'emploi informel, par exemple, aurait pris une dimension, au Mali, rarement égalée dans d'autres pays. Bien qu'on ne dispose pas d'information nous permettant de connaître l'évolution de ce secteur, soulignons néanmoins qu'une enquête réalisée en 1989 a permis d'établir que 78 % des emplois urbains au Mali se retrouvaient dans le secteur informel (Mali, 1991).

Les informations dont nous disposons pour la fin des années 1980 permettent par ailleurs de croire que malgré de meilleures récoltes depuis 1986, les conditions de vie de la population ne se seraient nullement améliorées de façon générale (Chau, 1992). Le contexte que nous venons de décrire n'est d'ailleurs sûrement pas étranger à la révolte populaire, principalement urbaine, qu'a connue le Mali et qui a conduit au renversement du régime du Général Traoré, en mars 1991.

1.3. La migration et la croissance de Bamako

Malgré ce contexte particulièrement difficile qui caractérise le Mali et plus particulièrement la ville de Bamako, cette dernière a maintenu des taux annuels de croissance élevés (Diarra et al. 1994). On évalue à entre 5% et 6% le taux annuel de croissance de la capitale. Ce taux suppose un doublement de la population tous les 12 à 14 ans. Avec les niveaux de fécondité et de mortalité que connaît la population bamakoise, on estime que le solde migratoire expliquerait moins de 35 % du taux de croissance (Diarra et al. 1994). Ceci peut paraître surprenant puisque l'on sait que la croissance de la plupart des capitales du Tiers-monde s'explique par l'afflux d'immigrants (Antoine et Coulibaly, 1989). En fait, les chiffres pour Bamako peuvent être trompeurs. En effet, si le solde migratoire est peu important, ceci ne signifie nullement que les Maliens migrent moins vers la capitale; il est fort possible en fait que de nombreuses entrées soient compensées par des départs également importants, ce qui conduit à un solde migratoire relativement faible qui ne rend nullement compte de l'importance des mouvements. Les données du recensement de 1987 sembleraient appuyer cette thèse qui ferait de Bamako une ville carrefour et un lieu de transit pour de nombreuses personnes. En 1987, sur les 290 000 résidents de la capitale qui ont déclaré avoir connu une résidence à l'extérieur de Bamako au cours de leur vie, près de 46 % ont déclaré être arrivés ou être revenus dans la capitale au cours des cinq années précédant le recensement (Mali, 1990). Evidemment, ce résultat n'est qu'un indicateur et ne nous permet aucunement d'infirmer ou d'appuyer l'idée de mouvements migratoires beaucoup plus importants que ce que laisserait croire le simple calcul du solde migratoire. Aucune étude n'a encore permis de mesurer ces flux et surtout d'étudier les tenants et aboutissants de

ces mouvements, leurs causes et leurs conséquences. La présente recherche vise notamment à combler ces lacunes.

2. L'insertion urbaine à Bamako: objectifs et méthodologie

2.1 Objectifs de la recherche

Dans le contexte que nous avons évoqué plus tôt, nous aurions assisté à Bamako à une dégradation progressive des conditions de vie et à un élargissement des groupes défavorisés. On pourrait également avoir assisté à une paupérisation relative de la classe moyenne, victime de la stagnation des revenus, de l'inflation et du chômage. Il convient alors de s'interroger sur ce que font les populations devant les problèmes de pauvreté urbaine, de sous-équipement et d'absence de services, et d'examiner la manière dont les nouveaux et anciens citoyens réagissent face à ces conditions de vie difficiles.

Par ailleurs, il est généralement admis que les flux migratoires jouent un rôle considérable dans la croissance urbaine. De ce fait, l'étude des modalités d'insertion des migrants à la vie citadine revêt un caractère important et mérite une attention particulière. Ce type d'étude que nous avons entrepris devrait donc permettre de cerner les différentes stratégies développées par les citoyens, migrants ou non, et de mesurer l'effet de ces stratégies sur les niveaux de vie.

L'objectif central de cette recherche est donc d'étudier l'évolution des conditions de vie de même que les modalités de l'insertion urbaine des populations dans un contexte d'aggravation de la crise économique et de paupérisation des ménages à Bamako. Les principaux résultats de l'étude devraient fournir un ensemble d'informations nécessaires à une meilleure orientation des programmes de développement urbain. Cela nous conduit aux objectifs généraux suivants:

- rendre compte des conditions de vie des migrants et non migrants à Bamako;
- rendre compte plus particulièrement des stratégies d'insertion en milieu urbain ;
- examiner les relations entre les paramètres démographiques et socio-économiques des populations dans le cadre de ces stratégies d'insertion ;

Pour atteindre ces objectifs généraux, nous examinons les modalités de

l'insertion en ville et notamment: l'itinéraire migratoire et professionnel précédant l'arrivée à Bamako et les réseaux d'accueil, l'insertion résidentielle à travers l'espace bamakois, les mécanismes de l'insertion sur le marché du travail, la dynamique familiale à l'intérieur de ces mécanismes d'insertion, enfin, l'accès et l'utilisation des services sociaux (étatique ou autre) et des réseaux (familiaux et autre) et plus particulièrement dans le domaine de santé.

L'atteinte de ces objectifs devrait ultimement permettre de faire des recommandations en ce qui a trait aux politiques urbaines qui pourraient favoriser une amélioration des conditions de vie des populations.

2.2. Démarche méthodologique et collecte (3)

La démarche méthodologique utilisée dans cette recherche repose sur la nécessité de bien cerner les conditions socio-économiques des citoyens, qu'ils soient migrants ou non, et de tenter d'en comprendre les tenants et aboutissants. On doit donc saisir les cheminements qui ont conduit à la situation où se trouve les individus à un moment donné, de même que les contextes à travers lesquels ils ont cheminé. Il fallait donc tenter de saisir les différents événements survenus dans la vie des individus jusqu'au moment de l'enquête.

Etant donné l'absence d'informations spécifiques permettant de répondre aux questions posées dans ce projet, nous avons réalisé une vaste opération de collecte, de février à avril 1992, à travers l'ensemble du District de Bamako. L'équipe de coordination était composée de quatre démographes, d'un géographe et d'un sociologue, tous du CERPOD ou de l'Université de Montréal. Enfin, soulignons que les professeurs et chercheurs de ces deux institutions sont également intervenus à différentes étapes du projet (4).

(3) Pour de plus amples détails sur la méthodologie, on pourra consulter les rapports méthodologiques produits pour chacune des deux enquêtes (Ba et al. (1992), pour Bamako et Antoine et al.(1991)

(4) Nous devons également souligner que les membres de l'équipe de chercheurs de l'IFAN/ORSTOM ont grandement contribué aux discussions conduisant à l'élaboration des outils de collecte. Enfin soulignons que nous avons également bénéficié de la collaboration scientifique d'une équipe de chercheurs du Groupe "Ville et développement" de Montréal, plus particulièrement en ce qui a trait aux aspects concernant l'habitat et le logement.

Trois types de supports de collecte ont été utilisés pour recueillir l'information nécessaire pour ce projet. Un questionnaire ménage a d'abord été administré à un échantillon de quelque 2320 ménages. Ce questionnaire renferme des informations démographiques, sociales et économiques pour chacun des membres des ménages, soit au total 21323 individus. Une série de questions sur l'habitat a également permis de connaître les conditions de logement des populations étudiées.

Sur la base de ces premières informations, un échantillon de personnes âgées de 25 à 54 ans a été tiré, personnes pour lesquelles un questionnaire biographique a été administré. Tout comme pour l'enquête de Dakar/Pikine, trois catégories d'événements ont été retenus. Dans un premier temps, l'ensemble des événements familiaux ont été enregistrés: naissance de l'individu, mariages et ruptures s'il y a lieu (divorce ou veuvage), enfants nés-vivants et dates de décès de ces derniers, s'il y a lieu. Dans un deuxième temps nous avons enregistré l'ensemble des changements de résidence qu'a connu l'individu, que ce soit à l'extérieur de Bamako ou à l'intérieur des limites de la capitale. Enfin, tous les changements d'activités ont été saisis, y compris les périodes de chômage ou d'inactivité (au foyer, maladie, études, etc.).

Ces événements familiaux, migratoires et ceux liés à l'activité ont été enregistrés sur un questionnaire qui permettait également d'ajouter de nombreuses informations sur chacun des événements saisis. Ce questionnaire comprend sept modules, chacun traitant d'un aspect spécifique de la vie des individus: origines familiales, vie migratoire et professionnelle hors Bamako, itinéraire résidentiel à Bamako, itinéraire professionnel à Bamako, vie matrimoniale, histoire génésique. Un dernier module permettait de recueillir différentes informations sur le déroulement de l'entretien.

Comparativement à l'enquête de Dakar, où les femmes enquêtées représentaient le tiers de l'échantillon total, un pas de tirage identique a été utilisé pour la population de chacun des deux sexes lors de l'enquête de Bamako. De plus, au nombre de femmes tirées s'est ajouté un sous-échantillon de femmes mariées aux hommes enquêtés de 45 à 54 ans et qui n'avaient pas été préalablement retenues pour l'enquête. Les informations ainsi recueillies devraient permettre d'analyser les effets d'un événement vécu par un des membres d'une union sur son, sa ou ses conjointes (ex.: l'arrivée d'une deuxième épouse sur l'activité ou la fécondité de la première, le chômage du mari sur l'activité de sa ou ses femmes, etc.).

Outre l'intérêt de comparer les itinéraires de la population des deux sexes et les spécificités de chacune d'elles, la nécessité d'avoir un échantillon de femmes aussi important se justifie également par certains des champs d'investigation qui ont été privilégiés dans ce projet. Par exemple, en ce qui a trait à la nuptialité, une attention particulière a été apportée aux différents types d'union contractée, de façon à situer dans le temps les différents itinéraires nuptiaux (fiançailles, mariages traditionnels, religieux et civils). Des informations sur chacun des enfants nés vivants ont également été recueillies, notamment en ce qui a trait à certains aspects de chacune des grossesses et des accouchements. L'ensemble de ces données - et surtout le repérage des événements dans le temps -, permettra de bien saisir les stratégies de production et de reproduction des populations étudiées et les mécanismes qui régissent le régime démographique de celles-ci (Piché, 1993; Cordell, et al., 1987).

Par ailleurs, nous avons mentionné plus tôt que certains des objectifs de cette recherche étaient liés aux questions socio-sanitaires. Nous avons en effet inscrit le volet "santé" à l'intérieur de la problématique de l'insertion urbaine des migrants. L'enquête-pilote, conduite en juin 1991, avait notamment fait ressortir d'importantes difficultés à traiter des aspects concernant la santé des individus à travers l'enquête biographique. Il a donc été convenu d'élaborer un troisième questionnaire, traitant spécifiquement de la santé des populations, qui a été administré auprès d'un sous-échantillon d'individus. Ce questionnaire s'adressait à nouveau aux personnes de 25 à 54 ans, mais essentiellement aux résidents de deux quartiers. L'un, Darsalam, quartier relativement ancien du centre de la capitale, bénéficie de certaines infrastructures et services, notamment en matière de santé. L'autre, Bankoni, un quartier péri-urbain, est largement habité par des populations nouvellement arrivées à Bamako, économiquement démunies et qui ont un accès plus difficile aux services socio-sanitaires. On a ainsi pu recueillir des informations auprès de 421 personnes, notamment sur l'utilisation et l'accès aux services de santé et sur les connaissances et la prévention des maladies.

En terminant, soulignons que les principaux travaux d'analyse des données recueillies s'appuient sur une approche méthodologique connue sous le nom d'analyse des transitions ou analyse des événements (*event history analysis*) (Courgeau et Lelièvre, 1989; Blossfeld et al. 1989). Les questionnaires biographiques ont d'ailleurs été conçus de façon à pouvoir traiter les informations recueillies à partir de cette approche. En fait, cette méthode allie la logique de la table d'extinction, grandement utilisée par les démographes, et l'analyse de

régression, qui est largement répandue dans les recherches sur les causalités de différents phénomènes étudiés (Le Bourdais, 1989). Elle consiste en l'analyse des changements d'état et de leurs déterminants. Elle permet ainsi de rendre compte des interrelations dynamiques entre les différents aspects de la vie de l'individu à travers le temps et de mieux comprendre les passages d'un état donné à un autre.

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête permettront de répondre à une multitude de questions concernant les processus d'insertion des populations à Bamako. L'approche longitudinale que nous avons privilégiée devrait offrir un éclairage nouveau sur les itinéraires migratoires, professionnels et sur les dynamiques familiales et ce, compte tenu des changements contextuels qui ont marqué la capitale du Mali au cours des trente dernières années. Les enseignements tirés pourront être utiles pour la mise en forme de politiques et l'élaboration d'interventions dans les secteurs de l'emploi, de l'habitat, des affaires sociales, du développement urbain, etc.

Pour l'instant, l'exploitation des données recueillies est réalisée par une équipe de chercheurs des deux institutions, le CERPOD et le Département de démographie de l'Université de Montréal. A ces chercheurs s'ajoute un certain nombre d'étudiants, notamment ceux formés dans le cadre du PPDS, et qui traiteront de différents aspects de cette recherche lors de leurs études supérieures en démographie (maîtrise ou doctorat). Les thèmes de recherche retenus ont été identifiés par les différentes équipes.

Enfin, soulignons qu'à l'intérieur du réseau de recherche sur l'insertion urbaine, créé en mai 1993, les chercheurs des deux institutions travaillant sur Bamako et ceux de l'IFAN/ORSTOM travaillant sur Dakar, réaliseront conjointement une série de travaux permettant de comparer les résultats obtenus dans les deux capitales.

L'ETUDE DEMOGRAPHIQUE DES BIOGRAPHIES MIGRATOIRES POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

MUMPASI LUTUTALA

La migration est un phénomène qui intéresse plusieurs sciences et chacune d'elles essaie de l'appréhender selon ses objectifs et ses méthodes. Il ne peut en être autrement de l'insertion urbaine qui, nous le verrons, se trouve être l'étape ultime de processus migratoire mais provoque aussi d'autres formes de migration notamment à l'occasion des itinéraires résidentiels. Aussi, pour apprécier la pertinence de l'approche démo-biographique de l'insertion urbaine, il paraît indispensable de montrer au préalable ce qu'est ou devrait être cette insertion urbaine pour la démographie. Nous examinerons ensuite la question de la collecte des données et des méthodes d'analyse pour procéder à l'approche démo-biographique de l'insertion urbaine. Nous montrerons enfin comment, à partir des données d'une enquête sur les migrations dans deux villes secondaires du Zaïre, nous avons tenté d'examiner les processus de l'insertion urbaine vue au sens démographique du mot et quelles sont les ombres que notre méthodologie ne pouvait nous permettre d'éclairer.

I. VISIONS DEMOGRAPHIQUES DE L'INSERTION URBAINE

La démographie étudie la migration en tant qu'un déplacement/transfert du lieu de résidence antérieur vers un nouveau lieu. L'insertion urbaine serait alors un

ensemble de mécanismes grâce auxquels le migrant qui arrive, s'insère dans les structures des populations urbaines d'accueil, les modifie et/ou en subit l'influence. Jusque là, la démographie s'est plutôt intéressée aux deux derniers aspects. Elle a permis de montrer que la migration ne consiste pas seulement en un transfert de résidence dans un nouveau lieu mais aussi un passage d'un contexte socio-culturel à un autre. Etant donné que celui-ci est un déterminant des comportements démographiques, ceux-ci se verront donc perturbés suite à la migration. L'insertion urbaine, dans ce cas, se traduirait par :

a) une modification des comportements démographiques des individus migrants et non migrants

b) une dynamique entre ces comportements démographiques modifiés et les caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages. Cette dynamique peut être très importante comme ce fut le cas durant l'époque coloniale. On sait en effet que pendant cette époque, la migration a été le plus grand vecteur de la dynamique démographique (Lututala, 1987b).

Une autre vision démographique de l'insertion urbaine devrait mettre l'accent sur la socialisation du migrant dans son nouveau milieu. En effet, l'arrivée du migrant occasionne un tas de problèmes qui nécessitent des mécanismes pour pouvoir s'insérer dans le nouveau milieu de résidence. Ceux-ci peuvent être classés en deux grandes catégories selon qu'il s'agit de l'insertion professionnelle ou socio-culturelle (Antoine et Coulibaly, 1989). Vu sous cet angle, l'insertion urbaine se traduirait par :

- les structures d'accueil du migrant en ville : qui l'accueille, comment se fait cet accueil, combien de temps reste-t-il "accueilli" avant de "voler de ses propres ailes", quelles sont les difficultés rencontrées etc ;
- les canaux d'accès au travail salarié ou indépendant ;
- les canaux d'accès à une propriété foncière et à l'habitat ;
- la mobilité professionnelle et résidentielle ;
- l'entrée dans ou la création de réseaux sociaux basés sur l'appartenance ethnique ou de classes sociales.

Les deux visions esquissées ci-dessous découlent d'une définition classique des migrations qu'il faudrait élargir notamment dans le contexte africain caractérisé par l'ubiquité résidentielle. Certains auteurs se demandent en effet si la migration en

Afrique constitue un changement irréversible de lieu de résidence ou plutôt une multiplication de lieux de résidence, un élargissement de l'espace de vie de l'individu-migrant et de sa famille (Lututala, 1989). Vu sous cet angle, on peut dire que la réussite ou l'échec de l'insertion de l'individu-migrant dans son nouveau lieu de résidence enchante ou consterne l'ensemble des autres membres de famille avec lesquels il coexiste. Tout comme sa migration, son insertion sera donc "l'affaire" de tous les membres familiaux qui s'en occuperont à un niveau ou un autre. L'insertion urbaine, dans ce cas, traduirait une "instance" de concrétisation de la solidarité familiale ; un mode d'intégration de la famille aux structures capitalistes (modernes) de production ; une "création" d'un autre lieu de production et de reproduction familiales.

Pour la démographie donc, l'insertion urbaine consiste en un certain nombre d'évènements qui surviennent après que le migrant soit arrivé dans un nouveau lieu de résidence et les structures qui les favorisent et les soutiennent. On peut résumer cette problématique comme suit :

a) Composante démographique stricto-sensu

- modification des comportements démographiques des migrants et non-migrants ;

b) Composante sociologique et urbanistique

- structure d'accueil du migrant en ville
- canaux d'accession au travail
- canaux d'accession à une propriété foncière
- mobilité professionnelle et résidentielle
- entrée dans ou création de réseaux de sociabilité,

c) Composante socio-économique

- solidarité familiale
- intégration aux structures capitalistes (modernes) de production
- relations entre les migrants et la famille d'origine.

En fait, ces processus et structures doivent être considérés dans une vision séquentielle, dynamique car ils peuvent conduire à un enracinement du migrant dans son nouveau lieu de résidence ou provoquer d'autres migrations. Ils deviennent alors d'autres formes de migration (cas de la mobilité résidentielle). Courgeau a pu établir par exemple qu'en France, le fait pour le migrant de devenir ou d'être marié,

propriétaire d'un logement, responsable de plusieurs personnes (enfants, parents, frères...) le pousse à se sédentariser, à s'insérer dans son nouveau milieu définitif c'est-à-dire à en faire son nouveau lieu de résidence (Courgeau, 1984).

Tels sont selon nous, les grands axes de processus démographique de l'insertion urbaine. Ces dimensions sont autant de thèmes de recherche. La question qu'il faut se poser à présent est celle de savoir dans quelle mesure l'approche démo-biographique permet-elle de les étudier.

II. POTENTIALITES DE L'APPROCHE DEMO-BIOGRAPHIQUE

On peut considérer que l'analyse comparative demeure la plus utilisée pour étudier l'insertion urbaine. Cette méthode consiste à comparer la situation pré et post-migratoire du migrant ; à comparer la situation du migrant au début et à la fin d'un intervalle post-migratoire ; à comparer la situation des migrants et des non-migrants dans les milieux d'origine ou d'accueil (cité par Da Vanzo, 1984).

Ainsi la comparaison du statut socio-économique des non-migrants et migrants par exemple, ayant montré que ces derniers avaient un statut relativement meilleur, l'on a considéré que le fait de migrer a un impact positif sur les conditions de vie et le développement. On voit tout de suite les limites de ces méthodes. La plus importante est donc sans doute le fait qu'elles ne permettent pas de montrer les mécanismes même qui font que le migrant ait tendance à voir améliorer sa situation socio-économique. En d'autres termes comment le migrant réussit-il à s'insérer dans la nouvelle société d'accueil, à se trouver une place sur le marché d'emploi, à accéder au logement etc.

La même question se pose concernant un autre type d'analyse, à savoir les modèles économétriques. Développés surtout par les économistes, ces modèles visent eux aussi à mesurer l'influence de la migration, notamment en recherchant l'effet de l'insertion du migrant sur sa fécondité (Sun Song Lee et al.). Le modèle utilisé est une régression multiple qui considère les variables dépendantes suivantes: statut migratoire, âge, durée de mariage, niveau de scolarisation de la femme et du mari, taux de mortalité infantile, revenus de l'épouse et du conjoint. Trois hypothèses ont été avancées pour expliquer les résultats du modèle : adaptation aux contraintes du milieu urbain de destination ; normes urbaines en matière de fécondité et aspiration à une meilleure vie.

Mais comment s'interrogent les tenants de cette approche, se fait concrètement l'adaptation ? Quelles sont les "variables intermédiaires" qui poussent à la baisse de la fécondité du migrant ou à l'amélioration de son statut socio-économique ? Pour y répondre, il faut disposer de données sur l'histoire migratoire, familiale, socio-professionnelle du migrant avant et après la migration. C'est l'approche dite biographique. Elle permet de recueillir ces données pour les différents lieux où le migrant aura résidé, ce qui "permet de mieux évaluer les interférences entre l'insertion urbaine et les changements de comportements démographiques" (Antoine, Bry et Diouf, 1987 : 173-174).

2.1. La collecte des données biographiques

Comme c'est le cas avec les données rétrospectives, la collecte des données biographiques n'est pas facile. On peut considérer cependant qu'on a réussi à trouver les techniques appropriées pour ce faire. Le lecteur intéressé trouvera dans Antoine, Bry et Diouf (op. cit.) l'évolution des techniques pour collecter les données biographiques depuis l'utilisation du "fichier évènement" par Ferry (dans Antoine, Bry et Diouf, op. cit., p. 174) jusqu'à celle de la fiche "Ageven" (Age-Evènement). Utilisé d'abord dans l'enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978, cette fiche a été réutilisée dans l'étude des biographies migratoires, scolaires, familiales à Pikine au Sénégal (Antoine, Bry et Diouf, op. cit.) et dans deux villes secondaires au Zaïre, Kirkwit et Inkisi (Lututala, 1990b) (1) pour ne citer que ces cas.

L'étude dans ces deux villes portait essentiellement sur le rôle que jouent les villes secondaires dans les processus migratoires. L'utilisation de cette fiche dans l'enquête MVS (Migrations vers les Villes Secondaires) s'est effectuée de la manière suivante (cf. Fiche utilisée en Annexe I) :

1 - Pour tous les migrants âgés de 12 ans au moins, l'enquêteur devait d'abord encercler la date de naissance sur la fiche. Cette date servait de point de repère. Le questionnaire étant pré-codé, l'enquêteur reprenait sur la première

(1) Cette étude a été réalisée dans le cadre du "Programme de Petites Subventions pour la Recherche en Population, Politiques urbaines et Développement - Premier cycle 1987" du Codesria (Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique). L'enquête a été menée dans deux villes secondaires à proximité de Kinshasa, soit Inkisi (à 125 km) et Kikwit (à 530 km) auprès de 5277 habitants dont 2100 migrants. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les résultats de l'étude, voir Lututala (1990b). Nous voudrions remercier le CRDI et la Fondation FORD qui ont financé le premier cycle de ce programme.

colonne le code du lieu de naissance du migrant. Les quatre colonnes suivantes portent sur le nombre d'enfants en vie, la situation matrimoniale, le niveau de scolarité, le degré d'occupation.

2 - L'enquêteur devait ensuite considérer les caractéristiques du migrant 12 ans plus tard. Nous considérons cette limite d'âge car c'est à 12 ans que l'on est sensé terminer au Zaïre, les études primaires ; ce qui permet de minimiser l'influence des migrations passives et scolaires des enfants.

3 - L'enquêteur devait ensuite considérer tous les changements de lieux de résidence effectués par le migrant. Ainsi, il devait noter tous les endroits où le migrant aura résidé après s'être bien assuré que ce dernier y a passé au moins six mois, critère temporel que nous considérons pour comptabiliser les migrations. Ceci est important étant donné qu'il n'existe pas encore de techniques comme en fécondité ou mortalité pour évaluer la pertinence des données sur les migrations. Pour minimiser les erreurs, le seul moyen pour le moment semble être de bien s'assurer que les enquêteurs ont bien compris les nuances et la définition du phénomène et qu'ils sont convaincus à leur tour qu'il en est de même en ce qui est des enquêtés.

Pour chacun des lieux où le migrant aura résidé, l'enquêteur devait noter l'année de résidence (d'arrivée), le nombre d'enfants en vie que le migrant y avait, sa situation matrimoniale, son niveau de scolarité et son degré d'occupation. Telle qu'utilisée dans l'enquête MVS, la fiche "Ageven" permet donc de situer le migrant à son lieu de naissance ou lieu où il a résidé à l'âge de 12 ans et enfin à tous les autres endroits où il a résidé depuis lors. Elle permet aussi de saisir les caractéristiques du migrant à ces différents lieux.

L'utilisation de cette fiche n'est certes pas aisée. Nous signalons dans un travail antérieur (Lututala, 1990a) certaines de ses lacunes notamment l'appel à la mémoire, la durée de l'interview, la cohérence des biographies, les limites des concepts démographiques utilisées, le problème des répondants appropriés (voir aussi Riandey, 1985). Il faut reconnaître cependant que son utilisation favorise, comme le mentionnent Antoine, Bry et Diouf (op. cit. : 177-179), le dialogue et améliore le contact entre l'enquêteur et l'enquêté. L'Ageven est aussi considérée par ces auteurs comme un "instrument de divination" en ce sens que l'enquêteur peut voir à travers l'enchaînement des événements et au grand étonnement de l'enquêté, ceux des événements qui sont omis ou mal déclarés. Enfin l'Ageven

donne à l'entretien "un aspect ludique, la personne interrogée est contente de pouvoir mettre de l'ordre dans le déroulement d'évènements passés" (ibidem, p. 178). L'expérience du Zaïre a montré à ce sujet qu'une fois l'histoire migratoire des individus retracée, les souvenirs concernant les autres états socio-démographiques (nombre d'enfants, statut matrimonial, niveau de scolarité et degré d'occupation) se remémorent assez facilement.

2.2. L'analyse des données biographiques

Pour analyser les données sur les biographies, des techniques appropriées ont été mises au point mais il faut tout de suite dire qu'elles ont leurs limites. Ainsi, d'après Goldstein et Goldstein (1982): "Although the life history matrix holds particular promise because of the wealth of material it collects, the potentially greater accuracy of information and the opportunities to link residential and other changes, experience with this approach to date is still limited; particularly challenging is the need to develop methods that allow fuller exploitation of the data".

D'après ces auteurs donc les méthodes d'analyse n'exploitent pas suffisamment les données qui sont collectées. Parmi les méthodes qui ont été mises sur pied, les plus connues sont certainement celles de Courgeau (1984). Ces méthodes s'inspirent de l'analyse longitudinale et visent à relier le cycle de vie et les migrations c'est-à-dire à examiner l'influence d'un certain nombre de variables (âge, durée de séjour, état matrimonial, nombre d'enfants déjà nés, statut résidentiel...) sur le comportement migratoire. Il s'agit donc, en quelque sorte, de variables qui favorisent ou non l'insertion urbaine, c'est-à-dire qui réduisent la propension du migrant à migrer de nouveau. Courgeau a pu montrer, grâce à ces méthodes que les facteurs suivants favorisent l'insertion urbaine : le statut de marié et de propriétaire de logement, l'âge précoce (20-24 ans), le faible niveau d'instruction, l'occupation professionnelle.

Les analyses de Courgeau s'appuient sur des modèles paramétriques et non paramétriques (Courgeau, 1984). Pour faciliter leur utilisation, Courgeau et Lelièvre (1989) ont mis au point des logiciels d'utilisation. Il ne nous a pas été possible d'utiliser ces méthodes dans notre étude car nous ne disposons pas de ces logiciels. En leur lieu et place, nous avons à partir des données collectées, utilisé une méthode plus simple, voire simpliste. La clé du succès de cette tentative demeurait dans la structure du "fichier biographique" et une tabulation appropriée.

Le fichier comprend 40 variables et 1665 cas.

Nous considérons pour chaque migrant six lieux de résidences : le lieu de naissance, le lieu de résidence à l'âge de 12 ans puis quatre autres lieux de résidence après ce dernier. En croisant les variables V5 (lieu de naissance) et V11 (lieu de résidence à l'âge de 12 ans) par exemple, nous obtenons le nombre de migrants qui, à l'âge de 12 ans, vivaient encore dans leurs lieux de naissance ainsi que le nombre et lieux de résidence de ceux qui avaient migré pour la première fois. De même, en croisant V11 et V17 (premier lieu de résidence après V11), on obtient le nombre de migrants qui résidaient toujours là où ils étaient à l'âge de 12 ans et les nombres et lieux de résidence de ceux qui avaient migré pour la deuxième fois. En comparant les différentes matrices issues de ces croisements, il a été possible, non sans difficultés, de retracer les cheminements progressifs des migrants de leur lieu de naissance jusqu'aux villes enquêtées (Kikwit et Inkisi). De la même manière, il a été possible de comptabiliser les migrants qui se retrouvent dans ces villes après une, deux, trois, quatre et cinq migration(s). La somme de leurs proportions donne évidemment 100 %, ce qui veut dire que tous les migrants se retrouvent dans les villes étudiées à l'issue de leurs cheminements migratoires au moment de l'enquête. Le cumul nous donne alors les proportions d'immigrants qui arrivent dans les villes à leur première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième migration. Ceci fait penser aux probabilités d'agrandissement en fécondité.

Le tableau 1 ci-après donne les résultats de cet exercice pour les deux villes secondaires étudiées. On y observe que près d'un tiers de migrants sont arrivés dès leur première migration et la quasi-totalité à leur deuxième. La première migration est généralement effectuée dans un lieu proche du lieu de naissance ou vers Kinshasa (Tableau 1).

Les caractéristiques des migrants aux différents lieux où ils ont résidé (ou, ce qui revient au même, aux différentes migrations qu'ils ont effectuées) (tableaux 2 et 3) nous ont permis de comprendre ce résultat (2). En effet, alors que la quasi-totalité des migrants étaient encore célibataires à leur première migration, la moitié seulement le reste à la deuxième migration (tableau 2).

L'observation précédente justifie si l'on en croit le modèle de sélectivité migratoire, un autre fait qui ressort du tableau 2 : la faible proportion de migrants

(2) Les tableaux sont construits de la même manière que le tableau 1 tel que décrit ci-dessus mais en croisant cette fois la variable "état matrimonial" pour les différents lieux pris deux à deux ainsi que le "niveau d'instruction".

ayant effectué plus de trois migrations. D'après ce modèle, le fait d'être marié réduit la probabilité d'effectuer une migration : la charge maritale réduit le goût de l'aventure en général et de "l'aventure" migratoire en particulier. Si donc la plupart des migrants arrivent à la deuxième migration dans les villes secondaires et s'y retrouvent mariés peu après, on comprend que cela réduise les probabilités de les voir partir pour une troisième migration. C'est là un fait connu et déjà établi par Courgeau, entre autres.

Tableau 1 : Lieux fréquentés par les migrants des villes secondaires aux différentes migrations
(immigrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Kinshasa	Madimba	Mbanza-Ngungu	Mbanza-Ngungu/V	Matadi	Autre Bas-Zaïre	Autre Zaïre	Inkisi	Etranger	Total
Lieu de naissance	13.3	49.0	12.3	5.4	1.7	13.3	3.4	-	1.6	100.0
1 ^{ère} migration	12.6	31.7	7.7	3.5	2.6	9.7	4.3	28.2	-	100.0
2 ^{ème} migration	6.9	2.6	1.7	2.8	0.6	3.8	0.2	81.4	-	100.0
3 ^{ème} migration	0.9	1.6	1.4	0.3	0.6	1.4	0.3	93.7	-	100.0
4 ^{ème} migration	0.0	0.0	0.1	0.1	-	0.1	0.1	99.6	-	100.0
5 ^{ème} migration et +	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	-	100.0

2) KIKWIT

	Kinshasa	Bulungu	Gungu	Bandundu	Autre Bandundu	Autre Zaire	Kikwit	Total
Lieu de naissance	3.5	38.9	23.0	1.5	27.8	5.3	-	100.0
1ère migration	3.5	28.3	16.8	0.9	20.0	2.0	28.6	100.0
2ème migration	3.1	6.0	1.4	1.0	4.6	2.2	81.7	100.0
3ème migration	1.0	1.4	0.8	0.2	1.3	0.8	94.5	100.0
4ème migration	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	99.7	100.0
5ème migration	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	100.0

Source : Lututala M. (1990)

Tableau 2 : Etats matrimoniaux des migrants aux différents lieux de résidence

(migrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Célibataire	Marié	Unis-D-S	Veuf	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	99,3	-	-	-	0,6	100
1 ^{ère} migration	92,8	5,2	0,5	1,1	0,2	100
2 ^{ème} migration	48,1	38,3	8,1	1,8	3,5	100
3 ^{ème} migration	14,9	41,4	11,3	2,6	29,6	100
4 ^{ème} migration	1,1	13,6	3,8	0,5	80,7	100
5 ^{ème} migration	0,6	0,5	0,3	0,8	97,6	100

NOTE : (1) Cette colonne regroupe les migrants qui n'ont pas effectué de nième migration (mais pas nécessairement qui étaient déjà à Inkisi à cette nième migration) et ceux pour lesquels les renseignements n'étaient pas disponibles.

2) KIKWIT

	Célibataire	Marié	Unis-D-S	Veuf	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	100	-	-	-	S.O.	
1 ^{ère} migration	95,2	3,9	0,3	-	0,4	100
2 ^{ème} migration	44,6	49,3	2,9	1	1,9	100
3 ^{ème} migration	11,3	53,7	2,8	2,5	29,4	100
4 ^{ème} migration	1,8	15,7	0,5	1	80,7	100
5 ^{ème} migration	1	1,2	0,4	1	96,2	100

(1) Voir note ci-dessus. Source : Lututala M. (1990)

Quant à ce qui est de la scolarité (tableau 3), on constate que les migrants ont surtout le niveau primaire avant et après la première migration et le niveau secondaire après la deuxième. Que peut-on en déduire ? Deux considérations majeures. La première est que ce fait corrobore celui qui ressortait du tableau 2. Il est normal en effet que les personnes ayant effectué une première migration qui sont presque toutes célibataires comme nous venons de le voir, soient encore majoritairement au niveau primaire. Et que celles qui ont effectué leur deuxième migration, mariés pour la moitié d'entre eux, aient entamé ou terminé les études secondaires.

Tableau 3 : Niveaux de scolarité des migrants aux différents lieux de résidences
(migrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Prescolaire	Primaire	Secondaire	Supér. Univers.	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	99,4	-	-	-	0,6	100
1 ^{ère} migration	2,8	77,0	20,0	0,2	-	100
2 ^{ème} migration	19,6	37,3	39,2	0,8	3,1	100
3 ^{ème} migration	15,6	21,1	32,8	1,0	29,5	100
4 ^{ème} migration	3,5	6,0	9,1	0,5	80,8	100
5 ^{ème} migration	0,3	3,4	1,3	1,4	93,7	100

2) KIKWIT

	Prescolaire	Primaire	Secondaire	Supér. Univers.	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	100	-	-	-	-	100
1 ^{ère} migration	22,9	69,2	3,9	0,5	3,5	100
2 ^{ème} migration	24,6	31,0	40,6	2,2	1,6	100
3 ^{ème} migration	20,0	21,4	27,5	2,8	28,9	100
4 ^{ème} migration	5,3	4,1	8,1	1,8	80,7	100
5 ^{ème} migration	1,3	4,7	0,2	0,6	93,2	100

(1) Voir note du tableau précédent. Source : Lututala M. (1990)

La deuxième considération concerne le rôle de la scolarisation ou du niveau d'instruction dans le processus migratoire. En effet, la baisse provisoire des migrants ayant le niveau primaire et l'augmentation subséquente de ceux ayant le niveau secondaire d'une migration à l'autre laissent penser que l'instruction joue un rôle important dans la décision de migrer. La première fréquentation scolaire pousserait le jeune garçon ou la jeune fille à effectuer sa première migration dans un endroit proche de son lieu de naissance. Il faut d'ailleurs dire qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une véritable migration. Pour sa part, la poursuite des études, entre autres facteurs, pousse le migrant à repartir de son lieu de première destination pour migrer de nouveau ailleurs, là où il espère trouver une école de niveau plus élevé.

2.3. Des limites et perspectives

Les résultats qui ont été obtenus sont loin de rendre compte de plusieurs autres dimensions de l'insertion dans les villes telles que nous les avons recensées au premier point. Les caractéristiques qui sont mises en exergue suscitent d'autres interrogations sur les processus même de l'insertion. On pourrait se demander, par exemple, comment le migrant entre-t-il dans le marché matrimonial de la ville

jusqu'à contracter mariage et comment accède t-il à l'éducation ou si l'on veut comment arrive t-il à trouver une école. La méthode d'analyse utilisée ne peut permettre de répondre à ces questions et ce parce qu'elle "rend plus compte de la logique interne des comportements démographiques" (Collomb, 1985). "La part des caractéristiques de l'insertion qui s'expliquent plus par la logique interne (nuptialité, naissance, divorce, etc.) que par l'environnement micro-économique et sociologique" (*ibidem*) est effectivement mise en évidence. Il faudrait en plus que cette méthode rende compte des processus d'insertion urbaine. C'est ainsi que Courgeau (1984) plaide pour "la nécessité de relier l'approche démo-biographique à une approche sociologique qui doit confirmer les "hypothèses" de l'approche démographique à partir d'entretiens approfondis avec les individus concernés".

CONCLUSION

L'étude des biographies a acquis droit de cité dans presque toutes les sciences sociales. Cela s'explique par leur pertinence pour appréhender la multidimensionalité des faits sociaux mais aussi leur dynamique dans le temps et l'espace. En démographie, cette approche s'est surtout imposée pour l'étude de la migration, phénomène qui se distingue des deux autres (fécondité et mortalité) par sa multidimensionalité. La migration est, en effet, difficilement explicable sans recourir aux dimensions socio-économiques et environnementales. De même, elle est un phénomène renouvelable et sa survenance influence beaucoup la propension à effectuer d'autres migrations. Enfin, parce qu'elle ne consiste pas seulement en un transfert de résidence mais aussi un passage d'un contexte socio-culturel à un autre, la modification des comportements socio-démographiques et les effets de "feedback" sur les migrations répétées, sont ou devraient être, une caractéristique intrinsèque du phénomène.

Ainsi donc, les méthodes d'analyse classique des phénomènes démographiques qui concernent surtout des phénomènes unidimensionnels (fécondité et mortalité) se sont vite révélées inappropriées pour appréhender le phénomène migratoire dans toute sa complexité. Cela est vrai aussi bien des méthodes de collecte que de celles de l'analyse. C'est ainsi que l'approche démo-biographique s'avère être un puissant instrument et ce, à deux niveaux, la collecte et l'analyse.

Sur la collecte, l'approche a permis, grâce à l'utilisation de la fiche "Ageven" de mieux saisir les biographies migratoires et les phénomènes connexes. Grâce à une bonne organisation de l'enquête (enquêteurs bien formés et qualifiés, par exemple) il n'y a pas de doute que l'utilisation de cette fiche fournisse des données pertinentes.

L'analyse des données collectées a aussi permis la mise au point des techniques appropriées mais celles-ci restent à perfectionner car elles "ne rendent compte que de la logique interne des comportements démographiques" (Collomb, op. cit.). Ce perfectionnement doit aller, -reconnaissent les auteurs, -dans le sens de "relier l'approche démo-biographique à une approche sociologique qui doit confirmer les hypothèses de l'approche démographique à partir d'entretiens approfondis avec les individus concernés" (Courgeau, op. cit.). Ceci pose tout le problème de cohabitation entre le quantitatif et le qualitatif. Mais il impose aussi la nécessité d'une conception moins restrictive de l'insertion urbaine chez les démographes, en considérant notamment les éléments de la problématique repris au point I de ce papier. Une telle re-conceptualisation permettra d'inventer des techniques plus appropriées et/ou de mieux tirer profit des techniques existant actuellement. Ces techniques, ainsi que les logiciels de leur application, méritent par ailleurs d'être plus diffusés.

**POUR UNE SOCIO-ANTHROPOLOGIE POLITIQUE
DU RAPPORT TRAVAIL/HORS-TRAVAIL :
LES TEMPS SOCIAUX DE L'HISTOIRE
INDIVIDUELLE ET DE L'HISTOIRE COLLECTIVE**

R. CABANES

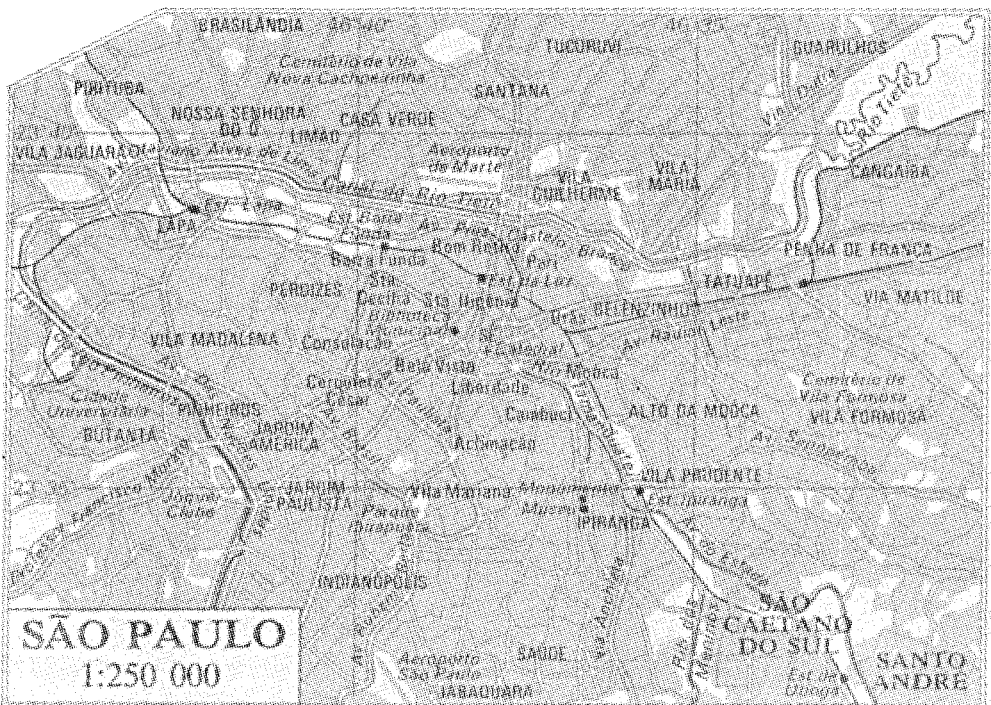
INTRODUCTION

L'intérêt porté au début des années 80 sur le thème du rapport travail/hors-travail avait deux sources liées : l'une, scientifique, prenait acte des insuffisances du modèle d'analyse "classe ouvrière", telle que menée en Occident et répliquée à l'étranger, parce qu'elle était essentiellement centrée sur le lieu de travail et le mouvement ouvrier comme facteur et expression d'une conscience de classe impulsant une dynamique à l'ensemble social; l'autre, politique, ne pouvait que constater le fait qu'avec "la crise" - la crise n'étant peut-être que la métaphore économique d'une dépression sociale plus profonde - le mouvement ouvrier perdait de sa force un peu partout dans le monde là où il existait, et qu'il avait beaucoup de difficultés à se constituer là où il n'existait pas. Sans doute, les sciences sociales ne se posent que les questions que l'actualité leur pose et ne sont guère le produit d'un développement endogène; mais cette actualité peut permettre de poser de manière neuve une question qui préoccupe la sociologie depuis qu'elle existe : quelles sont les possibilités d'impulsion d'une dynamique sociale par les couches dominées ?

Il semble que l'on puisse formuler cette question selon les termes d'une socio-anthropologie politique du rapport travail/hors-travail. L'ayant abordée par deux entrées : l'entreprise, les récits de vie de ménages ouvriers, je vais essayer de montrer l'intérêt et les limites de ces deux approches en évoquant leur complémentarité, et en soulignant plus particulièrement l'intérêt de la seconde : après avoir présenté les outils d'analyse utilisés, j'illustrerai l'usage de la méthode en comparant un groupe d'ouvriers qui est arrivé aux degrés les plus élevés de qualification professionnelle (dont certains se sont totalement intégrés à l'ordre social dominant tandis que d'autres ont pris une distance critique avec cet ordre) avec un autre groupe d'ouvriers qui est resté aux échelons les plus bas de cette qualification. Deux questions retiendront plus particulièrement l'attention : comment rendre compte de la différence des parcours socio-professionnels entre ces trois groupes, comment qualifier les champs d'autonomie dont chacun dispose à l'issue de ces parcours ?

L'ENTREPRISE.

L'approche par l'entreprise est nécessaire pour "sentir l'ambiance",



contextualiser un milieu industriel et ouvrier donné. Il a paru utile d'en choisir plusieurs, dans la région de Sao Paulo au Brésil, très différentes d'un point de vue socio-technique, pour repérer les diversités sociales ouvrières, les diversités des modes de gestion de la main-d'oeuvre, des carrières qu'elles offrent (à quel niveau, pour quel type de profession ou de spécialisation) ou qu'elles n'offrent pas, des milieux de travail qui ont érigé une plus forte autonomie de leurs relations de travail et sont plus favorables à l'émergence d'identités sociales professionnelles, ou de ceux qui sont plus perméables aux rapports sociaux de la société environnante.

Dans la diversité des relations sociales qui se nouent dans les entreprises s'observe aussi la pénétration des rapports sociaux qui l'environnent. Chacune d'elles présente une diversité de contraintes techniques qui, sans modifier le rapport social de production qu'est le salariat, supporte un large spectre de relations sociales internes. Cette base matérielle, technologie et type de production, contraint sans les déterminer ces relations sociales internes : elle présente seulement une gamme de possibilités et d'impossibilités. D'où la nécessité de la connaître et de connaître le sens de son évolution globale, sans cependant retomber dans l'erreur récurrente du déterminisme technologique. Certes, ces changements internes à l'entreprise prennent aussi leur origine dans des politiques industrielles, la concurrence mondiale, et il ne faut pas perdre de vue ces éléments; mais en même temps ils ne peuvent, seuls, rendre compte des changements sociaux affectant le milieu ouvrier.

En se limitant à l'étude de l'entreprise ou du lieu de travail, on entre automatiquement dans la sociologie des organisations, qu'on la traite de manière plus sociologique ou plus anthropologique. On met en valeur un moment et un lieu contemporains qui définissent nécessairement une problématique de ce moment et de ce lieu, sans recours au passé ouvrier (excepté celui inclus dans l'organisation elle-même). Il y a sans doute une différence entre l'approche sociologique pour laquelle l'organisation constitue le périmètre de l'objet de recherche, et l'approche anthropologique qui va chercher à connaître, hors de l'organisation, les milieux sociaux ouvriers et les rapports sociaux de la société globale qui informent le fonctionnement de cette organisation; toutes deux cependant délimitent un objet "organisation" qui ne peut prendre en compte l'histoire incorporée dans les couches sociales ouvrières (histoire individuelle et histoire sociale) et qui limite l'analyse des stratégies ou tactiques de ces dernières à l'égard du marché du travail ou à l'égard du travail en général, à la courte durée.

Sans contester l'intérêt et la légitimité d'une approche par l'entreprise, on peut

prendre le parti de la subordonner à une approche par le milieu ouvrier. Néanmoins, si l'on n'a pas une connaissance directe des entreprises, il est très difficile de repérer et d'interpréter les discours, de poser des questions même aux ouvriers qui parlent de leurs trajectoires. La connaissance de plusieurs types d'entreprises est donc nécessaire pour s'imprégner du milieu social industriel dans lequel les ouvriers ont à évoluer. On peut considérer que ces derniers ne sont pas seulement distribués sur le marché du travail mais qu'ils traversent les entreprises et prennent connaissance de ce marché : la constitution de leur culture et de leur milieu social peut être mieux appréhendée en prenant leur parcours comme objet d'étude plutôt que l'entreprise elle-même.

LES RÉCITS DE VIE, OU RÉCITS DE PRATIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES.

Cette approche a paru utile à explorer pour des raisons diverses :

- l'insatisfaction par rapport aux interprétations macro-sociologiques ou macro-anthropologiques qu'on peut trouver au Brésil sur l'évolution du milieu ouvrier. Parce que l'objet posé par ces interprétations c'est le mouvement social ouvrier tel qu'il se manifeste, donc un niveau de sociologie politique qui ne pose la question des fondements de ce mouvement qu'en relation avec la conjoncture politique sur la base de l'analyse marxiste des classes. D'où l'idée de se centrer sur les bases anthropologiques d'une culture avant de connaître les mouvements (sociaux) qu'elle peut produire pour pouvoir interpréter les seconds dans leurs relations avec les premières :

- un doute par rapport aux interprétations macro-anthropologiques (DA MATTA, et al. 1985) qui expliquent la division sexuelle et sociale du travail par la spécificité et la complémentarité des rapports sociaux propres à chacune de ces sphères. Si cette interprétation est globalement acceptable, les changements actuels sont susceptibles de la remettre en question. C'est ce que note M. Agier dans son article "Le sexe de la pauvreté" (AGIER, 1989) : les ménages dont le chef est féminin sont ceux dont l'homme (ou les hommes successifs) n'a pu assurer une relative stabilité économique; comme ils sont nombreux dans les grandes villes et leurs périphéries, ils remettent en cause de fait un schéma qui reste socialement prégnant. Par ailleurs, la croissance du travail salarié féminin hors-domicile ne peut

également que le modifier ;

- l'intuition que les individus traversent leur société, et que, à un moment ou à un autre, la conscience de leur propre fin, alors que la société continuera, leur confère nécessairement du recul par rapport à cette dernière, et oblige à penser, sociologiquement ou anthropologiquement, leur propre autonomie. Plus généralement, qui croit à la société comme enjeu ou univers total à construire si ce n'est d'un côté les intégristes de tout bord, et de l'autre, éventuellement, les agents des sciences sociales ? Ces dernières n'auraient-elles pas un peu trop tendance à passer du fait que l'individu est immédiatement social au postulat qu'il est totalement social ? Cette autonomie, le rapport de l'individu à lui-même, ne peut se penser indépendamment du rapport de la loi sociale à l'individu (contraintes matérielles comme système des représentations), et du rapport entre les dominants et les dominés. L'approche biographique en sociologie comme en anthropologie paraît être la seule capable de mener à son terme l'examen de la combinaison de ces trois rapports, parce qu'elle est la seule à ne pas exclure le premier; de ce fait, elle peut utilement questionner les interprétations macrologiques de la société. Ce qui implique de dépasser le cadre de l'interprétation individuelle.

ORDRE PRIVÉ, ORDRE PUBLIC

S'appliquant à des ouvriers, cette démarche s'oriente sur l'analyse de la constitution du rapport entre un ordre du privé et un ordre du public au long d'une trajectoire individuelle. C'est donc une problématisation différente du rapport travail/hors-travail puisqu'on a toujours supposé implicitement que travail et hors-travail faisaient partie de l'ordre social ou public et que l'explication de leurs rapports ne pouvait être cherchée qu'à ce niveau. Qu'est-ce que ce passage implique "théoriquement" ou "problématiquement" ?

1 - Ce qui est privé n'est pas exempt de déterminations sociales puisque plusieurs individus peuvent partager le même comportement et il faut donc qualifier cette construction sociale de l'ordre privé. Mais c'est aussi un processus d'appropriation que la personne se représente comme sien, propre, même lorsqu'elle l'estime socialement déterminé. Dans quelles conditions et selon quels processus est représenté comme appropriation privée ce qui apparaît de l'ordre de déterminations sociales ? Dans ce processus d'appropriation privée, comment analyser des mécanismes qui relèvent du repli ou de la défense, et ceux qui relèvent de l'innovation sociale ? Il ne faut cependant pas confondre la réalité empirique de l'individu ou du groupe domestique avec l'ordre de l'appropriation

privée qui est un construit social.

2 - Quelles relations entre cet ordre privé et cet ordre public ? Partir du groupe domestique qui est le monde privé le plus facilement observable empiriquement a paru nécessaire pour des raisons méthodologiques et théoriques.

Méthodologiques parce que le rapport des milieux ouvriers des régions les plus développées du Brésil à l'ensemble national ne peut être représenté comme faisant partie d'un type de société holiste relevable d'une approche macro-anthropologique qui pourrait construire d'emblée ces ordres et leurs relations. D'autre part le groupe domestique, sous quelque forme qu'il se présente, provisoire ou durable, entier ou tronqué, est la forme sociale matériellement et symboliquement nécessaire à l'activité de reproduction. Autonome et isolé des lignées respectives de l'homme ou de la femme, ou au contraire relié à l'une ou (et) l'autre, il est l'opérateur (et non l'objet) de la constitution de structures familiales à géométrie variable et, en tant que tel, symboliquement irréductible, même lorsque son existence concrète est vacillante.

Théoriques parce que le domaine privé est plutôt défini comme "ce qui reste" dans l'approche sociologique ou historique (HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, 1987) et que son articulation avec le domaine public ou social n'est guère définie. L'ordre privé n'a pas de statut sociologique, ou alors déqualifié; c'est un domaine (le plus souvent la famille, ou la sexualité) et non un ordre. Alors qu'un ordre du privé peut être partout et là où on s'y attend le moins : dans le travail par exemple où malgré les problèmes sociaux que sont la nécessité de vivre, les modalités d'accès à l'emploi, les relations de travail, un individu peut vivre ces problèmes en termes d'expérience individuelle en les privatisant totalement. S'il les privatise, il faut en expliciter le processus. Et ce phénomène n'est pas individuel mais social.

On peut, par exemple, situer cette démarche par rapport à celle de D. Kergoat (1984). Cette auteur pose pour objet les rapports sociaux de sexe et de classe dans le milieu ouvrier. Elle problématise le rapport travail/hors-travail à travers les concepts de rapports sociaux de sexe et de patriarcat. La différence de sexe est encore plus appuyée au Brésil qu'en France, et rien n'empêcherait de problématiser ainsi le rapport travail/hors-travail. Je propose un autre type de problématisation qui n'est pas la problématisation d'un rapport social de sexe dans la société, mais la problématisation de la construction des ordres privé et public saisie (en un premier

temps) à travers le groupe domestique. Même si le groupe domestique peut être dissocié afin de lui appliquer une analyse en termes de rapports sociaux de sexe, il n'en reste pas moins qu'il constitue une unité empirique associant (ou ayant associé) deux personnes et qu'il peut, en tant que tel, en chacun de ses membres et dans son ensemble, relever d'une analyse où s'observerait la construction des ordres privé et public et de leurs relations. Si on pose comme objet, non le rapport social de sexe élaboré dans le groupe domestique et au travail, mais la nature du lien social qu'élabore un milieu déterminé avec sa propre société, sans rejeter hors du champ de la sociologie le rapport de l'individu à soi-même, il faut méthodologiquement partir de l'unité élémentaire de base et de ses rapports internes, pour ne pas éliminer d'emblée l'un des facteurs qui peuvent expliquer la diversité de ce milieu. D'où le groupe domestique plutôt que l'entreprise (les expériences accumulées dans les entreprises trouvent une expression au niveau de l'individu et du groupe domestique), la profession (encore que par ce terme se désigne une position ou un statut susceptibles d'unifier des groupes domestiques), le quartier, etc. La question des rapports sociaux de sexe disparaît alors en tant qu'objet, sans pour autant être empiriquement ignorée, puisque la dominante peut être impulsée dans le couple par l'homme ou par la femme et que dans chaque cas il faudra expliquer pourquoi.

ESPACE SOCIAL ET LIEN SOCIAL

Tout milieu social ne se définit pas seulement par ses codes et relations internes mais aussi par son rapport à la société globale. Le milieu n'est pas défini comme le plus grand dénominateur commun des groupes domestiques qui le composent, ou comme le plus petit noyau fondateur d'identité; il est pris, à l'inverse, dans l'extension maximum des espaces sociaux juxtaposés des groupes domestiques. Ce type de définition a, à notre sens, l'avantage de circonscrire la réalité concrète (niveau empirique), et de remodeler le terme de classe en lui associant celui d'espace et de lien social (niveau théorique). Il n'est pas possible de séparer espace social et lien social. Je renvoie au livre de Balibar/Wallerstein (1988) et à l'article de Touraine (1988), qui, relisant l'histoire mondiale et celle de l'Amérique latine, montrent qu'il n'y a pas eu de luttes de classes "pures", mais toujours un élément dans ces luttes qui avait à voir avec l'idée de nation, ou un autre contenu social ou politique. Ces deux approches remarquent en fait que tout conflit comporte un lien (on peut dire inversement que tout lien social n'est jamais exempt de conflits); nous proposons d'appliquer également ce schéma d'analyse socio-politique à l'analyse anthropologique de l'espace social ouvrier. Cet espace, que l'on se propose de décrire par les processus de constitution de plusieurs formes du rapport entre un ordre privé et un ordre public, est structuré par le lien (différentes manières

non contradictoires d'être ouvrier, observables dans les modes de vie par exemple) autant que par le conflit : des manières opposées d'être ouvrier qui peuvent se révéler dans l'espace de travail, ou plus visiblement, lorsque se manifestent les conflits entre les instances de représentation professionnelles; entrent alors en jeu les types de liens socio-politiques qui assurent la relation entre le milieu ouvrier et la nation (Etat, employeurs, autres couches sociales).

Mais comment construire cette anthropologie politique du rapport privé/public dans un milieu social donné sans commencer à construire la totalité individuelle et domestique dans un premier temps. On perd, sinon, les enchaînements d'apparence individuelle, qui sont en même temps des enchaînements sociaux. Ce que l'approche biographique apporte de plus c'est l'objectivation des changements sociaux à travers un individu, et non leur subjectivation comme on pourrait le penser. La subjectivation est partie prenante de la réalité sociale objective; c'est l'appropriation singulière, ou l'interprétation, par l'individu, d'une structure sociale. Si on refuse de l'intégrer, on se limite à ne voir que la face d'adaptation des individus à une réalité sociale objective, sans pouvoir imaginer son contraire, la résistance; ou inversement, on se limite à ne percevoir que les phases de résistance collective (le mouvement social); les modalités de l'adaptation et de la résistance individuelle et collective ont le statut d'un produit social, c'est-à-dire d'un phénomène observable et objectivable. Seule l'observation des processus individuels peut nous permettre de rendre compte du passage d'un ordre privé à un ordre public, et de relier ensuite ce produit social complexe fait de soumission et de résistance, aux événements et aux conjonctures de l'histoire collective.

Le passage d'une totalité individuelle (le groupe domestique) temporalisée, à une totalité sociale elle aussi temporalisée, est difficile car l'on confronte alors deux ordres de phénomènes hétérogènes, l'un constitué d'agrégations individuelles, l'autre constitué par des faits sociaux. Cette confrontation paraît cependant possible si on utilise deux échelles des temps, celle des temps sociaux structurant les parcours individuels, celle des temps sociaux structurant les faits sociaux et le mouvement social. C'est du rapport entre ces deux séries de temps sociaux que peut surgir une autre forme d'intelligibilité éclairant d'un même coup les parcours individuels tels qu'ils sont présentés par les sujets et les faits sociaux tels que les représentent les analyses des sciences sociales.

Par ailleurs, dans le processus actuel de mondialisation où se trouve engagée l'activité économique, les diverses nations se trouvent dans des positions assignées,

que leurs dirigeants tentent de reproduire ou d'éviter; il ne semble donc pas inutile dans ce contexte d'examiner, à partir des politiques industrielles et sociales définies par les couches dirigeantes, comment s'instaure le lien social ou socio-politique entre un milieu ouvrier dominé et sa nation. Dans ce lien, l'analyse du rapport au travail est inéluctable, puisque c'est ce dernier qui définit en priorité l'insertion de ce milieu social dans l'ensemble national. D'où l'intérêt conjoncturel d'une socio-anthropologie politique du rapport travail/hors-travail. Toute intégration à une société (en ce cas une nation) passe par l'intégration dans un milieu social donné. Mais ces deux intégrations ne peuvent se penser sans la souplesse d'une articulation, d'une part de l'individu à son milieu social, d'autre part de ce milieu social à l'ensemble national, sous peine de s'éviter de penser un pan important du changement social.

L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET LES ÉCHELLES DES TEMPS SOCIAUX

L'expérience de travail est centrale par hypothèse puisque l'on étudie le milieu ouvrier, donc un milieu fondé par le travail. Tautologie pourrait-on dire, mais il faut bien donner une forte valeur au fait que le travail salarié est vécu comme une condition inéluctable, qu'une sortie par le haut (gagner sa vie en travaillant à son compte) est plus rêvée que possible, et qu'une sortie par le bas (salarié précaire du secteur informel) n'est pas désirée, mais reste toujours menaçante pour les catégories les plus basses. L'expérience de cette condition comme moyen de vie et d'insertion sociale ne peut manquer de marquer les stratégies. On se propose donc d'examiner de quelle manière elle les marque. Mais ce n'est pas cependant parce que cette condition est inéluctable ou durable qu'elle détermine toutes les stratégies sociales dans le travail comme hors du travail.

Ce faisant les termes d'expérience de travail et de condition de travailleur salarié, associés à ceux d'espace social et de lien social, relativisent comme termes théoriques de référence ceux de procès de travail (supposé rendre compte des rapports sociaux de travail), mode de production (qui suppose que se construisent à partir des seuls rapports sociaux du travail salarié des superstructures qui contribuent à reproduire les rapports de production), et rapports de production (parce qu'ils sont seulement articulés par le salariat). Cependant salariat et capitalisme sont des réalités empiriques fortes. Si la seconde peut être théoriquement conceptualisée dans son mouvement et ses contradictions, la même chose est beaucoup plus difficile pour la première. Mais alors si l'un des termes de la contradiction ne pouvait être identifié, la relation entre les deux, la contradiction

elle-même, ne pourrait l'être non plus. On se propose donc d'élargir la réflexion sur le concept de salariat à l'aide des notions ci-dessus évoquées.

Par expérience de travail on entend le processus qui a débouché sur un certain rapport au travail au moment observé. Les dimensions de ce rapport au travail incluent la relation aux postes de travail, les relations de travail dans les entreprises, le rapport aux syndicalismes, et plus généralement les représentations, actions et comportements qui, dans l'ensemble de la vie sociale, sont structurés par une certaine image du travail et de la condition de travailleur. Si des éléments objectifs (niveau d'instruction, qualification, capital social initial.) peuvent faire apparaître des régularités dans la structuration du marché du travail, ces régularités peuvent être insuffisantes à rendre compte de l'ensemble "marché du travail" parce que les individus ne se comportent pas comme un homo sociologicus rationnel seulement défini par le "champ" de ce marché. Même si ça arrive.

Ce qui structure l'espace social d'un milieu, outre la constitution des formes du rapport entre un ordre privé et un ordre public, c'est donc aussi son lien social avec l'ensemble national (pas nécessairement l'ensemble mais des parties pertinentes de cet ensemble). Le rapport entre les ordres privé et public et le lien social peut être opérationnalisé à travers la notion de formes temporelles de causalité (de CONINCK, et al. 1990). Les registres logico-temporels dans lesquels se moulent les récits font apparaître les correspondances, décalages et chevauchements entre les deux échelles de temps, temps sociaux structurant les parcours individuels, temps sociaux structurant les destins collectifs. Ils permettent de rapporter chaque existence singulière à l'ensemble social (le milieu social, le mouvement social de ce milieu, son lien avec l'ensemble national), et suggèrent des enchaînements forts dans le rapport individu/société qui peuvent fournir de nouvelles formes d'intelligibilité des pratiques sociales.

DES LOGIQUES SOCIALES A L'OEUVRE DANS LE MILIEU OUVRIER

Les logiques individuelles de groupes domestiques ne peuvent qu'être référées à la société dominante existante. On oppose ici d'une part des parcours "réussis", c'est-à-dire des groupes domestiques qui se retrouvent aux degrés les plus élevés de la qualification ouvrière et pour lesquels le passage à un niveau supérieur se heurte à la barrière des études universitaires, donc des personnes qui, vu leur niveau de départ, se sentent intégrées socialement par leur activité dans

l'industrie, et, d'autre part, des groupes domestiques "laissés pour compte" du développement industriel, qui sont restés aux échelons les plus bas de la qualification ouvrière : après avoir quitté la campagne, ils n'ont pu que survivre en ville.

Dans le premier groupe, on opposera ceux pour qui l'intégration sociale s'est effectuée selon les normes de la société dominante, et ceux pour qui cette intégration s'est effectuée avec un certain recul critique, en essayant, par cette comparaison, de découvrir les raisons de cette différence.

On mettra ensuite en parallèle les parcours de ces ouvriers intégrés avec ceux des ouvriers laissés-pour-compte pour rechercher comment se constitue l'espace d'autonomie de chacun d'eux et comment ils en usent.

1. Des ouvriers intégrés

Des stratégies d'intégration individuelle et de réussite sociale, une aspiration au statut de "classe moyenne", peuvent être rendues possibles par la réussite professionnelle. La stabilité et l'aisance matérielle impliquées par cette réussite (ouvriers hautement qualifiés, contremaîtres, superviseurs) sont signifiées, dans le cadre de la vie quotidienne du lieu de résidence, par des activités où ce statut social est rendu visible. Cet investissement local peut être initié et piloté par l'épouse; dans la plupart des cas elle en est partie prenante. Plus rarement, ce statut s'affiche au seul niveau de la consommation. Dans tous les cas, mais à des degrés très variables, l'aide à la parentèle est réactivée par cette réussite. Par contre le destin professionnel des enfants semble devoir connaître certaines variations; il ne dépend pas de la seule réussite socio-professionnelle des parents mais du type d'équilibre au sein du couple et plus particulièrement de la manière dont ce dernier affiche son statut social : un affichage "réservé" incite à un modèle de réussite professionnelle calqué sur celui des parents, niveau scolaire en plus; un affichage moins discret incite à rechercher aussi dans les réseaux sociaux constitués par les parents des opportunités de vie professionnelle.

Au niveau du travail, ces ouvriers sont tous "sortis du rang" à leur génération, et ont mis en oeuvre dans leurs relations de travail une forte conscience professionnelle jointe à une activité syndicale exercée dans le cadre des syndicats officiels tout à fait intégrés au système brésilien des relations professionnelles. C'est d'ailleurs parce qu'ils représentaient ce modèle d'ouvriers sortis du rang qu'ils ont

été encouragés par la hiérarchie de leurs entreprises à rentrer dans la compétition syndicale; c'est en quelque sorte une poursuite de leurs obligations professionnelles. Ce sont les ouvriers qui ont le plus bénéficié de la période de croissance initiée par le régime militaire en 1964; ils ont quitté l'agriculture et sont arrivés à Sao Paulo au début de cette période; ils ont actuellement de 45 à 50 ans. Mariés dans leur lieu d'origine ou peu après leur arrivée à Sao Paulo, leurs épouses n'ont travaillé à l'extérieur du foyer qu'au moment le plus difficile de leur itinéraire, à son commencement.

Cette description d'un résultat, ou du point d'arrivée, qui est d'une certaine manière externe aux individus, recouvre des processus qui ont structuré leur parcours. Ces processus sont perçus et exposés comme relevant parfois d'un ordre individuel et parfois d'un ordre social; comment les décrire de ces deux points de vue ? Quels sont les modèles logico-temporels mis en oeuvre, qu'ils soient explicitement exprimés par les individus et éventuellement réinterprétés par nous, ou directement interprétés dans notre analyse en l'absence d'une interprétation par nos interlocuteurs ?

Aucun d'entre eux ne présente sa réussite comme le résultat d'une stratégie raisonnée ou comme le fruit de qualités personnelles innées; au mieux signalent-ils, en passant, certain trait de leur caractère qui a pu les aider. Tous par contre signalent l'effort d'acquisition des connaissances formelles qu'ils ont du effectuer. Mais leur réussite serait plutôt due, au fond, à un hasard de circonstances ou de rencontres qu'ils ont su, sans l'avoir cherché et presque sans le vouloir, utiliser à leur avantage. Derrière cette modestie tout à fait construite, gît une compréhension profonde du système de l'entreprise : savoir rester à sa place sans cependant s'y replier, tout en étant irréprochable sur le plan professionnel. Une stratégie affichée de mobilité sociale pour ces ouvriers d'origine rurale peu ou pas instruits aurait été déplacée; c'est la découverte d'un protecteur (parrain) dans une usine, ingénieur le plus souvent, (qui est parfois à l'origine de l'embauche), qui a permis une socialisation rapide et sans accrocs au monde industriel. La bonne volonté (heures supplémentaires, cours du soir, et plus tardivement l'intégration au syndicalisme officiel) a fait le reste.

Cette découverte s'initie à l'issue de deux processus mêlés : une période de 3 à 5 ans de travaux durs et peu qualifiés dans de petites entreprises ou des entreprises d'intérim (on pourrait à cet égard comparer le pôle pétrochimique de Cubatao dans les années 50-60 et celui de Camaçari dans les années 80 : les bons

ouvriers repérés dans les entreprises de travail intérimaire sont embauchés par les grandes entreprises); un mariage qui, effectué en début de période ou avant la migration, joue un rôle stabilisateur d'organisation tactique; effectué en fin de période, il décide d'une mobilisation professionnelle intense dont les années précédentes passées dans l'industrie permettent de penser qu'elle sera productive.

A chaque fois, après le début de la promotion, s'exprime le goût de diriger des subordonnés au point de se faire estimer, voire aimer, par eux. Recherche d'une gratification additionnelle légitimant la promotion par la qualité du rapport avec la base; plus ou moins présente mais jamais absente dans le discours et, certainement, dans la pratique. A ce souci de légitimation par la base, toujours référé au souvenir de leur origine modeste, se joint la reconnaissance jamais fondamentalement contestée de la légitimité de leurs supérieurs; si des contestations occasionnelles sont apparues, elles n'ont jamais eu de conséquences importantes ni sur leur représentation positive de l'organisation industrielle dans son ensemble, ni sur leur carrière personnelle.

Cette attitude face au travail industriel est la clé de compréhension de leur itinéraire. Ni le niveau scolaire (très différent selon les cas : la fin des études primaires intervient entre 12 et 27 ans), ni les différences (légères) d'origine sociale, ni le fait d'avoir migré ou pas pour trouver du travail, ni le fait de s'être déplacé seul ou avec l'ensemble de la famille, ni le mode d'accès à l'emploi stable et quasi-définitif, ne peuvent expliquer cette mobilité professionnelle. Cette attitude peut se forger dans la dureté d'une expérience industrielle initiale où la condition d'homme à tout faire est vivement ressentie, ou bien dans une socialisation plus douce au système industriel (connaissance préalable de ce milieu pour les non-migrants, appui d'un réseau local ou familial pour accéder à l'embauche qui compte); mais ces différences sont annihilées par la mobilité sociale forte qui confère aux uns et aux autres le même type de légitimité socio-professionnelle et détermine le même comportement par rapport aux inférieurs, aux supérieurs, au syndicalisme et à la politique, et le même souci d'afficher localement le statut de cette réussite professionnelle. Cette identité professionnelle est centrale; elle trouve cependant à s'exprimer diversement dans l'espace social de la localité de résidence.

Cette diversité n'a pas, en soi, une importance majeure, dans la mesure où elle ne fait qu'exprimer un statut venu d'ailleurs. Mais aussi on entre ici dans un nouveau champ du social qui a ses propres règles et où les personnes choisissent avec une liberté plus grande que dans l'entreprise les lieux et modalités de leurs

investissements.

Entre celui qui s'essaie à fréquenter les réunions catholiques qui s'adressent à la classe moyenne, plus sur la pression de son épouse et de son entourage professionnel que par conviction personnelle, celui qui investit tout son temps de loisir dans les oeuvres de charité ou dans un mouvement de rénovation chrétienne au point d'en devenir l'un des responsables, celui qui endosse l'image de la ville où il réside en devenant très actif dans les milieux qui s'occupent de sport et d'environnement, il y a de nettes différences qui renvoient à la manière dont chacun d'eux a retiré une expérience de sa propre socialisation. L'espace social local, toujours présent, n'a, pour chacun d'eux, ni la même dimension ni la même intensité.

L'espace familial en particulier (soutien aux frères et soeurs ayant migré plus récemment) peut paraître prioritaire par rapport à l'espace local. Ou encore le choix de construire une belle maison facilement transformable en surface commerciale est bien différent du choix du militant permanent des oeuvres chrétiennes qui néglige presque d'avoir une maison à soi. La diversité de ces investissements sociaux, dont on pourrait comprendre la généalogie en confrontant les itinéraires individuels aux possibles offerts par le statut d'une position sociale localisée, ne doit pas effacer le fait que c'est un statut professionnel identique qui s'investit dans cette diversité, et qu'il s'agit aussi simultanément du libre rapport de l'individu à soi-même. Mais il se peut aussi que cet investissement prépare le futur, un changement de profession ou l'activité principale de la retraite: conseiller municipal, commerçant, salarié dirigeant d'associations de bienfaisance sont des activités possibles avant la retraite et probables après.

En second lieu la diversité de ces espaces sociaux ne peut masquer la communauté de lien social entre ces personnes. S'estompent alors les différences de l'expérience individuelle, et s'érige, avec des nuances cependant, une attitude commune face au syndicalisme, à la politique, à la société, qui apparaît comme un prolongement de la réussite professionnelle. On pourrait la résumer de la manière suivante.

La communauté d'ouvriers constituée en syndicat, quelles que soient l'orientation et l'action de ce dernier, ne peut en aucun cas être critiquable. Parce que les entreprises ne donnent en salaires que ce qu'elles veulent bien donner, même en connaissant les situations difficiles ou dramatiques de certaines catégories de leur personnel. L'organisation syndicale est donc absolument nécessaire en soi.

Mais les organisations syndicales peuvent avoir des stratégies opposées qui parfois s'affrontent; en ce cas, il est impossible de les départager et de juger; sauf lorsqu'un individu a subi une injustice personnelle qui est prise en charge par un syndicat et non par l'autre. D'un côté donc une masse indissociable d'ouvriers qui partagent la même condition ou le même destin de dominés dont on ne peut être que solidaire puisque l'on en fait partie, et de l'autre une juxtaposition d'individus qui prennent parti en leur âme et conscience. Entre les deux une articulation contingente et la porte ouverte à tous les arrangements "imposés" par les circonstances. L'expérience de travail est donc socialisée en un premier temps, mais elle reste malgré cela individuelle car elle ne peut fonder un type d'organisation collective à orientation déterminée, stable et durable.

Le syndicalisme peut aussi mener au contact avec un domaine encore plus contingent et aléatoire, celui de la politique. C'est en effet un domaine où une expression personnelle paraît légitime à tous ceux qui jouissent d'un statut socialement intégré et reconnu de citoyen. (Les autres, les non-citoyens, s'expriment par le repli ou la violence). C'est donc dès le départ dans une matrice d'intégration conservatrice que s'établit ce rapport. En même temps, la politique est un domaine dangereux, car approprié par des professionnels qui en définissent les règles et les codes, et où l'on peut facilement être manipulé et trompé. Par rapport au système de relations en vigueur dans l'industrie qui a permis leur mobilité et qu'ils apprécient puisqu'il a reconnu des valeurs réelles (l'assiduité au travail, l'acquisition de nouvelles connaissances, un système de travail où sont définies et sanctionnées les fonctions interdépendantes de chacun), le système des relations du domaine politique est déroutant. Les règles, moins connues, sont de toutes façons beaucoup plus flexibles, et les objectifs affichés masquent les objectifs réels. Aussi est-il préférable d'en rester au niveau politique local où la connaissance des hommes concrets peut limiter les incertitudes du système. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils présentent leur entrée en politique : le souci de travailler avec des hommes de bonne volonté, préoccupés seulement du bien commun, de quelque bord politique qu'ils soient. Enonciation plus ambitieuse : instrumentaliser le système des relations politiques pour des objectifs qui le dépassent. Si le désir de participation à l'univers politique paraît constant dans ce milieu, les degrés de cette participation peuvent être très variables sans jamais atteindre à la régularité de leur investissement syndical, qui reste la rampe d'accès au domaine politique.

Au fond, et malgré cette attirance, leur position d'intermédiaires, de techniciens situés entre les ingénieurs et les ouvriers, pourrait bien représenter avec

certitude l'image de ce qui manque à la société brésilienne pour assurer son développement économique et politique, son passage à une société du "premier monde", une population de "sergents", c'est-à-dire de gens qui connaissent les problèmes concrets (référence à leur passé) et que leur position permet de résoudre (référence à leur présent); toutes les professions d'un niveau plus élevé que la leur devraient passer par ce stade intermédiaire, dans le milieu industriel comme dans la société entière, afin que l'expérience de ce contact avec les réalités de base puisse générer la qualité de leur future fonction de dirigeant. L'esprit du "self made man" s'associe ici à une identité professionnelle forte. C'est leur façon de critiquer la hiérarchie, sur le terrain, technico-social, de la mise en oeuvre de la technique. Et, accessoirement, car la métaphore militaire n'est pas neutre, sur celui du commandement; mais cette critique-là n'est jamais explicitée. Version atténuée de cette position : " bien faire et laisser faire", et se contenter d'une position où l'identité sociale et professionnelle est reconnue.

Le rôle des épouses dans ce contexte de mobilité sociale varie du schéma traditionnel où le statut de la femme est totalement défini par la relation conjugale sans que cette mobilité sociale entraîne une modification quelconque du comportement, à un schéma du type classe moyenne "parvenue" où s'affiche le statut des consommations qui prend l'apparence, sur un registre différent et voisin, d'une mise en valeur du statut du mari; en passant par le schéma classe moyenne "consciente et organisée" où c'est l'épouse qui organise les investissements extra-professionnels de son mari tout en l'accompagnant dans ses activités. Dans tous les cas, la division sexuelle du travail et l'assignation au travail domestique reste le modèle en vigueur.

Les temps sociaux de l'histoire individuelle et de l'histoire collective progressent ici parallèlement et harmonieusement. Nul accroc dans cette progression. Parce que la mobilisation des capacités individuelles de ces agents ne s'est jamais effectuée à l'encontre des dysfonctionnements ou des injustices rencontrés. Non parce que quelque jugement de valeur s'oppose à cette fonction critique, mais au nom d'un principe de réalité mettant en relation, au niveau individuel comme au niveau collectif, les résultats possibles de l'action avec ses risques. Stratégie bien calculée selon les codes sociaux dominants. De ce fait, l'histoire sociale collective n'apparaît pas dans leurs récits comme un lieu en mouvement, mais comme un temps immobile structurant de manière permanente leurs stratégies.

Ce n'est pas cependant de cette seule façon que se nouent les rapports de l'histoire sociale individuelle et de l'histoire sociale collective. On va le voir en

analysant d'autres itinéraires d'ouvriers qui ont réussi. Le régime militaire et la croissance économique des années 60-80 ont "produit" aussi des "catégories" ouvrières qui ont donné naissance à un type de syndicalisme qui a été à l'origine du changement de régime. C'est alors que la confrontation entre les temps sociaux des histoires individuelles et les temps sociaux de l'histoire collective prendra tout son intérêt, parce qu'elle nous permettra d'examiner les processus qui ont conduit certains à une intégration non critique et les autres à une intégration critique.

2. Des ouvriers intégrés mais critiques

Des ouvriers qui ont réussi s'intègrent aussi, mais de manière critique, à leur société. Au lieu de transposer dans la vie locale, politique ou autre, leur réussite professionnelle par l'affichage d'un statut social, ils développent ce statut en prenant part à l'organisation des travailleurs, soit sur le lieu de travail lui-même, soit à l'extérieur, dans les organisations syndicales et politiques qui se proposent de modifier profondément, soit le système syndical ou politique lui-même, soit la distribution des rôles entre les différents acteurs de ces systèmes.

En ce cas le rôle des épouses varie d'une assistance de tous les instants, mais à la place domestique qui leur revient selon les normes de la société globale, à une attitude réservée qui va de la tolérance amicale à l'extériorité. A la différence de l'autre groupe, elles ont moins de place dans l'investissement social (militant essentiellement) de leur époux. Et l'insertion du groupe domestique dans la parentèle de l'homme ou de la femme est subordonnée à la pratique militante, dépendante de ses horaires et de ses "coups de feu"; elle est donc moins intense que dans le groupe précédent. Quant à l'avenir professionnel des enfants, il doit être assuré, comme pour le premier groupe, par une formation scolaire la plus complète possible.

Sortis du rang également à leur génération grâce à leur réussite dans le travail industriel, affichant également une forte conscience professionnelle, comment se retrouvent-ils dans des organisations ou des groupes politiques ouvriers qui ne se contentent pas de gérer le système des relations professionnelles selon le schéma dominant légalement en vigueur, mais qui tentent de renforcer l'organisation ouvrière, au besoin en agissant à la marge des cadres légaux existants ?

Ayant eux aussi bénéficié de la même conjoncture de développement économique, mais parfois avec une expérience de travail antérieure à la période du régime militaire, ils n'apparaissent pas comme prisonniers de cette réussite. Et en

évitant, comme les premiers, de la présenter comme le fruit d'une stratégie personnelle, ils considèrent aussi que cette période de développement industriel a coûté un prix collectif (et parfois ce prix est individuel). C'est en quelque sorte pour faire payer ce prix-là qu'ils s'organisent et organisent leurs camarades. Pourquoi eux plus particulièrement se trouvent dans cette position-là ? Faut-il rechercher une explication dans les particularités de chaque parcours individuel ou dans les attraits du mouvement social : de ses perspectives plus nobles ou plus justes et de ses capacités d'alternative ?

Séparons la question de la réussite professionnelle de celle de l'initiative sociale.

Le parcours professionnel suit un processus semblable à celui évoqué pour les ouvriers du premier groupe : origine sociale modeste ou très modeste, niveaux scolaires moyens, travail sérieux et régulier, stratégies d'enrichissement des connaissances formelles, saisie des opportunités d'amélioration des connaissances non formalisées, et mise à profit du système relationnel d'ordre privé (le parrain) existant en toute entreprise. Légère différence cependant : acquisition un peu plus rapide de la compétence professionnelle, défense et mise en valeur de cette compétence dès le départ et tout au long de la carrière.

Si l'on veut donc comprendre comment s'est constituée leur distance critique par rapport à l'ordre social existant, il faut entrer dans quelques détails de l'histoire individuelle pour les relier au contexte du mouvement social.

Pour l'un d'eux, descendant d'italiens communistes (mais aussi catholiques), qui se félicite de cette heureuse socialisation dès l'état foetal (sa mère, comme son père, fut un moment en prison lorsqu'elle était enceinte de lui) et qui a vécu, avec une curiosité approbatrice, l'adolescence et le début de l'âge adulte dans le contexte des mouvements sociaux de la période populiste (1958-1964), la poursuite d'un esprit de critique sociale pourrait donc apparaître comme un phénomène socialement déterminé. Que cette possibilité se soit réalisée pour lui seul, alors qu'elle ne l'a pas été pour aucun de ses 4 frères et soeurs, indique bien cependant l'efficacité des déterminismes et des choix individuels. La prison, qu'il connaîtra à son tour avec le régime militaire en 1972, ne remettra pas en cause ses choix initiaux. Mais, de la même manière que l'on ne peut que constater tout simplement qu'à l'époque de la première socialisation par le travail industriel, la vigueur et l'importance du mouvement social s'associent harmonieusement au processus de

sa socialisation familiale, on ne peut que constater par la suite que ce choix se perpétue dans l'adversité (la fragilité du mouvement social et la prison) et après l'adversité, lorsque renaît le mouvement social. L'histoire individuelle apparaît alors comme structurant une ipséité (RICOEUR, 1990) ou une fidélité à soi-même, un temps personnel qui utilise les ressources sociales lorsqu'elles existent ou qui résiste à leur désagrégation.

Cependant, le souci d'organiser les travailleurs n'a pas chez lui le caractère d'une nécessité vitale, d'un besoin de s'affronter à l'oppression et à l'injustice, mais celui d'un désir plutôt froid et calculé de démocratiser les relations de travail pour assurer un plus juste partage des bénéfices. Et ce désir semble s'entretenir à ses qualités d'organisateur. Mais il aurait pu aussi bien s'appliquer à un autre domaine, celui de la production par exemple, ce qui ne l'a jamais tenté. Disons que le désir d'être reconnu par ses pairs est suffisamment puissant pour perdurer à travers les caprices du temps.

Prenons un cas tout à fait opposé. U. est noir et fils aîné de travailleurs agricoles chassés de la terre à la suite d'un conflit entre son père et le patron. De 10 ans où il arrive à Rio (1933) jusqu'à 25 ans, c'est un parcours classique : école jusqu'à 13 ans, petits boulots, industrie textile, service militaire, métallurgie et bon début de formation professionnelle. On pourrait dire que si en 1948 il entre au Parti Communiste Brésilien dans son entreprise, puis accepte de 1952 à 1955 de devenir "employé" du parti (chargé de trouver du travail et d'organiser des cellules dans les entreprises que le Parti a choisies comme stratégiques), c'est parce que dans l'après-guerre et à Rio en particulier, le PCB (qui avait été légalisé de 1945 à 1947) représentait un mouvement social fort et capable de proposer une alternative sociale et politique pour le milieu ouvrier.

On pourrait dire aussi que si en 1955, à 32 ans, il décide de changer complètement d'orientation (il quitte Rio pour Sao Paulo, interrompt toutes ses relations, se marie, achète un terrain et y construit sa maison, s'engage dans un intense processus de formation professionnelle, et, avec l'aide d'un parrain, gravit les échelons de la hiérarchie jusqu'à devenir en 1969 et 8 ans avant sa retraite superviseur d'une section de 80 personnes, tout cela dans la même entreprise), c'est qu'il a perçu que le mouvement social ne pouvait lui offrir qu'une carrière précaire et aléatoire, faite d'emplois sous-qualifiés (à cause du changement permanent d'entreprises) et entrecoupée d'emprisonnements, d'intimidation. Cette ligne qu'il poursuivra 22 ans durant jusqu'à la retraite ne sera déviée ni par les

soubresauts violents du mouvement social des années 68, ni par la réorganisation postérieure du PCB dans les années 70. Il savait qu'il n'y avait pas de juste milieu possible et qu'il fallait dans cette période choisir l'une ou l'autre alternative. Choix difficile puisque toute cette période de réussite et d'ascension professionnelle est très peu valorisée dans son récit, au contraire, et que, quittant au plus vite la vie active (il est possible au Brésil de prolonger l'activité en entreprise au-delà de l'échéance normale de la retraite après 35 ans de service), il reprendra à plein temps une activité militante.

Le mouvement de l'histoire structure donc ici une double identité de la personne; l'opposition radicale entre le temps social du mouvement et celui de la société dominante place l'individu dans une situation de schizophrénie, car sa référence permanente reste celle du mouvement social : les années les plus "riches" de sa vie sont ces trois années d'employé du parti. Mais ses promotions successives ultérieures pour lesquelles il se mobilise totalement, ne l'autorisent à participer, ni matériellement, ni moralement, au mouvement social.

L'observation des harmonies et des discordances entre le temps social individuel et les temps sociaux collectifs, entre d'un côté, un ordre du privé qui structure l'investissement social et qui établit un dialogue avec l'ordre du public, représenté ici par le mouvement social, créant ainsi un "cercle vertueux" de l'échange, et de l'autre, un ordre du privé qui est créé, cassé, récupéré par les temps sociaux collectifs opposés (celui du mouvement social, celui de la société dominante), suggère que les structurations sociales qui ont façonné l'individu dans sa jeunesse ont plus de poids que celles qui ont été plus tardives. Car le risque proposé par le mouvement social dans chaque cas est à peu près identique (il était aussi dangereux d'être militant clandestin du PCB en 1952-55 qu'en 1970-72); et l'âge des sujets confrontés à ce choix est à peu près identique : 32 et 28 ans. Mais l'un est célibataire, très récemment qualifié mais ne pouvant exercer sa qualification, noir, et ne s'est socialisé à l'univers d'un parti clandestin qu'à titre individuel et depuis peu de temps (à 25 ans, par l'intermédiaire d'un professeur technique); l'autre, le plus jeune, est marié, blanc, exerce depuis 7 ans sa qualification dans une multinationale de l'automobile réputée pour ses exigences professionnelles, est habitué dès l'enfance à la clandestinité. Autant d'incertitudes d'un côté, autant de certitudes de l'autre; dans le premier cas, le modèle logico-temporel du cheminement est à l'oeuvre (les décisions se prennent dans la succession des conjonctures); dans le second cas, c'est un modèle archéologique : une socialisation initiale détermine les choix.

Mais comment analyser la constitution de la différence entre ces comportements critiques qui, chacun à leur manière, participent du mouvement social et le font évoluer, et la conformité des comportements d'intégration des ouvriers du premier groupe ?

La critique sociale exprimée par les ouvriers du deuxième groupe n'est pas exempte de retournements ou d'ambivalences, mais elle exprime de toutes façons une distance par rapport à l'ordre social dominant que l'on ne retrouve pas chez les ouvriers du premier groupe. Cette prise de distance trouve son point de départ dans le processus de socialisation de l'enfance, de l'adolescence ou du début de l'âge adulte qui a permis à ces acteurs de s'intégrer sur le deuxième versant de l'histoire sociale collective, celui du mouvement social opposé à l'ordre social dominant. Les ouvriers du premier groupe ont été également confrontés à cette alternative, mais outre le fait qu'aucun élément de leur socialisation antérieure ne les préparait à une telle éventualité, ils ont fait, lorsque l'occasion s'est présentée, un choix différent. Cette occasion s'est présentée pour eux, soit à des moments où, déjà engagés dans un processus de mobilité professionnelle encore inachevé, l'alternative s'offrait clairement entre la poursuite de ce processus et son interruption, soit plus tard alors que leur statut socio-professionnel était déjà acquis et reconnu. Les moments où ces choix se sont effectués sont le plus souvent banalisés, mais ils ont parfois donné lieu à des débats de conscience.

Cependant, parmi les ouvriers du premier groupe, conformité est-il synonyme de conformisme ? Derrière la soumission, quelles pratiques de détournement ou de résistance ? Car, au-delà des oppositions conformisme/contestation, intégration/critique sociale, qui signalent un rapport différent à la loi sociale et des relations différentes entre dominants et dominés, quels sont les faits qui, dans le rapport social - que l'individu entretient à soi-même, ou dans celui que le groupe domestique entretient à son ordre privé, paraissent indiquer des voies de renouvellement social, non au niveau social lui-même dans la relation dominant/dominé puisque cette question a été traitée, mais au niveau privé ? Ou bien, quels sont les faits et valeurs, peu mis en scène par la société dominante, qui semblent au contraire valorisés par les individus ? Et quels ont été les processus de cette découverte et de cette valorisation ?

Nous ne traiterons de cette question qu'à la fin de cet article car elle concerne toutes les catégories d'ouvriers. Nous signalerons simplement pour l'instant que ces

sources de renouvellement, présentes dans chacune de ces deux catégories, le sont cependant plus chez ceux qui mettent en oeuvre une distance sociale critique. La question qui se pose maintenant est de savoir si, au niveau public ou social, ces comportements empiriquement repérés qui révèlent une certaine autonomie de choix parmi les ouvriers de ces deux premiers groupes, peuvent également être relevés chez les ouvriers du troisième groupe. Autrement dit, y a-t-il des cas où ces comportements sont socialement impossibles ? C'est la question que l'on peut poser en examinant les parcours des personnes du bas de l'échelle sociale ouvrière qui se pensent, à des degrés variés, en situation d'échec social. Un échec social tout de même relatif puisqu'une bonne partie de la population active n'arrive jamais à avoir un emploi à peu près stabilisé.

3. Les "laissés-pour-compte"

Il s'agit ici d'ouvrières et d'ouvriers qui, après 10, 20, 30 ans de travail, ou déjà retraités, sont restés aux plus bas échelons de la qualification professionnelle. Ils avaient cependant migré à Sao Paulo en vue d'améliorer leur situation économique, et tous ont lutté ou luttent encore dans ce but, mais ils perçoivent qu'ils n'ont que peu ou plus (selon leur âge) de possibilités.

Manoeuvres ou ouvriers spécialisés, travailleurs à domicile pour l'industrie, la situation de précarité est identique. Précarité économique : les fins de mois sont toujours difficiles, la moindre interruption de revenus pose de graves problèmes : vente de mobilier, changement de logement, et recours à l'aide sociale publique (municipalité) ou privée (églises et associations diverses). Précarité sociale : les liens familiaux se sont relâchés, peut-être à cause de la distance géographique sur les lieux mêmes de la migration, mais aussi et surtout parce que chacun sait, en arrivant, qu'il s'affronte individuellement à un destin, plus particulièrement lorsqu'il se marie et a des enfants; et si la solidarité familiale existe, elle est rarement le fruit d'une structure sociale qui organiserait sa reproduction mais l'expression de préceptes humanitaires plus amples qui peuvent être privilégiées par le cadre familial. Mais dans le cas des plus défavorisés, soit l'ensemble des frères et soeurs d'une même génération se retrouve dans la même situation et chacun ne peut véritablement aider l'autre, soit un ménage se considère trop inférieur à l'ensemble de ceux de ses frères et soeurs pour prendre l'initiative de demander une aide. Celle-ci par contre peut venir de l'initiative du plus aisé.

A ces deux formes de précarité s'ajoutent fréquemment des problèmes d'apparence plus particulière, en réalité sociaux, présentés comme des maladies chroniques (physiques ou mentales) ou un "manque de chance": l'homme qui boit, des problèmes de couples largement liés à des difficultés matérielles. L'avenir des enfants n'est pas l'objet de grands projets : il suffirait qu'ils aient une vie plus facile que celle de leurs parents; ceci, au moins, donnerait du sens à leur propre existence.

Ce ne sont pas, au départ, des handicaps nettement identifiés (absence totale ou quasi-totale de scolarité, souffrances dans le milieu familial d'origine) qui auraient hypothéqué la suite du parcours et qui pourraient expliquer sa relative stagnation. En outre, l'esprit, voire le goût, du travail, la perception qu'il constitue l'unique moyen de "s'en sortir" ne sont pas moindres que chez ceux qui ont obtenu une forte progression professionnelle. Nous ne percevons pas non plus d'effet de génération (les âges varient de 35 à 60 ans) ou de l'âge d'arrivée en ville (la plupart d'entre eux ont migré à l'âge de 20-25 ans), ni non plus d'effet des différentes modalités de migrations (migration isolée ou migration d'une famille entière) dans ce que l'on pourrait désigner comme des difficultés d'adaptation au milieu urbain.

Il faut donc rentrer dans l'histoire particulière de chaque parcours, et noter comment chaque récit représente les situations et les processus de l'échec. S'il est facile de se représenter et de présenter aux autres, avec modestie, le succès (cf les ouvriers du premier groupe), il n'est pas facile d'expliquer verbalement l'échec. D'abord parce que personne n'aime parler de ses échecs, au Brésil en particulier où le dicton : "L'espérance est la dernière à mourir" est très répandu. Peut-être aussi parce que, dans ce milieu, les notions de réussite ou d'échec ne sont pas exactement celles qui dominent socialement, et qu'il est difficile d'exprimer une opinion ou un jugement qui pourrait apparaître comme un retournement des valeurs dominantes. Mais il serait inutile de tenter de faire un partage entre ceux qui ont cru à la réussite sociale et ceux qui n'ont jamais partagé ces valeurs : tout renoncement suggère la fin d'une annonce. Quel est donc le processus de ce renoncement ? Annonce-t-il quelque valeur nouvelle ou différente, et de quelle manière ? Continue-t-il à être modelé par l'annonce faite par la société dominante ?

Les situations de précarité économique redoublent les difficultés d'accès aux personnes pour faire des entretiens; il est très difficile, voire impossible, de parler aux personnes qui sont ou se voient "au fonds du trou". Nous n'avons eu d'entretiens qu'avec des personnes qui ont eu des situations plus difficiles que celle qu'elles connaissent au moment du premier entretien et qui sont, en quelque sorte, sur une

pente ascendante.

Dans un cadre global où la pauvreté est d'abord considérée comme une malchance personnelle, il y a deux manières de parler de la pauvreté personnelle et collective.

Les unes présentent l'enchaînement des aspects concrets avec beaucoup de détails, sans verser dans le misérabilisme, mais comme pour mieux voir le peu d'amélioration intervenu jusqu'au moment actuel. En même temps la détresse, au moment où elle est vécue, comme sa face inverse, l'épreuve, après que la première ait été dépassée, ne sont représentées ni comme un destin personnel (d'autres sont dans la même situation, et certains ont montré leur solidarité à l'occasion), ni comme un problème collectif, comme une situation globalement analysable. Le sentiment d'une impossibilité ou d'une impuissance est trop fort. Par contre ce passage très difficile reste dans la mémoire comme une possibilité de retour, et les manifestations de la solidarité passée (reçue) se relie à celles de la solidarité actuelle (donnée). Une solidarité active parvient à se manifester de manière privée dans les relations de voisinage, mais l'appui demandé aux instances spécialisées, privées ou publiques, reste une démarche individuelle de dernier recours quelque peu honteuse.

Les autres suggèrent plus qu'ils ne décrivent leur situation passée. Cette pudeur ne signifie pas cependant que la question de la pauvreté est encore plus privatisée. Elle signifierait au contraire que c'est parce que cette question est peu exprimable individuellement qu'elle doit être traitée socialement. Socialement et non politiquement : les couches dominantes ont leur part de responsabilité dans la question de la pauvreté, mais plus par omission que par volonté délibérée. La solidarité des pauvres ou la sortie de la pauvreté est leur affaire collective et non celle de la société dans son ensemble. Comportements de solidarité individuelle systématique ou comportements plus collectifs d'organisation de sortie de la pauvreté se réfèrent à un fondement plus religieux (le "royaume de Dieu" sur terre n'étant pas possible dans les conditions actuelles, les pauvres doivent s'organiser entre eux) que politique ou sociétal (par quels moyens assurer une autre distribution de la richesse ?).

Dans ce contexte, l'emploi, qui est l'unique manière de sortir d'une telle situation, est d'abord marqué par la fragilité. Le stabiliser oblige à passer, sans discussion possible, par les exigences des employeurs au niveau du travail. Ce

n'est qu'après la reconnaissance d'une qualification personnelle (inscrite sur la carte personnelle de travail) que certaines tactiques deviennent possibles : changer d'emploi pour se rapprocher du lieu de résidence, pour un salaire meilleur, pour avoir plus de chances de promotion, ou des horaires qui permettent un deuxième travail informel. Mais il est toujours risqué, au stade d'ouvrier spécialisé sans profession bien définie, de changer délibérément d'entreprise; le risque est d'être réembauché comme manoeuvre. La tactique la plus sûre est encore de rester dans la même entreprise, même sans beaucoup d'espoir d'amélioration de la qualification et du salaire, afin de créer quelque rapport de fidélité avec un supérieur hiérarchique, qui puisse éventuellement éviter un licenciement en cas de conjoncture défavorable. Tactique précaire, plutôt fructueuse sur le long terme, socialement valorisée, mais dont les dégâts, au niveau psychologique, sont souvent importants. D'autres tentent d'harmoniser l'acceptation de cette soumission avec une lutte collective prudente, mais tenace, menée avec leurs pairs sur les lieux de travail. D'autres enfin renoncent à toute possibilité de progression et décident d'ignorer leur précarité en adoptant un comportement de liberté critique dans les situations de travail. Les changements d'emploi sont alors fréquents et la précarité redoublée. Il faut, pour user de cette tactique sans trop de dégâts personnels, être propriétaire de sa maison, sinon c'est le bidonville; ce qui explique l'importance, matérielle et symbolique, de la mobilisation autour de l'autoconstruction, ou éventuellement de l'acquisition, d'une maison. C'est cependant au nom de valeurs personnelles, telles que la liberté ou l'honneur, que cette attitude se construit. La liberté, ou l'honneur, dans la pauvreté : part de l'idéologie dominante et constante dans l'histoire sociale du pays.

Comment analyser le processus de déclenchement d'un itinéraire de stagnation ou de régression ? Comment analyser la rencontre entre le temps social de l'histoire individuelle fondateur d'une dynamique privée et le temps social d'une histoire collective qui est à la fois celui des dominants et celui du mouvement social ? Prenons deux cas bien différents.

Pour A., les évènements s'annonçaient plutôt bien jusqu'à l'âge de 35 ans. Niveau scolaire moyen (moitié du cours primaire qu'il complétera à 26 ans), 6 ans de travaux divers dans des entreprises d'intérim industriel et dans le bâtiment, et une première embauche stable à 26 ans. Un premier licenciement à 30 ans lui fera rencontrer des militants; il poursuit alors les cours professionnels qu'il avait commencés avant son licenciement, n'obtenant qu'à moitié (meio-oficial) la qualification de chaudronnier qu'il vise. Il est une deuxième fois licencié pour raisons syndicales, une troisième fois pour raisons économiques au début de la récession

de 1980, à 35 ans. Il a exercé le métier de chaudronnier dans toutes les entreprises où il a travaillé, sans avoir pu obtenir l'inscription de sa qualification sur sa carte de travail, inscription à laquelle il aurait droit étant donné son temps de pratique; mais il aurait fallu savoir mieux négocier avec les chefs, ne pas être renvoyé pour raisons syndicales. Il a cependant pu acheter un terrain et y construire le rez-de-chaussée de sa maison.

De 1980 à 1985, période où s'allongent les épisodes de maladie mentale de son épouse, il connaîtra plusieurs périodes de chômage, entrecoupées par des emplois sous-qualifiés qui ne correspondent pas à son métier, souvent dans des entreprises d'intérim pour des durées limitées. Il s'estime en régression constante ("tout nouvel emploi que je trouve est pire que le précédent") et lorsqu'il retrouve la stabilité de l'emploi en 1985 dans une petite entreprise de réparation de chaudières de centrales thermiques, il s'autorise à espérer à nouveau.

Le début de cette période récessive est l'effet conjugué de la crise et de l'aggravation de la maladie de son épouse. Mais il est heureusement inséré dans un groupe de militants qui l'a beaucoup aidé, moralement mais aussi matériellement; il aurait pu, sinon, tomber plus bas : vendre sa maison ou mettre ses enfants à l'assistance. Il résume ainsi son parcours fin 1987 : "Je venais pour réussir, je n'ai fait que découvrir". Et si actuellement il s'organise pour résister collectivement aux pratiques d'une entreprise de second rang qui tente en particulier de tromper régulièrement les ouvriers sur le salaire, et s'il pense qu'il n'y a d'autre issue individuelle que collective, c'est que la dureté d'une conjoncture de l'histoire collective a défait ses rêves de réussite individuelle en même temps qu'il découvrait dans la réalité concrète du mouvement social une alternative possible à l'écrasement individuel.

A l'inverse, P., 60 ans actuellement, a connu une période initiale (1950-1968) de bonne stabilité dans l'industrie qu'il n'a jamais pu concrétiser sur le plan de la qualification professionnelle, à la fois parce qu'il n'en percevait pas l'intérêt (pas de cours de formation professionnelle) et parce qu'il espérait qu'avec le temps l'industrie lui rendrait justice. Fatigué à 35 ans de ce parcours de soumission qui ne produit aucun résultat, propriétaire lui aussi de sa maison, et dans un contexte de complète oppression syndicale et politique (1968), il réagit en disant son opinion dans toutes les occasions où un quelconque supérieur hiérarchique lui fait subir une vexation ou une injustice. C'est alors un parcours haché d'emplois de courte durée et de plus en plus déqualifiés, jusqu'à devenir balayeur de rues, parsemé de périodes de sous-

emploi et de chômage plus ou moins volontaires, qu'il présente comme un détachement par rapport à un système de relations dans l'entreprise qui l'oblige à trop de complaisance. En même temps qu'il redécouvre, à travers la religion et le souvenir de son père, une sorte de rigueur morale qui l'engage, hors-travail, dans des pratiques délibérées d'assistance et de solidarité vis-à-vis de sa famille ou de toute personne en faisant la demande. Retournement complet, au plan symbolique, de sa situation : le plus pauvre décide d'exercer la charité.

On voit donc comment, dans ces cas difficiles où l'individu paraît disposer de peu de ressources, résiste la part de l'autonomie individuelle; l'individu paraît toujours pouvoir préserver, par des tactiques variées et combinées, repli et résistance, qui peuvent prendre l'allure de stratégies durables, un espace d'autonomie; il n'est pas cependant possible de dire que ce mécanisme fonctionne dans toutes les situations, en particulier les plus précarisées. Au moins peut-on dire qu'un accès durable au travail industriel (ou sans doute à une activité économique régulière) permet une structuration de l'unité sociale "sujet". Cette autonomie puise sa source à la rencontre d'un temps social individuel ou d'une expérience privée qui est réactivée et réinterprétée lorsque certaines conjonctures sociales paraissent pouvoir être dominées, et d'autres oubliées. Tactique de ruse qui préserve authentiquement le sujet. A la forme d'intervention lente du temps social collectif, correspond une logique du temps social individuel ou de l'ordre privé qui paraît ordonner ses variations ou ses renversements. A l'inverse, ce sont des conjonctures sociales fortes qui peuvent, en suscitant chez l'individu des tactiques de défense, lui faire redécouvrir l'intérêt du mouvement social. L'intervention du temps social collectif, d'abord douce, apparaît alors brutale, et paraît structurer l'histoire sociale individuelle. Le sujet reste cependant l'unique opérateur de ses formes d'action, même si elles sont socialement repérables, à la fois comme formes communes ou collectives et dans leur contenu. Socialement limité par un nombre réduit de possibilités, il est aussi l'acteur qui opère ces choix.

CONCLUSION

Le champ d'autonomie possible, au niveau public comme au niveau privé, pour chacun de ces trois groupes d'ouvriers, diffère profondément. Aux ouvriers du premier groupe qui ont parcouru les chemins de l'intégration professionnelle sans critique sociale, reste l'expression, hors-travail, d'un statut donné par le travail et

A ceux du troisième groupe, les plus défavorisés, reste une expression sociale ou publique très limitée dans le champ du travail; hors du travail, les espaces sociaux de l'expression prennent parfois un sens par rapport au travail, comme récupération d'un statut qui a été refusé (et à ce moment la forme récupération est associée à un sens qui peut en être indépendant, donné par le nouveau champ social investi), et parfois paraissent indépendants. Par contre, ces ouvriers se trouvent fréquemment contraints à innover dans leur ordre relationnel privé, puisque l'ordre social ne les reconnaît guère, pour pouvoir se représenter à eux-mêmes leur propre autonomie. "Innovation" qui se réfère souvent à des formes et contenus sociaux historiques. Mais est-ce qu'un retour du passé, "anachronique" mais inévitablement réinterprété, peut être représenté seulement comme une forme sociale qui meurt ? Ce sont d'une certaine manière des "témoins de civilisation" hors de l'histoire, mais pas de leur propre histoire. Civilisation construite à force dans la pénurie et la pauvreté. Par ailleurs, ces formes innovantes ne se réfèrent pas nécessairement au passé. L'installation discrète dans une sorte d'invisibilité sociale est souvent riche d'une poésie populaire - "la passion pour la libre apparence" (Collectif, 1985)- dont personne ne peut dire si elle est riche de futur ou promise à l'oubli.

En opposant ceux du bas et ceux du haut, nous sommes bien conscients d'avoir joué la facilité car nous avons pris en quelque sorte des catégories pré-établies. Les catégories intermédiaires sont peut-être les plus riches à étudier, du point de vue de l'analyse biographique, car elles mettent en scène une plus grande variété de bifurcations et de retournements, et entremêlent davantage l'ordre du public et celui du privé. Sans doute leur analyse nous amènera-t-elle, en précisant les modes d'effectuation des modèles logico-temporels, à enrichir l'étude de l'articulation entre ces deux ordres.

**DES PARADIGMES ET DES MÉTHODES:
LA CULTURE DE L'EMPRUNT EN
ANTHROPOLOGIE DU TRAVAIL**

JEAN COPANS

Tout a commencé par un besoin certain de recherches empiriques. Il existe toujours un certain décalage entre le moment de prise en considération de nouvelles réalités sociales, leur maturation historique effective et la mise au point des instruments méthodologiques et théoriques de leur étude. Ce phénomène a été, paradoxalement, assez visible dans les études africanistes francophones portant sur les villes et tous les changements sociaux qu'elles représentent et symbolisent (Haeringer, 1983, Copans, 1990, Vénard, 1986). Cette redécouverte depuis une douzaine d'années s'est soldée à la fois par une relecture de l'histoire et une multiplication des recherches de terrain. Et pourtant il semble que l'on en soit toujours aux prolégomènes: quoi de plus décisif et fondamental en effet que "l'insertion en ville" ?.

C'est qu'il s'est produit entre temps plusieurs phénomènes concomitants qui ont obligé ces chercheurs, en fait tous les africanistes pour nous en tenir à l'Afrique Noire, à prolonger et à approfondir leurs analyses. Il y a d'abord l'apparition d'une nouvelle conjoncture historique que certains qualifient de crise et où les formes de travail et d'emploi, les relations réciproques entre la campagne et la ville et les milieux urbains eux-mêmes sont l'objet de mutations considérables. Il y a aussi, et

bien souvent cette expression est subordonnée à leur image professionnelle. Dans l'ordre du privé, peu d'innovation du côté de ces ouvriers intégrés; les innovations sont celles de la société à laquelle ils s'adaptent. Sauf dans les cas, rares, où existe un souci de repli familial qui surgit comme reprise d'autonomie dans ce contexte global. Mais en même temps ce repli effectif n'a que peu de prolongement au-delà du groupe domestique dans la parentèle. Dans tous les autres cas ce sont les plaisirs de l'intégration les plus intenses.

A ceux du second groupe, le champ de la critique sociale reste ouvert dans le cadre du travail; ce sont eux qui disposent, pour l'avoir, à leur niveau, créé, de l'espace d'autonomie le plus ample. Mais une distinction est à opérer entre ceux qui se privent volontairement de toute autonomie privée, le regard axé en permanence sur le changement de société, alors que les autres découvrent un plaisir majeur dans l'organisation même du processus de changement et les défis ou les innovations que les conjonctures leur offrent dans l'ordre public d'abord, et, dans une moindre mesure, dans l'ordre privé; ce dernier se structure ainsi pour eux à l'image de l'ordre public, dans une sorte de recherche de renouvellement, sans doute plus impromptue qu'organisée.

l'écoulement des grands paradigmes théoriques des années 1960-1970. Pour les africanistes, ceux-ci s'étaient incarné dans les expressions et notions de mode de production, articulation des modes, prolétarianisation, petite économie marchande, marginalisation, etc. Au moment donc où un premier bilan s'opérait, il fallait procéder immédiatement à des critiques et même des auto-critiques (voir Villes africaines au microscope, 1981, Morice, 1982 par exemple). Le débat sur la marginalité urbaine et le secteur informel est l'exemple parfait d'une "découverte" aussitôt mise en pièce et qui a mobilisé toutes les sciences sociales et toutes les affiliations théoriques. Le monde du travail industriel, de la démographie urbaine et des migrations, des formes d'accumulation marchande, de la nature des relations domestiques et de classe sont donc devenus autant de domaines ou d'"objets discrets" qui remplacent la ville dont on nous disait en 1981: «Il (faut) renoncer aussi à la considérer comme *facteur direct de détermination des transformations sociales: la ville "moderne", bien loin de gagner du terrain et de diffuser ses modèles, tend à se marginaliser*". (J.-M. Gibbal et al., 1981 : 7).

Il s'agit bien d'un changement de perspective, d'échelle donc de méthode. Du macro nous allions par étapes vers le micro. Aujourd'hui c'est chose faite et c'est pourquoi il est peut-être temps de refaire, provisoirement, une mise au point. Si le

macro-empirique correspondait en quelque sorte à des macro-concepts (et objets: la ville, la classe, le mode de production, etc.) à quoi correspond, au plan théorique, le champ micro-empirique qui nous a tous plus ou moins saisi ? Pour répondre convenablement à cette question, il convient d'abord d'examiner les méthodologies, LES FORMES CONSTRUITES sous lesquelles la réalité sociale se trouve "appréhendue" et donc pour ainsi dire prête pour la "question théorique".

Mon premier sentiment est celui d'une conversion, ou d'une illusion de conversion, à l'anthropologie. Les emprunts de méthode sont une bonne chose si on est capable d'opérer une "insertion" critique et rationnelle mais l'importation d'une méthode (souvent perçue d'ailleurs comme une "technique") n'est jamais innocente, elle comporte aussi une dimension idéologique ou philosophique plus difficile à apprécier dans la mesure où une méthode a une histoire, donc un contexte génétique et que ce dernier est ignoré, oublié ou neutralisé. Cette domination, cet aspect prêt-à-porter de l'anthropologie est une particularité des sciences sociales françaises et de leur version africaniste. Elle tient à l'importance de la géographie humaine et à ses traditions ethnologiques ou sociologiques ainsi qu'à la portion congrue de la sociologie. Cette dernière reste, malheureusement, une sociologie du développement; elle a peu subi les profondes transformations de la sociologie fondamentale des 30 dernières années (TOURAINÉ, BOURDIEU, CROZIER, BOUDON), et BALANDIER a abandonné, conceptuellement parlant, ce terrain au moment où un second souffle de sa part aurait permis de neutraliser les tendances "traditionalistes" et symbolistes de l'anthropologie française (tout comme les dogmatismes des structuralismes de LEVI-STRAUSS et des marxistes). L'anthropologie s'est donc trouvée, de par sa position et de par son importance quantitative dans les études africaines, le seul interlocuteur valable, la seule source d'inspiration, la seule discipline du "Rayon des Nouveautés". Je ne prêche absolument pas pour ma paroisse puisque dans les études africanistes anglophones c'est l'histoire sociale qui remplit ce rôle et que le résultat m'en paraît beaucoup plus satisfaisant (voir Jewsiewicki et Newbury, 1986; Jewsiewicki, 1989 ; Lonsdale, 1990).

J'ai cependant des doutes sur la qualité anthropologique des insertions, des itinéraires et stratégies des acteurs sociaux, des réseaux et par conséquent des méthodes individualisantes et biographiques (je discuterai de leur bien-fondé plus loin). En effet il s'agit plus prosaïquement de techniques, d'instruments de recueil d'un certain type de données car l'anthropologie a pour vocation la totalité et la totalisation. Il faut donc que ce passage au micro aille de pair avec un raffinement

méthodologique qui rende les liens tenus et invisibles avec ce qu'on appelait jadis les déterminations sociales bien plus solides que les grossières cordes de la dernière instance de l'économique ou la corde "grossière" de la représentation symbolique. C'est la question du sens à accorder à l'étude de cas, à l'individuation des phénomènes sociaux et à la nécessité d'en passer par là pour être plus précis, moins idéologique ou abstrait (au mauvais sens du terme évidemment!). Qu'on ne me méprenne pas: je ne juge pas de recherches qui me sont encore largement inconnues. Je m'interroge sur la dialectique perverse qui pourrait s'installer entre une exploitation empirique indispensable et inédite et les finalités de nos problématiques d'ensemble (Copans, 1991b; Villes et citadins du Tiers-Monde, 2, 1988: 43-70). Ma question de méthode sur... la méthode est en réalité une question qui relève en son fond de la nature de nos évolutions (ou non-évolutions) théoriques. Les travaux de nos équipes ayant été de l'avis général les plus théoriques du défunt département urbain de l'ORSTOM, il n'est pas question de dire là aussi qu'il n'y en aurait pas ou pas assez ? Non, plus simplement de quelle(s) théorie (s) s'agit-il ?

Il conviendrait de poursuivre d'abord notre rapide tableau disciplinaire car il nous permettra de repérer l'état actuel du paradigme théorique qui nous concerne: les points forts, les silences peuvent dessiner en creux la nature des concepts et donc des objets, et par voie de conséquence les méthodes, qui pourraient s'imposer à nous. A tout seigneur tout honneur: l'Économie politique. Le développement du sous-développement, la dépendance sont loin et la critique du fordisme menée à temps (Lipetz, 1985; Ominami, 1986). Aujourd'hui c'est l'économie politique de la crise qui prévaut et celle des Plans d'Ajustement Structurel (voir J. Coussy, 1991 et notre analyse Copans, 1989). Malgré son souci de réalisme et de science politique (voir ci-dessous) cette économie politique, de son propre aveu oublie à nouveau le social dans ses logiques propres. Disons qu'il est devenu un élément du décor. (L'ajustement à visage humain) mais c'est plus ou moins tout. L'absence, relative, des grands concepts et des macro-déterminations de cette discipline la rend encore plus abstraite et lointaine. Et au niveau de l'"analyse de la crise, l'alignement pragmatique, et en tout état de cause méthodologique, sur la Banque Mondiale, nous prive totalement de concepts d'ordre intermédiaire qui nous permettrait de mieux saisir les économies et sociétés nationales. Il existe certes des exceptions (voir Valette, 1990a et b) qui sont en fait les prolégomènes de recherches en cours et à venir. Il y a donc bon espoir de voir la situation changer profondément sur ce point.

Une discipline a servi à la fois d'avant-garde et de cobaye en la matière: il

s'agit de la science politique (ou du moins des travaux conduits par des politologues, ce qui n'est peut-être pas la même chose!).

L'ouvrage de R. Sandbrook, *The Politics of Basic Needs, Urban Aspects of Assaulting Poverty in Africa*, est tout à fait illustratif et prémonitoire des préoccupations qui nous animent aujourd'hui (1982). De leur côté les travaux animés par J.F. Bayart, l'équipe de la revue *POLITIQUE AFRICAINE* ont permis d'aborder enfin la politique par le bas et les fameux Modes Populaires d'Action Politique (Bayart, 1992).

Mais au plan du nombre, de la qualité, et j'oserai ajouter, de l'utilité, ce sont les travaux d'Histoire sociale qui depuis une douzaine d'années ont procuré les instruments théoriques et problématiques tout à fait indispensables. La "fabrication" des catégories sociales, ethniques; le rôle du travail et des formes concrètes de conscience sociale et religieuse; enfin une perspective bien plus sociale des politiques et des effets des politiques coloniales sont autant de thèmes dont on attend qu'ils soient aussi bien traités, paradoxe des paradoxes, pour l'Afrique tout à fait contemporaine. La géographie a réagi, semble-t-il, en ce sens et notamment en ce qui concerne les réalités rurales et paysannes mais la ville est maintenant un espace de pratiques et les géographes ont joué un rôle essentiel en "conceptualisant" l'espace, ce qui n'était pas évident au départ. Il ne reste plus qu'à s'interroger sur le rôle de l'anthropologie qui semble avoir quelque peu perdu le droit au qualificatif de social! Il faut que ce soit les historiens qui organisent des colloques sur la jeunesse (*Les jeunes au Sahel*, Laval, 1990); les politicologues qui nous parlent des formes de mobilisation religieuse, etc. Ce panorama, forcément arbitraire et sélectif, nous confirme l'importance d'une vision multipolaire, dynamique et contradictoire, moderne en un sens, des sociétés notamment urbaines de l'Afrique noire. Mais il faut refuser le repli commode de la spécificité. Au contraire il convient de suivre J.F. Bayart lorsque, il parle de la banalisation de l'État africain (Copans, 1990) et considérer ses sociétés à l'aune de la modernité en gestation (voir Copans, 1990b et 1991c et à paraître). C'est pourquoi les réflexions sur la fabrication sociale des catégories du capitalisme occidental du 19ème siècle me semblent une des sources d'inspiration et un rappel indispensable des grandes questions qui de façon comparatiste doivent rester présentes dans notre esprit et nos recherches. Il est certain qu'une comparaison intra-africaine d'abord et puis tiers-mondiste ensuite (avec l'Amérique latine et l'Asie) reste la première démarche à conduire. La relecture de l'histoire du capitalisme à laquelle nous assistons aujourd'hui doit servir de garde-fou à nos réflexions. Si nous avons tant cru à la dépendance et aux effets sociologiques des dominations extérieures c'est parce que nous vivions sur une

image d'Epinal, d'origine et scientifique et idéologique, de la nature du capitalisme et de ses formes de développement national et international. La "relecture" des sociétés africaines au niveau micro est certes le fruit d'un progrès scientifique mais le rejet des "grosses" déterminations (internationales) ne doit pas nous conduire à refuser de tirer les conclusions de cette histoire et aussi celles que nous propose la sociologie des relations de travail et des formes d'emploi de la crise. En fait je pense qu'il ne peut y avoir qu'un seul espace de réflexion théorique et que nos questions renvoient à des espaces qui sont aussi internationaux (les "insertions" ou comme on le dit officiellement en France, les intégrations des travailleurs sénégalais, mariés, pères de famille et éventuellement polygames, font partie aussi des mécanismes que nous essayons de mettre à jour et d'expliquer). Il ne s'agit pas de noyer l'objet à nouveau dans un océan de déterminations sans rivages mais au contraire de penser que les cadres théoriques dont nous avons besoin sont également produits par des mécanismes similaires que l'histoire du capitalisme d'hier et la sociologie de celui d'aujourd'hui nous révèlent enfin. Nous ne sommes pas des adeptes absolus du détour (Balandier, 1985) ; mais nous pensons qu'il est impossible de ne pas pratiquer depuis le continent africain un détour conceptuel qui ne peut être que bénéfique, ne serait-ce que pour marquer l'historicité des formes du mouvement social identifiées par nos recherches.

QUELQUES SOURCES D'INSPIRATION

Il n'est plus possible de séparer les économies du Nord et celles du Sud: les formes de constitution et de fonctionnement des divers capitalismes sont de plus en plus confrontées, comparées. Le télescopage des relectures sociales de l'histoire de la formation des classes laborieuses du capitalisme aux 18^e et 19^e siècles, de la recherche d'une logique aux recompositions des "marchés" du travail depuis 15 ans et l'abandon d'une théorie spécifique pour les capitalismes des périphéries ainsi que l'intérêt pour les formes non-salariales et domestiques du travail a conduit à des réflexions théoriques sur trois points fondamentaux: la place du travail non-salarié ou non-libre; les mobilisations migratoires et enfin les mécanismes de la reproduction sociale élargie. Comme l'expliquent N. Redcliff et E. Migione dans l'introduction à leur recueil collectif: "They suggest (the authors) the overlapping dimension of the practices of social reproduction in the context of economic recession of underdevelopment. Activities organized through the relations of reproduction, of kinship and community, have always existed in hidden and invisible form, though varying in time and in space. Here we are interested not only in the detection of these practices "beyond employment" but also in exploring the extent to which they

adjust, counterbalance or desintegrate under the effects of the decline or continuing structural absence of capitalist relations. It is important too that they should be seen as political options and coopted by political discourse and not simply as solutions to household survival or individual subsistence problems". Et ils notent plus loin: "By setting the issue in an international context it becomes clear that these processes are relevant not simply as an aberration from the normal workings of the capitalist system or as a result of its imperfect penetration of subsistence economics but as an intrinsic aspect of its development having different emphases at different historical moments and in different locations. We would also take issue with simplistic models of "centres" and "peripheries", looking to a more complex view of regional differentiation in which there are many lines of force and nuclei of accumulation" (1985 : 5 ; 10-11). D'autres travaux ont essayé de fournir une base théorique plus solide à ce type de perspective. Je pense notamment aux réflexions du sociologue R. Miles sur le rôle du travail non-libre dans l'histoire du développement capitaliste et de la nature des dichotomies "raciales" dans ce processus. Le chercheur se demande si cette forme de travail, qu'il étudie dans l'esclavage des Antilles, le travail des bagnards en Australie, l'apartheid sud-africain et évidemment les travailleurs immigrés en Europe ne renvoie pas au statut politique du travailleur. La liberté de la force de travail n'est pas seulement un phénomène économique mais aussi politique. Évidemment l'expression de nécessité anormale ne paraît pas très heureuse et réintroduit la fameuse articulation des modes de production. Mais en incorporant la dimension politique, le rapport à l'État, la division "ethnique" et "raciale" du travail et donc la notion de citoyenneté (voir les travaux de B. Lautier et d'autres "brésiliens" comme A. Morice), nous pouvons nous ouvrir à des problématiques du genre de celle de M. Burawoy et ses formes politiques de production, qui concernent il est vrai, plutôt l'entreprise (1985; C. Casassus Montero, 1986). Enfin il faudrait mentionner R. Cohen qui confirme sur le plan empirique des migrations internationales contemporaines (États-Unis, Afrique du Sud et Europe) les analyses historiques de R. Miles bien que le sociologue se concentre sur une critique de la théorie (des années 1970-1980) de la nouvelle division internationale du travail. S'opposant à Marx il avance la thèse "that capitalism has always survived and even thrived, by developing substantial numbers of unfree or semi-free labourers. This mixture of workers of different statuses is sometimes concealed by a national definition of boundaries of the political economy (ignoring, therefore, imperialist relations) or is sometimes too evident, as when quasi-free workers from the countryside or peripheral zones of the political economy are driven or sucked into the vortex of capitalist production" (1987 : 2).

Cette multiproduction des "classes" dans le capitalisme lui-même, au "centre" comme à la "périphérie" est donc notre nouveau fil conducteur. Toute une série de disjonctions empiriques sont en train de se produire (et de se reproduire) entre capitalisme et industrialisation, entre industrialisation et salariat, entre prolétarisation et stabilisation, entre travail salarié (diverses formes) et travail non-salarié (également diverses formes). Pour en venir à la migration, qui est le processus qui nous pose la question de "l'insertion urbaine", elle ne peut plus être considérée comme une translation, un passage, une transition entre un mode de production et un autre (voir le fameux ouvrage de P.P. Rey, 1976). La migration est inscrite au sein même des processus de la reproduction. C'est pourquoi la permanence de la prolétarisation, l'exceptionnalité de la stabilisation (urbaine, salariale) font partie de la logique historique des rapports de production, de la mise au travail et des marchés du travail (voir mon article de 1990 pour le sens à accorder à cette expression). Les migrations internationales ne sont pas différentes des migrations nationales; simplement elles manifestent encore plus clairement le rapport aux politiques; à l'État et aux modalités de contrôle et de constitution des marchés du travail.

Il faut admettre que l'opposition marquée par Marx entre soumission formelle et soumission réelle n'a plus de sens: la soumission formelle est aussi réelle que l'autre (dans son processus de "soumission" au "Capital"). L'assignation du travailleur à des groupes, à des représentations, la délinquance des soi-disant vrais marchés du travail à cause des Plans d'Ajustement Structurel confirment le jeu dialectique entre toutes les forces de travail et d'emploi et donc entre toutes les formes de travail et de non-travail comme de hors-travail. La circulation des biens et des personnes, la reproduction et de ces circulations et de ces biens et de ces personnes construisent des phénomènes en boucle qui s'enclenchent sur les mécanismes productifs proprement dits: l'accès au "marché" du travail, les modes de représentation des rapports de classe (voir les travaux de G. Heuzé sur la nature complexe du contenu de caste de ces rapports en Inde). Les logiques domestiques sont partie intégrale des capitalismes et des économies-monde (voir Braudel). Il me serait possible, parce que je l'ai fait pour des raisons pédagogiques, d'évoquer l'histoire multiséculaire des logiques de travail, de non-travail et de migrations "nationales" et "internationales" de la Séné-gambie du 17^e siècle au Sénégal des années 1990. Si cette histoire est possible il est alors normal de se demander, à la suite de E.P. Thompson, comment "advient" la classe. En définissant ce phénomène comme un "processus d'auto-découverte et d'auto-définition" (1988 : 771) l'historien nous invite à lire les vies de ceux qui font l'histoire. Ainsi nous pouvons réconcilier, peut-être, dynamiques capitalistes et itinéraires individuels et collectifs.

Je vais rester avec les historiens car ce sont eux, encore une fois qui me semblent avoir démontré avec le plus de rigueur les rapports entre les divers registres de l'analyse sociale tout en utilisant avec un succès indéniable des approches statistiques, individuelles, de la fabrication, contradictoire, commune et collective (ou sociale, ou culturelle, c'est selon) de la dynamique historique. Une telle approche théorique qui ne se focalise plus sur un évolutionnisme linéaire ou même multilinéaire a donc bien besoin d'une démarche anthropologique, soucieuse de nouer tous les fils cachés et secrets de la réalité et il est certain que, bien comprise, la méthode biographique peut jouer, au moins provisoirement ce rayon de lumière qui éclaire le dessous des meubles ou les coins de plafond où se nichent les toiles d'araignée.

Je me contenterai des travaux de l'historien M. Gribaudo, mais je pense aussi à ceux de Charles Van Onselen. Il faudrait citer en entier l'introduction à **Itinéraires ouvriers - Espaces et groupes sociaux à Turin au Début du XX^e siècle** (1987): "Il semblait important de se situer au plan des mentalités et des aspects culturels parce qu'il permettrait justement de saisir les articulations complexes entre faits historiques et pratiques sociales, et plus profondément d'appréhender la force d'inertie des éléments microsociaux." (Id :10). Etudiant le processus d'industrialisation qui concentre des milliers d'ouvriers dans les villes, l'auteur remet en question les interprétations qui se fondent exclusivement sur les transformations des structures de production et du marché de travail urbain ou au contraire sur la "défaite" des organisations de la classe ouvrière.

"Le problème était plutôt de repenser ces processus en prêtant une attention accrue à leurs composantes internes, c'est-à-dire aux individus et aux familles qui avaient peuplé les usines et les quartiers de nos villes industrielles. D'étudier leurs attitudes et leurs comportements, pour comprendre comment la vie quotidienne s'était articulée avec le plan des événements politiques. Pour vérifier dans quelle mesure l'usine et les organisations politiques avaient été réellement ou non les seules références sur lesquelles s'était construite l'identité ouvrière. A la lumière des interrogations du moment cela revenait à s'interroger également sur la signification des comportements sociaux, sur le rapport entre les physionomies individuelles et les physionomies de groupe, sur les éléments qui déterminent les divers comportements et les évolutions sociales.

Pour essayer de répondre à ces questions, il me semblait également

nécessaire d'analyser un groupe ouvrier dans sa quotidienneté d'en épier les attitudes et les comportements à l'intérieur des espaces familiaux et des relations. Afin de reconstituer les connexions possibles d'un espace culturel autonome, ainsi qu'une façon de vivre et d'interpréter les expériences sociales, spécifique de ce monde et pouvant en éclaircir les comportements individuels et collectifs." (Id : 41)

Mais une fois reconstituée la communauté ouvrière des quartiers, Gribaudo s'aperçoit qu'il a implicitement nié l'histoire et les perspectives de ses personnages. Car "à Turin comme dans chaque ville européenne, la deuxième industrialisation a avant tout signifié immigration et turnover". (Id : 15). Il fallait donc répondre à toutes ces questions sur les processus de migration, d'insertion, de nouvelles formes de migration (y compris le retour chez soi). En effet "La prise en compte des seuls aspects internes à la condition ouvrière induit inévitablement une sous-estimation des liens qui peuvent exister entre cette classe et les autres groupes ou milieux sociaux" (Id : 17). Le chercheur remonte alors aux origines et aux perceptions de ces stratégies depuis les milieux paysans. Le passage au quantitatif se fait dans une optique très particulière :

"En ce sens les choix et les comportements reconstitués étaient plus diversifiés, plus que je ne m'y attendais. D'abord, ils ne me paraissaient pas statiques : d'une génération à l'autre, la configuration des choix possibles évolue, on repère de nouvelles ressources, on utilise différemment les ressources traditionnelles, on cesse d'en utiliser certaines autres. L'individu paraît donc être un acteur actif qui oriente son comportement et qui contribue, de lui-même, à modifier la réalité qui l'entoure. Mais en même temps - et ceci est l'aspect le plus important pour une analyse des aspirations dont la migration est porteuse - on voit qu'il dépend aussi étroitement du cadre des relations qu'il partage et qui évoluent autour de lui. Dans le cadre de Valdoria il s'agit principalement des relations familiales et de la parentèle. Les parcours de chaque famille, observés au cours du temps, paraissent comme un ensemble qui évolue le long d'une chaîne étroite de dépendances réciproques. Les choix et les comportements individuels reflètent donc avant tout les messages, les stimulations, mais aussi les interdits et les contraintes que l'univers de ces rapports concrétise chaque fois dans l'expérience individuelle." (Id : 20).

Grâce à un corpus de 2000 individus dont Gribaudo a reconstitué les carrières professionnelles, les changements de résidence, les diverses formes de parentèles et de familles.: "... ces dynamiques impliquent une réalité émiétée en de multiples

perceptions de la même condition sociale, en divers comportements et diverses utilisations des mêmes ressources" (Id : 23). Plus l'enquête semblait devenir quantitative, plus elle mettait en lumière le micro-social. "En d'autres termes, et en posant le problème du point de vue de la condition ouvrière, cela signifiait enquêter sur les différents matériaux avec lesquels s'étaient construites les diverses expériences et physionomies ouvrières et d'éclairer ainsi les dynamiques qui en avaient permis les agrégations comme les désagrégations" (Id : 25). Puis à partir d'une histoire orale des témoins l'historien recrée la sociabilité des quartiers, le rôle de l'idéologie "socialiste" dans ce processus et les changements introduits par la consolidation du fascisme dans les années 1930.

Cette longue présentation avait pour but de montrer que l'historien a su jusqu'au bout, mais aussi dès le début, de son enquête conserver une série de "grosses" questions, de critiques et d'hypothèses qui donnent tout leur sens à ce passage du quantitatif à l'individuel, de la ville à la campagne, de la recherche de travail à la résidence, de celle-ci à l'emploi et aux stratégies individuelles mais également "collectives" qui produisent, transforment mais aussi subissent les transformations de la structure productive, urbaine, culturelle et politique. Ce jeu permanent du champ, contrechamp est si subtil que l'implication "macro" apparaît pour bien autre chose qu'une synthèse, une tendance ou une exemplification des "micro". Cet historien a engagé une nouvelle recherche sur les ouvriers de Renault dans l'Entre-Deux Guerres (1989) qui va nous montrer les changements du mode de perception de l'espace urbain et des stabilisations ouvrières: "Tandis que les générations les plus anciennes accèdent au monde ouvrier parisien à partir des concentrations ouvrières provinciales, les générations récentes viennent directement de la campagne ou de la petite-bourgeoisie parisienne. A travers ces parcours se dessine un changement majeur des rapports entre la ville et la campagne". (1989:1232).

CONCLUSIONS

Anthropologie urbaine, anthropologie industrielle, anthropologie des travailleurs (Copans, 1988), anthropologie de l'entreprise (Copans, 1991; Journal des Anthropologues, 1991) : autant de thématiques, de sous-disciplines (?) et qui pourtant tournent autour de la même réalité. L'entreprise est le lieu de nos recherches depuis le début. Mais voilà que nous substituons une nouvelle appellation, celle d'anthropologie politique! La question n'est pas seulement formelle

et taxonomique. Car cette diversité révèle des incertitudes, des frontières indécises de construction de l'objet, des échappatoires peut-être. Il est possible de changer de terrain tout en pensant qu'on change simplement de point de vue.

En fait cette référence nous est imposée par la recomposition permanente des formes de travail et par les crises de la reproduction sociale qui s'en suivent, chômage et petits boulots, disparition de l'État-Providence au Centre et prégnance des modes domestiques et des ethnicités, Etat clientéliste aux ressources internationales conditionnelles à la Périphérie. La crise, en un sens relative (Copans, 1991), des économies politiques africaines est à la fois structurelle et conjoncturelle. Il faut donc profiter, si l'on peut dire, de l'événement pour poser les questions, donc les méthodes qui permettraient de discerner les dynamiques de reproduction et les dynamiques d'adaptation ou de survie. C'est pourquoi le repérage des contraintes micro-sociales doit nous permettre de dépasser l'exercice typologique comme celui de l'itinéraire individuel auto-illustratif. Mais nos recherches se trouvent ainsi soumises à des obstacles formidables : comment expliquer certaines des logiques de l'évolution africaine sans qu'elles apparaissent le résultat pervers d'une conjoncture critique ?

Une des solutions consiste justement à élargir la perspective historique, dans la mesure du possible, afin de produire des comparaisons dans le temps. La collaboration des historiens paraît indispensable à ce stade. La seconde consiste à produire des comparaisons dans l'espace, ce qui est l'objet de notre réunion ici-même. Mais cet espace ne peut se limiter au continent africain et c'est ce que nous allons nous efforcer de faire dans les diverses réunions de notre équipe au cours de l'année. Il s'élargit en "insérant" l'Amérique latine et l'Asie. Le dernier élément de cette panoplie est celui d'une réflexion proprement théorique à partir des travaux menés sur l'histoire des capitalismes, y compris sous leur formes les plus actuelles. Cette perspective tous azimuts est certainement très ambitieuse. Mais elle seule doit nous permettre d'éviter ce que j'ai qualifié, de façon ironique, le danger vichyste.

L'éclatement des objets, des méthodes et des théories "macro" conduisent à une vision "micro" du monde. Mais il est possible aussi à ce niveau de nous réfugier dans des objets qui vont acquérir la même fonction que ceux que nous venons d'abandonner. Le travail, la force de travail (individuelle) d'une part, l'univers domestique et "la famille" voire le genre de l'autre vont devenir de nouveaux "macro" concepts. Quant à la patrie, l'espace de l'autonomie politique, elle est sûrement le champ des nouvelles questions pratiques et appliquées qui vont nous être posées.

Bref il ne faut pas que nous nous retrouvions pris au piège d'un espace clos, bien plus petit, tout à fait visible et non plus fantasmagique. Nous sommes en train de poser les bases d'un changement de paradigme et de perceptions des sociétés africaines. "Small is beautiful" sans aucun doute. Mais cultivons pendant encore quelque temps le doute: le nouveau monde des insertions n'est qu'un jeu de pistes.

DEUXIEME PARTIE

L'ACCES AUX RESSOURCES EN VILLE

L'INSERTION RESIDENTIELLE DES TRAVAILLEURS DANS L'ESPACE D'UNE PETITE VILLE INDUSTRIELLE EN INDE

VÉRONIQUE DUPONT

Une première dimension du processus d'insertion urbaine concerne l'insertion résidentielle et, avant même d'aborder la question de l'accès au logement, la simple inscription - ou non-inscription - des individus dans l'espace de la ville, telle qu'elle apparaît à travers la localisation de leurs résidences. L'analyse de l'insertion résidentielle vue sous cet angle se justifie lorsque l'on s'intéresse à des catégories particulières de la population citadine ou, dans une perspective plus spécifiquement économique, à des segments particuliers de la population active participant à l'économie urbaine, que ces agents économiques résident dans l'espace de la ville ou à l'extérieur. On est alors en mesure de mettre en évidence des schémas spatiaux d'insertion résidentielle porteurs d'informations sur les phénomènes de ségrégation et de discrimination. Ainsi dans cette communication nous nous intéresserons aux ouvriers du secteur industriel d'une ville donnée : en sélectionnant une catégorie de population qui a déjà réalisé son insertion dans le marché du travail urbain, nous entendons focaliser l'analyse sur les différentes formes d'insertion résidentielle qui peuvent se combiner à l'accès à un emploi industriel.

Le contexte de référence de cette étude est une petite ville industrielle en

Inde de l'ouest, Jetpur dans l'Etat du Gujarat. Nous montrerons tout d'abord l'importance de l'industrie locale, l'impression des textiles, dans la dynamique économique de la ville et de son arrière-pays, afin de légitimer le recentrage de l'observation sur les ouvriers de ce secteur, et en particulier les travailleurs migrants et les navetteurs. Nous examinerons ensuite la répartition des résidences ouvrières dans l'espace urbain, ainsi que l'impact de l'immigration sur ce schéma résidentiel. Enfin, trois combinaisons entre insertion résidentielle et insertion professionnelle pour les travailleurs non natifs de la ville seront mises en évidence et leurs implications analysées :

- les migrations de travail spontanées accompagnées d'une installation en ville dans le système résidentiel commun ;
- les migrations de travail temporaires, organisées par les employeurs, avec logement dans les usines mêmes ;
- les navettes de travailleurs, qui associent un emploi urbain et une résidence rurale (1).

Les données utilisées sont issues des observations que nous avons menées à Jetpur et sa région entre octobre 1987 et novembre 1989 dans le cadre d'une recherche plus large sur la dynamique des villes moyennes et les processus migratoires en Inde (2). Plusieurs types d'enquêtes ont été associés : une enquête statistique migration-emploi portant sur 10 % des ménages de l'agglomération urbaine et de cinq villages environnants, soit un échantillon de 14 412 résidents ; une enquête sur les établissements industriels au moyen d'entretiens approfondis auprès d'un échantillon de 50 chefs d'entreprises ; un recueil de 64 biographies migratoires et professionnelles de travailleurs de l'industrie ; des enquêtes qualitatives dans les localités d'origine des migrants en ville, couvrant 10 villages et 2 petites villes (3) .

Une présentation plus détaillée des enquêtes et des méthodes

(1) Notre communication reprend en partie une autre présentation faite en anglais : voir DUPONT, 1990.

(2) Ce projet est financé par l'ORSTOM (l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) ; la phase de recherche conduite en Inde s'est effectuée en affiliation avec le «Gujarat Institute of Area Planning», Ahmedabad, de juillet 1987 à juin 1990.

(3) Cette dernière phase d'enquête a été menée en collaboration avec Eva LELIEVRE (Institut National d'Etudes Démographiques).

d'échantillonnage se trouve en annexe A. Le découpage du territoire de l'agglomération urbaine en différentes zones pour étudier les modèles spatiaux d'insertion résidentielle est expliqué en annexe B.

1 - LE DEVELOPPMENT INDUSTRIEL A JETPUR ET SON IMPACT ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

- L'industrie d'impression textile à Jetpur

La ville de Jetpur est située dans la région du Saurashtra, péninsule occidentale du Gujarat, un des Etats les plus urbanisés et les plus industrialisés de l'Inde (4). Pendant les quarante dernières années cette ville s'est progressivement érigée en pôle de croissance mono-industriel spécialisé dans la teinture et l'impression de textiles, essentiellement des saris de coton.

Ce développement industriel résulte essentiellement d'une dynamique entrepreneuriale endogène, mais qui a su également profiter des mesures gouvernementales de promotion de la petite industrie et d'incitation à la décentralisation hors des zones métropolitaines. A ses débuts cette industrie a été promue par des entrepreneurs locaux de caste *Khatri*, pour lesquels la teinture et l'impression des tissus constitue une activité artisanale ancestrale. Les perspectives prometteuses de cette industrie ont ensuite attiré de nombreux entrepreneurs, d'origine essentiellement régionale. Parmi les nouveaux venus, les *Kanbi*, issus de familles d'agriculteurs, jouèrent un rôle croissant dans le développement industriel de Jetpur, en réinvestissant dans l'industrie textile les profits dégagés de l'agriculture, grâce aux progrès de l'irrigation et à l'extension des cultures commerciales dans la région.

L'expansion de l'industrie textile à Jetpur porte aujourd'hui à près de 1 200 le nombre d'établissements d'impression de saris, tous appartenant au secteur de

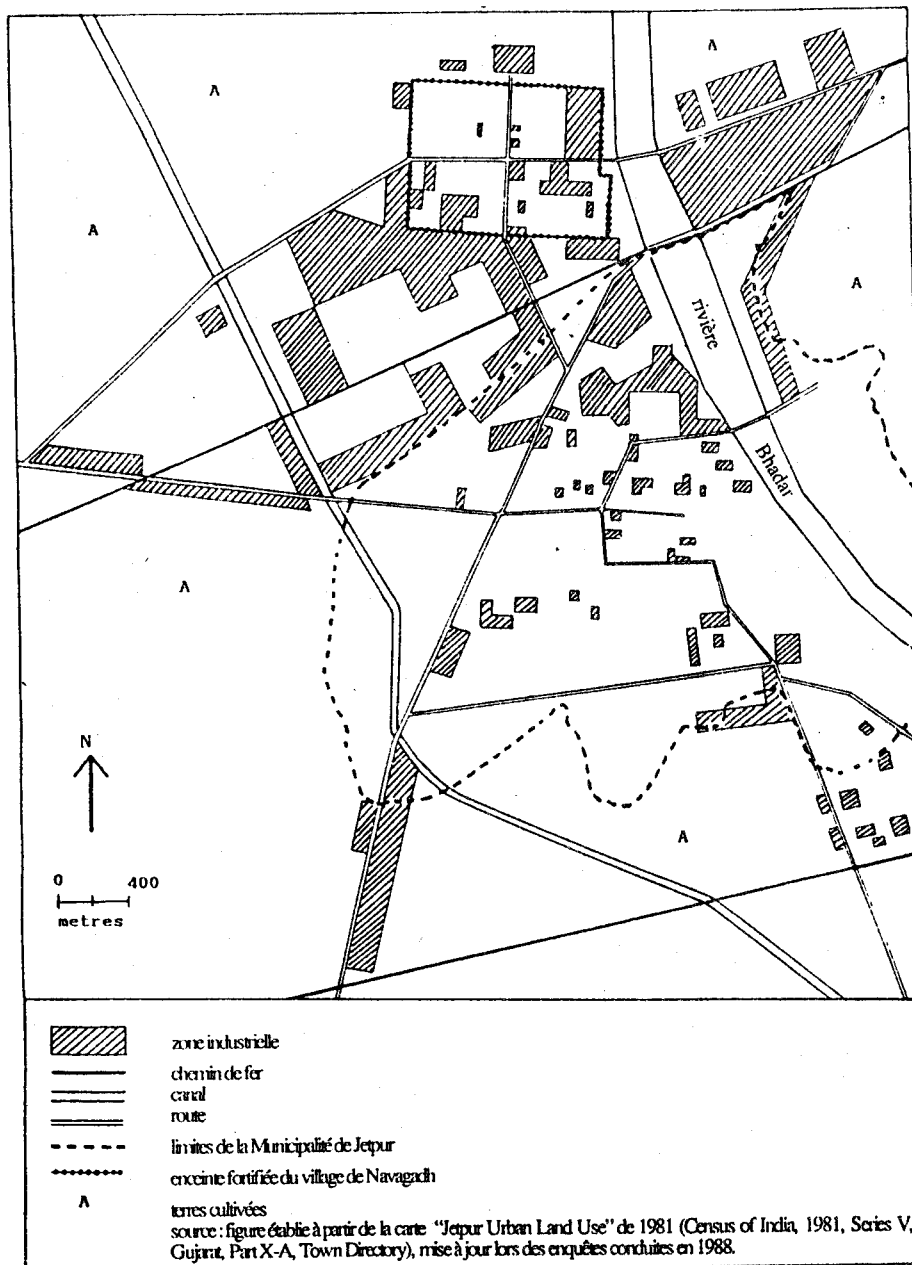
(4) Avec 34 % d'urbains en 1991 contre 26 % pour l'ensemble de l'Inde, le Gujarat se place au deuxième rang des grands Etats les plus urbanisés du pays, derrière le Maharashtra. S'agissant de l'industrialisation, le Gujarat occupe le deuxième rang des Etats en termes de produit industriel brut en 1980-81. La population du Gujarat s'élevait à 41 millions en 1991, et celle du Saurashtra à 11 millions.

la petite industrie (5). Parallèlement des ateliers et petits établissements sous-traitants se sont implantés : environ 250 fabriquant les stencils pour imprimer et une centaine d'autres assurant la finition des saris imprimés. S'ajoute aussi une vingtaine de fabriques de teintures et autres produits chimiques utilisés dans le procédé d'impression, situées dans l'agglomération urbaine ou des villages proches.

(5) Un établissement industriel appartient à la catégorie de la petite industrie (*small scale industry*) si le capital investi dans les bâtiments et les machines est compris entre 200 000 et 3,5 millions de roupies, jusqu'à 4,5 millions dans le cas des établissements sous-traitants (selon les critères de 1988).

Les industriels de Jetpur adoptent la pratique commune de diviser leur entreprise en unités administratives de petite taille, de manière à éviter certaines taxes et à échapper à la législation du travail. En conséquence les 1200 établissements relevant de la petite industrie correspondent seulement à environ 500 entreprises individuelles ou groupes industriels familiaux distincts.

Figure 1
Localisation des établissements d'impression de saris dans l'agglomération
urbaine de Jetpur, 1988.



La croissance du nombre d'établissements industriels s'est accompagnée de leur desserrement. Progressivement les usines d'impression de saris furent établies dans les zones périphériques de la ville, puis à l'extérieur du territoire de la municipalité, en particulier le long des axes de transport et sur le territoire de villages adjacents, en particulier Navagadh, au nord-ouest de Jetpur (fig. 1). Ce mouvement centrifuge tient à la rareté et la cherté des terrains à l'intérieur de la ville, ainsi qu' au système des taxes : en s'installant au-delà des limites de la municipalité, les entrepreneurs évitent en particulier les taxes d'octroi.

- Impact sur la dynamique démographique.

Le développement industriel de Jetpur s'est accompagné d'une croissance démographique accélérée. La ville s'est accrue de 4,2% par an en moyenne de 1971 à 1981 (années de recensement) et d'environ 5,8% par an de 1981 à 1988 (année de l'enquête ménage). Aujourd'hui la ville et ses zones industrielles englobent également un village adjacent, Navagadh, qui s'est transformé en banlieue industrielle à un taux de croissance remarquable (9,6 % par an en moyenne de 1971 à 1981, et 17,2 % par an de 1981 à 1988). Jetpur et Navagadh constituent de fait une même agglomération urbaine (6) dont la population totale est estimée à environ 114 000 habitants début 1988 (7) .

Cette forte croissance résulte d'une immigration élevée. Les immigrants(8) représentent 44 % de la population urbaine ; ils sont pour la plupart natifs de la région (87 % d'entre eux nés dans le Saurashtra) et de zones rurales (60 %). Par son peuplement, Jetpur apparaît comme un centre urbain profondément enraciné dans sa région.

(6) En conséquence, lorsque dans ce texte il sera fait référence à "l'agglomération urbaine de Jetpur", ceci signifie l'ensemble constitué par la ville de Jetpur et sa banlieue Navagadh.

(7) Cette estimation est basée sur l'échantillon de 10 % des ménages enquêtés de janvier à avril 1988. L'intervalle de confiance correspondant au seuil de 95 % est : 109 935 - 118 862.

(8) L'immigration est ici appréhendée par rapport au lieu de naissance, immigrant signifiant «non-natifs» de Jetpur. Toutefois les enfants nés dans le village d'origine de leur mère - ou d'un autre parent- mais dont les deux parents étaient déjà installés à Jetpur au moment de la naissance, ne sont pas considérés comme immigrants.

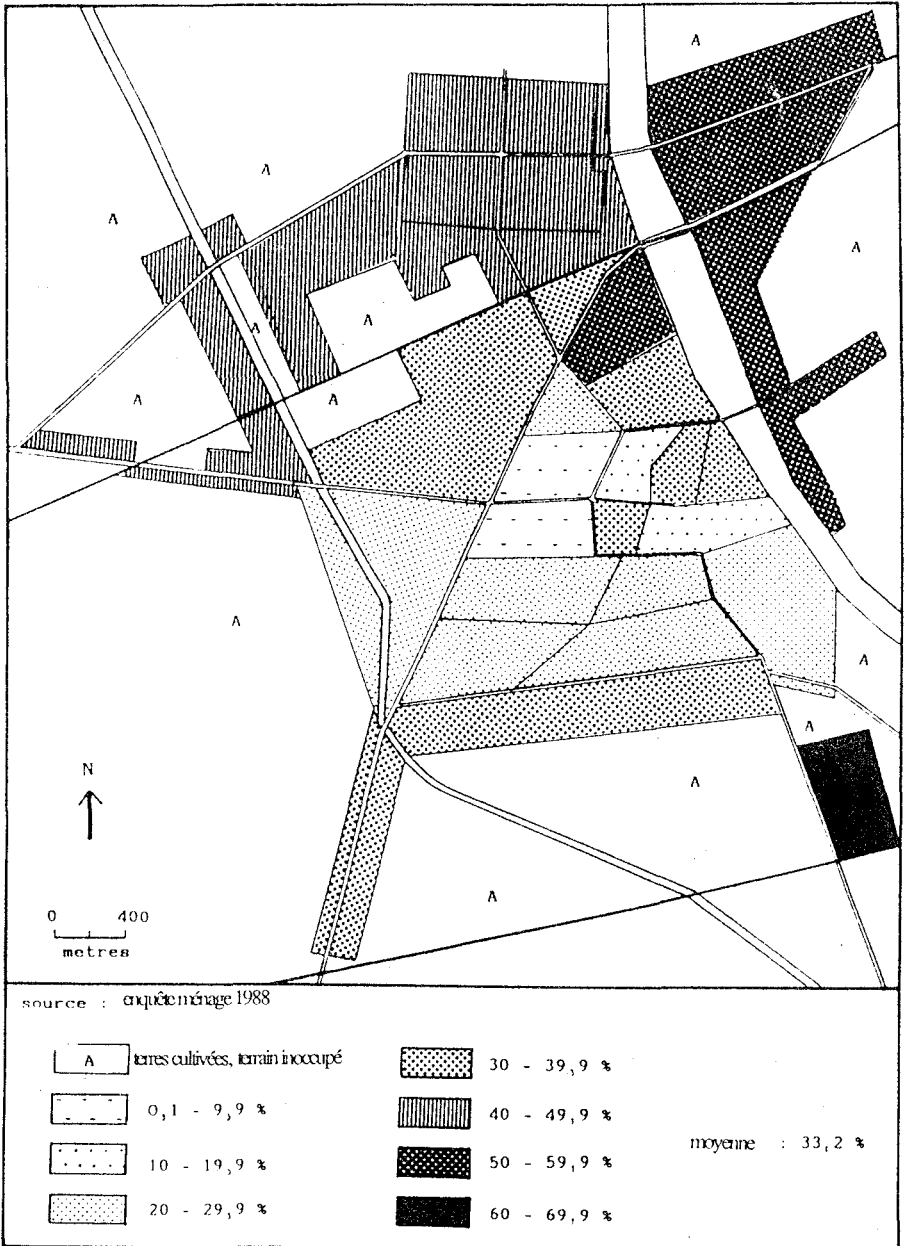
Les chiffres cités sont des estimations basées sur l'échantillon de 10 % des ménages enquêtés en 1988.

- Importance de l'industrie d'impression textile pour l'économie urbaine et son arrière-pays

L'industrie d'impression des textiles (industries sous-traitantes comprises) est le secteur d'activité le plus important pour la population résidant en ville : 44 % des actifs urbains y sont concentrés, ce sont essentiellement des ouvriers, une petite minorité d'employés et de cadres, et des chefs d'entreprises. Toutefois les femmes sont pratiquement exclues de l'industrie d'impression textile : elles représentent seulement 2 % des actifs occupés dans cette branche. Si l'on considère uniquement les actifs masculins, le poids de l'industrie d'impression textile est encore plus frappant : ce secteur fournit des emplois à presque la moitié d'entre eux.

L'industrie textile a absorbé un grand nombre de migrants : 56 % des actifs employés dans cette branche sont des immigrants. Il contribue en outre significativement aux sources de revenus des villages des alentours de Jetpur. Ainsi, dans l'échantillon de 5 villages situés dans un rayon de 8 kilomètres autour de la ville, 21 % de l'ensemble de la population active, et 33 % des seuls actifs masculins, sont occupés dans l'industrie d'impression textile.

Figure 2 - Pourcentages d'ouvriers du textile dans la population active, dans différentes zones de l'agglomération urbaine de Jetpur, 1988.



Le processus de production étant entièrement manuel (9), l'emploi généré par l'industrie d'impression textile est considérable. La capacité maximum d'emploi est estimée à environ 40 000 par l'Association Industrielle de Jetpur (établissements sous-traitants inclus, et tous types et statuts d'emplois compris). Environ 50 % des ouvriers employés dans cette industrie sont des navetteurs, qui résident dans les villages situés dans un rayon de 25 kilomètres autour de Jetpur, ou même dans des villes plus grandes que Jetpur, jusqu'à 32 kilomètres (10). Du point de vue de sa dynamique économique également, Jetpur s'avère un centre industriel fortement intégré dans son hinterland.

2 - INSERTION RESIDENTIELLE DES OUVRIERS DU TEXTILE ET DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS L'ESPACE URBAIN

- Les lieux de résidence des ouvriers du textile à Jetpur

Les ouvriers de l'industrie textile résidant à Jetpur (11), qui représentent 33 % de la population active totale de la ville, sont loin d'être uniformément répartis sur le territoire de l'agglomération urbaine (fig. 2). Les pourcentages les plus élevés d'ouvriers du textile par rapport à l'ensemble de la population active de la zone correspondante sont relevés dans les zones périphériques, à l'inverse les pourcentages les plus bas se trouvent dans certaines zones du centre ville.

Un exemple frappant de concentration ouvrière est Bhojadhar, un quartier excentré au sud-est de l'agglomération urbaine. Dans cette zone la proportion d'ouvriers du textile dans la population active atteint 64 %. Bhojadhar est une excroissance de Jetpur qui s'est développée depuis la fin des années soixante-dix, et plus particulièrement dans le milieu des années quatre-vingt, par installation spontanée d'habitations sur des friches inoccupées.

(9) La technique d'impression utilisée est la sérigraphie. Une description détaillée de l'ensemble du processus de production est donnée dans TRIVEDI (1970).

(10) En particulier les villes de Junagadh (120 416 habitants en 1981, située à 32 kilomètres de Jetpur), Dhoraji (77 716 habitants en 1981, située à 19 kilomètres), et Gondal (66 818 habitants, située à 32 kilomètres).

(11) L'enquête ménage de 1988 a permis de couvrir un sous-échantillon de 1 309 ouvriers travaillant dans l'industrie d'impression des textiles et résidant dans l'agglomération urbaine de Jetpur.

Le village de Navagadh, au nord-ouest de Jetpur, s'est aussi transformé en banlieue industrielle ouvrière, avec 46 % de ses actifs employés comme ouvriers dans l'industrie d'impression textile.

En termes de concentration de population, presque la moitié des ouvriers du textile vit sur un espace qui contient seulement 32 % de l'ensemble de la population active de l'agglomération urbaine. Cet espace correspond aux zones où les pourcentages d'ouvriers du textile dans la population active dépassent 45 % et qui sont essentiellement situées dans la périphérie de l'agglomération (au nord de la ligne de chemin de fer, à l'est de la rivière Bhadar, au sud-est dans le quartier excentré de Bhojadhar).

La juxtaposition de la carte des résidences des ouvriers et de la carte de la localisation des établissements industriels met clairement en évidence une tendance à l'installation résidentielle près des lieux de travail. Les campements précaires des ouvriers migrants installés sur des terrains vagues aux portes des usines, ou encore les ouvriers migrants non Gujuratis logés dans l'enceinte même des usines (voir infra), fournissent les exemples les plus frappants d'un rapprochement étroit entre lieu d'habitat et lieu de travail.

Le schéma résidentiel des ouvriers du textile à Jetpur renvoie à la structure traditionnelle des villes indiennes, où les groupes socio-économiques de bas statut sont rejetés vers la périphérie urbaine (SJOBORG, 1960 ; BRUSH, 1977). Mais par ailleurs ce schéma correspond aussi à l'évolution plus récente de la morphologie des villes indiennes sous l'effet de l'industrialisation, avec le développement de ceintures industrielles et leur extension le long des axes de transport (RAO, 1983).

- Impact de l'immigration sur le schéma résidentiel des ouvriers

La proportion des immigrants est de 55 % dans l'ensemble de la population active de l'agglomération urbaine, et elle s'élève à 59 % chez les seuls ouvriers du textile (12). Il semble en conséquence légitime d'examiner dans quelle mesure

(12) La différence observée dans la population de l'échantillon entre les proportions d'immigrants parmi les ouvriers du textile et dans l'ensemble de la population active de l'agglomération urbaine est significative au seuil de confiance de 0,1 % selon le test du Chi-deux.

l'immigration massive qui a accompagné le processus d'industrialisation et d'urbanisation à Jetpur a renforcé (ou au contraire atténué) la tendance à la ségrégation spatiale des résidences ouvrières vers les zones périphériques de l'agglomération.

Comme l'on montré de nombreuses études sur diverses villes indiennes (voir par exemple les revues faites par GANDHI (1983) ou SCHENK (1986)), l'insertion résidentielle des migrants dans l'espace urbain est loin de correspondre à un processus aléatoire. Au contraire les nouveaux arrivants ont tendance à se regrouper dans des quartiers où ils peuvent trouver des membres de leur parenté - au mieux -, de leur caste, de leur communauté religieuse, de leur région ou groupe linguistique, ou - au moins - d'autres migrants partageant le même sort économique.

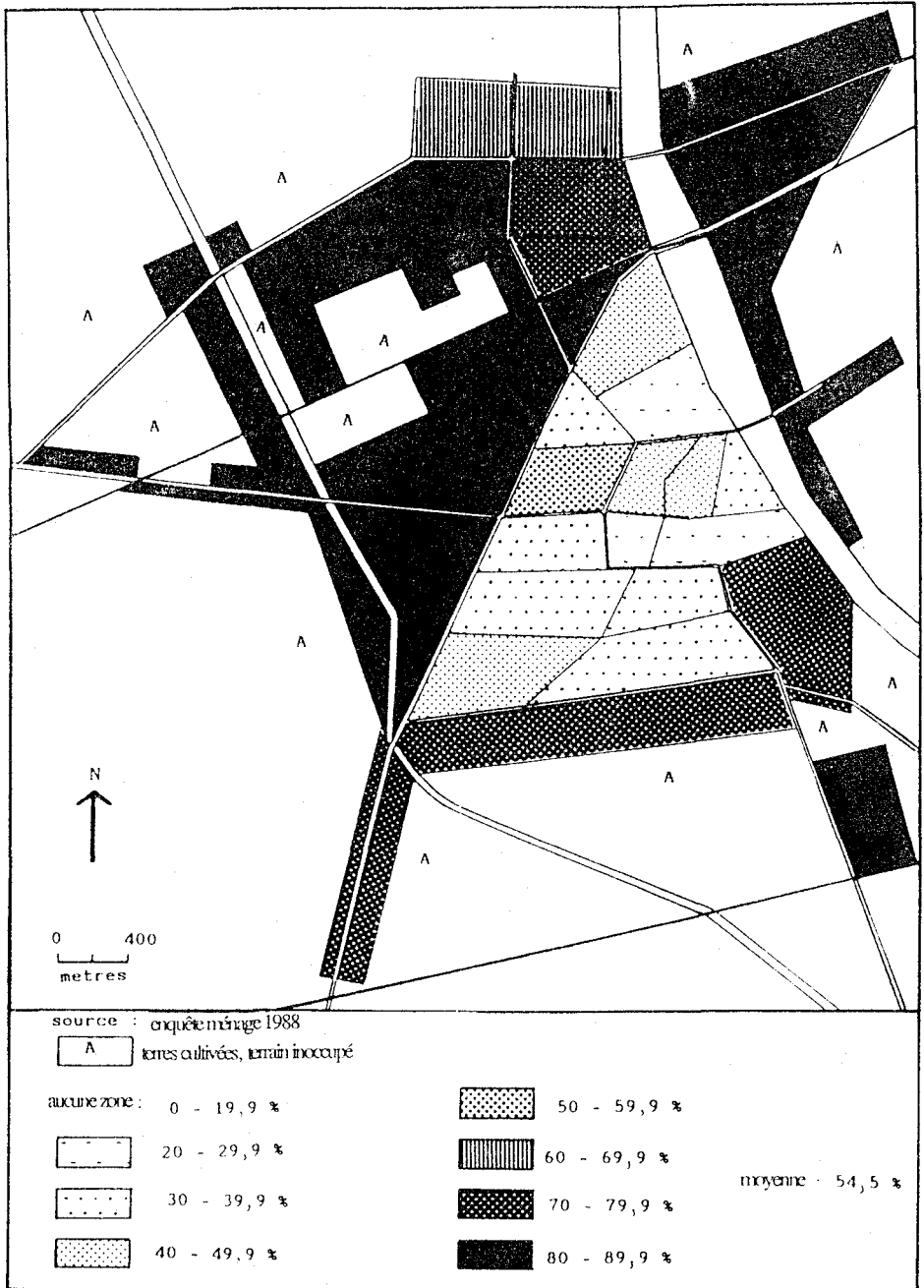
Les entretiens biographiques conduits avec les travailleurs immigrants installés à Jetpur montrent comment le processus d'immigration s'appuie sur les réseaux familiaux et sociaux. Ces réseaux jouent un rôle vital dans l'insertion urbaine des nouveaux arrivants, qu'il s'agisse d'un soutien logistique pour un premier hébergement, d'une aide pour trouver un logement ultérieur, d'une introduction pour une place d'apprenti ou un emploi (13), ou tout simplement d'un soutien psychologique pour faciliter l'adaptation à un nouveau milieu.

Ainsi, à Jetpur, les résidences des travailleurs immigrants ne sont pas réparties de manière uniforme sur le territoire de l'agglomération urbaine (14) ; leur répartition spatiale révèle une tendance à la déconcentration (fig. 3). Les immigrants sont fortement sur-représentés dans la population occupant les franges de l'agglomération urbaine, où leur proportion dépasse souvent 80 % des actifs, jusqu'à 88 %. Inversement, dans le centre ville, ils sont relativement sous-représentés. Ainsi il y a des similitudes frappantes avec le schéma spatial des résidences des ouvriers du textile. Les zones périphériques qui apparaissent d'une façon prédominante comme des banlieues ouvrières et des zones industrielles sont aussi systématiquement des zones d'immigration particulièrement intense.

(13) L'insertion dans le marché du travail industriel de Jetpur a été étudiée dans un autre article : voir DUPONT (1991-b).

(14) Le test d'indépendance du Chi-deux entre les variables «immigration» et «zone de résidence» dans la population active de l'échantillon montre l'existence d'une relation de dépendance significative au seuil de confiance de 0,1 %.

Figure 3- Pourcentages d'immigrants dans la population active, dans différentes zones de l'agglomération urbaine de Jetpur, 1988.



Ceci montre dès lors comment le processus de migration de travail a été un facteur important dans la déconcentration spatiale des résidences ouvrières.

3 - COMBINAISONS ENTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ET INSERTION RESIDENTIELLE

Les effets d'attraction du marché de l'emploi industriel de Jetpur reposent sur trois types de combinaison entre insertion professionnelle et insertion résidentielle chez les ouvriers du textile non natifs de Jetpur :

- les migrations de travail spontanées accompagnées d'une installation en ville dans le système résidentiel commun ;
- les migrations de travail temporaires, organisées par les employeurs, avec logement dans les usines mêmes ;
- les navettes de travailleurs, qui combinent un emploi urbain et une résidence rurale.

- Résidence en ville et travail en usine

Le premier type d'insertion urbaine professionnelle et résidentielle que l'on pourrait qualifier de «classique» correspond à une insertion sur le marché du travail industriel avec un logement en ville distinct de l'atelier de travail ou de l'usine. Ce modèle, analysé précédemment pour les ouvriers du textile, peut être résumé par deux caractéristiques : tendance à la déconcentration des résidences vers la périphérie urbaine ; et tendance à l'entremêlement des banlieues ouvrières et des zones industrielles.

- Intégration totale des lieux de résidence et de travail

La tendance au rapprochement des lieux de résidence et de travail observée chez les ouvriers du textile a conduit à une forme extrême d'intégration entre les deux types d'espace dans le cas des travailleurs logés dans l'enceinte même des usines. Ce phénomène illustre également le plus haut degré de ségrégation résidentielle qui a pu être généré par le processus de migration de travailleurs de l'industrie, puisque tous les travailleurs concernés ici sont des migrants, et plus précisément des migrants temporaires en provenance de régions extérieures au Gujarat.

Ceci correspond à un phénomène relativement récent et encore limité à Jetpur, mais tout à fait révélateur des nouvelles formes de recrutement dans l'industrie textile. Depuis les années soixante-dix certains industriels ont commencé à faire appel, par l'intermédiaire d'agents recruteurs, à des travailleurs non gujaratis, en provenance essentiellement de l'Uttar Pradesh et du Bihar (deux Etats densément peuplés du nord de l'Inde), et du Rajasthan (Etat limitrophe situé au nord du Gujarat). Ces travailleurs immigrés, masculins, viennent à Jetpur sans leur famille, souvent en groupe d'un même village ou d'une même région, et sont logés dans les bâtiments mêmes de l'usine ou dans son enceinte. De ce fait ils ne sont pas du tout intégrés à la population de la ville.

Non seulement ces travailleurs migrants vivent sur les franges de l'agglomération urbaine, dans les plus gros établissements industriels implantés à l'extérieur des zones résidentielles principales, mais ils sont également maintenus en marge du système résidentiel urbain commun, à l'écart de conditions « normales » de vie familiale et sociale.

La part de ces travailleurs migrants non gujaratis dans la force de travail totale de l'industrie textile à Jetpur peut être estimée autour de 10 %. Toutefois, la signification de ce segment particulier de la main-d'œuvre industrielle va au-delà de son poids démographique. Comme il a été montré ailleurs (DUPONT, 1992), les travailleurs migrants non gujaratis remplissent une triple fonction : ils peuvent assurer certaines opérations exclusives du procès de production ; ils assurent une offre de travail dotée d'une élasticité quasi parfaite à travers le système de recrutement par agent intermédiaire qui prévaut exclusivement parmi ces travailleurs migrants ; ils constituent une force de travail plus docile et plus vulnérable à l'exploitation pour les industriels. Seule cette dernière caractéristique sera développée ici, car elle est directement reliée à la ségrégation résidentielle et au statut de migrant temporaire de ces travailleurs.

Venant à Jetpur exclusivement pour travailler, sans intention de s'installer durablement, et de plus en provenance de régions moins développées que le Gujarat, ils ne sont exigeants ni sur les conditions de travail, ni sur leur rémunération, en raison d'une situation comparativement plus défavorable dans leur région d'origine. Cette dernière remarque pourrait aussi s'appliquer aux travailleurs migrants du Gujarat, en particulier ceux en provenance des zones rurales ; toutefois,

dans le cas des travailleurs migrants non gujaratis, cette vulnérabilité à l'exploitation est plus marquée, du fait de leur mode spécifique de recrutement. Il est plus facile pour l'employeur d'imposer des journées de travail plus longues et du travail de nuit aux ouvriers qui vivent dans l'enceinte même de l'usine, comme c'est généralement le cas de ces travailleurs migrants non gujaratis. De plus, ces ouvriers sont placés sous l'autorité de leur recruteur qui fixe les conditions de travail et de rémunération, veille à la discipline et libère ainsi les industriels des problèmes de gestion de main-d'œuvre. Enfin, les syndicats locaux n'ont aucune emprise sur ces travailleurs migrants qui sont reclus dans l'enceinte des usines sous le contrôle strict de leur recruteur, ce qui constitue un atout supplémentaire du point de vue de l'employeur.

La réduction de l'espace résidentiel au lieu de travail entraîne donc une ségrégation résidentielle et sociale des travailleurs migrants, qui offre un terrain privilégié pour une exploitation accrue.

Du point de vue des employeurs, ces travailleurs migrants présentent ainsi plusieurs qualités recherchées et certains industriels appliquent une politique de recrutement délibérément préférentielle à leur égard. Bien que ce type de recrutement soit encore limité, les fonctions spécifiques de ces travailleurs permettent de prévoir une tendance à la hausse. Dans ce cas, l'hypothèse de tension entre travailleurs allogènes et autochtones ne peut être écartée. Le sentiment se développe peu à peu, parmi ces derniers, que le recrutement de travailleurs migrants non gujaratis sous contrôle d'agents intermédiaires a des conséquences négatives sur les possibilités d'amélioration de leurs conditions de travail, et affaiblit leur pouvoir de négociation avec leurs patrons. Un cas de conflit ouvert entre ces migrants et des travailleurs locaux a déjà été rapporté dans une usine, avec comme objet l'emploi des premiers au détriment de celui des seconds. Cet exemple montre clairement comment le germe de ressentiment contre les travailleurs migrants non gujaratis pourrait s'accroître si les travailleurs locaux ont l'impression que leur emploi est menacé.

Une forme spécifique de recrutement des travailleurs a ainsi créé un modèle d'intégration du lieu de résidence dans l'espace de l'usine, pour un segment de la force de travail : ceci a engendré une nouvelle ségrégation résidentielle et sociale, entre les travailleurs migrants non gujaratis et le reste de la main-d'œuvre industrielle.

Le recrutement organisé de travailleurs migrants originaires de régions lointaines, sous le contrôle d'intermédiaires et logés le plus souvent sur le site même du travail, est un phénomène dont la portée dépasse le cadre de l'industrie textile de Jetpur, et qui est loin d'être exceptionnel en Inde (JOSHI 1987 ; HEUZÉ 1987). Dans tous les cas il entraîne la réclusion des travailleurs migrants sur leur lieu de travail, et leur exclusion du système résidentiel commun, les privant ainsi d'une vie sociale «normale».

- Dissociation totale entre lieux de travail et de résidence

Le développement de l'industrie d'impression textile à Jetpur a non seulement attiré de nombreux immigrants, mais a aussi procuré de nombreuses opportunités d'emplois aux populations vivant dans les villages ou même certaines villes de l'hinterland (voir supra). En termes d'insertion urbaine, la navette quotidienne correspond à une insertion sur le marché du travail urbain sans insertion résidentielle en ville, entraînant une dissociation totale entre lieu de travail et lieu de résidence.

L'impact des navettes pour les populations rurales est remarquable. Dans les cinq villages couverts par l'enquête ménage, et qui sont situés dans un rayon de 8 kilomètres autour de Jetpur, 35 % de la population active masculine se déplace quotidiennement pour travailler dans l'agglomération urbaine. Dans les villages des environs, il est fréquent de trouver des castes entières dans lesquelles toutes les familles envoient au moins un membre masculin travailler quotidiennement en ville dans l'industrie textile.

Pour les habitants des villages environnants à la recherche d'emplois en dehors de l'agriculture, la navette est préférée à la migration définitive en ville, à condition que les moyens de communication le permettent et que le coût de transport reste abordable. Cette solution permet aux navetteurs de préserver leur vie familiale et sociale dans leur village/ville natal(e), et leur épargne des problèmes de logement en ville et d'ajustement au mode de vie urbain.

Le niveau plus élevé des loyers en ville apparaît clairement comme un facteur de répulsion dans l'alternative entre résidence urbaine et résidence rurale. De ce point de vue, la navette peut être analysée dans une certaine mesure comme un processus d'exclusion des ouvriers navetteurs du système résidentiel urbain, alors que leur force de travail est utilisée pour la production industrielle urbaine.

Ce processus est plus évident dans le cas des travailleurs migrants attirés par le marché de l'emploi industriel de Jetpur mais qui ont choisi une résidence rurale dans les villages des alentours. Ces villages offrent des solutions de logement plus économiques qu'en ville. Il n'est pas surprenant alors de trouver 37 % de migrants, non natifs de leur village de résidence, parmi les ouvriers de l'industrie textile de Jetpur qui font la navette à partir des cinq villages environnants enquêtés. Le rejet des résidences des travailleurs migrants dans les villages des alentours est aussi le stade ultime de la tendance déjà observée en ville, à savoir la déconcentration des résidences des ouvriers vers la périphérie urbaine.

Du point de vue de l'urbanisation et de l'aménagement urbain, un modèle d'industrialisation urbaine qui repose en grande partie sur la force de travail des navetteurs (50 % des ouvriers de l'industrie textile) présente des avantages évidents : la ville bénéficie de cette force de travail sans avoir à supporter son coût de logement, et avec des charges limitées en termes d'équipement urbain servant cette population.

La dissociation entre lieu de travail et lieu d'habitat est en fait délibérément recherchée dans les politiques de dispersion de l'urbanisation et de l'industrialisation lancées par le gouvernement indien. Concernant plus particulièrement le rôle des villes petites et moyennes dans le développement régional et urbain, une des fonctions principales assignées à ces villes est de procurer des emplois en dehors de l'agriculture aux populations rurales, ce qui devrait se traduire davantage par une intensification de la mobilité circulaire (déplacements journaliers, hebdomadaires, saisonniers) que par un accroissement des migrations définitives en ville (RICHARDSON, 1982).

Dans le cas de Jetpur, le développement urbain et industriel est essentiellement le résultat d'une dynamique endogène, qui n'a pas bénéficié de programme gouvernemental spécifiquement orienté vers cette ville. Une autre ville industrielle de taille moyenne du Gujarat, Ankleshwar, située dans le corridor Ahmedabad-Bombay, procure une illustration frappante de la mise en œuvre d'une politique industrielle gouvernementale soucieuse de l'aménagement du territoire⁽¹⁵⁾.

(15) Les informations sur Ankleshwar ont été collectées lors d'une courte période de terrain en octobre 1987, et plus particulièrement auprès de l'Association industrielle d'Ankleshwar et du «Gujarat Industrial Development Corporation».

Dans les années soixante-dix, le «Gujarat Industrial Development Corporation» - l'organisme gouvernemental chargé de promouvoir le développement industriel dans des zones spécialement sélectionnées- a établi un domaine industriel à Ankleshwar. Le but visé était de promouvoir cette ville en un pôle de croissance, dans une région identifiée comme industriellement sous-développée. Au niveau local l'objectif poursuivi était de réduire la pression sur les terres agricoles en procurant de nouvelles sources de revenus non agricoles à proximité des zones rurales, mais sans déraciner les habitants de leurs villages. Afin d'éviter des problèmes de logement et l'émergence de bidonvilles dans la ville d'Ankleshwar, les emplois offerts devaient permettre aux travailleurs de maintenir leur résidence rurale. Dans les années 1982-1983, un schéma de développement «intégré» a été lancé par le gouvernement du Gujarat, dans le but de rapprocher les besoins de main-d'œuvre des industriels des besoins d'emplois non agricoles dans les zones rurales. Le souci d'éviter des migrations de travailleurs des villages vers la zone industrielle y était clairement affiché, et deux mesures spécifiques furent prévues à cet effet : premièrement procurer des logements aux travailleurs industriels dans leur propre village avec l'aide des industriels et du gouvernement ; deuxièmement améliorer les voies de communication et procurer des moyens de transport entre les villages et le domaine industriel pour faciliter les déplacements journaliers des travailleurs dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres.

Selon les estimations de l'association industrielle d'Ankleshwar, la proportion des travailleurs effectuant la navette s'élèverait à 40 % de la population employée dans le domaine industriel, et à 80 % parmi les seuls ouvriers. Ces chiffres ne sont basés sur aucune enquête ou dénombrement systématique et relèvent plutôt d'une évaluation plus ou moins subjective des industriels, leur marge d'erreur pourrait donc être assez importante. Il n'en demeure pas moins que le phénomène de navette est hautement significatif pour le domaine industriel d'Ankleshwar. Dans le cas d'Ankleshwar aussi, le processus d'industrialisation a généré - et délibérément - un modèle largement répandu de dissociation entre lieu de travail et lieu d'habitat.

Pour revenir au cas de Jetpur, la dissociation totale entre lieu de travail et lieu de résidence qui caractérise la situation des navetteurs a introduit une autre segmentation dans la force de travail industrielle. Dans une situation de crise économique, la différence entre les modèles résidentiels des travailleurs (résidence

à l'intérieur de l'agglomération urbaine, ou bien à l'extérieur dans les villages ou villes des alentours) induit une inégale capacité à faire face à une réduction drastique des emplois industriels, comme cela c'est produit par exemple pendant la dernière sécheresse (1985-88) qui a durement affecté l'industrie textile de Jetpur (16). Les navetteurs sont les plus touchés par le chômage, car une résidence loin du centre industriel s'avère un handicap. Dans une situation de rareté des emplois, les travailleurs habitant dans l'agglomération urbaine, dans le voisinage des usines, peuvent maintenir de meilleurs contacts pour trouver du travail. En outre, la plupart des travailleurs dans cette industrie sont embauchés sur une base journalière : si la probabilité de trouver du travail est très faible, les navetteurs préféreront rester chez eux plutôt que d'encourir des dépenses journalières de transport sans aucun bénéfice en retour. Plus les navetteurs habitent loin de Jetpur, plus élevés seront les coûts de transport, et plus élevée également la probabilité de rester sans emploi dans leur village ou ville de résidence. Les navetteurs apparaissent ainsi jouer le rôle d'amortisseur en cas de crise de l'emploi. Cette fonction spécifique devient un avantage appréciable du point de vue des travailleurs résidant dans l'agglomération urbaine, dont les chances de trouver un emploi se trouvent accrues par mise à l'écart de ces concurrents.

CONCLUSION

L'étude de cas détaillée dans cette communication nous a permis d'examiner quelques aspects de l'insertion résidentielle des travailleurs de l'industrie dans le contexte d'une petite ville de l'ouest de l'Inde, Jetpur.

Le développement considérable de l'industrie d'impression des textiles à Jetpur pendant les quarante dernières années s'est accompagné d'une forte immigration (59 % des ouvriers du textile) et de la formation d'un prolétariat industriel urbain (33 % des actifs urbains sont ouvriers du textile) mais aussi rural (avec les navetteurs qui représentent environ 50% de la main-d'œuvre industrielle).

(16) Les activités de teinture et d'impression des tissus nécessitent de grandes quantités d'eau. Les trois années de mousson défectueuse (1985-86, 1986-87, 1987-88) ont entraîné la fermeture de nombreux établissements industriels. En outre, l'extension de la sécheresse en 1987-88 à de nombreuses régions de l'Inde a également eu un effet négatif sur la demande, par réduction du pouvoir d'achat des consommateurs.

L'insertion résidentielle des ouvriers en ville prend principalement place dans les banlieues dont le développement a suivi le mouvement de desserrement des établissements industriels vers la périphérie urbaine. L'immigration de travailleurs a renforcé ce schéma résidentiel.

Les effets d'attraction du marché du travail industriel de Jetpur ont aussi généré deux formes extrêmes de combinaison entre insertion résidentielle et insertion professionnelle.

La première est une intégration totale entre lieu de résidence et lieu de travail, dans le cas des travailleurs migrants temporaires en provenance de régions lointaines, et logés dans l'enceinte même des usines. Ce modèle peut être interprété comme l'aboutissement de la tendance au rapprochement entre lieux de résidence et lieux de travail observée chez les ouvriers de cette industrie. Il correspond aussi au plus haut degré de ségrégation résidentielle généré par le processus d'industrialisation à Jetpur.

La deuxième combinaison extrême est une insertion dans le marché du travail industriel urbain, sans insertion résidentielle en ville, dans le cas des ouvriers navetteurs, et correspond à une complète dissociation entre lieu de résidence et lieu de travail. Dans une certaine mesure ce modèle peut être interprété comme un processus d'exclusion du système résidentiel urbain à l'encontre des ouvriers navetteurs de l'industrie. Pour les travailleurs immigrés qui ont opté pour une résidence rurale dans les environs de Jetpur, ceci peut aussi être perçu comme le dernier stade de la tendance déjà observée au sein de l'agglomération urbaine, à savoir la déconcentration des résidences ouvrières vers la périphérie de la ville.

Ces deux modèles extrêmes d'insertion - ou non-insertion - urbaine renforcent également la segmentation de la force de travail industrielle et créent des discriminations économiques : les travailleurs migrants logés dans les usines s'avèrent plus vulnérables à l'exploitation ; et les ouvriers navetteurs sont les plus affectés en cas de crise sévère de l'emploi.

Plus généralement, les schémas d'insertion - ou de non-insertion - dans l'espace de la ville peuvent révéler d'autres formes de ségrégation et de discrimination qui ne sont pas seulement résidentielles mais également sociales et économiques.

ANNEXE A

SYSTEME D'OBSERVATION

Le système d'observation adopté combine plusieurs niveaux et angles d'observation : la ville dans son environnement, les villages d'origine des migrants, l'entreprise, la famille (segment urbain et segment rural), l'individu. En outre, plusieurs types d'approches et d'enquêtes, de nature quantitative et qualitative ont été conjugués. Les opérations de collecte ont été menées en cinq phases successives s'articulant les unes aux autres.

La première phase, conduite courant octobre 1987, consistait en une observation qualitative au moyen d'un petit nombre d'interviews avec des industriels et des personnalités locales, visant à une meilleure approche du terrain, à affiner en fonction du contexte local certains concepts essentiels pour l'étude, et à définir les questions pertinentes pour les enquêtes suivantes.

La deuxième phase s'est déroulée de janvier à avril 1988. Elle comprenait une enquête de nature statistique sur la migration et les activités économiques, conduite auprès des ménages au moyen d'un questionnaire structuré composé d'un nombre limité de questions, fermées pour la plupart. L'objet de cette enquête était de décrire la population selon ses caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques, de fournir des informations sur l'immigration par rapport au lieu de naissance, ainsi que sur l'émigration à partir des ménages. Un échantillon de 10 % des ménages a été tiré, en couvrant tous les îlots de l'agglomération urbaine ainsi que de cinq villages situés dans un rayon de huit kilomètres autour de Jetpur. Un tirage systématique a été effectué à partir d'un comptage direct des ménages, à l'aide de plans détaillés dessinés préalablement. L'échantillon résultant est composé de 11 925 individus résidant dans l'agglomération urbaine et 2 487 individus résidant dans les villages (voir DUPONT, 1991-a).

La troisième phase recentrait l'observation sur le secteur économique dominant de la ville, ici l'industrie de l'impression du textile. L'unité d'observation était l'entreprise ; un échantillon de 10 % a été tiré à partir de la liste établie par l'association industrielle, et se composait de 50 entreprises individuelles ou groupes industriels familiaux distincts. Les entretiens menés auprès des entrepreneurs

concernés se rapportaient à la biographie migratoire et professionnelle de l'entrepreneur, l'implantation de l'entreprise, ses caractéristiques économiques, et des données sur l'emploi. Ils ont été conduits en novembre et décembre 1988.

La quatrième phase était de nature qualitative et situait l'observation au niveau micro-social, en la recentrant sur les travailleurs du secteur industriel. Elle était basée sur des entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon de 64 travailleurs, tirés à partir du fichier de l'enquête ménage suivant la méthode des quotas, de manière à représenter les différentes catégories de travailleurs en fonction du type d'emploi exercé dans l'industrie, de leur situation de résidence et de leur origine géographique. Les interviews s'appliquaient à reconstituer les biographies migratoires et professionnelles détaillées, à mieux saisir les raisons de la migration et le choix de la ville, ou de la non-migration et de la préférence pour une résidence rurale dans le cas des navetteurs, le processus d'insertion en ville et dans le marché du travail urbain, la nature des liens maintenus avec le milieu d'origine, ainsi que les projets futurs. Cette enquête s'est déroulée en avril et mai 1989 (voir aussi DUPONT, 1989).

La cinquième et dernière phase consistait une enquête qualitative dans les villages d'origine des migrants en ville, et fut conduite en octobre et novembre 1989. L'objectif était de recueillir la vision du monde urbain depuis les campagnes et d'avoir une image précise du contexte social et économique des villages émetteurs qui fournissent au centre urbain sa main-d'œuvre. L'échantillon des localités d'origine a été sélectionné à partir des 50 interviews d'entrepreneurs et des 64 biographies de travailleurs et comprenait 10 villages et 2 petites villes. Les enquêtes menées dans chaque localité comprenaient trois types d'interviews : avec un fonctionnaire ou un élu local afin d'établir un profil de village, avec la famille du migrant, et avec une famille témoin sans migrant en ville (voir DUPONT, LELIÈVRE, 1990).

ANNEXE B

DELIMITATION DES DIFFERENTES ZONES DANS L'AGGLOMERATION URBAINE

Afin de pouvoir analyser le modèle spatial des lieux d'habitat et de travail de la population de Jetpur, l'agglomération urbaine a été divisée en 24 zones. La délimitation de ces zones s'appuie sur les cartes utilisées pour conduire l'enquête ménage : le territoire couvert par l'agglomération urbaine avait été divisé en blocs d'enquêtes pour le comptage des ménages et le tirage de l'échantillon. Les 24 zones utilisées ici ont été constituées en regroupant plusieurs blocs adjacents, en suivant deux critères. Premièrement, chaque zone devait contenir un nombre suffisant de ménages enquêtés, afin de pouvoir calculer des quotients significatifs. Deuxièmement, les blocs adjacents regroupés pour former une même zone devaient présenter un certain degré d'homogénéité, par rapport au type d'habitat et à la composition socio-économique de la population. Ces critères ont été contrôlés sur la base des observations de terrain et des résultats de l'enquête ménage.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES A DAKAR

PHILIPPE BOCQUIER

La littérature sur l'emploi en Afrique, et dans le Tiers-Monde en général, est abondante en ce qui concerne l'emploi dans le contexte de la migration (ADEPOJU, 1988), et l'emploi urbain dans ses aspects dits «informels» (CHARMES, 1990). En revanche, elle est relativement pauvre sur le fonctionnement du marché de l'emploi urbain en soi. Certes la réflexion sur le marché du travail urbain est indissociable de la théorie sur la migration rurale-urbaine et de la théorie sur le secteur informel. Mais elle s'est trop longtemps inspirée d'une distinction que certains théoriciens ont fait entre un secteur économique rural, composé principalement de petites exploitations, et un secteur moderne dominant où le salariat est la règle, auxquels s'ajoute un secteur informel de transition (constitué de salariés et surtout d'indépendants).

Ce modèle néo-classique dit de TODARO, du nom de son précurseur (TODARO, 1969 ; HARRIS & TODARO, 1970), est encore soutenu dans des versions améliorées (TODARO, 1985 ; FIELDS, 1990 ; OBERAI, 1991). Dans la conception néo-classique, la ville est définie d'une manière homogène, comme un espace autonome, un marché où jouent les lois de l'offre et de la demande. L'offre de travail en provenance de l'extérieur (le monde rural) sert de régulateur sur le marché de l'emploi urbain, le secteur informel servant de relais, de «poche de réserve» dans le processus de pression à la baisse des salaires.

Plusieurs auteurs ont pourtant montré que le modèle ne résiste pas aux faits, que ce soit en Amérique Latine (de MIRAS & ROGGIERO, 1990 ; RODGERS, 1990), dans le Sud-Est Asiatique (RODGERS, 1990), en Inde (HARRIS *et al.*, 1990), ou en Afrique (LACHAUD, 1990). Comme première critique de ce modèle néo-classique, il faut noter que la croissance de la plupart des grandes villes du Tiers-Monde a une composante migratoire inter-urbaine autant que rural-urbaine. Comme deuxième critique apportée par les faits, toutes les études des années 70 et 80 le montrent, le secteur informel est loin d'être minoritaire dans les villes du Tiers-Monde, et sa composition ne reflète pas les hypothèses du modèle néo-classique. Ainsi, pour S. KANNAPPAN (1988), bien que les migrants dans les villes connaissent les difficultés du marché de l'emploi urbain, tout prouve que la plupart trouve un emploi peu après leur arrivée. Le rôle de la migration sur le marché de l'emploi urbain doit être relativisé.

Après avoir montré que les migrants ne semblent pas particulièrement défavorisés sur le marché de l'emploi, nous nous pencherons sur la situation des jeunes dakarois, beaucoup plus préoccupante tant par le chômage que par la précarité de l'emploi. Les données sont tirées de l'enquête rétrospective IFAN/ORSTOM, qui a retracé les biographies migratoire, professionnelle et matrimoniale de quelques 1 060 hommes et 497 femmes âgés de 25 à 60 ans et résidant à Dakar en 1989. L'approche longitudinale utilisée dans cet article permet de retracer 30 ans de l'histoire du marché de l'emploi dakarois, et de mieux évaluer ainsi les tendances pour les années futures.

1. Les jeunes et le marché de l'emploi à Dakar

1.1 Structures du marché de l'emploi et chômage

D'après l'enquête IFAN/ORSTOM, le marché du travail dakarois était constitué en septembre 1989 de près de 450 000 personnes dont 30% de femmes. Plus de 60% des hommes occupés exercent dans le secteur informel (80% chez les femmes occupées). Le taux de chômage est de 21,4% chez les hommes et de 12,4% chez les femmes, soit un taux global de 18,6% selon la même source. A titre de comparaison, ces chiffres étaient, à Abidjan en 1986, respectivement de 25,1% pour les hommes, de 19,3% pour les femmes, soit un taux global de 22,8% (LACHAUD, 1988 : 47).

Le nombre des chômeurs à la recherche de leur premier emploi est particulièrement important : chez les hommes, il était de 44 300 soit 67,2% du total des chômeurs, et chez les femmes 8 900 soit 52% du total des chômeuses. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 14,3% de la main-d'œuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi dakarois et 6,5% de la main-d'œuvre féminine.

1.1.1 Déclin du service public et maintien de la contribution du secteur non enregistré

Dans l'ensemble du Sénégal, d'après les séries les plus fiables sur le secteur enregistré (enquête bi-annuelle DASMO), le secteur moderne a connu une croissance de ses effectifs supérieure à celle de la population dans les années 70 (+7,15% par an de 1971 à 1974, +6,28% de 1974 à 1982) mais ses effectifs ont stagné, voire régressé, à partir de 1983-84. Que signifie cette croissance suivie d'une stagnation?

D'abord, les emplois dans les services ont considérablement augmenté dans les années 70, autant dans l'administration que dans les services privés (commerce non compris). Le taux d'encadrement, qui tient compte de la croissance démographique, est estimé à 8,4 fonctionnaires pour 1 000 habitants en 1971 et est passé à 11,4 en 1983, ce qui signifie une croissance de 2,6% par an. Depuis, l'Etat a restreint ses embauches et procédé à une «déflation» (selon le terme employé par tout un chacun au Sénégal) dans la fonction publique. Entre 1983 et 1990, le taux d'encadrement a décliné de 3,6% par an, et est certainement revenu en 1991 à un niveau inférieur à 8,5 fonctionnaires pour 1 000 habitants, à peu près le niveau atteint en 1975.

A Dakar, d'après l'enquête IFAN/ORSTOM, le secteur public dans son ensemble ne représente que 15% du nombre total d'emplois dans l'agglomération, mais sa part dans l'emploi salarié est relativement importante : 44% des 117 200 salariés dans des entreprises, pourcentage proche de la moyenne nationale (41% en 1988). Comparé à cela, l'industrie emploie bien peu de dakarois : moins de 13 000 personnes (11% des salariés). L'Etat, sous ses diverses formes et en particulier par l'administration, reste encore le principal employeur dans le secteur moderne de l'économie en zone urbaine.

En ce qui concerne la production et des services, les indépendants et les apprentis (qui forment le principal des effectifs du secteur non enregistré) représentent 70,9% des emplois de ces branches chez les hommes (soit 90 300 travailleurs), et 24,7% chez les femmes (soit 13 400 travailleuses). Il est à noter que le bâtiment occupe une part non négligeable des emplois de la production : environ 11 000 travailleurs.

Dans l'enquête IFAN-ORSTOM, nous avons pris en compte toutes les activités commerciales, en particulier celles qu'exercent les femmes d'une manière souvent très informelle, telle que la vente sur le pas de porte ou à domicile. Ainsi, le nombre estimé de commerçants indépendants à Dakar est de 31 300 hommes et de 40 000 femmes, auxquels il faut rajouter quelques 5 400 salariés (3 800 hommes et 1 600 femmes) et 2 100 aides familiaux (1 800 hommes et 300 femmes). L'importance des activités commerciales frappe à propos des femmes : les 40 000 commerçantes indépendantes représentaient 36,6% du total des femmes occupées. Le petit commerce est en fait l'activité la plus accessible pour la majorité des femmes en ville. Nous verrons cependant que le commerce n'est pas exercé par n'importe qui, et en particulier, qu'il n'est pas un débouché naturel pour les jeunes dakarois à la recherche d'un premier emploi.

1.1.2 Le chômage touche essentiellement les salariés du secteur moderne

Malgré la crise qu'a connu le secteur public dans les années 80, les chômeurs provenant de ce secteur ne sont pas si nombreux en 1989 : la politique de rigueur dans les services publics et l'administration n'avait pas encore touché les emplois en place avant 1990, même si elle a fortement bloqué les recrutements. Les 4 100 «déflatés» (tels qu'on les appelle au Sénégal) représentent, d'après notre source, 7,0% des hommes actifs de ce secteur en 1989, et 8,7% chez les femmes.

Ce sont en fait les salariés du secteur privé qui sont le plus durement touchés par la crise des années 80. Chez les hommes, les chômeurs représentaient 13,7% de la branche de l'industrie. Dans le bâtiment, ce chiffre est de 14,3%, dans les services et la production privés de 14,6% et il est de 9,1% dans le commerce. En ce qui concerne les salariés du secteur de l'agriculture et de la pêche le taux de chômage est encore plus important (18,8%).

Mais la situation est plus dramatique encore pour les femmes chez qui le pourcentage de chômeuses est de 21,6% dans l'industrie, de 15,0% dans les services et la production et de 19,2% dans le commerce. Ce plus grand chômage des femmes est d'autant plus remarquable qu'un certain nombre d'entre elles ont dû se déclarer ménagères, découragées après avoir vainement chercher du travail. Les chiffres que nous avançons pour les femmes sont donc des estimations basses du chômage féminin.

Le chômage frappe plus durement les salariés du secteur moderne que les autres travailleurs. On remarquera cependant que le chômage des indépendants de la production et les services n'est pas négligeable : 9,5% chez les hommes et 7,3% chez les femmes. Il est en revanche plus faible dans le commerce : 4,2% chez les hommes et 1,7% chez les femmes.

1.2 Chômage des jeunes dakarois : niveau et tendances

Si l'estimation du chômage par branche et statut professionnel nous révèle dans une certaine mesure un état de crise qui affecte différemment type de travailleurs et type d'entreprise, il faut bien souligner cependant que l'ensemble des chômeurs est constitué en majorité par des actifs à la recherche de leur premier emploi.

Dans une population jeune comme celle de Dakar (42,5% ont moins de 15 ans, 74,2% moins de 30 ans), il n'est pas surprenant de constater que 45,2% de la main-d'œuvre active occupée a moins de 30 ans. Si l'on veut considérer le chômage dans son ensemble, il est alors nécessaire de faire intervenir l'âge comme variable explicative, pour tenir compte de ces jeunes cherchant leur premier emploi à l'issue de la scolarité ou de l'apprentissage.

1.2.1 Le chômage frappe les jeunes citadins plus que les migrants

On remarquera que ce sont les natifs et natives de Dakar qui ont les plus forts taux de chômage (29,1% et 20,2%). Contrairement à ce que disent certaines théories, les migrants ne viennent pas gonfler la masse des chômeurs. Ce sont au contraire les plus occupés parmi les actifs, particulièrement (et paradoxalement)

lorsque leur origine est éloigné du mode de vie urbain dakarois : les plus faibles taux de chômage se rencontrent chez les migrants en provenance de milieux ruraux (14,3% chez les hommes, 5,5% chez les femmes) et chez les migrants de fraîche date : à moins de 5 ans de résidence, les taux sont respectivement de 14,3% chez les hommes et de 7,5% chez les femmes. Certes le chômage des migrants est dans leur première année de résidence à Dakar, de 17,9% chez les hommes et de 8,2% chez les femmes, mais après un an de séjour il tombe respectivement à 2,8% et à 1,5%.

Les plus faibles taux de chômage parmi les migrants s'expliquent aussi par le fait qu'une grande part des migrants est constituée d'adultes. Parmi les chômeurs natifs de Dakar, 77,2% avaient moins de 30 ans, contre moins de 43,0% chez les chômeurs migrants de moins de 5 ans de résidence, et 46,0% des chômeurs migrants d'origine rurale.

1.2.2 L'entrée dans la vie active est retardée chez les dakarois

D'après les données de l'enquête ménage IFAN/ORSTOM, 20,6% des chômeurs n'ayant jamais travaillé avaient plus de 30 ans en 1989. Les données de l'enquête biographique vont nous permettre d'être plus précis en faisant l'historique de l'itinéraire de formation des dakarois depuis l'âge de 12 ans, pour les générations 1930-44 (âgées de 45 à 60 en 1989), les générations 1945-54 (35-39 ans) et les générations 1955-64 (25-34 ans).

Ainsi, l'âge médian au premier emploi (l'âge auquel 50% d'une cohorte a obtenu son premier emploi) a reculé de deux ans chez les hommes, entre les générations 1930-44 (âge médian de 21 ans) et les générations 1945-54 (23 ans). Cependant, on observe un rattrapage vers les 30 ans : les dakarois nés entre 1945 et 1954 s'insèrent dans la vie active plus tard mais avec la même intensité (91,0% ont accédé à un premier emploi avant 30 ans) que leurs aînés nés entre 1930 et 1945 (92,6%).

En revanche, les générations suivantes (1955-64) ont subi à la fois un retard (recul d'un an de l'âge médian par rapport aux générations 1945-54) et une baisse d'intensité de leur entrée dans la vie active : le pourcentage d'hommes ayant déjà

accédé à leur premier emploi dans ces générations serait seulement de 75,7% à l'âge de 30 ans.

Le recul de l'âge médian au premier emploi est en partie dû aux progrès de la scolarisation. En effet, dans les générations d'hommes nés en 1930-44, 41,2% avaient été scolarisés, et seulement 21,5% au-delà du CM et 10,4% au-delà de la troisième. Dans les générations 1945-54, ces pourcentages étaient respectivement de 62,7%, de 45,9% et de 27,8%, et dans les générations 1955-64, de 71,6%, de 43,7% et de 26,1%. Le taux de scolarisation des hommes a donc fortement augmenté entre les deux premiers groupes de générations, mais il connaît ensuite un certain tassement, de sorte que 28,4% des enquêtés des générations 1955-64 présents à Dakar en 1989 n'avaient jamais été scolarisés.

Les progrès de la scolarisation sont faibles dans les dernières années et n'expliquent donc pas la baisse récente d'intensité de l'entrée dans la vie active dans les plus jeunes générations. Ce retard est surtout vécu par les plus scolarisés, à la fin de leurs études, car les variations de l'âge à la sortie de l'apprentissage sont quasi nulles : 75% des apprentis ont accédé à l'emploi indépendant ou salarié avant 25 ans quel que soit le secteur ou le groupe de générations. Les projections sont mauvaises : on peut estimer que dans les années 90 entre 1/4 et 1/3 des générations nées après 1960 n'obtiendront pas leur premier emploi avant 30 ans.

Chez les femmes, l'âge au premier emploi s'est considérablement réduit entre les deux premières générations, la médiane passant de 51 ans (générations 1930-44) à 37 ans (générations 1945-54). Bien qu'il soit encore trop tôt pour l'affirmer, la médiane pour les jeunes générations (1955-64) sera certainement supérieure à 40 ans, étant donné que le premier quartile (âge auquel 25% ont accédé au premier emploi) a déjà reculé de 3 ans (passant de 24 ans à 27 ans) entre les générations 1945-54 et 1955-64.

Le taux de scolarisation est très faible pour les générations féminines 1930-44 : seulement 11,5% des femmes de ces générations avaient été scolarisées (contre 41,2% chez les hommes), et 4,8% étaient allées au-delà du CM (21,5% chez les hommes). Les pourcentages de femmes ayant été scolarisées augmentent à partir des générations 1945-54 (34,6%), mais les pourcentages ayant été au-delà du CM (16,0%) ou de la troisième (7,3%) restent faibles. Dans les générations

1955-64, les pourcentages sont respectivement de 61,2%, de 33,5% et de 15,9%. En somme, les progrès (réels) de la scolarisation des femmes ont été fait à partir d'un niveau très bas. Il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles atteignent, en ville, un niveau de scolarisation comparable à celui des hommes.

Mais les jeunes dakaroises, paradoxalement, semblent subir les progrès de la scolarisation plus qu'elles n'en bénéficient. En se rapprochant de la condition des hommes, les femmes instruites subissent du même coup le chômage et le retard de l'âge au premier emploi.

En somme, le secteur moderne, en particulier public, ne s'est plus développé dans les années 80 et le secteur dit «informel» ou non enregistré n'a pas pu absorber les jeunes qui se présentent chaque année sur le marché du travail dakarois. Les migrants, plus âgés, semblent moins subir le chômage. Il apparaît donc que la main-d'œuvre qui subit de plein fouet la crise est constitué des jeunes formés à Dakar. Dans le reste de cet article, nous allons analyser plus précisément les facteurs déterminants de l'accès au premier emploi de ces jeunes. L'accès des femmes à l'emploi ne sera pas analysé ici car il obéit à une logique plus complexe faisant intervenir le cycle de vie familial (BOCQUIER & NANITELAMIO, 1993).

1.3 Méthodologie pour l'analyse de l'accès au premier emploi

Les analyses qui précèdent restent descriptives. Pour nous permettre de mieux comprendre ce qui mène à tel ou tel emploi ou au chômage, pour faire intervenir de nouvelles variables explicatives en plus de la génération et de l'instruction, il est nécessaire de faire appel à d'autres techniques d'analyse. La régression statistique est une des techniques les plus efficaces pour évaluer le rôle de chaque variable même avec des petits effectifs.

Le modèle de régression utilisé ici est un modèle semi paramétrique à risques proportionnels, appelé encore modèle de COX (du nom de son initiateur : COX, 1972 ; COURGEAU & LELIEVRE, 1989). Il calcule l'effet d'une ou de plusieurs variables sur le risque annuel de connaître l'événement. A chaque variable est associé un coefficient de régression qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur la probabilité annuelle d'obtenir un premier emploi. Par exemple, un coefficient positif signifie que l'accès au premier emploi est plus rapide ; un coefficient

négalif signifie, au contraire, un accès moins rapide au premier emploi. La durée est bien prise en compte, puisqu'on mesure l'effet des variables explicatives sur le temps que met un individu à connaître l'événement.

Les variables utilisées pour qualifier l'origine sociale vont de l'ethnie à la dernière activité du père, en passant par la caste et le rang dans la fratrie des enfants de la mère. Etant donné que nous n'analysons le parcours jusqu'au premier emploi qu'à partir de 12 ans, l'itinéraire migratoire et le confiage avant cet âge ont pu aussi être pris en compte de la même façon que les variables d'origine sociale. On suppose que l'effet de chacune de ces variables est constant tout au long de la vie de l'individu. En d'autres termes, l'effet est proportionnel à la probabilité annuelle de connaître l'événement étudié.

Ce modèle semi paramétrique permet en outre de faire intervenir des événements qui ont eu lieu en cours d'observation, entre l'âge de 12 ans et le premier emploi (ou la date d'enquête si l'individu n'avait jamais travaillé au moment de l'interview). On peut calculer pour chaque âge la probabilité d'entrer dans la vie active, selon qu'on est étudiant, apprenti ou chômeur sur l'ensemble des individus. L'entrée dans chacun de ces statuts constitue une variable indépendante qu'on dit «fonction du temps», parce qu'elle intervient en cours d'observation.

On introduira de cette manière le niveau d'instruction de l'individu (les différents cycles scolaires qu'il traverse jusqu'à son premier emploi), ses périodes d'apprentissage et de chômage de plus de six mois. Pour mesurer l'influence des périodes de conjoncture, nous avons aussi créé une série de variables qui indiquent les années vécues avant 1955, de 1955 à 1959, de 1960 à 1964, etc., par groupes quinquennaux jusqu'à la période 1985-89, et ceci pour chacune des générations de l'enquête biographique.

Nous commentons les résultats successivement pour l'accès à l'emploi salarié dans les secteurs public, privé dans le secteur enregistré, et privé dans le secteur non enregistré. L'existence de fiche de paie a été choisie lors de l'élaboration du questionnaire d'enquête pour déterminer le caractère enregistré ou non de l'activité salariée. Pour le travail indépendant, nous avons distingué l'accès aux branches de la production, des services et du commerce. Dans l'annexe figure les modèles optimum, où le minimum de variables explique le maximum de la variance.

2. L'accès au salariat

2.1 Le premier emploi dans le secteur public

Le secteur public, tel que nous l'avons défini, est composé de l'administration, de l'armée et de la police, et des diverses Sociétés d'Etat de service public (port, eau, électricité, transport urbain...) ou de production (huile, phosphate...). C'est donc le secteur public au sens large dont il s'agit : l'analyse des recrutements dans ce secteur nous permet essentiellement d'évaluer l'engagement de l'Etat (ou son désengagement depuis le Plan d'Ajustement Structurel) sur le marché de l'emploi à Dakar.

2.1.1 Le niveau d'instruction et la conjoncture sont des déterminants forts de l'accès au secteur public

L'entrée dans le secteur public semble très largement conditionnée par le niveau d'instruction en français : ne pas parler français interdirait quasiment l'accès à l'emploi dans le secteur public. La classe de troisième semble être un seuil décisif, qui, une fois franchi, multiplie par plus de 13 les chances d'obtenir un emploi dans ce secteur. Mais un investissement supplémentaire en instruction, jusqu'au niveau de la terminale et au-delà, n'augmente pas les chances d'accès à ce secteur.

D'autres facteurs jouent simultanément au niveau d'instruction. Le recrutement des salariés du secteur public à un niveau inférieur à la troisième se fait essentiellement à l'issue même des études. Au niveau de l'école coranique ou primaire incomplet, le chômage (de plus de 6 mois) ne mène jamais à ce type d'emploi, alors que c'est l'inverse pour les non-scolarisés parlant le français. Le fait de parler le français n'est pas forcément un facteur favorisant en soi, dans la mesure où l'acquisition de la langue a pu se faire durant la carrière professionnelle.

On remarquera que le chômage n'est pas un facteur d'accroissement des chances d'accès au secteur public. Il ne semble pas y avoir de phénomène de file d'attente qui ferait dépendre l'entrée dans ce secteur de la durée de recherche du premier emploi. En fait, il est possible que la recherche d'un emploi dans le secteur public se fasse simultanément à la poursuite des études (que l'on abandonne éventuellement si l'opportunité d'un emploi se présente). Dans ce cas, le chômage

serait plus symptomatique d'une difficulté à poursuivre ses études que d'une recherche active d'emploi : la mobilisation de ressources relationnelles est peut-être plus efficace que la recherche individuelle d'emploi.

En tout état de cause, le niveau de la seconde constitue un cap décisif dans l'itinéraire qui mène au secteur public. En deçà, chaque niveau scolaire mène pareillement à ce type d'emploi. Cela est dû au fait qu'en dessous du niveau de la troisième, les chances sont encore grandes de continuer ses études ou de commencer l'apprentissage plutôt que de travailler. On notera que l'apprentissage en lui-même, à niveau d'instruction égal, n'est pas un frein à l'entrée dans le secteur public, excepté au-delà de la troisième.

Le groupe de générations 1930-44 a globalement eu plus de chances que les groupes suivants d'obtenir un emploi dans le secteur public. Dans les années 60 et 70, les chances d'accès au salariat dans le secteur public sont relativement constantes, quel que soit le groupe de générations, si l'on fait une comparaison à groupe d'âge égal. Mais une tendance forte apparaît ensuite : dans les années 80, les chances d'obtenir un premier emploi dans le secteur public ont brutalement chuté, quel que soit le groupe de générations (1945-54 ou 1955-64 ; le groupe 1930-44 n'était plus tellement concerné par le premier emploi dans les années 80), c'est-à-dire aussi, quel que soit l'âge des enquêtés. L'augmentation du niveau d'instruction entre les deux groupes de générations est venu compenser en partie ce phénomène. Cette baisse est néanmoins significative du changement dans les conditions du marché de l'emploi public.

2.1.2 Le rôle de l'origine sociale est globalement mineur mais indique quelques pistes de recherche sociologique

Les variables qualifiant l'origine sociale de l'enquêté sont beaucoup moins influentes que les variables qualifiant l'itinéraire de formation et la période de conjoncture. Le niveau scolaire et la crise qui a sévi dans les années 80 expliquent mieux la variation des chances d'accès à l'emploi dans le secteur public. On ne saurait s'étonner de cet état de fait étant donné que dans le secteur public le recrutement se fait essentiellement sur la base des qualifications et est fortement dépendant de la politique d'Etat.

Cependant, certaines caractéristiques sociales ont pu mener tel individu plus que tel autre vers ce type d'emploi, sans que cela préjuge en rien des procédures de recrutement dans le secteur public. Certains effets de l'origine sociale méritent ainsi d'être notés.

L'appartenance à une caste a un effet non négligeable. Les forgerons ont environ 5,5 fois plus de chances d'accéder au secteur public que les non-castés. Les griots et les cordonniers ont plutôt moins de chances d'accéder au secteur public, quoique la différence avec les non-castés ne soit pas significative.

Les villes sénégalaises, en particulier Dakar, offrent d'autres types d'activités, notamment administratives, et le secteur d'activité (privé, public) est peut-être plus déterminant que la profession en tant que telle : il est possible qu'en milieu urbain, l'administration (par le prestige et le pouvoir bureaucratique qui lui sont associés) et les Sociétés d'Etat (qui gèrent entre autres l'accès à l'eau, à l'électricité, etc.) ont constitué ou constituent pour ces castés une voie plus radicale de sortie des activités artisanales traditionnelles liées à leur caste (DIOP, 1981 ; MORICE, 1982). Il se peut que des réseaux basés sur cette appartenance sociale aient pu jouer en faveur d'un recrutement clientéliste dans le secteur public. Ce clientélisme fait d'ailleurs l'objet, au Sénégal, d'une polémique toujours renouvelée. Sans entrer dans cette polémique, il est tout de même intéressant de constater que la présence des forgerons dans le secteur public est une réalité statistique. Mais rappelons qu'il est difficile de démêler les stratégies de sortie des activités de caste (par le pouvoir ou la reconnaissance sociale que confère la fonction publique, par exemple) et les stratégies d'entretien de réseaux clientélistes. Il reste aussi à savoir pourquoi l'une ou l'autre de ces stratégies débouche sur l'emploi dans le secteur public chez les forgerons en particulier, et non chez les autres castés.

Par contraste avec l'effet de caste, on constate que l'Etat ne recrute pas selon l'origine ethnique ou religieuse. L'appartenance ethnique n'a pas d'influence sur l'accès à l'emploi dans le secteur public, exception faite des Sereer, qui ont 5 fois moins de chances que la moyenne d'entrer dans ce secteur. Il est important de constater qu'à Dakar, il n'y a pas d'ethnie majoritaire dans le secteur public. L'appartenance religieuse n'a pas non plus d'effet sur l'entrée dans le secteur public.

L'effet du groupe professionnel du père est peu significatif. Cependant, deux catégories attirent l'attention : les fils d'ouvriers du secteur public qui ont 2,2 fois plus de chances que les autres fils d'ouvriers d'accéder au secteur public, et les fils d'artisans d'art (ou, moins souvent : les fils d'artistes) dont aucun n'avait accédé à ce secteur. Dans le deuxième cas, nous verrons qu'avoir un père artisan d'art prédispose à exercer le même type de profession : le salariat dans le secteur public est certainement l'activité la plus éloignée de l'artisanat d'art, et on ne saurait trop s'étonner que ces fils d'artisans s'orientent moins vers le secteur public. Il reste cependant à déterminer dans ce cas les mécanismes de la succession familiale.

Dans le cas des fils d'ouvriers du secteur public, il se pourrait aussi que la succession joue un rôle : c'est peut-être au premier abord surprenant dans le secteur public (pour les raisons que nous avons dites : le recrutement est principalement fait sur des critères de formation), mais il faut savoir que dans certaines entreprises publiques ou parapubliques, les recrutements au niveau du personnel ouvrier ont pu se faire sur des bases familiales, par un système de cooptation, c'est-à-dire de transmission d'un poste à un parent. Des investigations sociologiques ont montré que cette pratique est en effet courante dans certaines entreprises (GUISSE, 1990 ; GUISSE, 1991 ; ANTOINE *et al.*, 1992), et que la direction de l'entreprise limite ainsi les dépenses de gestion du personnel. Cela dit, on ne doit pas voir dans une corrélation statistique un lien nécessaire avec ces études sociologiques : les effectifs ne sont pas suffisamment élevés pour qu'on puisse déterminer l'importance de ce type de recrutement.

2.2 Le premier emploi dans le secteur privé enregistré

2.2.1 Un recrutement à tous les niveaux de formation, souvent précédé de chômage

Le seuil d'instruction pour le recrutement dans les entreprises privées du secteur enregistré est beaucoup plus bas que dans le secteur public : seuls les enquêtés non scolarisés en français, et en particulier ceux qui ont fait l'école coranique, semblent avoir moins de chances d'obtenir un emploi salarié dans ces entreprises, quoique la différence avec les niveaux d'instruction plus élevés ne soit pas significative. Le fait de parler français, pour les non-scolarisés, ne semble pas avoir un effet univoque. Comme dans le secteur public, en revanche, le chômage

après l'école coranique ou après un cycle primaire incomplet ne mène jamais au salariat.

Il n'y a pas de seuil de recrutement des salariés dans le secteur enregistré au-delà du niveau primaire. Les niveaux de qualification sont donc très divers dans ce secteur où il y a moins de barrière à l'entrée que dans le secteur public.

Les jeunes chômeurs ayant interrompu leur scolarité entre la 6^e et la 1^{ère} ont trois fois plus souvent obtenu un emploi salarié dans le secteur privé enregistré, en comparaison des jeunes de même niveau qui n'avaient pas déclaré de chômage avant leur premier emploi. On n'observe pas ce phénomène pour l'accès à l'emploi dans le secteur public. Le phénomène de la file d'attente est plus adéquate pour décrire l'entrée dans le secteur privé moderne que pour décrire l'entrée dans le secteur public. Mais on n'attend pas nécessairement devant le guichet où l'on va finalement être servi : le chômage au niveau d'instruction 3^e à 1^{re}, correspond certainement à l'échec d'une recherche d'emploi dans le secteur public, échec qui a abouti la plupart du temps à un emploi dans le secteur privé enregistré.

Ce qui conforte cette hypothèse, c'est qu'à ce niveau d'instruction, le chômage n'a pas d'effet sur l'entrée dans le secteur public et que la probabilité d'entrer dans le secteur privé est la même que pour les niveaux d'instruction inférieurs. Cela laisse penser que les échecs dans la recherche d'un emploi dans le public sont moindres pour ceux qui ont dépassé la terminale, et qu'à ce niveau d'instruction, l'orientation dans le secteur privé correspond à un choix.

L'apprentissage ne constitue ni un atout ni une entrave au recrutement dans le secteur privé (enregistré), quel que soit le niveau d'instruction. Cela veut dire que, sans être considéré négativement, l'apprentissage (qui se fait principalement dans le secteur non enregistré) n'est pas cependant valorisé par les entreprises privées de Dakar. Cela signifie aussi que, du point de vue des jeunes à la recherche de leur premier emploi, le statut d'indépendant n'est pas la seule issue possible à l'apprentissage ; les apprentis aspirent aussi au salariat enregistré, même s'ils ont été formés principalement dans le secteur non enregistré.

2.2.2 Une baisse de recrutement sensible dès le milieu des années 70

La diminution, d'une période à l'autre, des chances d'entrée dans le secteur privé enregistré est observée quel que soit le groupe de générations. C'est principalement dû à un effet d'âge : au fur et à mesure que l'enquêté vieillit, ses chances d'accès à ce type d'emploi diminuent en même temps qu'il passe d'une période à l'autre, contrairement à ce qu'on observe pour l'accès à l'emploi public. Le recrutement dans le secteur privé se fait donc parmi les plus jeunes : il faudrait savoir si dans les entreprises privées, la formation interne n'est pas jugée préférable à la formation externe (scolaire ou en apprentissage), et si la formation interne ne coûte pas en définitive moins chère que le recrutement de jeunes diplômés, que l'on ne peut payer en dessous de ce que vaut leur diplôme. Il apparaît en tous cas que le niveau «technologique» (tel que reflété par le niveau d'instruction des jeunes recrutés) dans le secteur privé enregistré est bien moindre que dans le secteur public. Les salariés les plus instruits sont restés, et restent encore, au sein de l'administration et des sociétés d'Etat.

Il semble que l'effet de conjoncture soit plus progressif que pour le secteur public et qu'il ait débuté dans la deuxième moitié des années 70. Si l'on considère à âge comparable la situation de chaque groupe de générations, on constate que c'est plutôt à partir de 1975 que les probabilités d'accéder au salariat privé enregistré sont les plus basses. Par la suite, la situation ne s'est pas améliorée, elle a même plutôt empiré : les chances vont décroissantes quels que soient l'âge et la génération.

Malgré une faible influence des variables d'origine sociale, on remarquera tout de même qu'aucun des forgerons et des cordonniers de notre échantillon de dakarois n'avaient accédé au salariat privé enregistré pour son premier emploi. L'influence ethnique n'est pas très marquée, mais on remarquera que les enquêtés qui s'orientent vers ce type de salariat sont plutôt des Toucouleurs (multiplication des chances par 1,8) et les diverses ethnies du Sud (4,5). Par ailleurs, les enquêtés de confrérie layenne avaient 2 fois plus de chances que les membres d'autres confréries d'accéder au salariat dans le secteur privé enregistré.

A l'inverse de l'entrée dans le secteur public, les fils d'artisan d'art accèdent au secteur privé enregistré environ 7 fois plus souvent que les autres enquêtés ;

c'est aussi le cas pour l'entrée dans le secteur privé non enregistré (multiplication des chances par plus de 16).

2.3 Le premier emploi dans le secteur privé non enregistré

2.3.1 Un type de salariat qui risque de prendre une part importante dans les entreprises modernes

L'accès des dakarois au salariat non enregistré est une combinaison assez complexe d'effets d'âge, de génération et de période. D'abord, quel que soit le groupe de générations, on peut voir que les plus jeunes accèdent plus souvent à ce type de salariat. Ensuite, on voit que le groupe de générations intermédiaire (1945-54) accède moins souvent à ce type de salariat avant les années 80, et en particulier, ses chances étaient nulles dans les années 1975-79. Enfin, toujours dans ce groupe de générations 1945-54, les chances remontent nettement dans les années 80, pour retrouver un niveau comparable aux générations 1955-64, pourtant plus jeunes.

On remarquera aussi que pour le groupe de générations 1955-64, les chances d'accès au salariat non enregistré n'ont pas significativement crû dans les années 80. Ce type d'emploi n'est d'ailleurs pas la forme de salariat la plus fréquente : sur les 194 enquêtés qui ont obtenu un premier emploi salarié, seulement 41 (soit 21,1%) ont intégré le salariat non enregistré.

Aucun des enquêtés non scolarisés n'avaient accédé au salariat non-enregistré : ce n'est donc pas le refuge des moins instruits. Mais, à part cela, le niveau d'instruction des scolarisés influe peu sur les chances d'accès à ce type de salariat : seuls les enquêtés de niveau CM à terminale, pris globalement, voient leurs chances divisées par 2,5 par rapport aux autres. On remarquera aussi que le chômage après l'apprentissage n'a mené aucun des enquêtés de notre échantillon de dakarois vers ce type d'emploi. Les dakarois y accèdent donc plutôt après la scolarité (suivie de chômage ou non) ou directement à la suite de l'apprentissage.

Mais, en l'absence d'informations sur le type de l'entreprise où travaille le salarié sans fiche de paie, il est difficile d'attribuer les variations de l'accès au salariat non enregistré à l'un ou l'autre des secteurs : en effet, on peut travailler dans une entreprise moderne et ne pas avoir de fiche de paie.

Ainsi, on peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer le maintien de la probabilité d'accès au salariat non-enregistré dans les années 80. Une première hypothèse est que ce maintien est le produit de deux mouvements contradictoires : une baisse de l'offre d'emploi de type précaire (non déclaré) dans le secteur moderne (dans un mouvement de baisse générale des recrutements dans ce secteur), et en sens inverse, une hausse du salariat dans les petites entreprises de production marchande. Une deuxième hypothèse est qu'on assiste, plutôt qu'à une compensation de l'offre de l'un par l'offre de l'autre, à un maintien de l'offre dans chacun des deux secteurs. Cela signifierait qu'en proportion le secteur moderne offre de plus en plus souvent aux débutants un emploi non-enregistré, puisque l'offre pour les emplois enregistrés a baissé ces dernières années. Cette dernière hypothèse nous paraît assez probable étant donné qu'on constate, dans les dernières générations, une plus grande précarité de l'emploi salarié, même enregistré et même pour les niveaux d'instruction élevés.

2.3.2 L'effet des autres variables

Les castés choisissent rarement le salariat non enregistré. C'est le cas notamment des forgerons, ce qui met d'autant plus en valeur leur plus forte propension à accéder au salariat public : si l'hypothèse de stratégie de sortie du statut de casté est correcte, le salariat non enregistré ne représenterait guère une «belle sortie», d'où sans doute un moindre accès pour les forgerons à ce type de salariat.

L'ethnie joue à la marge pour l'accès au salariat non enregistré : les Peuls notamment occupent 5 fois moins souvent un premier emploi salarié non enregistré que la moyenne, mais ce chiffre n'est pas significatif. En revanche, les enquêtés des diverses ethnies du Sud et du Nord n'accèdent jamais à ce type d'emploi.

Comme on l'a dit plus haut à propos du salariat enregistré, les fils d'artisan d'art ont 16 fois plus de chances que les autres enquêtés d'accéder au salariat non enregistré. Ce phénomène est d'autant plus particulier qu'aucun des fils des autres artisans traditionnels n'a accédé à ce type de salariat.

3. L'accès à l'emploi indépendant

3.1 Le premier emploi dans la production

L'artisanat de production (confection, menuiserie, etc.) est, dans le secteur non enregistré, la branche qui accueille le plus d'indépendants. Les dakarois qui ont eu un premier emploi indépendant sont 62 dans la production, 27 dans les services et 13 seulement dans le commerce.

3.1.1 Des emplois à contenu technologique faible

Parmi les apprentis non scolarisés, ceux qui ne parlent pas français ont 2,7 fois plus de chances que ceux qui parlent français de devenir artisans dans la production directement après leur apprentissage. Il en est de même chez les apprentis qui avaient fait l'école coranique, bien que ceux-là avaient globalement moins de chances de devenir artisans dans la production. Une fois scolarisé, les chances de l'apprenti sont à peu près les mêmes du niveau primaire au collège.

A l'inverse, le niveau d'instruction est fortement discriminant pour les enquêtés qui n'ont pas fait (ou pas encore) d'apprentissage. Une fois dépassé le CM, les chances d'accès à l'artisanat de production directement après l'école sont divisées par 5, et par plus de 7 au-delà de la troisième.

Parmi les chômeurs, seuls ceux qui avaient les niveaux CM ou 2^e-1^{re} ont accédé à ce type d'emploi. A ces niveaux-là, le chômage ne modifie pas sensiblement (ni significativement) les chances d'accès à ce type d'artisanat. D'ailleurs, globalement, les chômeurs s'installent rarement dans l'artisanat de production.

Le niveau de la classe de terminale constitue un second seuil : aucun enquêté de notre échantillon ayant achevé l'enseignement secondaire ne s'était installé pour compte propre dans la production.

L'existence de ces seuils (CM, terminale) est prévisible : il est assez naturel que les plus instruits s'orientent vers le salariat plutôt que vers l'installation pour compte propre, et ce d'autant plus s'ils n'ont pas fait d'apprentissage. Ce qui est en

revanche surprenant, c'est l'absence de différence entre les enquêtés ayant fait l'apprentissage et les autres, lorsqu'ils n'ont qu'un niveau primaire incomplet ou lorsqu'ils ont poursuivi l'école coranique au-delà de 12 ans. La formation en apprentissage n'aurait-elle pour eux aucun rôle pour devenir indépendant dans la production? Ce n'est pas le cas pour les enquêtés non scolarisés qui n'accèdent jamais à ce type d'emploi avant l'apprentissage. Est-ce à dire qu'un minimum d'instruction (en français ou en arabe) au-delà de 12 ans est suffisant pour devenir indépendant dans la production ?

Une fois ce minimum acquis, on ne constate d'ailleurs aucune différence significative entre les apprentis, quel que soit le niveau d'instruction atteint (de l'école coranique à la classe de 1^{re}), et par conséquent, quel que soit leur âge au moment de l'apprentissage. Certes, au-delà du niveau primaire, on a vu des différences marquées selon qu'on a fait ou non l'apprentissage, et dans ce sens l'apprentissage est un déterminant fort de l'accès à l'emploi indépendant dans la production, mais au sein même des apprentis, le niveau d'instruction est un déterminant faible.

3.1.2 Les indépendants de la production proviennent essentiellement des milieux sociaux traditionnels

Le rôle important de l'apprentissage pour les non-scolarisés et l'homogénéité des chances au sein des apprentis instruits, quel que soit leur niveau d'instruction, font penser que l'artisanat de production, à Dakar, a un contenu technologique très faible. Son accession doit donc dépendre d'autres facteurs que la formation. Voyons d'abord quel est l'effet de la période de conjoncture.

Par rapport aux générations 1930-44, les générations 1945-54 accusent un retard de l'âge au premier emploi indépendant dans la production : un rattrapage semble se faire dans les années 1975-79. Ensuite, les générations 1955-64 comparées aux générations 1945-54, à groupe d'âges égal, ont plus souvent accédé à ce type d'emploi jusqu'en 1985, mais la probabilité a chuté dans les années 1985-89. Il est difficile d'interpréter cette baisse : s'agit-il d'un rajeunissement de l'âge au premier emploi indépendant dans la production, ou s'agit-il d'un effet de conjoncture, la crise des années 80 ayant affecté ce type d'emploi autant que les emplois salariés ?

L'effet de période n'est pas négligeable, comme on le voit, mais ce sont incontestablement les variables qualifiant l'origine sociale qui déterminent le plus l'orientation vers l'emploi indépendant dans la production.

Ce sont les fils d'agriculteurs, d'artisans de la production, de commerçants et de manœuvres qui y accèdent le plus souvent, au contraire des fils de techniciens (7 fois moins souvent), et même d'ouvriers ou d'artisans des services (2 fois moins souvent). L'installation pour compte propre dans la production est fortement favorisée par un milieu socio-professionnel traditionnel.

Mais, on remarquera que l'appartenance à une caste ne favorise pas significativement l'accès à ce type d'emploi. L'activité professionnelle du père est nettement plus significative, ce qui laisse penser qu'il se produit une certaine forme de transmission des compétences d'une génération à l'autre, et que cette transmission est plus importante que l'appartenance à une caste traditionnellement liée à un métier.

On remarquera aussi une propension particulière des enquêtés des diverses ethnies du Nord du pays à devenir artisans dans la production (18 fois plus que la moyenne), au contraire des Diola (ethnie majoritaire du Sud) qui n'occupent jamais ce type de premier emploi. En ce qui concerne l'effet de la religion, on remarque que les layennes accèdent 2,7 fois plus que la moyenne à l'emploi indépendant dans la production, et les khadrias jamais.

3.2 Le premier emploi dans les services

3.2.1 Des emplois proches du secteur moderne mais dont la formation est essentiellement assurée par l'apprentissage

L'école coranique lorsqu'elle se prolonge au-delà de 12 ans, est une voie privilégiée aux professions religieuses ou occultes. Ces professions sont classées dans la branche des services : il est donc tout naturel de voir que la probabilité d'accéder à l'emploi indépendant dans les services à partir de l'enseignement coranique est plus élevée (quoique non significativement) que pour les autres catégories d'enquêtés scolarisés.

Mais c'est l'apprentissage qui favorise l'installation pour compte propre dans les services en général (réparation automobile, tolèrie, etc.). Contrairement à ce qu'on observait pour l'accès à l'artisanat de production, l'apprentissage rend plus probable l'accès à l'artisanat dans les services, quel que soit le niveau d'instruction (à l'exception de l'école coranique). Cela peut vouloir dire que la branche des services concentre en elle des activités à plus fort contenu technologique que la branche de la production. L'apprentissage est nécessaire dans un cas plus que dans l'autre.

Deux catégories d'enquêtés scolarisés semblent bénéficier particulièrement de l'apprentissage : ceux de niveau inférieur au CM et ceux de niveau supérieur à la troisième. Pour eux l'apprentissage a multiplié par environ 40 leurs chances d'accès à l'artisanat dans les services.

Le chômage mène très rarement à l'emploi indépendant dans les services. Une exception, cependant : les apprentis de niveau primaire inférieur au CM accédaient plus souvent (mais non significativement) à l'artisanat dans les services après une période de chômage. La différence entre les deux coefficients n'est pas significative, mais elle mérite d'être soulignée dans la mesure où aucun chômeur des autres catégories d'instruction, apprentis ou pas, n'avait accédé à ce type d'emploi. Il y a certainement là un mode particulier d'accès à l'emploi. On remarque d'ailleurs (voir les sections précédentes) que pour les apprentis ayant ce niveau d'instruction, l'accès au salariat privé enregistré n'est pas négligeable, et que le chômage le favorise. L'installation pour compte propre dans les services serait-elle pour eux une conséquence de l'échec de la recherche d'un emploi salarié dans le secteur moderne ? Pour les apprentis ayant dépassé le CM, au contraire, le chômage aurait été plus fructueux dans la mesure où il n'a mené aucun d'entre eux à l'emploi indépendant dans les services.

Dans les générations 1930-44, l'accès à l'emploi indépendant dans les services était concentré sur un petit nombre d'années, entre 1960 et 1965. Les services ne deviennent vraiment accessibles qu'à partir du groupe de générations suivant (1945-54). Comme pour l'artisanat de production, on remarque une baisse (non significative) dans les années 1985-89, qu'il est là aussi difficile d'interpréter en termes d'effet d'âge, de génération ou de période.

En somme, ce n'est que récemment que les dakarois se sont installés à leur compte dans les services, en particulier les apprentis. Cette branche regroupe des activités plus modernes comparée à la branche de la production : il est par conséquent logique qu'elle se soit développée récemment et lentement. Mais ce n'est pas cependant des activités qui ont véritablement connu un essor ces dernières années : certes la branche des services absorbe en son sein la plupart des apprentis qu'elle a formé, mais l'offre dans cette branche n'est pas en progression, relativement aux autres branches, pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi.

3.2.2 Des origines sociales urbaines

Comme pour l'accès à l'artisanat de production, les variables qualifiant l'origine sociale sont beaucoup plus pertinentes que pour le salariat.

D'abord, les forgerons ont accédé 10 fois plus souvent que les non-castés à l'artisanat de services (réparation automobile, tolèrie...), qui correspond le mieux à leur activité traditionnelle de caste. Les stratégies de sortie de la condition de castés, on le voit, ne sont pas incompatibles avec la poursuite des activités de castes pour les forgerons. Pour les autres castés, les différences avec les non-castés ne sont pas significatives.

Il est frappant de constater que, pour les services, la catégorie socio-professionnelle du père joue à l'inverse comparée à la production. Ce sont plutôt les fils de cadres (du secteur privé), de techniciens, de petits employés de services, d'ouvriers qui s'installent à leur propre compte dans les services. Ces professions, comme on le voit, sont spécifiques de la ville et caractérisent généralement les salariés dans les entreprises modernes. Par contraste, aucun des fils de commerçants (petits ou gros), d'artisans d'art et de manœuvres n'avait accédé à ce type d'emploi, même si les fils d'artisans de la production (paradoxalement peut-être) y accèdent plus souvent. On remarque aussi une plus grande propension des fils de marabouts et de tradipraticiens à exercer dans les services, dans la mesure où la succession est plus fréquente pour ce type de profession.

L'accès à l'une ou l'autre branche (production ou services), pour les indépendants, est donc fortement conditionné par le milieu socio-professionnel

d'origine, mais dans le cas de l'artisanat de services ce n'est pas nécessairement par la transmission d'un savoir-faire ou d'un statut, mais plutôt par la transmission d'une certaine «urbanité». La branche des services est en effet plus spécifiquement urbaine que la branche de la production, généralement traditionnelle regroupant des activités artisanales : cela pourrait expliquer pourquoi les jeunes dakarois fils d'«urbain», s'y sont orientés plus que les autres. On peut dire que les services présentent une meilleure alternative au salariat (activité spécifiquement urbaine aussi) que l'artisanat de production, qui véhiculent des valeurs et une image plus rurales, en tous cas moins modernes.

3.3 Le premier emploi dans le commerce

Seulement 13 enquêtés (soit 3,2% des 401 qui constituent notre échantillon de dakarois et 4,4% des 296 qui ont obtenu un premier emploi à Dakar) ont accédé à ce statut. Ce n'est donc pas une voie d'insertion professionnelle particulièrement fréquentée par les dakarois. Mais le peu de premiers emplois dans le commerce dans l'échantillon nous incite à la prudence : un seul individu peut considérablement changer l'estimation. Malgré tout, nous ne pouvons nous empêcher de commenter ces chiffres, en évitant toutefois de leur donner un contour précis.

Quelques faits saillants apparaissent cependant : presque aucun des enquêtés n'est devenu commerçant après l'apprentissage. La plupart ont accédé au commerce directement après les études (du primaire au collège) ou bien après une période de chômage.

Le commerce n'est cependant pas le refuge des chômeurs qui ont toujours moins de chances d'exercer ce type d'activité indépendante, exception faite des chômeurs non scolarisés. Cela peut vouloir dire que, pour les dakarois instruits, le commerce est rapidement accessible, mais que si le choix est possible, c'est plutôt vers une autre branche, en tant que salarié ou en tant qu'indépendant, qu'ils se dirigeront.

L'accès au premier emploi en tant que commerçant est, nous l'avons vu plus haut à partir des statistiques descriptives, un phénomène touchant les jeunes générations. Mais ce que le modèle nous permet de dire maintenant, c'est que ce phénomène ne prend pas particulièrement d'importance dans les années 80 :

il concerne essentiellement les générations 1955-64 dans le début des années 70, c'est-à-dire quand elles étaient encore jeunes. Au-delà, la probabilité de devenir commerçant reste stable. Ce n'est donc pas une activité de refuge des jeunes dakarois en période de crise.

Au Sénégal, la confrérie mouride est particulièrement active dans le commerce. Des analyses menées par ailleurs (BOCQUIER, 1992) le confirment pour les migrants. En revanche, ce n'est pas le cas des dakarois. Parmi les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans (notre définition des dakarois), les mourides accèdent certes plus au commerce que les tidianes (quoique non significativement) mais pas plus que les chrétiens et moins que les layennes. Si l'appartenance à la confrérie mouride facilite l'accès au commerce, ce n'est pas en tous cas évident chez les dakarois. Il faudrait cependant se demander pourquoi les layennes y accèdent (significativement) plus souvent, ce qui n'est pas l'hypothèse habituelle sur le sujet.

Soulignons que si la probabilité d'accéder au commerce n'est pas particulièrement élevée chez les mourides, il se peut très bien qu'ils soient plus représentés dans les catégories sociales qui accèdent plus souvent au commerce. C'est en effet le cas pour les fils de gros commerçants ou de gestionnaires, ce qui peut s'expliquer par la transmission d'un patrimoine ou d'un savoir-faire. Mais ce n'est pas le cas pour les fils de petits commerçants, qui n'ont pas forcément grand chose à transmettre et qui ne constituent pas sans doute des modèles de réussite pour leur fils. On remarquera aussi que le commerce concerne plutôt les fils d'origine socio-professionnelle moyenne, puisqu'aucun fils de cadre ou de manoeuvre n'avait accédé à ce type d'emploi.

CONCLUSION

L'analyse des biographies permet de déterminer au mieux les mécanismes de l'insertion professionnelle, car elle permet à la fois de tenir compte de l'âge de l'individu, des différents statuts et périodes qu'il traverse au cours de sa formation, et de ses origines sociales.

L'origine sociale joue parfois d'une manière importante (et parfois inattendue), comme on l'a vu à propos des citoyens forgerons, des migrants mourides, des

layennes, etc. Les analyses révèlent des filières d'accès à l'emploi, et confirment l'importance des réseaux sociaux dans les processus d'embauche et dans la création des emplois indépendants.

Il s'est produit un décalage énorme entre les préférences des jeunes instruits pour le salariat, et les offres d'emplois salariés, en particulier dans le secteur public. Dans les années 80 à Dakar, on a assisté au blocage des embauches dans ce secteur, tandis que la crise économique avait depuis quelques années déjà posé un frein aux recrutements dans les entreprises privées. Cette situation contraste fortement avec la période précédente où l'Etat poussait à la sénégalisation du personnel de l'administration et des entreprises (y compris étrangères) travaillant sur son sol. On peut dire que cet objectif était atteint lorsqu'une politique de désengagement de l'Etat a été menée pour faire face à une crise économique de plus en plus évidente.

En conséquence, les chances d'accès à l'emploi salarié pour les jeunes ont quasiment atteint leur niveau le plus bas à la fin de la décennie 80, autant dans les secteurs public que privé, alors que dans le même temps le niveau scolaire s'est amélioré. Les jeunes ont dû retarder leur entrée dans la vie active. Le secteur privé n'a pas pu remplacer l'Etat employeur à Dakar : bien au contraire, la récession a touché l'ensemble de l'économie moderne, publique et privée. Le secteur non enregistré (sous la forme du salariat ou de l'installation à son propre compte) n'a pas non plus offert un accueil plus favorable aux jeunes dakarois, même après plusieurs années de crise profonde. Les probabilités d'accès au petit commerce et au salariat non enregistré n'ont pas augmenté ces dernières années, tandis que l'installation pour compte propre en tant qu'artisan a plutôt décliné dans le même temps.

On peut avancer deux types d'explications à ce phénomène. D'abord, le secteur non enregistré ne correspond pas aux ambitions de la plupart des jeunes : il faudra certainement encore du temps pour que ces jeunes renoncent au salariat dans le secteur moderne, qui conserve malgré la crise, l'image de l'emploi stable, en référence notamment au statut de fonctionnaire, obtenu grâce à l'instruction. Mais surtout, il n'a pas la capacité, qu'on lui prête souvent, d'absorber la main-d'œuvre non intégrée dans le secteur moderne.

En l'absence de filières techniques dans l'enseignement public et étant donné

le faible niveau technologique des entreprises artisanales à Dakar, il semble illusoire de compter actuellement sur une véritable relance de l'emploi par la création de la petite entreprise. Le secteur «informel» ou non enregistré n'est pas une panacée. La majorité des indépendants n'a pas la capacité de production pour développer l'embauche, tandis que la baisse de la consommation des ménages rend la concurrence plus forte et la création de nouvelles entreprises difficile. Par ailleurs, le commerce n'a pas des capacités d'absorption considérable en terme d'emplois, malgré son rôle indéniable d'activité de subsistance.

Cette situation n'incite pas à l'optimisme. La crise de l'emploi va certainement s'aggraver dans les années 90 et on peut prévoir qu'entre un tiers et un quart des jeunes nés après l'indépendance n'obtiendront pas un emploi avant l'âge de 30 ans. Combien de temps ces futurs chômeurs contiendront-ils leurs frustrations ? L'Etat, qui ne leur donnera pas les emplois auxquels ils aspirent, sera certainement la cible principale de leur révolte.

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

PREMIER EMPLOI SALARIE DANS LES SECTEURS...

	PUBLIC	PRIVE ENREGISTRE	NON ENREGISTRE
Nombre d'événements	= 59	= 94	= 41
Maximum de vraisemblance	= -230.76	= -427.92	= -191.34
chi2(36)	= 129.97	chi2(31) = 117.60	chi2(23) = 68.72
Prob > chi2	= 0.0000	= 0.0000	= 0.0000
Pseudo R2	= 0.2197	= 0.1208	= 0.1522
	Coef. Ec.Type P> t	Coef. Ec.Type P> t	Coef. Ec.Type P> t

Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)										
Génération 1930-44	< 55	3.3158	75143	0.000	1.1959	.57579	0.038	1.0030	.7491	0.181
	55-59	51838	1.1369	0.649	1.2421	.48909	0.011	.59688	66472	0.369
	60-64	1.0828	.73532	0.141	.65807	.47169	0.163	-	-	-
	65-69	.54426	.90111	0.546	-	-	-	-13.85	931.01	0.988
	70-79	2.694	1.2998	0.054	-	-	-	-	-	-
Génération 1945-54	< 65	1.260	.81967	0.124	1.3633	.55501	0.014	.89575	.89588	0.318
	65-69	.20315	.63962	0.751	1.0193	.3330	0.002	-	-	-
	70-74	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
	75-79	.81266	.52410	0.121	-.71085	.50373	0.158	-	-	-
Génération 1955-64	80-89	-2.312	1.2283	0.060	-1.174	.69011	0.089	1.2963	1.5716	0.410
	< 75	-16.516	3249.5	0.996	1.3425	.48122	0.005	1.2921	.68426	0.059
	75-79	-1.7377	.64281	0.787	-	-	-	.52202	.57003	0.360
	80-84	-1.2492	.64065	0.051	-1.8214	.54730	0.000	.68114	.56702	0.230
	85-89	-2.0781	.85593	0.015	-1.778	.55094	0.001	1.0097	.76049	0.184
Chômeurs à 12 ans non scolarisés										
ne parle pas fr		-14.744	408.37	0.971	-14.354	422.43	0.973	-14.89	521.07	0.977
parle français		-	-	-	-76931	1.0434	0.461	-	-	-
Période d'études :										
- école coranique		-	-	-	-	-	-	-	-	-
ne parle pas fr		-28041	1.0786	0.795	-1.1153	1.0189	0.274	-	-	-
parle français		.86107	1.1284	0.446	-14.354	422.43	0.973	-14.896	521.07	0.977
- primaire incomplet		[réf.]	-	-	[réf.]	-	-	[réf.]	-	-
- primaire complet		-	-	-	-	-	-	-	-	-
- collège complet		2.6458	.54644	0.000	-	-	-	-8680	42146	0.040
- lycée complet		2.6301	.62031	0.000	-	-	-	-	-	-
Période de chômage après études :										
- école coranique		-14.744	408.37	0.971	-14.354	422.43	0.973	-14.896	521.07	0.977
- primaire incomplet		-14.744	408.37	0.971	-14.354	422.43	0.973	1.2597	1.0690	0.239
- primaire complet		1.2791	.85595	0.135	-	-	-	-	-	-
niveau CM2		-	-	-	.17443	.7630	0.819	-	-	-
niveau 6e-4e		-	-	-	.95426	.53597	0.075	-	-	-
- collège complet		-	-	-	1.1649	.30959	0.000	-	-	-
niveau 3e		1.2232	.81089	0.132	-	-	-	-52212	1.0675	0.625
niveau 2e-1e		2.0485	.72670	0.005	-	-	-	.51798	.76803	0.500
- lycée complet		2.6908	.69334	0.000	-	-	-	-	-	-
niveau term.		-	-	-	.75092	.77378	0.332	-	-	-
niveau sup.		-	-	-	-14.354	422.43	0.973	-	-	-
Période d'apprentissage :										
non scolarisés		-	-	-	-	-	-	-14.896	521.07	0.977
ne parle pas fr		-14.744	408.37	0.971	-14.354	422.43	0.973	-	-	-
parle français		-	-	-	-	-	-	-	-	-
- école coranique		-	-	-	-	-	-	-	-	-
ne parle pas fr		-14.744	408.37	0.971	-	-	-	-14.896	521.07	0.977

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

- parle français	-	-	-	-14.354	422.43	0.973	-	-	-
- primaire incomplet	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- primaire complet	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- collège complet	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Période de chômage après l'apprentissage :

- non scolarisés							-14.896	521.07	0.977
- ne parle pas fr	-14.744	408.37	0.971	1.6315	1.1069	0.141			
- parle français	3.2623	1.2213	0.008	-14.354	422.43	0.973			
- école coranique	-14.744	408.37	0.971						
- ne parle pas fr									
- parle français				-4.7917	1.0776	0.657			
- primaire incomplet	-14.744	408.37	0.971	1.3629	.73687	0.065			
- primaire complet				.22702	.65957	0.731			
- niveau CM2	1.6981	1.1417	0.137						
- niveau 6e-4e	.77922	1.166	0.504						
- collège complet	-14.744	408.37	0.971	-14.354	422.43	0.973			

SECTEUR PUBLIC SECT. PRIVE ENREGISTRE SECT. NON ENREGISTRE

Rang parmi aîné	-	-	-	-	-	-	1.2481	33830	0.000
fr. & soeurs cadet	-	-	-	-	-	-	-	-	-
de même mère autre [ref.]	-	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Non casté	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Griot	-1.0706	1.0	0.306						
Forgeron	1.7121	.80226	0.033	-16.00	574.94	0.978	-15.053	919.89	0.987
cordonnier	-1.3296	1.1956	0.266						
boisselier	-13.899	2603.2	0.996				-15.053	919.89	0.987
Wolof	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Lebou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toucouleur	-	-	-	.56984	.32726	0.082	-	-	-
Peul	-	-	-	-	-	-	-1.5803	1.0234	0.123
Mande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sereer	-1.6290	.80294	0.043				-	-	-
Diola	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers nord	-14.995	14476.	0.999	1.52	1.0437	0.143	-15.09	1358.	0.991
Divers sud	-	-	-	1.4683	.57398	0.011			
Tidiane	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Mouride	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Khadría	-	-	-	-	-	-	-14.505	1024.4	0.989
Layène	-	-	-	.69349	.36342	0.057			
Autre musulman	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chrétien	-	-	-	-	-	-	-	-	-

DERNIÈRE ACTIVITÉ DU PÈRE

Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales									
- secteur public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Technicien peu ou pas qualifié									
- secteur public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Petit personnel de service									
- secteur public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- secteur privé	-14.277	1308.2	0.991						
Ouvrier ou artisan des services									
- secteur public	.76436	.43440	0.079						
- secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

Commerçant ou gestionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
secteur moderne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
petit commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Artisans d'art	-	-	-	1.8539	1.0313	0.072	2.8330	1.0861	0.009	
Autre artisan produc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manœuvre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tradiprat. religieux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agriculteur	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	-
Jamais confié	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	-
Confié avant 15 ans	-	-	-	-	-	-	-56730	50599	0.262	
Né à non migrant	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	-
Dakar -rur->Dk	-14.724	4555.0	0.997	2.4729	1.1277	0.028	-13.83	1204.3	0.991	
-rur-urb->Dk	2.965	1.119	0.008	-14.5	1258.3	0.991	-	-	-	-
-rur-rur->Dk	-14.724	4555.0	0.997	-	-	-	-	-	-	-
-urb->Dk	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-urb-urb->Dk	-	-	-	-1.2568	.74362	0.091	-	-	-	-
-urb-rur->Dk	-14.724	4555.0	0.997	-14.5	1258.3	0.991	-13.83	1204.3	0.991	
-u.-u.-r->Dk	-	-	-)	-	-	-	-	-	-
Né en milieu ->Dk	-	-	-1.4701	1.0279	0.153	-	-	-	-	-
urbain -urb->Dk	-1.2057	1.0736	0.262	-	-	-	-	-	-	-
Né en milieu ->Dk	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
rural -urb->Dk	2.5719	.87019	0.003	-	-	-	-13.83	1204.3	0.991	
-rur->Dk	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-urb-rur->Dk	-14.724	4555.0	0.997	-14.5	1258.3	0.991	-13.83	1204.3	0.991	
-urb-urb->Dk	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PREMIER EMPLOI INDEPENDANT DANS LES BRANCHES...

	PRODUCTION	SERVICES	COMMERCE
Nombre d'événements	= 62	= 27	= 13
Maximum de vraisemblance	= -256.58	= -85.53	= -28.71
chi2(36)	= 160.72 chi2(38)	= 113.27 chi2(21)	= 83.34
Prob > chi2	= 0.0000	= 0.0000	= 0.0000
Pseudo R2	= 0.2385	= 0.3984	= 0.5920
	Coef. Ec.Type P> t	Coef. Ec.Type P> t	Coef. Ec.Type P> t

Périodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)

Generations	< 55	1.1554	.54225	0.033)	-	-	-	-13.85	1410.9	0.992
1930-44	55-59)	.94995	.57669	0.100)	-18.00	996.55	0.986)	-	-
	60-64)	-	-	-)	-	-	-)	-	-
	65-69	-	-	-)	-18.00	-	996.55	0.986)	-	-
	70-79	-14.193	2463	20.995)	-	-	-)	-	-
Générations	< 65	-1.5118	1.1352	0.183	-17.996	996.55	0.986)	-13.85	1410.9	0.992
1945-54	65-69	-	-	-	-1.1822	.96588	0.221)	-	-
	70-74	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
	75-79	1.1738	.68513	0.087	.68279	.94409	0.470)	-13.85	1410.9	0.992
	80-89	.40966	1.6519	0.804	-17.996	996.55	0.986)	-	-	-
Lebou	-	-	-	-	-	-	-	-17.191	2180.7	0.994
Toucouleur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Peul	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mande	-	-	-	-	-16.431	1413.6	0.991	-	-	-
Sereer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diola	-	-13.014	898.47	0.990	-16.431	1413.6	0.991)	-17.19	2180.	0.994
Divers nord	-	2.9218	1.1967	0.015	-16.431	1413.6	0.991)	-	-	-
Divers sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tidiane	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	-	[ref.]	-	-

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

Mouride	-	-	-	-	-	-	1.8384	1.2602	0.145
Khadria	-13.222	651.37	0.984	-13.340	2185.8	0.995	-	-	-
Layène	.96234	.41420	0.020	-	-	-	2.9902	1.4740	0.043
Autre musulman	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chrétien	-	-	-	-	-	-	1.6255	1.7323	0.348

Dernière activité du père

Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales										
. secteur public	-8354	.75446	0.268	-14.75	1283.	0.991)	-19.96	1610.5	0.990	
. secteur privé	-	-	-	.99231	1.5841	0.531)	-	-	-	
Technicien peu ou pas qualifié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
. secteur public	-2.035	.74282	0.006	2.2846	1.4357	0.112	-	-	-	
. secteur privé	-	-	-	2.4371	1.4394	0.091	-	-	-	
Petit personnel de service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
. secteur public	-	-	-	3.989	1.7016	0.019	-19.960	1610.5	0.990	
. secteur privé	-13.354	1293.9	0.992	3.2689	1.4393	0.023	1.7831	1.4680	0.225	
Ouvrier ou artisan des services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
. secteur public	-6.748	.36195	0.062	.75832	1.5278	0.620	1.8605	1.3259	0.161	
. secteur privé	-	-	-	1.9954	1.3583	0.142	-19.960	1610.5	0.990	
Commerçant ou gestionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
. secteur moderne	-	-	-)	-14.75	1283.	0.991	2.9723	1.4053	0.035	
. petit commerce	-	-	-)	-	-	-	-	-	-	
Artisans d'art	1.2045	.91669	0.189	-14.75	1283.	0.991	-	-	-	
Autre artisan produc	-	-	-	1.5384	1.5140	0.310)	-19.96	1610.5	0.990	
Manœuvre	-	-	-	-14.75	1283.	0.991)	-	-	
Tradiprat. religieux	-1.0131	1.1432	0.376	2.8922	1.4645	0.048)	-	-	
Agriculteur	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	
Jamais confié	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	
Confié avant 15 ans	-99012	50712	0.051	-	-	-	-3.2235	1.9323	0.095	
Né à non migrant	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	
Dakar -rur->Dk	-13.561	871.54	0.988)-16.60	941.51	0.986)-18.12	4918.4	0.997	
-rur-urb->Dk	-	-	-)	-	-)	-	-	
-rur-rur->Dk	-13.561	871.54	0.988)	-	-)	-	-	
-urb->Dk	-	-	-	-16.598	941.51	0.986	-	-	-	
-urb-urb->Dk	-	-	-	-2.6245	1.771	0.139)-18.12	4918.4	0.997	
-urb-rur->Dk	-13.561	871.54	0.988)-16.60	941.51	0.986)	-	-	
-u.-u.-r.>Dk	-13.561	871.54	0.988)	-	-)	-	-	
Né en milieu -rur->Dk	-	-	-	1.5	.91481	0.086	-18.115	4918.4	0.997	
urbain -urb->Dk	-	-	-	-16.598	941.51	0.986	2.7478	1.5155	0.070	
Né en milieu -urb->Dk	-	-	-	.95276	.88663	0.283	1.5314	2.0942	0.465	
rural -rur->Dk	-13.561	871.54	0.988)	-16.60	941.51	0.986)-18.12	4918.4	0.997	
-urb-rur->Dk	-	-	-)	-	-)	-	-	
-urb-urb->Dk	-13.561	871.54	0.988)	-	-)	-	-	
-urb-urb->Dk	-13.561	871.54	0.988)	-	-)	-	-	
Génération < 75	-852	.91409	0.351	-17.996	996.55	0.986	4.2124	2.1259	0.048	
1955-64	75-79	.90801	.52268	0.083	-2.1450	1.0959	0.050)	2.6632	1.8415	0.148
	80-84	1.4920	50443	0.003	-	-	-)	-	-	
	85-89	.17389	.87232	0.842	-3.7072	.88298	0.675)	-	-	
Chômeurs à 12 ans non scolarisés	-14.79	337.54	0.965	-16.18	1240.7	0.990	5.4463	2.080	0.009	

Période d'études :

- école coranique	-	-	-	-	-	-	-22.279	1733.3	0.990
. ne parle pas fr	-	-	-	1.3104	1.2970	0.313	-	-	-
. parle français	-	-	-	3.0214	1.9829	0.128	-	-	-
- primaire incomplet	[réf.]	-	-	[réf.]	-	-	[réf.]	-	-
- primaire complet	-1.6479	.75014	0.028	-	-	-	-	-	-
- collège complet	-2.0260	1.0357	0.051	-1.6233	1.4383	0.259	-	-	-
- lycée complet	-14.786	337.54	0.965	-	-	-	-	-	-

LA VILLE À GUICHETS FERMÉS ?

Période de chômage après études :									
- école coranique	-14.786	337.54	0.965				-22.279	1733.3	0.990
- primaire incomplet	-14.786	337.54	0.965				-22.279	1733.3	0.990
- primaire complet						-22.279	1733.3	0.990	
. niveau CM2	-1.2466	1.0280	0.225						
. niveau 6e-4e	-14.786	337.54	0.965						
- collège complet									
. niveau 3e	-14.786	337.54	0.965				-3.4012	3.0750	0.269
. niveau 2e-1e	-1.0013	1.0696	0.349				-22.279	1733.3	0.990
- lycée complet	-14.786	337.54	0.965				-22.279	1733.3	0.990
Période d'apprentissage :									
- non scolarisés							-22.279	1733.3	0.990
. ne parle pas fr	1.5153	.42667	0.000	-16.176	1240.7	0.990			
. parle français	.49585	.66409	0.455	2.694	1.3780	0.051			
- école coranique									
. ne parle pas fr	.76270	.70643	0.280	1.3261	1.6308	0.416	1.0845	1.8966	0.568
. parle français	-4.245	.79349	0.593	1.134	1.482	0.444	-22.279	1733.3	0.990
- primaire incomplet				3.8318	1.5242	0.012	-22.28	1733.3	0.990
- primaire complet			.68804	.97643	0.481)			
. niveau CM2	-	-	-	-	-	-)		
. niveau 6e-4e	-	-	-	-	-	-)		
- collège complet	-	-	-	1.9607	1.4715	0.183)		
Période de chômage après l'apprentissage :									
- non scolarisés			-16.176	1240.7	0.990	5.4463	2.080	0.009	
. ne parle pas fr	-14.786	337.54	0.965						
. parle français	1.3404	1.1756	0.254						
- école coranique	-14.79	337.54	0.965	-16.176	1240.7	0.990	-22.28	1733.3	0.990
- primaire incomplet					4.969	1.7756	0.005)	
- primaire complet					-16.176	1240.7	0.990)	
- collège complet					-16.176	1240.7	0.990)	
PRODUCTION			SERVICES			COMMERCE			
Rang parmi aîné	-	-	-	-	-	-	-	-	-
fr. & sœurs cadet				-17.706	1243.2	0.989	-24.625	3417.1	0.994
de même mère autre	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Non casté	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-
Griot	.71706	.49279	0.146	1.2917	1.6970	0.447	-8.007	4.1768	0.055
Forgeron	.48748	.97059	0.616	2.3239	1.3351	0.082)		
cordonnier	.71814	1.0669	0.501	-17.069	9615.0	0.999)		
boisselier	-33686	1.3580	0.804	.93763	1.2812	0.464)		
Wolof	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-	[ref.]	-	-

TRAVAIL SALARIÉ
ET INSERTION URBAINE
À DAKAR-PIKINE

YOUSSEUPH MBARGANE GUISSÉ

Déterminer les conditions d'accès à l'emploi et les dynamiques d'attraction, de fixation ou de mobilité dans l'emploi industriel constituent notre objectif général. Nous nous sommes particulièrement intéressés au secteur des industries ; celui-ci en effet est ancien et remonte de la période entre les deux guerres. A partir de 1946 il s'est élargi avec l'implantation de l'industrie alimentaire, de l'industrie des matériaux de construction et de l'extraction minière. A la veille de l'indépendance, l'industrie atteint 18% du PIB avec un effectif global de 12 500 employés. Aujourd'hui, la part du secteur industriel dans la formation du PIB s'élève à 31%. Cependant, cette progression n'occulte pas un certain nombre de problèmes : comme la régression du secteur primaire et des maux internes qui ont conduit à de nombreuses mesures de réaménagements depuis l'indépendance dont actuellement la nouvelle politique industrielle (NPI) composante du plan d'ajustement structurel. Le secteur industriel connaît des bouleversements marqués par des restructurations, des déflations, de nombreuses fermetures d'entreprises qui ont entraîné en quelques années la perte d'emploi pour 15 000 travailleurs de toutes conditions. Les prévisions indiquent la perte pour l'industrie pour la période 1985-1992, de 30% de ses effectifs.

La crise de l'industrie, les pertes d'emploi, le chômage entraînent des modifications de comportements et de stratégies des ouvriers. Il est intéressant pour nous d'étudier cela auprès de trois générations de migrants et de non-migrants salariés de notre échantillon afin de saisir les évolutions et les processus d'insertion. L'accès à l'emploi salarié est un objet de ces stratégies car il est l'enjeu au niveau des familles et des groupes, de stratégies d'insertion et de reproduction par les filières d'embauche, la redistribution sociale, l'accumulation, les reconversions.

LE SECTEUR INDUSTRIEL EN CRISE

1. Ajustement structurel et nouvelle politique industrielle (NPI)

Depuis 1981 le Sénégal applique à son économie les premiers programmes d'ajustement structurel. Au niveau de l'industrie, les facteurs de contre performance sont identifiés : l'étroitesse du marché depuis l'éclatement de l'AOF, la sécheresse affectant les huileries, les coûts élevés des impôts (eau, électricité, carburant), l'excès de protection à l'abri de toute concurrence. La Nouvelle Politique Industrielle (NPI) voit le jour et vise à redynamiser l'industrie par des mesures fiscales et douanières et par la révision du Code du Travail. Ces mesures consistent à supprimer des restrictions à l'importation de produits, à libéraliser les prix, à réviser le code des douanes et celui des impôts. Autrement dit, à livrer les entreprises sénégalaises à la concurrence internationale.

La NPI appliquée brutalement et sans mesures d'accompagnement a alors considérablement aggravé l'extrême fragilité des entreprises sénégalaises. L'industrie connaît des bouleversements marqués par des restructurations, des fermetures d'usines et des déflations. Des pans entiers s'écroulent. Pendant ces cinq dernières années plus de 40 entreprises au total dont les chiffres d'affaires varient entre 100 millions et 7 milliards de F CFA ont déposé leur bilan, jetant au chômage des masses d'ouvriers. Des centaines de petites et moyennes entreprises de toute nature et de toutes dimensions ont périclité. Il est prévu pour la période de 1985-1992, la perte pour le secteur industriel du tiers de ses effectifs.

2. La restriction du marché de l'emploi

Le marché de l'emploi du secteur industriel souffrait déjà de dynamisme : 1 787 emplois permanents et la moitié des effectifs saisonniers étaient déjà perdus de 1977 à 1981. Puis ce marché s'est brutalement détérioré. Tous les secteurs sont ébranlés et les plus touchés sont la pêche et les industries de transformation, le textile et la confection, la mécanique générale, les industries chimiques.

En 1989, le secteur industriel moderne dans son ensemble (activités manufacturières, industries extractives et production énergétique) compte à peu près 300 entreprises, emploie environ 30 000 salariés permanents et fournit les 2/3 des exportations du pays. Mais note B. Fall (1991) «le constat majeur est la faiblesse des emplois qu'offre le secteur industriel en pleine tourmente. Il n'emploie que 30 000 travailleurs représentant un faible pourcentage du total de la main-d'œuvre».

A Dakar-Pikine nous avons étudié l'effet de ce déclin progressif des industries auprès de trois générations de migrants et de non-migrants afin de saisir les évolutions dans le processus d'insertion dans le salariat industriel mais également l'impact de la crise et les stratégies initiées par les acteurs.

Cette partie sur le déclin de l'emploi s'appuie d'abord sur l'analyse qualitative d'un sous-échantillon tiré de l'échantillon de 1 557 biographies. Les analyses découlent de l'étude de 36 biographies ouvrières et aussi de nombreux entretiens que nous avons eus avec les concernés, 21 ouvriers en activité, 6 en chômage, 5 convertis indépendants et 5 retraités. Ils appartiennent aux secteurs industriels du textile, de la brasserie, de l'énergie, du transport, de la mécanique et des hydrocarbures.

Dans l'échantillon global de l'enquête IFAN-ORSTOM, les salariés de l'industrie à Dakar-Pikine représentent selon les trois générations évoquées, respectivement 13,8%, 10,5% et 5,8% de l'ensemble des actifs de tous les secteurs. On remarque déjà une baisse progressive du poids des ouvriers industriels par rapport à l'ensemble des actifs, traduisant bien la situation actuelle du déclin de l'emploi industriel.

3. Processus différents de salarisation

L'accès à l'emploi salarié semble beaucoup plus facile dans les conditions des années 60. Ainsi les ouvriers de la première génération, âgés de 45-59 ans au moment de l'enquête, ont connu un marché du travail plus ouvert. On y trouve les cas plus fréquents de recherche individuelle du travail. Certains d'entre eux racontent que, durant la période coloniale et juste après l'indépendance, c'est en se promenant d'une usine à l'autre qu'ils ont été embauchés. Il y avait une demande de main-d'œuvre sans qualification ; certes les salaires étaient bas mais il était toujours facile d'avoir un emploi journalier qui à la longue pouvait se transformer en embauche. C'est parmi ces ouvriers les plus âgés que l'on trouve les paysans venus des campagnes pour le salariat industriel. Cela était pour eux un moyen d'échapper à l'instabilité des revenus dans l'agriculture due aux aléas climatiques et d'éviter également les aléas du marché dont est victime le petit commerce. Le contexte également moins clientéliste, du fait que les patrons d'entreprise étaient des Européens, permettait aux ouvriers méritants et disciplinés de faire carrière. La stabilité dans l'emploi est en effet remarquable pour cette première génération où l'on trouve des ouvriers qui ont fait 30, même plus de 40 ans dans la même entreprise. Recrutés au niveau de salaire le plus bas, ces paysans formés sur le tas à la machine, se retrouvent aujourd'hui agents de maîtrise, certains assimilés cadres avec un salaire confortable, des responsabilités et des avantages dans l'entreprise.

La catégorie d'ouvriers de la deuxième génération âgés de 35-44 ans et celle de la troisième génération âgés de 25-34 ans sont également venus au travail salarié par des réseaux de parenté dont certains par des ouvriers de l'entreprise et aussi par des notables ; il y a également les réseaux d'amis d'enfance qui sont importants.

Les ouvriers âgés de 35-44 ans sont la plupart passés par l'apprentissage des ateliers du secteur informel. C'est parmi eux que l'on trouve des cas de reproduction ouvrière, étant eux-mêmes fils d'ouvriers.

Quant aux ouvriers âgés de 25-34 ans ils sont issus pour la plupart de la déperdition scolaire avec le niveau de scolarité primaire. Certains, mais pas tous, ont acquis une formation d'apprentis. C'est parmi ces plus jeunes que l'on retrouve

très peu avec un niveau de scolarité secondaire (niveau BAC). Certains ont eu une formation et un recrutement par test professionnel. Ils ont fait des stages hors entreprise dans les instituts spécialisés. C'est parmi eux qu'il y a des agents de maîtrise. Contrairement à la génération la plus âgée où les parcours professionnels sont simples, on constate parmi les autres générations, une certaine mobilité professionnelle. Les changements d'emploi étant motivés par la recherche d'un meilleur salaire ou dûs aux nombreuses frustrations dans les relations de travail. C'est également à leur niveau que les compressions, licenciements et faillites d'entreprises entraînent le plus de chômage.

Les ouvriers de la génération des 45-59 ans séjournaient remarquablement longtemps dans leur premier emploi. Aucun ouvrier des générations âgées de 45 à 59 ans à l'enquête n'avait quitté son premier emploi avant 7 ans de carrière, 75% l'avaient conservé plus de 24 ans et 50% plus de 29 ans. On note également que la plupart des ouvriers de ces générations ne connaissent pas plus de deux emplois dans leur carrière.

Dans la génération des 35-44 ans, 25% avaient quitté leur premier emploi avant 11 ans de carrière et 50% avant 14 ans de carrière. En somme, comparée aux générations précédentes, la durée de l'emploi ouvrier a été réduite de moitié. Les ouvriers de ces générations ont une plus grande mobilité dans la profession mais on remarque que la mobilité n'est pas aussi forte que l'on n'aurait pensé et dépasse rarement trois périodes d'emploi durant la carrière professionnelle.

Les ouvriers de la génération des 25-34 ans sont presque tous des jeunes ouvriers encore à leur premier emploi lors de l'enquête, à l'exception de certains ouvriers dakarois qui en sont déjà à leur deuxième emploi. La durée de l'emploi ouvrier s'est encore réduite par rapport aux générations précédentes : on peut voir que 75% n'avaient pas conservé leur emploi plus de 8 ans et 50% pas plus de 12 ans. La durée maximale de l'emploi ouvrier des hommes âgés de 25-44 ans à l'enquête serait d'à peu près vingt ans, contre près du double chez les hommes âgés de plus de 45 ans à l'enquête.

4. Faible passage au secteur informel

Peu d'ouvriers de la première génération de 45-59 ans, qu'ils soient dakarois ou migrants venus en apprentissage, ont connu une période de travail indépendant. Parmi les migrants venus chercher un emploi à Dakar-Pikine, probablement en majorité d'origine paysanne, seulement un sur cinq a connu une période antérieure d'emploi indépendant. Il en est de même chez les 35-44 ans. Chez les hommes âgés de 25 à 35 ans, qui ont connu l'emploi industriel dans le contexte de la crise, certains ouvriers dakarois ont connu une période d'emploi indépendant mais ce n'est le cas pour aucun des ouvriers migrants venus en apprentissage ou venus chercher un emploi.

Il se dégage en réalité que contrairement à ce que l'on pourrait penser le passage du salariat dans l'industrie au statut d'indépendant est peu fréquent ; les ouvriers industriels sont relativement stables dans ce secteur. On note cependant que c'est au niveau des ouvriers entrés dans la vie active dans la période 80, celle de la crise, que le passage à l'informel est le plus important ; et là contrairement à l'attente, cela concerne, non pas les migrants, mais plutôt les ouvriers natifs de Dakar.

Si à l'inverse on examine chez les travailleurs actuellement indépendants âgés de 45 à 59 ans, le passage antérieur par le salariat industriel, on note qu'un bon nombre d'entre eux ont déjà été ouvriers de l'industrie. Ce n'est plus tellement le cas chez les indépendants âgés de 35 à 44 ans et encore moins chez les indépendants âgés de 25 à 34 ans. Il semble donc que, pour les hommes entrés dans la vie active au tournant de l'indépendance, les reconversions professionnelles du statut d'ouvrier industriel au statut d'indépendant étaient plus faciles. Cependant le processus diminue d'intensité pour les jeunes générations : malgré la plus faible durée de leur premier emploi, ces jeunes ne se sont pas pour autant orientés vers le statut d'indépendant.

5. Les pertes d'emplois salariés dans l'industrie

La faible augmentation de la production industrielle en volume entre 1970 et 1984 avec un taux dérisoire de 0,8 % et sa stagnation depuis 1985 ont eu un impact

considérable sur l'évolution des effectifs des salariés. Ces effectifs ont en effet sensiblement baissé entre 1957 et 1989, en comparaison de l'augmentation de la population active. La production industrielle se caractérise alors, selon B. Fall (1991) par la chute des projets, de très faibles investissements, une faible demande de travail avec l'incapacité d'absorber les 100 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Les réformes introduites par la NPI ont aggravé la situation par les nombreuses pertes d'emploi et les compressions dues à des fermetures d'usines ou à des restructurations.

Pour le groupe des ouvriers ayant accédé à l'emploi salarié dans les années 60 (âgées de 45 à 59 ans à l'enquête), on note chez les dakarois une plus grande perte d'emploi que chez les migrants. Cette différence entre les deux groupes dakarois et migrants s'expliquent en partie par le fait que les migrants plus vulnérables et souvent moins qualifiés ont été en général plus respectueux de la discipline de travail dans les entreprises.

Durant les années 60, les pertes d'emplois salariés dans l'industrie sont relativement compensées par des offres d'emploi. Dans la période des années 71, les changements d'emploi par perte de travail sont nombreux pour les différents groupes d'ouvriers. Mais il y a néanmoins encore de l'offre de travail, même si elle est faible.

La période des années 80 traduit la réalité de la crise des industries sénégalaises. Des ouvriers perdent leur premier emploi sans espérer en retrouver cependant que les conditions de travail sont jugées non convenables et les revenus salariaux insuffisants. A l'ampleur des pertes d'emploi correspond une raréfaction de l'offre de travail, particulièrement dans l'industrie. En effet, on estime dans notre enquête le nombre de chômeurs ayant déjà travaillé à près de 8,2% de la population active masculine ayant déjà travaillé ; dans le secteur industriel, ce taux est de 13,7 %.

Il faut dire que le syndicalisme dans ce contexte, déjà fortement tirailé par la politique politicienne et minée par des tendances en lutte, manque d'efficacité face à la situation. Bon nombre d'ouvriers estiment qu'il ne peuvent rien faire et ne font pas confiance aux délégués et même à l'orientation générale qu'ils jugent collaborationniste. Les solutions à la crise récente sont plutôt alors de se tourner vers la reconversion professionnelle.

On trouve des cas de reconversion également chez les ouvriers retraités, mais seulement parmi ceux qui sont parvenus à des salaires relativement élevés : il s'agit de création d'ateliers de couture, de transport «clando», d'exploitation maraîchère, d'élevage de poulets ou d'ovins, qui permettent de maintenir le niveau de vie des concernés.

6. Les reconversions professionnelles

De nombreux ouvriers actifs, du fait de la crise, de la détérioration du pouvoir d'achat, de l'instabilité non seulement de l'emploi, mais de l'entreprise qui peut sombrer d'un jour à l'autre, aspirent à la reconversion dans l'informel. Mais les possibilités d'un capital ou d'un financement sont très rares et le secteur informel lui-même semble en saturation. Même les activités secondaires sont rares et si elles existent, ne procurent que de très faibles revenus. Parmi la génération 25-34 ans on rencontre fréquemment l'aspiration à l'émigration internationale, mais celle-ci devient extrêmement difficile. Au niveau des chômeurs essentiellement des générations 25-34 et 35-44 ans, on rencontre de nouvelles reconversions avec la combinaison de plusieurs activités allant du petit travail de dépannage au petit commerce.

Par exemple, certains connaissant les besoins en outillage de réparation et de maintenance des ateliers des entreprises, se ravitaillent auprès du grand marché du port où les marins de toute nationalité bradent toutes sortes de pièces mécaniques ou d'outils ; ils les replacent alors auprès des entreprises moyennant souvent un bénéfice substantiel. Ces transactions sont d'autant plus rendus possibles que les entreprises ont parfois d'énormes problèmes à commander une pièce défailante puisqu'elle revient excessivement chère et livrée tardivement, si elle n'est pas souvent introuvable à l'étranger, n'étant plus en fabrication. Ces ouvriers deviennent ainsi les intermédiaires d'un marché où c'est le secteur informel qui assure le renouvellement de certaines pièces des ateliers industriels. Certains mêmes se débrouillent à usiner des pièces de rechange qu'il revendent .

Ainsi les cas de reconversion vers un statut d'indépendant, qui sont faibles comme nous l'avons vu, concernent des ouvriers contraints au chômage par le licenciement ou la faillite de l'entreprise. Le départ volontaire en l'échange d'un pécule, facilite l'entrée dans l'activité indépendante. Mais ces reconversions sont

difficiles du fait du manque de moyens, des problèmes d'adaptation, et aussi du fait de la saturation au niveau des activités informelles.

7. Le problème des bas salaires

Pour presque l'ensemble des ouvriers de l'échantillon le problème est celui des bas salaires, des blocages dans l'avancement ou la promotion. Les frustrations sont d'autant plus grandes que la gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises est dénoncée de clientéliste. La première génération 45 à 59 ans, compare souvent la gestion rigoureuse et la politique sociale bien meilleure à l'époque où la direction était celle des Toubabs à celle actuelle des patrons nationaux.

Mais ce sont les ouvriers qualifiés des générations suivantes qui sont les plus amers à l'égard de la gestion patronale, mais aussi des syndicalistes jugés plutôt corrompus.

Les salaires sont jugés bas permettant à peine la survie. Les différences selon les conventions collectives et selon les entreprises et les niveaux de production entraînent pour les mêmes qualifications des niveaux de salaires variés et des carrières dissemblables. C'est le cas pour la convention Industrie et la convention Bâtiment.

De même, le problème de l'avancement est général. Les dispositions n'étant pratiquement pas respectées par les directions patronales, il est un point permanent des revendications syndicales et des frustrations des ouvriers. Les bas salaires amènent la recherche de revenus supplémentaires comme nous l'avons vu. Mais cela est une possibilité très faible. On voit donc plutôt des stratégies de survie et l'aspiration très forte mais sans réalité au passage dans l'informel ou/et à la migration internationale.

On comprend dès lors que l'image positive qu'avait le salariat soit en train de se détériorer considérablement. De nombreux ouvriers nous ont dit comme celui-ci : «je ne veux plus être salarié. Le salaire ne fait plus mon affaire. Le salaire ne permet plus à personne de tenir. J'ai un projet, mais pas le financement : c'est une quincaillerie».

INSERTION URBAINE, IDENTITÉ ET REPRODUCTION

L'insertion urbaine semble pour presque tous les migrants une réalité définitive. Tous, sauf un seul, n'ont aucun bien dans les localités d'origine. Mariés tous, sauf un célibataire, et en majorité monogames, ils vivent à Dakar sans retourner au lieu d'origine. Les ouvriers migrants de la première génération 45-59 ans sont particulièrement en situation d'installation définitive car les liens avec le milieu d'origine paraissent totalement rompus ; la deuxième génération se caractérise elle par l'implication dans des réseaux plus spécifiquement urbains : parti politique, dahiras de quartier, associations sportives. Tandis que la troisième génération par contre est active dans les associations de ressortissants de village et semble garder dans un contexte urbain plutôt hostile des relations sentimentales avec le milieu d'origine qu'elle a quitté récemment.

L'accès au logement en propriétaire est le plus difficile à Dakar-Pikine. C'est au niveau des ouvriers les plus âgés de l'échantillon dont certains retraités que l'on trouve des cas de propriété et de propriété sans titre. Le cas le plus fréquent est la location simple sauf pour les natifs cohéritiers d'une maison familiale. Pour des raisons liées à la précarité du logement à Dakar et aussi à la mobilité professionnelle, la mobilité résidentielle est frappante avec une tendance nettement dominante : les quartiers populaires et bidonvilles de Dakar sont vidés pour les quartiers périphériques de Pikine, Guédiawaye, Parcelles Assainies, etc., soit pour des raisons de déguerpissement, soit pour un loyer moins élevé ou un espace un peu plus grand. La vie ouvrière revêt les caractéristiques suivantes : la vie de concession avec plusieurs ménages est de règle traduisant ainsi des formes de vie africaine.

Du fait que les épouses n'ont pour la plupart aucune activité économique ou des revenus et que les enfants sont presque tous soit encore à l'école, soit en apprentissage, soit au chômage, cas très fréquent, le salaire des ouvriers sert essentiellement et à peine à l'entretien de la famille. Compte tenu de la grande taille des ménages avec le nombre d'enfants, du système de solidarité et des sollicitations des cérémonies traditionnelles et religieuses, les conditions de vie sont particulièrement dures.

Les ouvriers toutes générations confondues, aspirent à la polygamie et ne

sont pas préoccupés de la limitation du nombre d'enfants de leur ménage. La prolétarianisation et l'insertion urbaine ne semblent provoquer aucune conception nouvelle de réorganisation familiale.

La vie urbaine comporte l'implication à des associations confrériques ou dahiras. Bon nombre d'ouvriers natifs et migrants sont membres de ces réseaux urbains. La dernière génération s'impliquant aussi dans les associations d'originaires de village.

Dans les quartiers, l'insertion des ouvriers se traduit par des statuts de «notables» ; ils assument des responsabilités et un rôle de leader dans des organisations et des activités de prise en charge des problèmes sociaux, culturels, religieux, etc.

LES STRATÉGIES DE SURVIE

Face à la crise, on assiste non seulement à des reconversions professionnelles de toutes sortes, mais aussi à de nouvelles stratégies de survie de la part des ouvriers et de leurs familles. La crise engendre une restructuration du ménage. On redéploie les enfants et les femmes. Ainsi certains ouvriers financent l'activité économique d'un de leur fils vivant dans la maison et qui apporte ainsi quelques revenus supplémentaires. D'autres envoient un ou plusieurs de leurs fils en apprentissage à Dakar ou hors de Dakar ; ces derniers sont alors partiellement ou entièrement pris en charge par leurs maîtres d'atelier. Au sein même de la famille, la responsabilité économique du père est redistribuée au sein des enfants. Différents groupes se constituent avec en tête l'aîné ayant en charge la satisfaction des besoins pour ne pas dire la gestion des problèmes des plus jeunes de son groupe. Il s'agit par exemple de résoudre les problèmes du petit déjeuner, de l'habillement, du transport, etc. Le père se contentant d'assurer le logement et l'achat des denrées de première nécessité.

A l'égard des femmes les stratégies de survie peuvent être le mariage d'une ou de plusieurs filles mais qui restent dans le domicile des parents, la dépense de leurs maris donnée au père permet ainsi d'assurer le fonctionnement de toute la

maison. L'ouvrier ayant acquis une seconde ou une troisième épouse peut maintenir cette dernière dans le domicile de ses parents et n'avoir qu'une contribution à donner à ces derniers qui eux-mêmes y trouvent leur compte. On note également le cas où c'est l'épouse qui tient un petit commerce ou exerce une activité rémunératrice permettant de compléter la dépense du mari et de satisfaire les besoins de scolarité et de santé des enfants.

Certains migrants eux laissent tout simplement leur épouse et les enfants au village d'origine pour alléger les dépenses en ville.

Dans le cas d'une propriété acquise ou d'une maison familiale héritée, il arrive qu'on loue une ou plusieurs pièces et le loyer des locataires permet aussi de subvenir à des besoins.

L'existence de ces stratégies et d'autres, peut-être plus nombreuses et plus subtiles, permet aux ouvriers de ne pas changer les modèles culturels de vie, notamment ceux liés à l'augmentation des charges, du fait de la polygamie ou de nombreuses naissances, mais aussi des cérémonies traditionnelles lourdes de dépenses, mais essentielles cependant pour la reproduction des alliances sociales et identitaires si fondamentales dans la société sénégalaise.

VIVRE OU SURVIVRE ?
LES MIGRANTS MASCULINS DE QUATRE
VILLES DU CENTRE-EST DU MALI

CLAUDE HERRY

INTRODUCTION

Quatre villes petites ou moyennes du centre du Mali ont fait l'objet d'études relatives aux parcours migratoires et à l'insertion des migrants en milieu urbain. La problématique démo-économique et finalement plus économique que démographique est centrée sur les conditions sociales d'insertion et sur les modalités d'accès à l'emploi à travers un parcours souvent chaotique. La méthodologie mise en œuvre pour ces enquêtes est sensiblement la même que celle élaborée pour les enquêtes de Maradi (Niger, 1985), le questionnaire ayant cependant été notablement étoffé.

Les villes étudiées, toutes situées dans le delta central du Niger ou à ses débouchés - elles sont toutes riveraines du fleuve - sont deux métropoles régionales Ségou au sud et Mopti au centre du delta et deux petites villes, Diré au nord et Ké-Macina au sud-ouest, création coloniale, porte du Macina.

La population observée est celle des migrants des deux sexes âgés de

15 ans et plus au moment de leur arrivée. Dans cette présentation seul le sexe masculin jusqu'à 59 ans est retenu. Les migrantes, pour lesquelles l'information est beaucoup plus pauvre seront étudiées ultérieurement. D'autre part, les personnes ayant fait l'objet d'une affectation administrative ou non sont également exclues afin d'obtenir une population homogène : celle qui génère très majoritairement la croissance urbaine.

Il est trop tôt pour proposer des analyses détaillées par manque de recul devant la masse d'informations recueillies. On se contentera donc ici de survoler successivement quelques uns des principaux thèmes abordés dans les enquêtes et de comparer ville à ville quelques informations globales de nature à donner une première image, certes imprécise, d'agglomérations du Delta Central du Niger et de ses marges.

I. QUELQUES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

a. Un âge élevé

A priori, on a souvent l'image un peu caricaturale du migrant jeune et dynamique à la recherche, sinon d'une véritable promotion, au moins d'une amélioration de son sort. En fonction de son âge on le rencontre lors d'une étape plus ou moins proche de son point de chute final.

On est tout d'abord amené à constater que l'âge des migrants est globalement élevé quel que soit le critère retenu (tableau I).

TABLEAU I : L'AGE DES MIGRANTS.

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
Age migration 1 *	26.2	27.1	28.7	27.3
Age à l'arrivée	28.7	29.3	31.1	30.0
Age à l'enquête	37.4	38.9	42.4	40.0
Année d'arrivée moyenne	1981	1978	1977	1978

* Age à la première migration : migrants ayant quitté leur lieu de naissance après l'âge de 15 ans.

Souvent, les migrants quittent leur village au-delà de 25 ans et la fréquence des motifs de départ négatifs explique sans doute largement l'importance des migrations directes, surtout pour les villes les plus au nord, associées aux âges les plus élevés. Mais la différence avec les villes les plus au sud est somme toute assez faible, ce qui tendrait à montrer que les phénomènes conjoncturels (sécheresses) apparemment omniprésents dans le nord n'interviennent que de façon accessoire.

b. Des parcours migratoires simples

La proportion de migrations directes dépasse le plus souvent la moitié des effectifs et il ne s'agit pas forcément des individus les plus jeunes, bien au contraire. Le nombre de parcours migratoires effectivement collectés est donc finalement assez faible. En outre, mis à part quelques cas assez exceptionnels le nombre d'étapes au cours de l'itinéraire du migrant est peu élevé, sauf à Diré où du fait de leur faible effectif il ne s'agit pour l'essentiel que de migrants à vocation itinérante assez prononcée (tableau II).

TABLEAU II : QUELQUES ELEMENTS DU PARCOURS MIGRATOIRE

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
% migrations directes	45.6	53.4	62.2	39.5
Nbre moyen d'étapes	2.6	1.9	2.5	3.4
Durée de migr.moyenne	4.4	8.5	16.8	10.1
% d'étapes :lieu d'en- quête + lieu de nais.	32	36	10	25
% d'étapes rurales	17	18	23	25

On notera que la proportion d'étapes concernant le lieu d'enquête ou le village de naissance varie entre 23% et 36% ce qui est important ; les étapes rurales représentent quant à elles le quart de l'ensemble. Les autres expériences urbaines des migrants sont donc peu nombreuses et les migrations de retour rares.

c. Des migrations de proximité

Le centre-nord du Mali n'est pas, à l'évidence une zone de forte attraction ; les villes qui s'y trouvent non plus. Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions

que les migrations de proximité soient dominantes et cela d'autant plus fortement que l'on va vers le nord ; le schéma global des migrations est nettement nord-sud ce qui n'a rien d'original en Afrique de l'Ouest et les métropoles régionales, Mopti surtout mais aussi Ségou sont les points de chute naturels des populations du nord chassées par la sécheresse. Les pourcentages plus élevés de migrants en provenance du sud et de l'ouest du Mali à Ségou s'explique évidemment par sa position plus centrale et sa localisation en région bambara.

TABLEAU III : PROVENANCE DES MIGRANTS

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
Arrondissement	7.0	5.8	12.8	9.0
Cercle	11.4	5.8	6.9	18.8
Région	29.8	30.0	60.1	18.9
Nord *	6.1	34.5	4.8	13.0
Autre Mali	35.7	19.8	12.2	35.9
Etranger	10.0	9.9	3.2	4.5

TABLEAU IV : LIEU DE NAISSANCE DES MIGRANTS

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
Arrondissement	7.8	5.1	16.0	7.6
Cercle	10.9	5.1	9.0	22.9
Région	30.0	28.8	64.4	18.1
Nord *	10.2	40.3	5.3	17.0
Autre Mali	36.1	20.1	5.3	32.1
Etranger	4.9	5.8	-	2.2

* Pour Diré, située dans la région de Tombouctou le nord ne comprend que la région de Gao.

La comparaison des tableaux III et IV est à cet égard intéressante ; la concordance des chiffres entre lieu de naissance et provenance - (lieu de dernière résidence) - est remarquable. Bien sûr une analyse détaillée s'impose : elle mettrait en évidence des spécificités locales ou ethniques par exemple. Cependant, les cas des migrations à étapes multiples avec incursions ailleurs que dans les régions de Ségou, de Mopti ou de l'extrême nord du Mali sont rares et concernent surtout des

Les cas d'appartenance politique sont très faibles. Etre membre d'un syndicat ressortissants des régions de Tombouctou et Gao. Les migrants ayant effectué au moins une étape à l'extérieur du Mali se retrouvent presque tous dans les capitales régionales.

II L'INSERTION PROFESSIONNELLE

De ce que l'on sait déjà, il découle des difficultés qui devraient être quasi insurmontables pour la plupart des candidats à la citoyenneté. A cela s'ajoute un niveau scolaire insuffisant ou nul, mais qui, même en tenant compte d'un taux de scolarisation malien exceptionnellement bas et d'un enseignement médiocre, constitue une spécificité malgré tout majeure. Pourtant, compte tenu de la faiblesse du marché de l'emploi dans les villes étudiées, et du fait de l'absence ou de la quasi-absence de possibilités d'insertion dans des secteurs tels que les entreprises industrielles modernes (inexistantes sauf à Ségou), ou bien encore dans le tertiaire administratif, notamment dans la fonction publique qui ne recrute pas, les migrants se trouvent confrontés à un marché du travail qui n'est finalement pas tellement décalé par rapport à leurs capacités.

TABLEAU V : SCOLARISATION - ACTIVITE ANTERIEURE

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
Illettrés	91.6	89.5	94.4	92.4
Français parlé	29.1	29.1	20.7	21.5
Prof. antérieure prim.	58.1	47.9	64.5	62.7

La précarité et la non-qualification de l'emploi sont le lot commun ; le tableau VI donne la répartition des premiers emplois et des emplois du moment par secteurs.

TABLEAU VI : PREMIERS EMPLOIS - EMPLOIS ACTUELS

	SEGOU		MOPTI		DIRE		KE-MACINA	
	Emp .1	Emp	Emp.1	Emp	Emp.1	Emp	Emp.1	Emp .
Secteur prim.	9.1	10.5	16.6	14.7	36.5	37.2	36.3	37.2
Artisanat	37.0	31.2	24.3	21.4	24.7	16.5	27.4	23.3
Commerce	10.0	12.0	19.2	21.4	15.6	16.6	10.3	10.8
Services	9.5	11.6	12.8	16.6	10.6	11.2	5.8	9.4
Marabout	4.9	5.6	5.8	6.7	5.3	4.8	3.6	4.0
Transports	6.5	4.2	7.7	6.0	6.4	5.9	7.2	5.8
Secondaire	5.4	6.0	-	-	-	-	-	-
Tertiaire adm.	10.2	9.3	4.5	4.8	2.7	4.8	2.1	2.7
Inactifs	7.5	9.5	9.3	8.3	2.1	3.7	6.7	6.7
1 seul emploi	65.4		68.4		77.7		68.6	

Première constatation : même dans des villes importantes le secteur primaire - pour l'essentiel l'agriculture mais aussi la pêche à Mopti - a une place importante. Dans les petites villes elle dépasse plus du tiers des actifs, et, même à Ségou elle représente encore plus de 10% . Mais le plus important c'est que lorsque l'on prend en compte non plus la première profession - on se dirige tout d'abord et normalement vers ce que l'on connaît le mieux - mais la profession au moment de l'enquête, cette proportion d'activités primaires augmente, ou dans le meilleur des cas stagne. Du fait de la proportion importante d'individus n'ayant qu'un seul emploi, parmi ceux qui changent d'activité au moins une fois, un nombre non négligeable se tourne vers l'agriculture, activité par ailleurs très pratiquée en activité complémentaire... souvent la plus rémunératrice (Ségou 22 %, Mopti 26,2 %, autres 50 %).

Par contre, certaines activités d'arrivée sont abandonnées, en particulier dans le domaine de l'artisanat à caractère traditionnel ; l'absence d'apprentissage avant l'arrivée en ville hormis pour quelques métiers traditionnels (tissage par exemple) et avec les techniques *had-oc*, fait que les migrants essayent d'abord de subsister par la pratique de leur art. Face au surnombre et du fait de la concurrence du secteur moderne (tissus manufacturés par exemple), beaucoup sont obligés de se tourner vers d'autres activités.

Le secteur des transports est lui aussi un milieu d'accueil ; il faut bien voir que sont comptabilisés là des emplois très précaires tels que «pousseur» de charette,

ou les activités spécialisées dans les services modernes (réparation automobile) sont rares et ne concernent qu'une infime proportion de migrants.

Notons enfin le poids important des «travailleurs de banco», manœuvres itinérants préparant le banco pour les maçons - c'est une longue préparation -, très nombreux du fait que les villes maliennes sont encore massivement construites en matériaux et selon des méthodes traditionnels. C'est là aussi une profession d'accueil (10 à 13 % en premier emploi) mais dont l'importance reste grande (6,5 % à 9, 0 %) en emplois du moment : c'est la première activité des migrants en effectifs.

En définitive les migrants ne trouvent que rarement la possibilité d'améliorer leur situation de façon significative en milieu urbain par la promotion professionnelle. Ce sont les stratégies de survie qui dominent dans des villes qui ne sont pas préparées à recevoir autant de migrants : à ce niveau, ces villes ne sont encore que de gros villages.

III L'INSERTION RESIDENTIELLE

Le contexte malien est tel que l'analyse du parcours résidentiel des migrants met en évidence des différences notables par rapport à ce que l'on a pu constater par ailleurs ; la part souvent considérable de l'habitat traditionnel, c'est-à-dire en banco mais aussi dans le cas de Mopti la présence de nombreuses habitations de type rural, cases des pêcheurs bozo, cases légères des bella souvent dégradées du fait de la nécessité de les rendre pérennes, fait qu'une partie importante de la population, migrants compris subvient par ses propres moyens sinon immédiatement mais assez rapidement à ses besoins en matière de logement ; c'est ce qui explique la proportion relativement élevée de propriétaires (souvent illégaux), dès lors que l'on fait abstraction de la qualité du logement. Ségou est une exception relative, l'utilisation de méthodes modernes de construction y est plus fréquente mais cependant très minoritaire...

Dans toutes les villes étudiées le pourcentage de migrants se déclarant hébergés oscille autour de 30 % ; si l'on prend en compte la situation à l'arrivée cette proportion varie de 45 % à plus de 50 %, de façon relativement homogène donc, quel que soit le type de ville. La différence importante entre le nombre de

«non-chefs de ménages» - (donc hébergés) - et la proportion déclarée d'hébergements tient au fait que de nombreux chefs de ménages occupent seuls un logement cédé par un parent ou un ami.

TABLEAU VII : RESIDENCE : QUELQUES ASPECTS

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
% hébergés	23.5	29.1	30.9	28.7
% de propriétaires	17.0	29.7	35.1	26.0
Nb moyen de résidences	1.8	1.8	1.6	1.6
% habitat traditionnel ou précaire	65.8	90.6	85.7	93.3
% hébergés à l'arrivée	43.6	47.3	44.7	52.5

L'accueil des migrants est assuré majoritairement par la famille quelle que soit la ville ; par contre l'importance de l'hébergement par des tiers varie significativement de moins de 10 % à Mopti à plus de 26 % à Ké-Macina. L'accueil est rarement de très longue durée même lorsqu'il est assuré par la famille : les frères et plus rarement les oncles. Le nombre moyen de résidences des migrants est relativement faible ; cependant, compte tenu de l'importance de l'habitat précaire ou traditionnel à Diré et Mopti, de la proportion plus ou moins grande de migrants récents, cette impression doit être sérieusement nuancée. En fait, le problème du migrant plus ou moins définitivement installé est souvent, sauf peut-être à Ségou, davantage de se construire un logement plutôt que d'en trouver un.

IV DES RELATIONS AU LIEU D'ORIGINE DISTENDUES

La juxtaposition des difficultés rencontrées en milieu rural, fréquentes même si elles ne sont pas toujours explicites, et des difficultés de l'insertion en ville semblent créer les conditions d'une certaine dissolution des liens qui unissent traditionnellement - la littérature est prolixe sur ce sujet - les migrants des villes à leur lieu d'origine. On ne se situe pas dans le cas de figure rencontré à Maradi (Niger) où les néo-citadins s'appuient largement lorsque c'est possible sur le milieu rural pour subvenir en partie à leurs besoins ; ou ne se situe pas non plus dans la tendance inverse constatée à Abidjan en 1985 où les transferts bénéficiaient

essentiellement au milieu rural, encore que la crise allant... Quelques données là encore illustrent le propos (tableau VIII).

TABLEAU VIII : RELATIONS AVEC LE LIEU D'ORIGINE

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KEMACINA	MARADI 85	ABIDJAN 85
Maisons	19.2	26.9	51.0	37.9	52.0 **	26.8**
Champs	11.4	24.1	46.5	32.5	50.0	15.3**
Cultures	17.8	12.6	11.1	16.6	56.8	1.1
Envois argent réguliers	5.3	22.7	18.6	3.1	31.4	26.3
Envois occasionnel -2ans	34.4	29.8	18.1	23.3	32.2	52.2
Enfant confié	18.4	24.0	14.9	17.5	10.0	47.0
Association	17.0	16.3	7.5	9.9	-	23.3
Non-intention de retour	33.5	32.6	53.3	48.0	18.2	15.3

* affectations incluses

** tous statuts de propriété

Sans entrer dans les détails on note la faiblesse d'ensemble de relations avec le milieu d'origine. En suivant les rubriques une à une, on constate que la possession en propre au village de maisons ou de champs est plus fréquente dans les petites villes que dans les grandes. Par contre, comparativement à la proportion de propriétaires, la proportion de migrants qui cultivent effectivement est paradoxalement plus forte dans les grandes villes ; à Ségou il ya même davantage de cultivateurs que de propriétaires : originaires de zones plus fertiles ils cultivent donc plus que les autres. Inversement, à Diré on se trouve manifestement dans le scénario opposé : beaucoup de propriétaires de terres arides rendues incultivables par des sécheresses successives ne se déplacent donc plus. Et c'est donc là où les migrants sont le plus près de leur village que les retours saisonniers sont les plus rares. Dans la situation de pauvreté où ils se trouvent, les migrants ne peuvent envoyer que peu ou pas d'argent. Le nombre d'envois est donc réduit, qu'il s'agisse

d'envois réguliers ou occasionnels même si quelques dons en nature, riz, poisson... viennent s'y adjoindre. Les montants annuels expédiés varient autour de 15 000 CFA dans les villes les plus grandes et descendent autour de 5 000 CFA pour les plus petites.

Faut-il pour autant en déduire que le lien avec le milieu d'origine est plus faible dans ces villes du Mali qu'ailleurs ? La fréquence des enfants confiés à des parents au village tendrait à démontrer le contraire ; l'appartenance à des associations villageoises à Mopti et Ségou surtout, n'est pas négligeable non plus. Par contre, la fréquence des intentions nettement déclarées de non-retour auxquels on pourrait ajouter une partie des nombreux indécis non inclus ici - abstraction faite des réserves que l'on peut formuler sur des déclarations d'intention -, est tout de même très élevée : un tiers dans les grandes villes, la moitié dans les petites villes théoriquement plus proches pourtant du milieu rural.

Au stade actuel de la réflexion, quelques éléments se dégagent ; dans la zone du Mali concernée par les enquêtes, les difficultés parfois extrêmes en milieu rural et des situations guère plus enviables en milieu urbain conduisent nécessairement à des échanges globaux à caractère économique limités et au niveau individuel souvent squelettiques ou inexistantes ce qui n'implique pas forcément l'abandon des relations familiales ; on a vu que quelques éléments à caractère familial viennent d'ailleurs le confirmer. Cependant, il semble bien que la migration massive et souvent dispersée au sein des familles, - bien qu'il existe aussi des filières de migration - la rareté des échanges et surtout des visites au village, conduisent irrémédiablement à un affaiblissement progressif des relations avec le lieu d'origine : en deçà d'un certain seuil de subsistance ici et de pauvreté là, tous les éléments convergent pour distendre des relations familiales traditionnellement fortes.

V L'APPRECIATION INDIVIDUELLE DE LA MIGRATION

Une série de questions ouvertes sur la façon dont les migrants perçoivent leur insertion en ville a été posée ; pour chaque thème les séjours ont fait l'objet d'une classification afin d'en permettre une exploitation statistique succincte. Les sujets abordés successivement étaient la profession exercée, le niveau de revenu, le

logement, l'environnement résidentiel, la ville, l'appréciation globale du séjour en ville. Quelques chiffres, indiquent les tendances.

TABLEAU IX : LE SEJOUR EN VILLE

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KEMACINA	MARADI 85	ABIDJAN 85
Emploi satisfaisant	69.1	56.2	58.0	74.9	45 *	56.8
Revenu satisfaisant	16.7	9.0	8.5	12.6	57.4	26.4
Revenu insuffisant	35.8	47.0	57.5	59.6	14.1	17.9
Logement convenable	92.8	78.8	79.8	91.5	86.4	57.4
Environnement correct	94.2	83.0	85.1	92.4	-	-
Satisfaction globale	34.1	19.1	18.6	32.3	48.3	28.1
Insatisfaction globale	12.1	40.3	13.8	16.7	11.1	9.4

* approximation

Chaque ligne provenant d'un tableau différent, il s'agit ici davantage d'un récapitulatif sommaire de valeurs fortes que d'un tableau au sens habituel.

En majorité les migrants se déclarent satisfaits de leur emploi, cela quelle que soit la ville, avec cependant des proportions plus fortes dans le sud que dans le nord ; comment expliquer de telles proportions au vu des situations observées ? Il y a bien une frange non négligeable - 10 à 20% - qui considère son travail mal rémunéré (mais il l'est quasiment pour tous), sans intérêt ou trop pénible mais, face à la précarité d'ensemble, le fait de posséder un emploi est déjà source de satisfaction ; d'ailleurs, à 90% et plus, les migrants déclarent ne pas souhaiter changer d'emploi : le commerce, moins pénible et jugé plus rémunérateur est le seul secteur relativement attractif aux yeux des enquêtés.

Par contre on retrouve des réponses conformes à la réalité lorsqu'il s'agit de caractériser le revenu monétaire : il est insuffisant dans la grande majorité des cas, voire très insuffisant (1,6% à Ségou, 7,7% à Mopti). Cinq à dix pour cent des migrants n'avaient pas de revenu au moment de l'enquête. Dans ces conditions une grande proportion d'enquêtés considèrent ne pas pouvoir subvenir correctement aux besoins en nourriture de leur famille et plus majoritairement encore ne pas pouvoir assurer un achat régulier de denrées alimentaires, les céréales en particulier. Dans un tel contexte les aides prodiguées à des tiers ou celles dont on a pu bénéficier ne sont pas vraiment rares mais sont irrégulières et dépendent donc de situations conjoncturelles. A Mopti, où les conditions d'insertion paraissent particulièrement difficiles, la solidarité semble plus importante.

L'appréciation du logement ne présente qu'un intérêt limité dans la mesure où l'habitat urbain construit surtout selon les méthodes traditionnelles ne présente pas de différences notables avec l'habitat rural ; le migrant s'en satisfait donc, sans plus. Par contre, à Mopti et à Diré où l'habitat sommaire ou bien encore l'habitat traditionnel nomade mal adapté à la sédentarisation urbaine représentent une part importante, l'insatisfaction est plus marquée ; mais ne s'agit-il pas plutôt d'une répulsion à l'égard d'un mode de vie radicalement différent ?

L'environnement quant à lui, même s'il est parfois désastreux comme à Mopti n'apparaît pas comme une préoccupation majeure des migrants.

Dès lors que l'on demande aux migrants, s'ils sont satisfaits de la ville où ils se trouvent, on note une certaine indifférence, on «fait avec» : les perceptions vraiment négatives, sauf encore à Mopti sont relativement rares ; celles explicitement positives ne dépassent jamais le tiers des migrants. Les réponses à la question «depuis votre arrivée ici votre situation s'est-elle améliorée ou détériorée ?» confirment que tous les migrants sont finalement sur un relatif pied d'égalité.

TABLEAU X : APPRECIATION DU SEJOUR EN VILLE

	SEGOU	MOPTI	DIRE	KE-MACINA
Forte amélioration	3.0	1.9	1.0	1.4
Amélioration	39.5	31.3	42.6	37.7
Stabilité	22.3	22.4	12.8	19.3
Dégradation	32.8	41.5	39.9	39.0
Forte dégradation	2.3	2.9	3.7	2.7

L'homogénéité de ce tableau est remarquable et tend à montrer que malgré des spécificités locales évidentes et des contextes quand même plus favorables que d'autres (Ségou notamment), il existe une unité d'ensemble des villes du Delta Central et de ses marges et que de toutes façons l'émigration vers la ville est un pari - lorsque pari il y a - risqué que la plupart des migrants ne souhaitent pas renouveler : 65 à 75% déclarent ne pas vouloir quitter la ville où ils résident.

CONCLUSION

L'analyse détaillée des enquêtes n'en est qu'à ses débuts et les composantes de la migration n'ont pas toutes été reprises ici : parcours migratoires, antécédents, accueil etc. Cependant la pratique du terrain est déjà longue et les résultats obtenus surprennent rarement ou sont même attendus. Dans un contexte d'exode rural encore à ses débuts, initié pour une large part par des motifs négatifs - la sécheresse notamment -, avec des migrants démunis, tant de ressources que de bagage scolaire ou professionnel, dans un contexte urbain entre le village et la vraie ville, le bilan global ne peut être que mitigé ou négatif. Les enquêtes montrent qu'effectivement la marge de manœuvre du migrant dans ces quatre villes du Mali est faible et les possibilités de promotion très minces, plus faibles que ne le laissent apparaître des chiffres difficiles à interpréter : il existe souvent un écart manifeste entre les éléments objectifs du questionnaire qui témoignent de la situation matérielle du migrant et les réponses aux questions qualitatives : motifs de venue, qualité du séjour. Ces distorsions qui ne sont d'ailleurs pas à sens unique imposent la prudence quant à l'interprétation des résultats.

Quoiqu'il en soit, la condition des migrants est généralement précaire et

leur survie difficile. Tous les migrants ne se dirigent pourtant pas vers les villes les plus proches de leur village. Peut-on envisager l'hypothèse que ceux qui optent pour une migration de proximité plus ou moins définitive ont des caractéristiques spécifiques qui les différencient des autres, dans le sens d'un moindre dynamisme et d'une moindre capacité d'adaptation au milieu urbain ?

Ceci dit, quels que soient les arguments bons ou mauvais que l'on invoquera pour justifier le souhait d'une limitation de la croissance urbaine, il ne pourra s'agir que de vœux pieux ; la plupart des arrondissements ruraux du Mali connaissent une croissance démographique, certes inférieure à l'accroissement naturel, mais souvent importante (1,5% à 2%). Inutile donc dans ces conditions d'espérer à moyen ou long terme ne serait-ce qu'un ralentissement de la migration.

**L'INSERTION PAR LE «HAUT» :
RÉGULARISATION FONCIÈRE ET
CITADINISATION DANS LES PÉRIPHÉRIES
DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)**

SYLVY JAGLIN

Les périphéries ouagalaises (1) rassemblent la moitié des citoyens de la ville mais, jusqu'au début des années 80, elles n'avaient jamais bénéficié d'opérations d'urbanisme autres que ponctuelles et marginales : accueillant une part croissante des migrants, elles s'étendaient alors en de lâches semis de maisonnettes en banco, illégalement construites sur des terrains non lotis. L'arrivée au pouvoir, en 1983, d'un régime révolutionnaire doté d'un projet urbain modifie l'équilibre des forces qui avait jusqu'alors prévalu. En effet, la régularisation foncière des périphéries accompagne une réhabilitation politique de leurs populations, tandis que la production de quelque 60 000 nouvelles parcelles transforme l'image de ces marges urbaines dans la perception des ouagalais. D'espaces «méprisés», elles

(1) Elles englobent la couronne extérieure des secteurs urbains, soit 16 des 30 divisions administratives élémentaires de l'agglomération, laquelle regroupait 450 000 h. au recensement de 1985 et environ 700 000 h. en 1992.

deviennent des lieux de conquête foncière. Favorisant l'adoption de la norme urbanistique étatique, accélérant le «rattrapage», facilitant la vitalité des mouvements croisés entre le centre et ses lisières, le projet urbain révolutionnaire permet la diffusion de nombreux comportements à l'ensemble du territoire urbain, témoignant ainsi de la citadinisation des périphéries et de l'insertion de ses habitants dans la ville.

I. «LA BROUSSE EST FINIE» (2) ?

A. Jeunes, migrants, mossi : de l'identité des populations en périphérie

Marginale dans le maillage des grandes routes commerciales pré-coloniales, puis reléguée aux lisières de l'espace colonisé «utile» de la Haute Côte d'Ivoire, Ouagadougou doit son essor démographique récent (plus de 9% par an dans la décennie 80) aux effets peuplants d'une forte concentration administrative et politique. Lié à la reconstitution de la colonie de Haute-Volta en 1947, cet essor est ensuite amplifié, après l'Indépendance, par l'installation dans l'ancienne capitale mossi de l'administration centrale du nouvel Etat. Plus récemment, les modalités de construction puis d'affermissement du pouvoir révolutionnaire de 1983, en confortant la cité dans son rôle d'encadrement national et dans son dynamisme économique, ont contribué à une poussée urbaine qui place aujourd'hui Ouagadougou loin devant sa rivale du sud-ouest, Bobo-Dioulasso.

La pyramide des âges du Kadiogo illustre le poids considérable des apports migratoires (3). On y note en effet un gonflement des classes d'âge de 15 à 30 ans, un déséquilibre sensible du sex-ratio au profit des hommes, en dépit d'une immigration féminine non négligeable, et un amenuisement rapide du sommet (75% de la population ont moins de 30 ans). Même s'il convient de nuancer ce constat, en soulignant que la vigueur démographique ouagalaise est de plus en plus liée à celle du croît naturel, la part des immigrants dans la population ayant fléchi de 54,6% à 48,2% entre 1975 et 1985, l'importance des migrations demeure. A ce premier paramètre, il faut en ajouter deux : l'origine rurale de nombreux arrivants et la prépondérance des Mossi.

(2) Expression empruntée à Y. DEVERIN-KOUANDA, 1992, p. 239.

(3) Province regroupant la ville de Ouagadougou et quelques villages péri-urbains. Ces données sont extraites du recensement national de 1985.

Ces trois traits dominants singularisent aussi les populations des périphéries (4). Ainsi, 81,7% des chefs de ménage appartiennent au groupe mossi et la proportion de ceux qui sont nés hors de Ouagadougou est considérable (84,8% en 1986). Parmi ces derniers, 67,5% ont une origine rurale et seul le quart d'entre eux a vécu une expérience urbaine préalable. Les parcours migratoires sont relativement simples : 60% n'ont effectué que deux migrations au plus avant leur installation à Ouagadougou. Par ailleurs, 20% des non natifs n'ont connu qu'une seule étape migratoire, parmi lesquels les trois-quarts ont emprunté un trajet direct de leur village natal à Ouagadougou ; à l'opposé, 9% des non natifs ont effectué un séjour ouagalais antérieur à leur installation actuelle. Ces deux types de parcours infirment le modèle des migrations par étapes, trop souvent proposé (5). Enfin, la proportion de «néo-ruraux» ne semble pas fléchir car, sur les 10% de chefs de ménage arrivés après 1983, 72,5% venaient d'un village, rapport semblable à celui qui caractérise la fin des années 60 et le début des années 70 (72%).

Tableau 1 : Date d'immigration à Ouagadougou des chefs de ménage des périphéries (1986) (Répartition en pourcentage)

	Date d'installation définitive à Ouagadougou							
	<1950	50-60	61-64	65-70	71-74	75-80	81-84	85-86>
% de chefs de ménage	6,0	8,8	9,0	13,9	9,9	26,7	19,5	6,1

(4) Ce travail a été rédigé à partir de nos enquêtes et celles qu'une équipe franco-burkinabè (ORSTOM/ Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du Burkina Faso) a menées en 1986-1987. Voir : E. LE BRIS et al., 1986 et S. JAGLIN et al., 1992.

(5) Sur la critique de ce modèle, voir par exemple V. DUPONT, F. DUREAU, 1988, pp 25-26.

Tableau 2 : Origine des chefs de ménage suivant la date de leur installation en périphérie (1986)

Date d'installation	Origine des chefs de ménage			Total
	Ouagadougou	Autre ville	Village	
1965	10,2	2,7	12,5	25,4
65-74	2,0	5,2	18,5	25,7
75-79	1,1	3,7	18,7	23,5
80-82	1,1	3,7	10,4	15,2
83 & +	0,8	2,0	7,4	10,2
Total	15,2	17,3	67,5	100

Source des tableaux : Enquête ORSTOM/CNRST (premier passage 1986).

Les origines des parents des chefs de ménage nés à Ouagadougou confirment la très récente urbanisation d'ensemble de ces populations : seuls 21,3% sont des citadins de deuxième génération ; il est vrai que la proportion est portée à 59,2% si l'on n'envisage qu'un seul des deux parents. Proximité des racines rurales et brièveté des séjours en ville - 52% des chefs de ménage ont immigré à Ouagadougou depuis moins de dix ans - influencent les comportements individuels et collectifs dans les périphéries : leurs incidences sur les modalités d'insertion dans la ville ne peuvent qu'être prégnantes.

B. L'exutoire ouagalais

Pour n'être pas spécifique au Burkina Faso, cette focalisation des flux migratoires sur la capitale est néanmoins chevillée, dans ses rythmes et modalités, à une transformation majeure des comportements spatiaux dominants chez les Mossi. Celle-ci résulte d'une inadaptation croissante des principes de dispersion géographique qui fondaient traditionnellement la régulation sociale dans ces communautés : enraciné dans la cosmogonie mossi, l'usage de la mobilité était une ressource (SAUTTER, 1979). La crise affectant cette organisation se répercute sur une conception du monde qui unit un espace humanisé, contrôlé et encadré, le Mogho, et une réserve à conquérir : «La brousse est [cet] espace sauvage ne demandant qu'à être humanisé (c'est-à-dire conquis), c'est un espace de réserve où on peut sans cesse s'étendre» (DEVERIN-KOUANDA, 1992). Le lieu d'accueil des exclus des concurrences foncières, comme l'espace de relégation des bannis, fut

ainsi longtemps cet espace «sauvage» dont l'action civilisatrice du migrant annexait sans cesse de nouvelles portions à l'univers policé du Mogho.

Mais les conditions de cette extension ont été radicalement modifiées depuis une vingtaine d'années. Défrichés, saturés, le plateau central et ses périphéries n'ont plus aujourd'hui de «terres neuves» à offrir aux cohortes des jeunes générations. La capacité d'accueil des autres régions du pays n'est guère meilleure et les problèmes se multiplient entre migrants et populations autochtones qui déploraient, à la fin des années 70, l'invasion des «oiseaux de mil» (BENOIT, 1982), et dénoncent aujourd'hui, notamment dans le sud-ouest, l'«impérialisme mossi». Dans les conditions actuelles d'occupation de l'espace et d'exploitation de la terre, le territoire national du Burkina Faso n'offre plus guère de fronts pionniers.

A cette contrainte, déjà ancienne, se superposent depuis peu les tensions issues de l'épuisement relatif des «réserves extérieures». Le Ghana a partiellement fermé ses frontières, et l'Eldorado ivoirien n'offre plus les possibilités d'antan : aggravées par la crise économique, les conditions de vie des immigrés burkinabè s'y sont singulièrement dégradées. La pression foncière tend à exclure les étrangers de l'accès au sol en milieu rural ; à l'interdiction d'embauche des étrangers dans les entreprises depuis 1974 s'ajoutent désormais les «compressions» de personnel ; le départ de nombreux expatriés, qui emploient traditionnellement une importante domesticité burkinabè, réduit encore les possibilités d'emploi. Face à ces difficultés se multiplient les pratiques de crise : délestages démographiques et tentatives de retour, qui s'achèvent parfois, pour ceux qui n'ont plus les moyens d'assumer le coût de rapatriement du collectif familial, par un échouage dans les villes ivoiriennes qui jalonnent le retour (6). On part moins, on revient plus et beaucoup craignent l'avenir : «Si Houphouët tombe, celui qui va le remplacer va chasser les étrangers. Que va-t-on faire au Burkina si la Côte d'Ivoire renvoie nos ressortissants ?» (DEVERIN-KOUANDA, op cit.).

La «brousse», en tant que réserve extensible à conquérir, est-elle finie ? Dans le marasme actuel, et face à l'ébranlement d'une conception du monde dans laquelle les concurrences pour l'accès aux ressources étaient résorbées dans une

(6) Tel est le cas par exemple des jardiniers et des artisans les plus pauvres installés à Yamoussoukro : enquêtes DUBRESSON/JAGLIN réalisées en août 1992.

incessante colonisation des terres à «humaniser», la dernière réserve ne semble plus accessible par une extension géographique, elle est au coeur même du Mogho : c'est la ville.

Principal pôle d'attraction du pays, Ouagadougou accueille une part prépondérante des flux (30% des migrations internes en 1986 selon AMANI (1986) ; mais elle n'est pas la seule à bénéficier de la redistribution des populations sur le territoire. Le recensement de 1985 a ainsi révélé la vitalité des petites villes : Banfora, Dédougou, Manga, mais aussi Djibo et Zorgho ont toutes dépassé 10% de croissance annuelle dans la période intercensitaire 75-85. Aucune étude d'ensemble ne permet de préciser le rôle de ces localités dans la rétention démographique régionale ; les agrégats statistiques disponibles suggèrent néanmoins des analogies avec les études réalisées à propos des petites villes de Côte d'Ivoire, du Niger ou du Mali, lesquelles concluent toutes à l'affirmation de leur effet de masse (BERTRAND, 1990).

Dans ce pays peu urbanisé (12,5% de citadins en 1985), il est encore des frontières à repousser, des fronts pionniers à investir, ceux des villes : l'emballement du mouvement de conquête urbaine préfigure beaucoup plus que la simple redistribution des masses démographiques sur le territoire national, il témoigne d'une véritable mutation de la société mossi, confrontée à un renversement des échelles. Grâce aux prélèvements dans les marches du royaume, l'espace valorisé par les Mossi débordait largement le territoire administré (PELLISSIER et DIARRA, 1978). Les contraintes actuelles impliquent une inversion de la logique d'exploitation : c'est désormais au «centre», notamment dans les villes, que doit être prélevée une proportion croissante des ressources nécessaires à l'entretien de l'unité nationale.

II. DES LOTISSEMENTS ET DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES (CR) : L'ENCADREMENT DES PÉRIPHÉRIES

L'émergence des villes comme principal espace de délestage au sein du Mogho survient alors que l'indigence de l'urbanisme post-colonial a cumulé un important déficit de lots à bâtir dans la capitale et perdu toute maîtrise sur les périphéries non loties. Les «lotissements commandos», conduits par les gouvernements révolutionnaires entre 1984 et 1988, sont une réponse sectorielle à ce déséquilibre urbain : la régularisation foncière, le damier normalisé des

lotissements, l'organisation serrée des citadins dans le réseau des CR (7) ressortissent à un objectif politique affiché d'intégration par le «haut» des périphéries sous-administrées.

A. Régularisation foncière et légitimation

L'accès pour tous à un logement, symbolisé par les slogans «une famille, un toit» et «un ménage, un logement», fut un thème fondateur du projet urbain révolutionnaire. Au titre des mesures prises dans ce cadre figure le lotissement public des périphéries ouagalaises (décision gouvernementale du 21 décembre 1983), les autorités projetant, par ce moyen, d'éradiquer l'«habitat spontané» et de maîtriser la croissance spatiale de la ville.

Les innovations de ce lotissement, vocable dont la terminologie officielle a consacré l'emploi bien qu'il s'agisse de restructuration, résident notamment dans une simplification et une accélération des procédures, dans un appel à contribution des bénéficiaires et dans une gestion plus raisonnée du temps (un délai d'un an est ainsi laissé aux résidants pour déplacer leurs bâtiments dans le cadre de la trame régularisée), d'où le nom de méthode d'aménagement progressif (MAP) donné à cette technique d'aménagement. Le nombre d'agents nécessaires pour mener à bien cette politique excédant largement les disponibilités de l'administration, le projet fait d'une insuffisance logistique un impératif idéologique en sous-traitant partiellement les opérations à une main-d'œuvre gratuite, recrutée parmi les CR pour les tâches d'encadrement, et au sein de la population pour les tâches d'exécution.

Un recensement national «commando» des parcelles fut organisé en 1984, afin d'identifier les résidants et «possédants» des aires non loties : il était destiné, selon ses promoteurs, à rassembler les données nécessaires à l'établissement d'un fichier immobilier informatisé mais aussi à assurer une distribution équitable des parcelles, prioritairement attribuées aux «propriétaires». Mal préparé, réalisé à la hâte par des agents mal formés et mal encadrés, ce recensement, d'une médiocre

(7) Chaque secteur urbain disposait, entre 1983 et 1991, d'un CR dont l'instance exécutive était un bureau élu par la population.

fiabilité, n'a cependant pu fournir une base crédible d'informations. En revanche, il eut deux conséquences imprévues. En premier lieu, il amplifia un sentiment d'urgence souligné, par exemple, dans le rapport final de l'opération de recensement «commando» (INSD, 1984) et accru, en confrontant le pouvoir à l'étendue de cette urbanisation «indigne», la charge idéologique de l'opération. En second lieu, le passage des agents recenseurs, le marquage des maisons par d'ostensibles numéros blancs et les déclarations qui accompagnèrent le recensement contribuèrent à dramatiser l'opération. Soudain pris dans les rets statistiques du dénombrement, les ménages évaluèrent les enjeux du lotissement et la part active, licite ou illicite, qu'ils pouvaient jouer dans l'opération.

Par la suite, des opérations tournantes de lotissement restructurèrent progressivement le tissu urbain et mirent à la disposition des habitants plus de 64 000 parcelles constructibles (8). Quatre ans plus tard, le bouleversement foncier des périphéries est patent : alors que 20% seulement des terrains étaient lotis en 1983, 56,6% des parcelles sont alors légalement loties et attribuées (21,2 % avant 1986 et 35,4% en 1987), 26,9% d'entre elles sont en cours de lotissement, et seulement 16,5% méritent encore le qualificatif d'«établissement spontané» utilisé par les autorités.

L'extrême rapidité qui a caractérisé le déroulement de ces opérations ne témoigne pas seulement du mode d'exécution volontariste et énergique qui a marqué la période du Conseil National de la Révolution (CNR), elle manifeste surtout la détermination d'un Etat qui reprend l'initiative foncière. Par cette «offensive» spectaculaire et massive, celui-ci a contenu, dans un premier temps, les résistances des détenteurs traditionnels de pouvoirs sur la terre et s'est arrogé les rôles de producteur et aménageur du sol urbain, ainsi que celui d'arbitre des conflits. En outre, il s'est octroyé 50% de la taxe prélevée sur les attributaires de parcelles, captant ainsi une part de la rente foncière. Dans une certaine mesure, l'Etat a ainsi «confisqué» la distribution des terres urbaines, ce que semble confirmer l'étude des modes d'attribution : 83,8% des chefs de ménage qui ont accédé à une parcelle en 1984 affirment l'avoir obtenue de l'administration, et cette proportion dépasse les 90% les années suivantes. Même s'il ne faut accorder qu'une crédibilité relative à

(8) *Sidwaya*, n° 1369 du 2 octobre 1989, p. 2.

ces données, alors que les reventes illicites de parcelles sont de notoriété publique, il n'en demeure pas moins que l'Etat domine alors la gestion du sol péri-urbain.

B. Maîtriser l'espace, contrôler les hommes

Les aménagements urbains, tels que réglementés par les textes de la Réforme Agraire et Foncière (RAF) (9), reposent sur une redéfinition du statut de la terre et une redistribution des responsabilités de sa gestion qui empruntent deux voies opposées. La première relève de la nationalisation du sol, dont l'Etat est le seul propriétaire ; la seconde confie partiellement aux CR les tâches d'administration du Domaine foncier national en ville - notamment les opérations cruciales d'attribution des parcelles - et oppose ainsi à l'extrême centralisation du dispositif normatif, la décentralisation de la gestion quotidienne.

En juxtaposant au droit éminent de l'Etat sur la terre le pouvoir de nouveaux intermédiaires, qui n'ont aucune des légitimités que confèrent l'appartenance aux anciens lignages ou le rattachement à l'administration publique, le dispositif retenu entretient la confusion autour de la RAF comme de la MAP. Faut-il attribuer au pouvoir une totale cécité politique ou imputer cet agencement, qui menace l'application des deux réformes, aux choix doctrinaux fondamentaux de la Révolution ?

Rappelons que l'autorité politique en pays mossi n'a jamais exercé de pouvoir direct sur la terre. En revanche, le contrôle sur cette dernière semble avoir fait l'objet d'accords contractuels entre les conquérants mossi et les peuples autochtones, en l'occurrence les Nioniosé plutôt que les Ninsi, auxquels ce pouvoir a été reconnu, voire même conféré dans certains cas, afin de sceller des «alliances», formalisées par des rites séculaires, entre gens du pouvoir et «officiants» de la terre (GRUENAI, 1985). Marc-Eric Gruénais souligne que les conquérants, en privilégiant les paysans Nioniosé au détriment des chasseurs Ninsi, ont «opéré un véritable choix de société» (GRUENAI, op cit.). Comme la chefferie mossi, le pouvoir politique révolutionnaire médiatise son contrôle sur la terre en investissant un groupe d'intermédiaires d'une des fonctions essentielles de son administration, celle de l'attribution des droits de jouissance, qui constitue en dernier ressort l'élément tangible du rapport foncier en

(9) Ordonnance n° 84-50 CNR.PRES du 4 août 1984 (JOBF n° 33 du 16 août 1984).

ville. Pourquoi ne pas avoir laissé aux «démembrements» de l'Etat la tâche d'assumer la gestion de la nue-propriété ? Le rapport historique du pouvoir politique mossi à la terre présente-t'il des éléments d'explication ?

Le choix des intermédiaires renvoie ici aussi au projet de société du pouvoir révolutionnaire. En effet, en mettant les CR au centre des procédures réglementant l'accès des citoyens au sol, ce dernier fonde son projet urbain et son projet politique de normalisation des paysages et des sociétés citadines, de confiscation des modes de régulation sociale, de réduction des particularismes locaux à une logique nationale souveraine. Ainsi, deux préoccupations cristallisent les enjeux en périphérie, l'accès à la terre et l'accès à l'eau. Or, la dévotion de leur gestion aux CR figure parmi les premières mesures du CNR : en amont, les structures populaires affermissent le contrôle social sur les populations, en aval, l'appareil d'Etat récupère une partie de la rente foncière dont il rationalise le prélèvement. Encadrer les hommes, par la déconcentration du contrôle politique, et canaliser leurs ressources, par une meilleure gestion de la centralisation fiscale, sont deux composantes indissociables de la restructuration urbaine des périphéries.

La RAF est ainsi l'instrument d'un nouvel ordre social, moins en raison de ses options techniques que de la place, donc du pouvoir, qu'elle confère à chaque acteur. Cette interprétation «maximaliste» des réformes foncières et urbaines souligne la forte homothétie contenue dans la politique gouvernementale entre le processus de régularisation foncière et celui de renforcement du contrôle socio-politique, qui procède à la fois par désagrégation, ou tentative de désagrégation, des solidarités traditionnelles et par reconstruction des «alliances» autour des CR. L'insertion urbaine programmée des citoyens des périphéries procède à la fois d'une réhabilitation juridique et d'une reconnaissance politique. L'apport décisif de ces lotissements, quelles qu'en soient par ailleurs les insuffisances, est ainsi de légitimer la revendication de citoyenneté des populations résidant hors du centre-ville : volontairement «oubliées» dans la période précédente, en signe de l'anathème qui frappait le statut illégal de leur habitat, elles sont courtisées par un pouvoir engagé dans un processus de construction de sa base sociale urbaine.

III. DE LA CITADINISATION EN PÉRIPHÉRIE

La pression démographique et les lotissements massifs de la Révolution expliquent les modalités de la croissance urbaine dans les périphéries. Cependant, la régularisation foncière n'eût pas suffi à les citadiniser sans un renouveau de leur statut dans la perception citadine collective. Or, les indices d'une telle mutation sont réels.

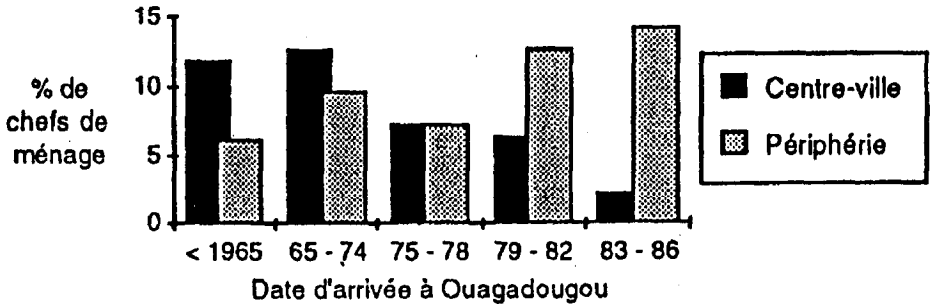
Ils émanent en premier lieu d'une vigoureuse mobilisation des résidants, qui ne résulte nullement des exhortations officielles appelant à la «participation», mais d'un impérieux souci de prouver une citadinité nouvellement conquise, d'abolir la distance avec le centre, d'opérer un «rattrapage». La mise en œuvre des dispositifs de gestion partagée des services de proximité offre un formidable exemple de la capacité opératoire d'une telle mobilisation (JAGLIN, 1991).

Une seconde illustration de cette évolution réside dans la diversification des relations entre les lieux de la cité. Combinées en effet, la modification des schémas de mobilité intra-urbaine, la dynamique des filières d'insertion professionnelle et la focalisation des logiques patrimoniales citadines sur des acquisitions de parcelles péri-urbaines, auxquelles est attachée l'accession au statut de «propriétaire», témoignent d'une intégration multiforme des périphéries dans la ville.

A. A l'orée de la ville, des quartiers en construction

L'insertion résidentielle des migrants dans l'espace ouagalais n'a pas toujours fonctionné selon les mêmes modalités. A cet égard, il est essentiel de remarquer que c'est au moment où «s'emballe» la croissance démographique des espaces péri-urbains que s'inverse la tendance antérieure des immigrants à s'installer prioritairement dans le centre-ville. Alors que les chefs de ménage arrivés avant 1975 ont en majorité séjourné dans une cour des vieux quartiers centraux avant d'habiter en périphérie, depuis le début des années 80, une proportion croissante des migrants s'installe directement dans un quartier péri-urbain (63% d'entre eux entre 1979 et 1982, 85% entre 1983 et 1986). Les anciens quartiers lotis ont perdu la primauté de la fonction d'accueil au profit des périphéries.

Lieux d'accueil des migrants résidant en 1986 dans la périphérie suivant la date de leur arrivée à Ouagadougou.



Source : Enquête ORSTOM/CNRST (premier passage 1986).

Ce renversement s'explique en premier lieu par la saturation progressive du marché du logement en centre-ville, marquée notamment par une forte inflation du montant des loyers (4 à 12000 FCFA pour un célibatorium de 15 à 30 mètres carrés dans le centre, contre 1000 à 3000 FCFA pour les mêmes surfaces dans les aires d'habitat spontané en 1988) (BATJOB0, 1988). En second lieu, les pratiques d'hébergement des immigrants par des parents, forme la plus courante d'accueil d'un nouveau citoyen, sont devenues plus aisées dans les périphéries. Les réseaux d'originaires y pilotent les flux en provenance des communautés villageoises et les disponibilités en espace y facilitent une modulation de l'habitat désormais plus complexe dans les quartiers du centre, où la densification horizontale conduit à une saturation progressive du tissu urbain, même si les densités réelles restent faibles (inférieures dans leur majorité à 90 h/ha en 1985 dans les périmètres aménagés) (LAHMEYER, 1986).

Très récemment, la rénovation du centre-ville a accentué ces mouvements centrifuges. «Galvanisés» par les exhortations du pouvoir, les commerçants du

centre commercial ont relevé leurs édifices, reconstruits ou chapeautés de nouveaux étages, afin de «densifier» et moderniser le coeur de la ville, mais les occupants des vieux quartiers populaires sont souvent exclus de ce bouleversement urbanistique. Ensembles immobiliers publics destinés aux couches moyennes et supérieures, les nouvelles «cités» érigées dans les quartiers péri-centraux ont également repoussé en périphérie plusieurs milliers de «déguerpis». La ville dispose d'un nouveau centre, dont la verticalité et la relative réussite architecturale sont plus conformes à sa fonction de capitale, mais les problèmes d'accueil ont rebondi sur des périphéries mal dotées, que leur rattachement aux nouvelles communes urbaines, créées en 1988 et demeurées depuis sans budget, n'arment pas mieux pour répondre aux besoins de populations croissantes.

Toutefois, ces mobilités intra-urbaines successives ont aussi engendré une meilleure diffusion de l'«urbanité» et une plus grande intégration spatiale de la ville. Rarement choisi, l'exil en périphérie reléguait les moins nantis sur les marges urbaines ; celles-ci attirent à présent de nouvelles catégories de citoyens, notamment des ménages anciennement établis dans les quartiers centraux, que l'opportunité d'accéder au statut de propriétaire pousse à une délocalisation. Acquéreurs de maisons dans les Cités An IVB, attributaires de parcelles dans les lotissements, occupants de terrains illégaux en attente de régularisation, tous associent les périphéries à leurs projets. Si l'affectation des ressources publiques, qui privilégie le centre-ville, n'est guère plus égalitaire qu'auparavant, du moins les périphéries bénéficient-elles de ce brassage, qui améliore leur «capital social», éloigne leur caractère naguère répulsif, et favorise l'insertion sociale des migrants dans des milieux dont les itinéraires professionnels révèlent le dynamisme.

B. Les dynamiques d'insertion professionnelle

En 1986, 88,1% des chefs de ménage déclaraient une activité (10). Avec un secteur agricole urbain relativement important (16% des chefs de ménage), le poids des petits commerçants est déterminant dans la structure de l'emploi en périphérie

(10) Trois grandes catégories ont été définies : le secteur traditionnel (agriculture, artisanat, petit commerce et activités liées aux thérapeutiques et cultes traditionnels), le secteur "moderne" (industrie, commerce, services), les inactifs. Elles ne lèvent l'ambiguïté ni sur la terminologie ni sur les catégories professionnelles mais ont été suffisamment opératoires pour permettre la collecte des données dans des conditions satisfaisantes.

(20 % des chefs de ménage). Toutefois, même en adjoignant les artisans et membres des cultes aux petits commerçants, l'ensemble des activités «informelles» ne rassemble qu'un tiers des activités des chefs de ménage. Il est vrai qu'en ne prenant pas en compte les autres membres des familles (femmes et enfants) l'enquête ne donne qu'une image imparfaite de la population active de ces aires urbaines. Néanmoins, si elle est significative, cette proportion infirme les représentations d'une population péri-urbanisée globalement marginalisée et survivant de petites activités précaires.

De fait, 42 % de chefs de ménage résidant en périphérie travaillent dans le secteur «moderne», privé ou public ; un tiers est salarié, principalement dans l'administration ; un dixième au moins appartient aux couches urbaines dites moyennes ou supérieures. La présence de ces salariés, et notamment de la frange la plus prospère d'entre eux, démontre que la domiciliation dans ces quartiers périphériques est loin d'être uniquement le fait des pauvres et dément l'idée d'homogénéité socio-économique et de précarité généralisée des populations, laquelle a longtemps justifié le désintérêt des pouvoirs publics.

Au regard de la situation objective du nombre des individus interrogés, arrivés à Ouagadougou depuis moins de dix ans pour 50% d'entre eux, illettrés dans 60% des cas et n'ayant, dans une proportion similaire, pas été scolarisés, la capacité d'insertion des chefs de ménage des périphéries dans le marché de l'emploi urbain paraît singulièrement importante. L'enquête dévoile une évolution sensible des profils socio-professionnels moyens, en l'espace d'une génération ; elle suggère que ces modalités d'intégration urbaine se doublent de phénomènes de mobilité sociale ascendante : de pères massivement agriculteurs (88%), une notable proportion des chefs de ménage (40% environ) a trouvé à s'employer dans le secteur «moderne», particulièrement dans l'administration publique. L'insertion urbaine par l'accès au travail est ainsi une réalité pour un pourcentage significatif de migrants installés dans des périphéries qui ne sont guère conformes à l'image de «banlieues» marginalisées, peuplées de citoyens exclus du marché urbain.

Il faut enfin souligner que 53% des chefs de ménage travaillent dans les quartiers centraux. Ce fait a des incidences sur les réseaux de relation et d'influence dont procèdent largement les actions collectives d'aménagement en périphérie. Dans un pays de tradition orale où la palabre reste l'un des modes de socialisation

et d'arbitrage des problèmes communautaires, les règles de sociabilité et de bienséance reposent, comme ailleurs en Afrique occidentale, sur le contact direct et la relation personnelle. Que cette forme d'urbanité soit dominante donne à la proximité physique un avantage considérable et explique le poids des individus qui, en raison de la localisation de leur emploi, peuvent assurer dans le centre-ville une présence permanente : relais immédiatement «praticables», ils assurent, auprès des autorités, le «courtage» des doléances provenant des périphéries. C'est essentiellement par l'intermédiaire de ces résidants salariés en centre-ville que les CR se sont efforcés d'investir les pouvoirs urbains pour obtenir une répartition plus équitable des ressources publiques.

S'ils sont de peuplement récent et inachevé, les collectifs résidentiels des périphéries ne sont donc pas démunis : à la fois manifestation de leur intégration urbaine et canal de la «redistribution» à partir du centre, l'entregent capitalisé par de nombreux chefs de ménage dans l'exercice de leur profession conditionne souvent les dynamismes locaux, dans un contexte de forte imbrication entre monde du travail, syndicats et sphère politique.

C. Des lots méprisés aux parcelles convoitées

Un double processus atteste de l'intégration croissante des périphéries. L'un, centripète, conforte l'ancrage au centre-ville des résidants grâce à la densification de leur maillage relationnel. L'autre, centrifuge, procède d'une amorce de colonisation des marges par les habitants de la cité : le déploiement des pratiques foncières citadines dans les aires, loties et non loties, des périphéries, en offre probablement la meilleure illustration.

La spéculation foncière et la capitalisation des lots urbains sont récentes à Ouagadougou et ne se généralisent qu'au début des années 70. Jusqu'alors, la terre ne constituait pas un enjeu en soi, elle n'était que le support des relations de pouvoir et de dépendance entre les hommes. Les lotissements de la période coloniale ne suscitèrent ainsi qu'un médiocre intérêt : des témoignages rapportent qu'il fallut souvent «contraindre» les citadins à occuper des parcelles que beaucoup refusèrent (POUSSY, 1975). Reconsidérée à la lumière des aspirations contemporaines, cette ouverture du «marché foncier» fait aujourd'hui des envieux :

«Mon «Vieux» n'a pas été malin, on lui avait donné une parcelle à Gounghin et il l'a refusée [...] Il regrette, mais il est trop tard !» (DEVERIN-KOUANDA, op cit.).

Le dynamisme démographique, combiné au nombre des jeunes en âge de fonder des foyers, explique partiellement l'augmentation contemporaine de la demande en parcelles, celle de la pression foncière et, partant, le foudroyant succès des lotissements. A ces premiers facteurs peuvent être adjoints l'anticipation sur les besoins futurs des ménages, le souci souvent exprimé de préparer une retraite en s'assurant de la propriété de son logement et d'un apport monétaire sous forme de rente locative, la prudence des femmes face à l'éventualité d'un veuvage ou d'un divorce.

Toutefois, ces raisons n'expliquent qu'imparfaitement la véritable «frénésie» de parcelles qui s'est emparée des ouagalais, engendrant la diffusion rapide de pratiques inédites et consensuelles. Un exemple illustrera ces comportements et leurs incidences sur la société citadine.

Exceptionnellement bas, le taux d'occupation des parcelles dans les périphéries était de 1,09 ménage en 1986, chaque ménage regroupant, en moyenne, 5,6 personnes. Cette singularité résulte d'une stratégie délibérée d'essaimage des membres adultes du groupe familial répondant, en amont, au désir de multiplier les droits d'acquisition d'une parcelle dans les nouveaux lotissements et, en aval, à la nécessité d'occuper les lots nouvellement acquis. Cette dislocation des ménages, ailleurs provoquée par la surdensification de l'habitat, est ici utilisée comme instrument de la reproduction élargie du groupe familial. Révélant des stratégies d'insertion urbaine fondée sur la constitution de patrimoines fonciers, elle est souvent conduite par les ménages les plus dynamiques, plus souvent propriétaires que les autres. Fait original, la mutation des pratiques résidentielles (dessaimage des ménages) n'est pas ici le moteur de la pression sur le sol, elle est, à l'inverse, la conséquence d'une surenchère dans l'accumulation de terrains.

A l'insertion urbaine «relationnelle», déterminée prioritairement par l'ancrage dans une «communauté», s'est ainsi substituée une insertion «patrimoniale», reposant sur la consolidation d'une base foncière urbaine. Un glissement lexical est très révélateur de ces nouveaux comportements : à l'usage courant, voire revendiqué, de l'expression «habitat spontané» jusqu'à la fin des années 80

(JAGLIN, op cit.), s'est substituée celle de «parcelle non lotie» (11). La question de l'habitat s'efface derrière les préoccupations patrimoniales, dont la principale manifestation consiste à anticiper sur le lotissement pour y acquérir ensuite une parcelle.

La rapidité de diffusion de ces comportements dans la ville, 10 ans à peine, et d'assimilation entre citadinité et capitalisation foncière sont remarquables. Ces pratiques ne reproduisent-elles pas en ville le modèle d'occupation de l'espace qui domine en brousse ? Centre et périphéries, espace maîtrisé et réserve à exploiter y suscitent de nouveaux dispositifs de conquête. De même que défricher importe plus que de cultiver, l'objectif est moins ici de mettre en valeur que d'annexer, de construire que de cumuler les lots fonciers. Transposée en ville, la relative indifférence des sociétés mossi pour la préservation et la gestion des ressources du sol conduit à une colonisation extensive des marges urbaines, alors même que les capacités d'hébergement existantes sont loin d'être saturées. La ville s'étend, les ménages jalonnent le front pionnier de leurs acquisitions, témoignant ainsi de leur «maîtrise» sur cet espace «sauvage», sur la réserve urbaine.

Ces conduites ne sont pas sans rappeler celles des chefs coutumiers qui, face aux déferlantes du peuplement urbain en périphérie, tentèrent dans les années 70 de préserver l'organisation et la cohésion de leurs communautés, en dispersant leurs dépendants : cette stratégie ne répondait pas alors à une «faim de terre» mais à une conception «militaire» d'occupation du terrain (JAGLIN, op. cit.). Nouveauté radicale cependant, la progression numérique des parcelles livrées et les modalités d'attribution élargissent l'éventail des catégories citadines qui peuvent pratiquer cet accaparement foncier.

Les lotissements publics ont ainsi levé un puissant verrou en dissociant, au moins virtuellement, l'accès au sol et l'allégeance individuelle. Par leur brutalité et leur «radicalisme», ils ont enclenché un véritable «défoulement» foncier. La décompression, communicative, s'est propagée dans toutes les couches de la société : l'acquisition en périphérie n'est plus une pratique résiduelle dans les parcours urbains, elle est devenue une composante essentielle des logiques Les

(11) Mutation soulignée par Y. DEVERIN-KOUANDA, op. cit., vol. 2 : note 116, p. 511.

foncières citadines. Le bourgeonnement renaissant des aires non loties aux franges des nouveaux périmètres aménagés, résultante surprenante de la restructuration des années 80, est une des traductions spatiales de ce phénomène : l'ouverture brutale de l'offre en parcelles attire vers ces lisières urbaines de nouveaux contingents de citadins, de plus en plus fréquemment issus des quartiers centraux. Ainsi, les aires illégales qui frangent les périmètres lotis méridionaux sont en majorité occupées par des Ouagalais anciennement établis dans la ville (KINDA, OUATTARA, 1991). Espaces de conquête vers lesquels convergent de nombreux espoirs d'appropriation foncière, où s'affirment beaucoup de réussites familiales, les périphéries sont progressivement citadinisées.

CONCLUSION

Faibles densités, vastes espaces vacants, occupation et maîtrise très lâches de l'espace, communautés humaines encore mal scellées par une cohabitation de fraîche date, patrimoines privés et publics en voie de constitution, telles sont les caractéristiques majeures des périphéries. Pour autant, leurs collectifs résidentiels ne sont pas des groupements instables et socialement éphémères, même si l'installation matérielle et les ressources économiques des migrants, majoritaires dans le peuplement, sont encore souvent médiocres. Les pratiques foncières, la forte proportion de propriétaires (66%), les investissements consentis sur les parcelles en dépit de la faible ancienneté du peuplement (42% de ces dernières comportent des patrimoines immobiliers d'une valeur supérieure à 200 000 FCFA) et l'insertion professionnelle de nombreux chefs de ménage témoignent de projets d'intégration urbaine inscrits dans le long terme.

Toutefois, ces derniers sont amplement conditionnés par la régularisation foncière et le rattrapage urbanistique que légitiment, après 1983, les lotissements de la Révolution. Ainsi sont réunies les conditions d'une accession des occupants des lisières urbaines à une pleine et entière citoyenneté dont ils ont, pour beaucoup, adopté le mode de vie et les comportements avec d'autant plus d'ardeur que leur immigration en ville est récente. L'évocation de périphéries pauvres, désœuvrées, mal intégrées cède le pas devant la représentation d'un ensemble urbain en construction.

**QUELQUES ASPECTS DE L'INSERTION
URBAINE DES FEMMES MIGRANTES
MOBA-GURMA A LOME (TOGO)**

AKOUA AGOUNKE et MARC PILON

Migrer vers la ville puis s'y insérer renvoient à des réalités sociales et économiques très différentes pour chacun des deux sexes. Parce que souvent en position de «migrantes passives», les femmes qui migrent en ville suscitent moins l'intérêt des chercheurs que les migrants masculins. Par le mariage, par leur(s) activité(s) sociales et économiques au sein de la famille et de leur communauté, ces femmes migrantes jouent pourtant un rôle important, qu'il convient davantage d'éclairer.

La présente communication expose l'analyse de la situation des femmes moba-gurma ayant migré à Lomé, la capitale togolaise, distante de plus de 600 km de leur milieu d'origine.

Les résultats présentés ici, proviennent d'une première exploitation des données d'une enquête socio-démographique réalisée en 1990 auprès de la population moba-gurma, originaire de l'extrême Nord-Togo et vivant à Lomé, la

capitale (1) ; enquête qui fait suite à une première phase, effectuée en milieu rural d'origine.

Après avoir précisé le contexte de la migration moba-gurma vers Lomé, nous présenterons les principales caractéristiques de la migration et de l'insertion féminine, afin d'en dégager les spécificités et de mettre en lumière l'importance de leur rôle au sein de la ville.

LE CONTEXTE DE LA MIGRATION MOBA-GURMA VERS LOMÉ

Comme les autres capitales africaines, Lomé est une ville cosmopolite, pluri-ethnique, qui a connu une croissance rapide de sa population (au rythme de 6 à 7% l'an en moyenne depuis l'indépendance, avec environ 700 000 habitants aujourd'hui), tenant pour une large part aux migrations. Concentration des activités économiques du secteur moderne, des administratifs centraux, des structures scolaires spécialisées et universitaires, figurent parmi les principaux facteurs expliquant l'attraction migratoire produite par la capitale.

Elle se caractérise sur deux points. D'une part, le «*bassin-versant migratoire*» de Lomé reste fondamentalement méridional (Marguerat, 1986 : 227). D'autre part, la population loméenne demeure marquée par une prépondérance du sexe féminin (93 de rapport de masculinité au recensement de 1981), reflet de l'ampleur des activités commerciales des femmes togolaises de la côte. Les migrations des Moba-Gurma vers Lomé sont plutôt représentatives du mouvement migratoire

(1) La première phase du programme ayant porté sur le milieu rural de la préfecture de Tône (qui, en 1981, regroupait 88 % de la population totale des Moba-Gurma au Togo), l'enquête réalisée à Lomé a concerné les "ressortissants" de cette préfecture. Sachant que leur effectif total était de taille statistiquement raisonnable, l'enquête s'est efforcée d'être exhaustive. Le dernier recensement datant de 1981, la démarche adoptée fut, à partir des listes tenues par les associations cantonales, de sélectionner les chefs de famille, de les répartir par quartier de résidence, et alors, de mettre à jour leur liste avec l'aide des responsables et surtout en allant sur place. Une catégorie de femmes a échappé à l'enquête : il s'agit des femmes moba-gurma mariées à des hommes d'une autre ethnie. Par ailleurs, il ne fut pas possible d'enquêter la totalité des militaires moba-gurma. Mais, dans les deux cas, on peut estimer que l'effectif demeure marginal par rapport au total. Au bout du compte, 6813 résidents moba-gurma ont été recensés, au sein de 1570 ménages.

Cette enquête a été réalisée par une équipe de recherche conjointe URD (A. AGOUNKE) - ORSTOM (P. LEVI et M. PILON), dans le cadre d'une convention entre les deux institutions.

touchant les populations de l'intérieur du pays : des migrations récentes, encore faibles, essentiellement masculines (2) et rarement définitives.

Les migrations moba-gurma vers Lomé ont pris leur essor après l'indépendance : de moins de 800 personnes lors du premier recensement en 1958-60, l'effectif de la communauté moba-gurma de Lomé est passé à 1650 en 1970, puis à 4825 en 1981 ; d'après notre enquête réalisée en 1990, cet effectif avoisine aujourd'hui 8000 personnes. Ces chiffres traduisent une moindre croissance de cette population au cours de la dernière décennie, dont les raisons doivent tenir à la fois d'un certain ralentissement des flux migratoires vers la capitale, et d'un phénomène de retour au milieu d'origine, plus accentué pour cette période.

Depuis le début de la colonisation française, les migrations moba-gurma étaient, et demeurent, en fait essentiellement orientées vers le Ghana et la Côte d'Ivoire, touchant avant tout les hommes jeunes célibataires, dans le cadre de migrations temporaires de travail (Pontié & Pilon, 1991). Après l'indépendance en 1960, l'accession de certains hommes moba à des postes élevés dans la fonction publique et para-publique, notamment comme ministre (D. Pontié, 1978), a joué un rôle d'accélération du processus migratoire vers la capitale. Et, comme pour tout réseau migratoire, se produit ensuite un effet d'auto-entretien des flux.

Les migrants moba-gurma, définis comme étant les personnes nées hors de Lomé, représentent en 1990 plus de la moitié (58 %) de l'ensemble de la communauté résidant à Lomé. Cette proportion de migrants croît rapidement avec l'âge : inférieure à 30% chez les enfants de moins de 10 ans, elle dépasse les trois quarts (77,6%) chez les 20-24 ans, et demeure supérieure à 90% à partir du groupe d'âges 25-29 ans. Ces chiffres attestent bien du caractère récent des migrations moba-gurma vers Lomé. Les migrants de deuxième génération sont encore très jeunes : seuls les enfants des chefs de ménage sont pour la plupart (76%) nés à Lomé, les chefs de ménage comme leurs conjoints et les autres parents, viennent du pays moba-gurma, à respectivement 95%, 93% et 89% .

(2) D'après le recensement de 1981, les groupes ethniques résidant à Lomé et originaires de la zone côtière présentent un net excédent féminin, tandis que ceux en provenance des régions septentrionales du Togo se caractérisent par un surplus masculin.

Avec un rapport global de masculinité de 158, la migration vers Lomé se révèle en effet essentiellement masculine. La faible proportion des enfants migrants (23% des migrants ont moins de 15 ans) montre bien que la migration vers Lomé se fait principalement à l'âge adulte mais, dans une moindre mesure pour le sexe féminin, pour lequel cette proportion des moins de 15 ans est de 35% contre seulement 16 % chez les hommes.

En fait, seuls les groupes d'âges 10-14 et 15-19 ans, présentent une prédominance marquée du sexe féminin (avec des rapports de masculinité de 49 et 68). Cette situation, nous le verrons plus loin, tient au phénomène des aides familiales.

La prédominance masculine chez les adultes, particulièrement forte à partir de 35 ans, tient pour partie aux pratiques matrimoniales des hommes migrants moba-gurma : célibat prolongé, mariages inter-ethniques et phénomène de non co-résidence des conjoints. Ainsi, à 30 ans, les deux tiers (67%) des hommes moba-gurma sont-ils encore célibataires, et un quart (26%) à 35 ans. Par ailleurs, un tiers des épouses des migrants moba-gurma mariés sont d'une autre ethnie ; ce qui pourrait faire autant de femmes moba-gurma qui auraient pu migrer vers Lomé, en moins. Et enfin, 9% des épouses moba-gurma ne co-résident pas avec leur mari et vivent hors de Lomé, la plupart étant restées ou surtout, reparties vivre au village ou à Dapaong.

La faible proportion des migrants âgés de 50 ans et plus (3,1%) traduit le caractère non définitif de la migration vers Lomé. Du moins jusqu'à aujourd'hui, le séjour dans la capitale demeure une parenthèse, même longue, dans la vie de la plupart des migrants moba-gurma, hommes et femmes ; le phénomène étant plus accentué chez ces dernières avec une proportion des migrants âgés deux fois moindre que pour les hommes. Arrivés à l'âge de la retraite, on préfère généralement retourner au pays, au village ou à Dapaong où, notamment, la vie y est moins chère.

LES CONDITIONS DE LA PREMIERE VENUE A LOME

Seulement 7 % des migrantes ont déclaré être venues à Lomé de leur propre chef, mais pour plus de la moitié d'entre elles le motif n'a pu être fourni avec précision. Bien que représentant une sur cinq de ces migrantes, rares au total, sont les jeunes femmes moba-gurma qui viennent à Lomé pour chercher un travail.

La quasi-totalité d'entre elles viennent à Lomé sur l'initiative d'un tiers et pour deux motifs principaux. Le motif d'ordre matrimonial est de loin le plus important (55% des cas), et concerne indifféremment, soit des jeunes femmes venant à Lomé au moment de leur mariage, soit des épouses partant rejoindre leur mari déjà installé dans la capitale. Combinée à cela, l'assez faible proportion des départs d'enfants accompagnant ou partant rejoindre leurs parents (9%) confirme bien le caractère avant tout, masculin et individuel, de la migration vers Lomé ; la plupart des familles vont se constituer à Lomé.

La situation d'aide familiale constitue le second motif de venue à Lomé (pour 18,5% des cas). Afin de se faire aider dans leurs diverses tâches domestiques et pour la surveillance des très jeunes enfants, les femmes moba-gurma de Lomé font volontiers venir des jeunes filles du pays moba-gurma. Ce sont souvent des soeurs cadettes (31 % des cas) de la femme ou du mari, âgées pour plus de la moitié d'entre elles (52 %) de 10 à 14 ans et pour 38% de 15 à 19 ans, et sont pour la plupart analphabètes (77 %). Elles représentent globalement 12% de l'ensemble de la population féminine migrante âgée de 6 ans et plus, et près d'un tiers (32 %) dans le groupe d'âges des 10-19 ans.

Conséquence de la très faible scolarisation féminine en pays moba-gurma, très peu de jeunes filles partent vers Lomé pour continuer leur études (nous reviendrons plus loin sur ce point).

Tableau 1 : Répartition (%) des motifs de migration féminine selon l'initiateur.

Motif de la migration	Initiative personnelle	Initiative d'un tiers
Etude	11	6,2
Aide familiale		18,5
Rejoindre ses parents		9,4
Rejoindre d'autres parents		4
Mariage		27,4
Rejoindre le conjoint		28
Affectation professionnelle	6	
Recherche emploi	20	0,3
Autres	63	6,2
Total (Effectif)	100 (65)	100 (904)

La nature de ces migrations féminines implique que la quasi-totalité des migrantes savent où elles iront habiter en arrivant à Lomé. La venue est planifiée, ce n'est pas le départ à l'aventure. Souvent, le tiers à l'initiative de la migration paye le voyage et est le logeur à l'arrivée. Dans le cas particulier des femmes qui rejoignent un conjoint, elles peuvent être accueillies chez celui-ci ou chez un membre de sa famille.

STATUT FAMILIAL, CURSUS SCOLAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE : COMPARAISON ENTRE LES DEUX SEXES

Le statut familial, la scolarisation et le niveau d'instruction atteint, le statut d'occupation et le type d'activité économique de la population migrante selon le sexe, permettent de circonscrire le profil actuel de ces migrants et les modalités de leur insertion socio-professionnelle dans la capitale. La situation observée au moment de l'enquête renvoie bien sûr à des réalités très différentes, notamment par l'amalgame entre anciens et nouveaux migrants, mais elle permet ainsi une première approche des étapes successives de l'insertion urbaine.

Des hommes chefs de ménage, des filles aides familiales et des femmes épouses

Comme en milieu rural moba-gurma au Nord-Togo (M. Pilon, 1989), la fonction de chef de ménage est presque exclusivement (à 97 %) le fait des hommes. Tous âges confondus, elle concerne plus de la moitié (62 %) des migrants masculins et, à partir de l'âge de 20 ans, plus des trois quarts (78 %) d'entre eux le sont.

Cette rareté des femmes moba-gurma chefs de ménage tranche nettement avec la situation d'ensemble des femmes de Lomé. En effet, au recensement de 1981, 25,6% des chefs de ménage à Lomé étaient de sexe féminin (Direction de la Statistique, 1986). Les femmes moba-gurma sont avant tout des épouses : les deux tiers des femmes âgées de 15 ans et plus ont le statut familial de conjoint (78 % le sont à partir de 20 ans).

Le reste de la population migrante se partage entre les enfants des chefs de ménage et tous les autres parents. Pour les 6 ans et plus, un homme sur cinq et une femme sur quatre (23%) ont ce statut familial d'autre parent, accueilli au sein d'un ménage moba-gurma. Rappelons, pour le sexe féminin, le poids des aides familiales, qui représentent 38% de cette catégorie des «autres parents».

Des filles moins scolarisées, des femmes moins instruites

Le milieu rural moba-gurma se caractérise par l'un des plus faibles taux de scolarisation du Togo et une très forte sous-scolarisation féminine avec, d'après les données censitaires de 1981, 39 % des garçons et 15 % des filles de scolarisés parmi les 6-14 ans (Direction de la Statistique, 1986 ; P. Lévi et M. Pilon, 1989). Si, à Lomé, les enfants moba-gurma sont nettement plus scolarisés, le phénomène de sous-scolarisation féminine perdure chez les jeunes migrantes avec, à la même date, un taux de scolarisation de 56% contre 93% pour les garçons ; tandis que les garçons et filles nés à Lomé sont à peu près pareillement scolarisés (respectivement 95 et 91 %). L'enquête de 1990 confirme cette situation et fait apparaître l'effet de la déscolarisation au cours des années quatre vingt : les taux de scolarisation sont alors de 88 % pour les garçons et 48% pour les filles (55 % si l'on exclut les aides familiales, qui ne sont presque jamais scolarisées). Dans le même temps, ces jeunes migrantes apparaissent aussi nettement défavorisées par rapport aux jeunes

filles moba-gurma nées à Lomé, qui présentent un taux de scolarisation de 91 % (il est de 95 % pour les garçons).

En outre, les jeunes migrantes atteignent un niveau d'instruction moins élevé que les garçons (cf tableau 1). A l'enquête, les trois quarts (76 %) des migrantes scolarisées le sont dans le primaire, contre 45% chez les garçons ; seulement 4 % d'entre elles sont au niveau de l'enseignement supérieur, contre 27 % chez les garçons. Si l'on considère l'ensemble des migrants âgés de 15 ans et plus et n'étant pas (ou plus) scolarisés, la conclusion est similaire, et avec cette précision supplémentaire qu'une femme sur deux (51%) n'est jamais allée à l'école, contre un homme sur dix (11%).

Tableau 2 : Niveau scolaire atteint selon le sexe, chez les personnes âgées de 15 ans et plus selon qu'elles aillent ou non encore à l'école ; 1990.

Niveau scolaire atteint	VA A L'ECOLE		NE VA PLUS A L'ECOLE	
	sexe		sexe	
	masculin	féminin	masculin	féminin
Jamais scolarisé	-	-	11	51
Primaire	45	76	37	31
Secondaire	28	20	46	17
Supérieur	27	4	6	1
TOTAL	100	100	100	100
(effectif)	(506)	(262)	(1755)	(924)

De cet accès inégal à l'éducation et au détrimement des femmes, s'ensuit une insertion professionnelle fort différente selon le sexe.

Des hommes fonctionnaires et artisans, des femmes commerçantes et couturières

Le profil professionnel des hommes moba-gurma, bien qu'assez diversifié, est caractérisé par la prépondérance de quelques situations (cf tableau 3, 4 et 5). Tout d'abord, presque la moitié d'entre eux (48,9%) travaillent dans les secteurs public et para-public (sociétés et hôtels d'Etat) : on y trouve la plupart des emplois qualifiés (cadres, techniciens, enseignants...), mais il s'agit aussi, pour plus du tiers, de militaires, gendarmes ou policiers. Les artisans représentent plus d'un migrant sur cinq (22,7%), travaillant principalement dans la mécanique et, dans une moindre mesure, dans la menuiserie, la couture et l'électricité.

La situation professionnelle des femmes moba-gurma est fort différente : 8,3% seulement des femmes travaillent dans les secteurs public et para-public. Le tiers d'entre elles s'adonnent au petit commerce, près du quart (23,9%) fabriquent et vendent du «tchakpalo», la bière de mil traditionnelle, et un autre quart (25,5%) sont presque toutes couturières, et parfois coiffeuses. Aussi, alors que 71,8% des hommes ont un statut de salarié, 73,1% des femmes sont indépendantes, travaillant à leur propre compte.

Les données font malheureusement défaut, qui permettraient une comparaison rigoureuse de ce profil professionnel des Moba-Gurma de Lomé avec celui des autres groupes ethniques de la capitale. Les derniers chiffres disponibles remontent au recensement de 1981, qui ne permettent pas d'isoler la catégorie des forces armées et de sécurité -regroupée avec celle des «manœuvres non classés ailleurs» ! On peut néanmoins avancer que le profil professionnel des Moba-Gurma est représentatif, dans ses grandes lignes, de l'insertion professionnelle d'autres populations en provenance des régions septentrionales du Togo (Kabyé, Bassar, Losso) : faible représentation dans les emplois à haute qualification due à un niveau de scolarisation encore peu élevé ; importance des emplois masculins dans les forces de sécurité liée à la politique de recrutement instituée par le régime en place -contrôlé par l'ethnie kabyé- ; forte présence dans les secteurs public et para-public due à ce dernier point et aux pratiques de recrutement de ceux (de ces mêmes ethnies) y occupant souvent des postes-clés. Pour les femmes, en revanche, la situation ne doit guère différer du profil moyen à Lomé : prépondérance des activités de commerce, et couture.

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon le type d'emploi exercé et le sexe ; 1990.

TYPE D'EMPLOI	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
- Cadre, technicien, enseignant, prof. lib...	8,4	3,1
- Militaire, gendarme...	17,4	-
- Employé de bureau	8,7	3,8
- Commerçant, restaurateur	5,3	6,8
- Petit commerce	1,7	33,3
- Vendeuse de tchakpalo	-	23,9
- Employé de service	15,5	2,3
- Chauffeur	8,7	-
- Manœuvre	5,4	-
- Coiffure, couture	3,4	25,5
- Autres artisans	19,3	0,7
- Employé de maison	6,3	0,5
TOTAL	100,0	100,0
(effectif)	(1510)	(556)

Tableau 4 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon le type de secteur et le sexe ; 1990.

TYPE DE SECTEUR	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
- Secteur public	34,0	5,4
- Société, hôtel d'Etat	14,9	2,9
- Commerce «moderne»	9,5	6,8
- Petit commerce	0,1	57,2
- Coiffure, couture	3,1	23,0
- Production	9,6	0,7
- Services divers	9,5	2,5
- Services chez un particulier	8,3	0,2
- Autres privés	10,9	1,3
TOTAL (effectif)	100,0 (1510)	100,0 (556)

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants moba-gurma en activité, à Lomé, selon leur statut dans l'emploi et le sexe ; 1990.

STATUT DANS L'EMPLOI	MIGRANTS	
	Hommes	Femmes
Apprenti	13,2	16,3
Indépendant	15,0	73,1
Salarié	71,8	10,6
TOTAL (effectif)	100,0 (1510)	100,0 (556)

DES MIGRANTES «PASSIVES» MAIS DES JEUNES FILLES ET DES EPOUSES «ACTIVES»

Le processus migratoire conduisant les jeunes filles et les femmes moba-gurma à Lomé est d'une certaine manière «sans histoires». Pour l'essentiel, il ne

traduit pas des comportements de rupture par rapport à la famille et au milieu d'origine. Il ne renvoie pas non plus à des stratégies de survie du groupe, ce qui est un peu le cas de toutes ces jeunes filles venant du Sud-Est Togo travailler en ville comme portefaix ou comme bonne. La venue à Lomé se réalise presque toujours dans le cadre familial, que ce soit au titre de l'aide familiale, de la poursuite des études ou pour un motif matrimonial.

Si le mariage par consentement mutuel progresse au sein de la société moba-gurma, même en milieu rural (Pilon, 1991), le mariage reste largement encore sous contrôle familial.

Ainsi, à propos des jeunes filles venant à Lomé comme aide familiale, une pratique courante de la part des parents consiste à ne pas les laisser trop longtemps à Lomé, surtout à l'approche de l'âge au mariage. Elles attraperaient de «mauvaises habitudes», de «mauvaises pensées», et risqueraient, de retour au pays, de refuser le mari choisi pour elles. D'un autre côté, ces jeunes filles constituent aussi des candidates potentielles au mariage pour les hommes moba-gurma de Lomé, désireux d'épouser une femme de leur communauté. Et, nul doute qu'un tel mariage représente pour nombre de ces jeunes filles une conclusion espérée à leur situation d'aide familiale.

Venues pour la plupart dans le cadre d'un mariage conclu avec un co-originaire, les femmes moba-gurma résidant à Lomé présentent une assez forte stabilité matrimoniale, et encore peu nombreuses sont celles qui assurent la charge de «chef de ménage», prennent leur indépendance. Le maintien de liens avec le milieu d'origine montre que ces femmes ne vivent pas une situation de rupture sociale. Globalement, 40% des migrantes ont déclaré envoyer de l'argent ou quelque chose d'autre (surtout du savon, des vêtements et quelques aliments du Sud comme la gari et les petits poissons séchés), essentiellement à leur famille d'origine (en priorité aux parents, puis aux collatéraux, aux oncles et tantes...). Elles ne le font pas régulièrement, mais plutôt quand elles le peuvent.

Les retours en visite au pays apparaissent somme toute assez fréquents : près de la moitié des migrantes (45%) ont déclaré être retournées au moins une fois au cours des douze derniers mois. Et ce, en dépit de la distance (environ 600 km) et donc du coût du seul voyage (7000 FCFA l'aller-retour pour une personne, sans

compter les bagages, en taxi collectif). Ce problème du coût est évoqué par la majorité (60%) de celles qui ne sont pas retournées. Le retour n'est donc presque jamais régulier. Tributaire des moyens financiers, il est aussi largement fonction des circonstances, des obligations sociales. Ainsi, l'annonce d'un décès, l'obligation de faire certaines cérémonies traditionnelles (liées à la femme ou à ses enfants) et un problème de santé expliquent la plupart des retours en visite (55% pour le dernier effectué).

A Lomé, outre le milieu familial quotidien, les occasions sont diverses pour les femmes de rester en contact avec la communauté moba-gurma : vendre ou aller soi-même boire du tchakpalo, se rendre aux funérailles d'un «co-régionnaire», aller aux réunions de l'association de ressortissants de son canton d'origine ou de l'association des femmes moba-gurma.

Si la rentabilité économique de la fabrication et de la vente du «tchakpalo» n'est pas toujours évidente (3) cette activité joue cependant un rôle social très important au sein de la communauté moba-gurma de Lomé. Comme au «pays», aller boire une calebasse de tchakpa permet aux migrants citadins de se retrouver, et ainsi d'échanger les nouvelles, de Lomé et celles venues du village, de retrouver aussi le plaisir de parler le moba, et donc de parler plus librement. Cette activité des femmes remplit ainsi une fonction sociale importante dans un milieu urbain étranger.

Bien que n'ayant pas migré pour des raisons économiques, les femmes moba-gurma de Lomé jouent cependant un rôle important au niveau de l'économie familiale, particulièrement en période de crise.

Nous l'avons vu, ayant été beaucoup moins scolarisées, elles se retrouvent largement exclues de la sphère moderne de l'économie, et surtout de la fonction publique. Comme beaucoup d'autres femmes togolaises, elles exercent des activités relevant du secteur «informel», notamment le petit commerce et la fabrication-vente de la bière de mil. Jusqu'à récemment, cette situation professionnelle des femmes moba-gurma pouvait à l'évidence apparaître moins enviable que celle des hommes, marquée par une forte insertion dans le monde salarié. Leurs revenus constituaient

(3) D'après une enquête en cours, effectuée par Elisabeth Othily-Antheaume auprès de certaines de ces femmes, de nombreuses calebasses, données en cadeau, réduisent d'autant la marge bénéficiaire ; fonction sociale oblige.

néanmoins un complément non négligeable pour l'amélioration du quotidien, surtout au niveau des enfants.

Mais, en période de crise économique, comme c'est le cas au Togo depuis quelques années, leur situation se révèle finalement moins précaire que celle des hommes. Ceux-ci, fortement employés dans le secteur public et para-public, font les frais des plans d'ajustement structurel mis en place depuis 1983. Outre le gel de l'embauche dans la fonction publique, de nombreux hommes moba-gurma ont perdu leur emploi suite à la liquidation ou la restructuration de certaines sociétés et hôtels d'Etat. A la mi-90, d'après l'enquête, 13% des migrants moba-gurma âgés de 15 ans et plus et sortis du système scolaire se sont déclarés sans emploi, contre 6% chez les femmes ; ce qui fait, compte tenu des effectifs respectifs, que quatre chômeurs sur cinq sont de sexe masculin. Pour l'instant, grâce à un fort degré de cohésion sociale et au maintien de pratiques de solidarité au sein de la communauté moba-gurma, ses «compressés» semblent mieux s'en sortir que d'autres - notamment dans l'accès à un nouvel emploi. Et, ce sont les activités informelles des femmes qui permettent d'assurer tant bien que mal la survie de la famille, en suppléant le manque à gagner des maris «compressés» ou ayant perdus les avantages antérieurs. Mais, jusqu'à quand ?

En effet, la fabrication-vente de la bière de mil, qui occupe près d'une femme active sur quatre, risque fort de souffrir elle-même de cette crise de l'emploi, par diminution de sa clientèle habituelle et du pouvoir d'achat de celle-ci.

Cette situation déjà critique vient en outre de s'aggraver avec la paralysie de l'économie due à la grève générale -qui dure depuis le 16 novembre 1992- et un climat d'insécurité croissante. De nombreuses familles prennent aujourd'hui le chemin du retour au pays moba-gurma...

EN GUISE DE CONCLUSION

Bien que partielle, cette première approche de l'insertion des femmes migrantes moba-gurma à Lomé a permis d'en préciser les principales caractéristiques. Minoritaires dans le courant migratoire vers la capitale togolaise et presque toujours subordonnées à une tierce personne, les migrations féminines se font quasi-exclusivement dans un cadre familial.

Aux jeunes âges, partir comme aide familiale auprès de parents plus ou moins éloignés est une situation fréquente. Prévues pour être temporaire, elles débouchent souvent sur la poursuite du séjour urbain, mais dans d'autres conditions ; un mariage avec un citoyen moba-gurma est une issue assez fréquente.

Etant au départ très peu scolarisées, les jeunes filles qui partent à Lomé pour poursuivre leurs études (notamment à l'université) demeurent rares.

Mais, c'est le mariage qui occasionne la plupart des migrations féminines. Si les hommes moba-gurma de Lomé épousent aussi des femmes d'une autre ethnie, notamment du Sud, le modèle d'endogamie ethnique reste prépondérant. En raison de leur faible niveau d'instruction, l'insertion professionnelle des femmes migrantes se fait essentiellement hors du secteur moderne de l'économie ; la plupart font du «petit commerce», fabriquent et vendent du tchakpalo -la bière de mil traditionnelle. Mais, leur poids économique au sein de la famille n'en demeure pas moins appréciable, surtout en situation de crise.

Si, à Lomé, l'insertion des femmes moba-gurma dans la sphère économique moderne est difficile et faible, leur poids n'est pas moins important au niveau de l'économie familiale, particulièrement en période de crise. «Sans histoires» et plutôt discrètes, elles occupent une place prépondérante dans la vie sociale de leur communauté.

TROISIEME PARTIE

**INSERTION ET ELARGISSEMENT
DE L'ESPACE DE VIE**

TRAVAIL, MIGRATIONS, INSERTION : **VERS UNE NOUVELLE DONNEE SPATIALE EN COTE D'IVOIRE ?**

ALAIN DUBRESSON

A l'issue des "30 glorieuses" achevées à la fin des années soixante dix, la Côte d'Ivoire était quasiment en situation de plein emploi urbain. Les taux d'occupation mesurés dans la plupart des villes étaient tous très élevés, et jusqu'en 1975, le chômage est demeuré relativement peu important, 6,3 % pour l'ensemble des cités, 5,7 % pour Abidjan cette année là (3 % en 1978 d'après l'EPR), ce qui était d'autant plus remarquable que le rythme de la croissance démographique urbaine était soutenu, +8,7 % en moyenne entre 1955 et 1975, le taux d'urbanisation passant de 15,4 % en 1958 à 32 % en 1975. Engagée dans "la conjoncture", la décennie quatre-vingt s'est achevée dans une crise profonde, laquelle s'aggrave, dont l'une des principales conséquences est la spectaculaire augmentation des demandeurs d'emplois (20 % de chômeurs d'après la Banque Mondiale). Le rythme de la croissance urbaine a certes fléchi (+5,0 % depuis 1975 selon les résultats provisoires du recensement de 1988), mais près d'un habitant sur 2 est un citadin, de sorte que la question de l'"insertion urbaine" par l'accès au marché du travail n'est plus du tout posée dans les mêmes termes, et que les relations avec les migrations en sont probablement modifiées. Nous ne disposons d'aucune étude d'ensemble de ces modifications. Aussi, après avoir rappelé quelles étaient les

conditions et les modalités antérieures d'accès au travail industriel ainsi qu'aux activités d'artisanat et de petit commerce, décrivons-nous quelques pratiques de crise pour nous interroger sur le champ spatial de l'"insertion urbaine".

I - L'ACCES AU TRAVAIL INDUSTRIEL AVANT LA DECENNIE DE CRISE : SEGMENTATION ?

La mise en mouvement vers l'emploi industriel ne résulte pas uniquement des représentations de la ville véhiculées par le système scolaire et colportées par d'incessants va-et-vient entre cités et campagnes dans un pays où la circulation des personnes est intense, des mécanismes individuels ou collectifs de mise en place des ambitions professionnelles, des horizons sociaux propres à chaque migrant. Elle procède d'abord et avant tout, c'est une évidence de le souligner, de la demande de force de travail. Si toute analyse non réductrice des mobilités différentielles et des modalités d'insertion en ville exige de ne plus considérer les migrants comme de simples objets mis au travail mais de les appréhender aussi en tant qu'acteurs de leur itinéraire, il demeure néanmoins nécessaire de partir de l'entreprise pour éclairer le processus de formation de la main-d'œuvre industrielle.

Les activités manufacturières de Côte d'Ivoire fournissent peu d'emplois qualifiés : 2 travailleurs sur 3 sont manœuvres ou ouvriers spécialisés, et si le poids relatif des manœuvres est en nette régression depuis les années soixante, les emplois créés depuis l'indépendance, à Abidjan comme dans les villes "de l'intérieur" ont surtout renforcé la part des ouvriers spécialisés (OS) selon une logique fordienne de l'organisation du travail caractérisée par l'utilisation de la chaîne, la standardisation des produits et la mécanisation corollaire qui permet d'utiliser une main-d'œuvre non qualifiée et rapidement formée sur le tas. Au début des années quatre vingt, 66,1 % des salariés abidjanais de l'industrie manufacturière, 72,3 % des travailleurs à l'œuvre dans les complexes textiles cotonniers d'Agboville, Bouaké et Dimbokro étaient manœuvres, OS et employés non qualifiés.

Selon les pratiques gestionnaires de la force de travail, la qualification d'un salarié et le passage d'un poste "non qualifié" à un poste "qualifié" varient en fonction du niveau scolaire et/ou de l'ancienneté dans l'entreprise. Il est donc difficile de déterminer avec précision la ligne de partage entre le travail dit "qualifié" et celui

qui ne l'est pas et de ce fait il n'est guère aisé de discerner l'existence ou non d'une segmentation nette du marché du travail industriel, sauf en ce qui concerne les manœuvres permanents non salariés et les manœuvres journaliers recrutés quotidiennement à la porte des usines. Les discriminants majeurs différenciant ceux qui occupent les postes qualifiés des autres travailleurs sont plutôt à rechercher du côté du profil scolaire, mais l'ancienneté peut atténuer les disparités : les salariés abidjanais ivoiriens originaires des villages ont ainsi la plus faible proportion de scolarisés, mais ils comptent un pourcentage de manœuvres et d'OS moins élevé que les travailleurs nés en milieu urbain.

Il n'y a pas de corrélations simples conduisant à distinguer deux filières, l'une constituée de salariés d'origine rurale, moins scolarisés que les autres travailleurs et fournissant la masse des ouvriers non qualifiés, l'autre formée d'originaires des villes, plus scolarisés, occupant des postes de travail qualifiés. Un système où deux emplois sur trois ne sont pas qualifiés est en effet à la fois uniformisant et différenciateur. L'homogénéisation résulte de l'insertion dans l'ensemble des manœuvres et des OS des non scolarisés et des déscolarisés du primaire et du premier cycle du secondaire, quel que soit le lieu de naissance. La différenciation procède du tri effectué parmi les mieux scolarisés et les anciens salariés, et qui permet de constituer, avec ceux qui sortent de l'enseignement technique et professionnel, le noyau d'ouvriers qualifiés.

L'absence de corrélations simples entre lieu de naissance, niveau scolaire et qualification professionnelle ne doit cependant pas masquer l'évolution de l'offre d'emploi, sur la durée : depuis les années soixante, les politiques de recrutement ont progressivement conduit à une élévation du niveau scolaire exigé. En 1963, 43 % des salariés abidjanais n'avaient jamais été scolarisés et 19 % avaient un niveau supérieur au certificat d'études ; en 1982, moins du quart n'avaient pas "fait le banc" et plus de 40 % avaient dépassé le stade du certificat d'études. Au sein des trois unités textiles cotonnières inaugurées au cours des années soixante-dix dans les "villes du chemin de fer", 48 % à 60 % des salariés, selon les cas, sont issus de classes de collèges, et au Grand Ensemble Gonfreville (Bouaké), 2,7 % seulement des ouvriers n'ont pas dépassé le stade du CM1. Le temps n'est donc plus où les chefs d'entreprise faisaient appel, à leur guise, à des manœuvres et OS étrangers, venus de l'ancienne Haute-Volta, par l'intermédiaire desquels des filières de recrutement fondées sur des rapports de paternalisme avaient été mises en place

(A. Hauser, 1955). Le passage obligatoire par l'Office de la Main-d'Œuvre de Côte d'Ivoire (OMOCI) et la spectaculaire ascension de la "barre scolaire" exigible lors des tests d'embauche, désormais systématiques, a marginalisé les candidats étrangers et contribué puissamment à l'ivoirisation des effectifs : en ce sens, la segmentation du marché général du travail urbain a été considérablement accrue dans les années soixante-dix, les usines n'étant pour la plupart accessibles qu'aux déscolarisés ivoiriens ayant au moins atteint le CM2 et percevant le salariat comme l'un des recours face aux difficultés ou à l'échec scolaire (A. Hauser, C. Dessalien, 1975).

Tableau 1 : Modalités de recrutement des salariés de l'industrie

	Abidjan 1982	Dimbokro 1984	Agboville 1984
Recrutement par un intermédiaire dans l'usine	36,4 %	6,0 %	12,3 %
Recrutement "sur le tas"	35,6 %	44,7 %	61,5 %
Placement par l'OMOCI	26,0 %	42,6 %	21,2 %
Placement par l'école	1,2 %	6,7 %	5,0 %
Placement par l'ONFP*	0,8 %	-	-

* Office National de Formation Professionnel.

Source : A. Dubresson, 1989.

Tableau 2 : Lieux de naissance des salariés de l'industrie migrants (en pourcentage)

	Abidjan	Bouaké	GE*	Agboville	Dimbokro
Villes	27,7	10,1	19,1	15,5	10,4
CLC/CLS*	41,4	14,6	18,0	14,6	24,4
Villages	30,9	75,2	62,9	69,9	65,2

* anciens chefs lieux de cercle ou de subdivision

* GE = Grand-Ensemble

Source : A. Dubresson, 1989.

A l'exception de quelques cas très singuliers, tel celui du groupe Gonfreville dont la main-d'œuvre a longtemps été fournie par des villages baoulé proches de Bouaké (1), les modalités de recrutement ne renvoient pas à un simple mécanisme qu'on qualifiera, faute de mieux, d'ethnique. Il serait abusif en effet d'affirmer que tous les circuits ont été subvertis par des stratégies de groupe, l'emploi industriel étant alors contrôlé par des réseaux parentaux et/ou ethniques qui "tiendraient" en quelque sorte les clés de sa contribution. Certes, plus de 7 salariés abidjanais sur 10 ont obtenu leur emploi grâce à l'intervention d'un intermédiaire présent dans l'usine ou par contact direct et la plupart des ivoiriens, contrairement aux non nationaux, jouent surtout sur les réseaux de parenté.

Mais les réseaux, comme ceux qui sont à l'œuvre dans les "villes de l'intérieur" ont à la fois une vaste envergure spatiale et une marge de manœuvre réduite, qu'ils doivent l'une à l'ampleur des bassins migratoires, étendus à tout le pays ainsi qu'aux Etats frontaliers, l'autre à l'intense compétition déclenchée autour des emplois industriels. Or, l'issue de cette compétition dépend d'acteurs que les réseaux ne maîtrisent pas totalement, chefs du personnel et chefs d'antenne OMOCI en particulier. Ces derniers subissent en outre des contraintes venues du "haut"

(1) Sur l'histoire de l'usine et l'évolution de la politique de recrutement de la main-d'œuvre, A. Dubresson, 1989, pp. 368-374.

(ministères, mairies, parlementaires) comme de leurs propres réseaux, de sorte que les arbitrages ultimes au sein d'un système de pressions entrecroisées ne sont jamais aisés. Les solutions sont aussi diverses que les cas de figure étudiés : contrôle total de l'embauche sous forme d'une chefferie à base ethnique, refus systématique du recours ethnique, systèmes multiples d'échanges et d'entraide réciproque entre responsables du personnel souvent issus des mêmes formations universitaires ou techniques, sauvegardant ainsi la neutralité apparente de leur gestion.

De ces arbitrages dépendent en partie les configurations territoriales des bassins de main-d'œuvre et les cheminements migratoires vers l'emploi industriel. La force de travail manufacturière est surtout composée de jeunes adultes ivoiriens migrants, qui pour la plupart occupent leur premier emploi dans les villes où sont localisées les usines, mais qui ne proviennent pas majoritairement des campagnes, même quand ils y sont nés.

Leurs antécédents géographiques et professionnels soulignent le poids des itinéraires urbains liés à la scolarisation et/ou la quête d'emploi ainsi que des cheminements citadins antérieurs à une entrée en usine de plus en plus conditionnée par le niveau scolaire atteint. Ce constat de base doit être toutefois nuancé. Les travailleurs abidjanais ivoiriens ont des trajets post-scolaires plutôt directs (18 % seulement des migrants enquêtés en 1982 avaient fait halte dans une localité autre qu'Abidjan pour y chercher du travail, alors que les salariés non ivoiriens ont des cheminements plus complexes et que 7 migrants sur 10 ont toujours travaillé dans l'industrie (fig1). A partir des biographies peuvent être identifiés 8 types d'itinéraires professionnels et géographiques. Dans le groupe des trajets directs entre lieu de naissance ou lieu de scolarisation et métropole abidjanaise la simplicité des parcours professionnels est de règle : entre la sortie de l'école ou de l'activité agricole familiale et l'entrée à l'usine, peu de professions ont été exercées et elles l'ont toujours été dans les mêmes branches, sauf dans un type de parcours sur cinq. Les parcours professionnels ne sont pas plus étoffés parmi les salariés qui ont travaillé hors d'Abidjan avant d'accéder à l'emploi manufacturier (3 types de parcours) : près des 2/3 n'ont occupé qu'un seul emploi antérieur.

En revanche, les travailleurs des complexes cotonniers ont des itinéraires plus complexes. Certes pour la majorité d'entre eux, l'emploi industriel est le premier

emploi exercé dans la ville (52,3 % à Agboville, 57,1 % à Dimbokro, 56 % à Bouaké) mais comme les naissances sont surtout villageoises et les provenances essentiellement urbaines, les mobilités observées sont relativement plus variées, d'autant que la différence est grande entre Bouaké d'une part, Agboville et Dimbokro d'autre part ; le poids des anciens cultivateurs est important dans la première ville et restreint dans les deux autres, surtout à Agboville.

Trois catégories d'antécédents professionnels entrent dans la composition des trajets migratoires directs : anciens cultivateurs-plantateurs, non scolarisés ou ayant échoué dans le système scolaire, mais dont certains résidaient en ville et non dans des villages avant l'accès à l'usine ; déscolarisés inactifs en quête d'emploi ; élèves provenant de centres techniques ou sortant de l'école sans s'être mis en quête d'un emploi urbain autre que celui occupé dans les établissements textiles. Les parcours complexes sont marqués par des antécédents salariaux, caractérisant plus du quart ou du tiers des migrants, qui sont à la recherche d'emplois considérés, à tort ou à raison, comme plus sûrs, mieux rémunérés ou ouvrant de meilleures perspectives professionnelles ou qui saisissent une opportunité pour se rapprocher de leurs lieux de naissance, voire regagner leur ville d'origine, comportement observé également au travers des récits de vie d'anciens artisans effectuant de la sorte une migration de retour.

Tableau 3 : Dernière activité et types de parcours des travailleurs migrants dans les complexes textiles (%)

	COTIVO		UTEXI		ERG	
	Par-cours directs	Par-cours complexes	Par-cours directs	Par-cours complexes	Par-cours directs	Par-cours complexes
Elèves sortant de l'école et déscolarisés inactifs en quête d'emploi	47,6	3,1	30,3	14,7	29,7	
Salariés		35,8		36,0		27,1
Travailleurs de l'artisanat urbain		10,5		4,7		18,9
Cultivateurs et planteurs	3,0		16,3		24,3	
TOTAL	100		100		100	

L'aire d'attraction des usines n'est donc pas sous la dépendance exclusive de leur localisation : les modes de sélection à l'embauche, les itinéraires scolaires souvent complexes et les stratégies déployées par les individus pour tenter de s'insérer dans un marché du travail urbain dont l'accès est de plus en plus difficile comptent plus que la seule localisation des usines pour rendre intelligible l'étendue des bassins de main-d'œuvre, les itinéraires géographiques et les parcours professionnels. De surcroît, il n'y a aucun automatisme quant aux relations entre localisations industrielles et provenances des salariés. De tous les effets sur les mouvements de population déclenchés par la création d'emplois industriels, ce sont ceux tournés vers Agboville qui ont été le moins enracinés dans les campagnes environnantes et la différence entre la main-d'œuvre de la COTIVO (Agboville) et celle d'UTEXI (Dimbokro) montre à quel point les perceptions de l'offre d'emploi, les filtres culturels autochtones et les pratiques locales sont indispensables à la compréhension des mobilités géographiques. Le saisissant contraste entre l'inertie

apparente des villageois Abé et la mobilisation générale des ressortissants baoulé est suffisamment éloquent pour que soit posée la question de l'utilisation de l'emploi industriel par les migrants.

Même s'ils ne proviennent pas de villages, ceux qui y sont nés n'ont pas rompu avec les localités d'origines et il faut relativiser le caractère urbain des autres origines par le nécessaire rappel des dépendances réciproques entre villes et campagnes ivoiriennes. A l'interface du rural et de l'urbain, les petites villes d'où proviennent nombre de salariés ivoiriens constituent pour eux une double référence, la scolarité plus ou moins prolongée orientant les représentations et guidant les itinéraires vers le système urbain en gestation, l'ancrage familial et la prégnance du groupe parental renvoyant à l'héritage du rural, de sorte que la proximité temporelle des racines rurales pèse lourdement sur les pratiques citadines tout en pouvant constituer, à contrario, un relatif avantage en situation de crise. Il reste que, quelle que soit la stratégie initiale des migrants, la stabilité dans l'emploi est remarquable et elle l'est d'autant plus que dans la crise actuelle, "durer" dans l'usine est impératif même si les indicateurs de stratégies d'utilisation de l'emploi industriel à des fins d'épargne, d'accumulation primitive ne concernent au mieux que le cinquième des migrants. Engagés ou non dans un processus d'accumulation monétaire, les salariés de l'industrie qui nourrissent peut-être l'ambition d'ajouter une composante urbaine à leur espace de vie et de reproduction sociale, sont durablement citadinisés pour peu qu'ils puissent se maintenir dans les usines et les comportements des plus favorisés témoignent d'un ancrage urbain non réductible à l'incapacité financière de s'en dégager. Ceux qui épargnent depuis longtemps ne délaissent pas pour autant la condition citadine et n'envisagent nullement le retour au village, voire à la cité d'origine, sauf si dans cette dernière surgit une opportunité d'emploi ou de création d'une activité pourvoyeuse de revenus et d'un statut au moins comparables à ceux résultant de l'emploi industriel occupé. Mais encore faut-il être en mesure de préserver l'emploi, ce qui devient singulièrement difficile.

II - L'ACCES A L'ARTISANAT ET AU PETIT COMMERCE URBAINS ARTICULATION ?

Pour spectaculaire qu'elle ait été durant trente années, la croissance industrielle n'a jamais permis la création d'un nombre d'emplois considérable : à la

veille de la décennie quatre vingt, l'industrie manufacturière fournissait environ 70000 emplois dans tout le pays, regroupait moins de 15 % des actifs urbains salariés abidjanais et 7 à 8 % de la totalité des emplois occupés par la population africaine habitant la métropole économique. Pour la plupart, les citoyens ne tirent pas directement leurs ressources du salariat industriel mais de l'artisanat et du petit commerce. Faute d'études globales à l'échelle du pays sur les itinéraires et l'"entrée" en activité des petits patrons de l'artisanat et du commerce, nous utiliserons quelques exemples factuels pour discuter la question de l'articulation avec la sphère dite "moderne", dichotomie par ailleurs impropre à notre sens, étant entendu que nous excluons du champ d'observation les formes de pluriactivité exercées par les salariés de l'industrie, peu nombreuses à Abidjan mais plus conséquentes dans les autres villes, en particulier dans le domaine de la production vivrière autoconsommée.

Quatre traits communs caractérisent les artisans abidjanais : leur jeunesse, leur provenance extérieure à la ville, le poids des étrangers et les niveaux scolaires peu élevés, 6 patrons sur 10, en moyenne sont des adultes jeunes : 57,9 % des tailleurs, menuisiers, garagistes et ferronniers de Koumassi étudiés par M. Sauvageot en 1979 avaient moins de 30 ans, comme 60 % des tailleurs de la ville enquêtés la même année par G. Røederer. La quasi-totalité d'entre eux sont des migrants. Sauf exception, mécaniciens ou tenanciers de maquis, les patrons sont majoritairement étrangers mais l'artisanat et le petit commerce abidjanais ne sont pas pour autant monopolisés par les non nationaux : en 1982, plus du tiers des tailleurs et des menuisiers ébénistes étaient ivoiriens. En ce domaine, les évolutions peuvent être rapides et, en soulignant que plus de la moitié des ateliers de menuiserie identifiés en 1980 n'existaient pas en 1977, C. Duhaut a montré à quel point toute analyse de croisement profession-nationalité devait être conduite avec prudence. Ni dans la confection ni dans la menuiserie n'apparaissent de relations strictes entre nationalité, ethnie et activité alors que des corrélations parfois nettes caractérisent au contraire les activités de distribution alimentaire dans les zones industrielles (A. Dubresson, 1989).

Enfin, le niveau d'instruction demeure bas : près de 42 % des tailleurs n'ont jamais "fait les bancs" et 40 % ont été scolarisés dans le primaire ; 41 % des artisans de Koumassi n'ont pas fréquenté les établissements scolaires, 13 %

seulement ont été collégiens ou lycéens. Ces résultats ponctuels sont amplement confirmés par l'analyse factorielle des correspondances contenue dans l'EPR 1978-1979 (Ph. Antoine et al. 1987).

A ces caractéristiques communes s'ajoutent des itinéraires professionnels et une formation au métier exercé souvent comparables, avec toutefois quelques disparités qui, sans compliquer des situations à l'extrême, montrent que les relations entre le salariat industriel et l'artisanat ne sont jamais simples. Sur 110 patrons de Koumassi, 38 ont exercé une ou plusieurs professions antérieures, 30 étant passés par l'industrie selon des durées variables, en moyenne 7 ans : 7 tailleurs sur 67, 11 menuisiers sur 22, 8 garagistes sur 13 et 4 ferronniers sur 8, au total 27,3 % des artisans enquêtés. 31% des tailleurs étudiés par G. Røederer ont été salariés pour une durée moyenne assez brève, environ 2 ans entre la fin de leur apprentissage et la création de leur propre atelier ; 46 % des patrons ébénistes ont été salariés dans la branche menuiserie-travail du bois antérieurement à leur installation. Sans être dominant, le passage par le salariat auquel contribue l'armature industrielle, n'est pas négligeable et il y a bien la trace de stratégies d'épargne visant à utiliser les revenus distribués par les entreprises à des fins d'accumulation permettant de créer des établissements artisanaux. Il reste que la formation professionnelle demeure le plus souvent ancrée dans l'artisanat. L'acquisition du savoir-faire procède de l'apprentissage pour 8 patrons sur 10. Commencé entre 16 et 18 ans, cet apprentissage dure en moyenne 4 à 6 ans, entre 5 et 6 ans pour les menuisiers ébénistes, 3 ans en moyenne pour les tailleurs mais l'élasticité peut être grande en fonction des rapports d'autorité établis et des périodes de formation de 9 ans, voire 12 à 14 ans, sont signalées par différents auteurs. La durée séparant l'achèvement de l'apprentissage du lancement de l'activité dépend de la capacité à mobiliser rapidement les ressources suffisantes. A Koumassi, le nombre de ceux qui ont pu directement accéder au statut de patron à l'issue de leur formation est à peu près égal à celui des apprentis qui ont dû vendre leur force de travail avant de créer leur atelier. S'il y a bien un glissement des apprentis vers leur propre installation sans toutefois une linéarité parfaite entre apprentissage et activité indépendante il est clair que le développement de cette dernière est pour certains tributaire d'un passage préalable par une source de revenus qui peut être recherchée dans un statut salarial considéré comme temporaire. Pour ceux-là, tout le problème consiste alors à dégager de l'épargne, ce qui ne nous paraît possible que pour des jeunes célibataires supportant un coût de reproduction domestique peu élevé et pouvant compter sur leurs réseaux de sociabilité pour l'amoinrir.

Des travaux réalisés dans les villes du chemin de fer (A. Dubresson, B. Lootvoet, 1985), il ressort que les profils démographiques et scolaires sont tout à fait comparables et que peu d'artisans et de commerçants, 3 sur 10, ordre de grandeur proche de celui observé à Abidjan, proviennent de grandes entreprises dans lesquelles ils avaient un statut salarial, 14% seulement ayant transité par le secteur secondaire. Certes, le dernier emploi occupé n'est qu'un indicateur partiel puisque près de la moitié des anciens salariés l'ont été plusieurs fois, dans plusieurs établissements et en plusieurs lieux mais tous les récapitulatifs de parcours montrent que les établissements industriels sont peu souvent cités et quelques travaux en cours devraient confirmer la faible ampleur des transferts professionnels entre l'industrie et l'artisanat. Une observation est en tout cas probante : très peu nombreux sont les artisans qui ont acquis leur savoir-faire au sein des grandes entreprises et rares sont les biographies qui révèlent des stratégies claires de progression programmée vers l'artisanat.

Il est toutefois un domaine d'activité particulier, lié à la production de l'espace urbain en tant que construction physique, au sein duquel mobilités et osmose sont fortes : le bâtiment et les travaux publics. Une hypothèse forte est celle du repli de salariés après la fermeture de chantiers, par nature éphémères, sur l'artisanat, repli accentué par la crise du BTP exacerbant le processus de génération des petits métiers du bâtiment, déjà favorisés par le recours systématique à la sous-traitance avant la "conjoncture". Les tâcherons abidjanais ont un rapport aux grandes entreprises du BTP qui les spécifient, semble-t-il, en regard de ce qui est su d'autres activités artisanales urbaines. Près de la moitié de ces artisans ont acquis leur savoir-faire "sur le tas", dans une entreprise du BTP, environ 8 sur 10 ont travaillé au moins une fois comme salariés du BTP, et d'après les biographies recueillies par A. Jouhanneau, ce passage au salariat "représente globalement 58 % de la durée totale de leur vie active" (A. Jouhanneau, 1984, p. 46) ; 3 sur 10 entretiennent des rapports suivis de sous-traitance ; tous utilisent des matériaux issus de la production manufacturière, sauf en ce qui concerne les parpaings de ciment achetés aux "tapeurs" disséminés dans les interstices de l'espace urbain ou à sa périphérie. Il y a donc une très forte articulation avec les grandes entreprises et seul l'examen des liens permet d'appréhender le fonctionnement du tâcheronnat.

Tableau 4 : Les quatre groupes de tâcherons abidjanais
selon A. Jouhanneau

Tâcherons n'ayant jamais exercé une activité salariale antérieure	21 %	Groupe 1
	21 %	Aucun rapport de sous-traitance avec les unités industrielles
Tâcherons ayant exercé au moins une activité antérieure dans le BTP	49 %	Groupe 2
	79 %	Travaillant essentiellement à façon pour les particuliers
	17 %	Groupe 3
		Travaillant à la fois pour des particuliers et comme sous-traitants du BTP
	13 %	Groupe 4
		Travaillant uniquement comme sous-traitants

Source : A. Jouhanneau, 1984, p. 48.

La formation initiale des artisans est en partie calquée sur l'ordre des groupes selon les degrés d'intégration aux grandes entreprises : en quasi-totalité, les tâcherons du groupe 1 ont été formés en apprentissage auprès d'autres tâcherons et le poids de la formation en entreprise augmente lorsqu'on progresse vers le groupe 4. Mais rien n'est pourtant simple : plus de la moitié de ceux qui travaillent à façon, pour des particuliers, mais qui étaient antérieurement salariés, n'ont pas appris leur métier lors de ce passage salarial ; parmi les sous-traitants du groupe 4, certains n'ont pas non plus acquis leur savoir-faire dans une grande entreprise. L'apprentissage auprès d'un artisan ne peut donc être présenté comme un tremplin d'accès au seul artisanat : il peut être également considéré, dans le cas des métiers du bâtiment, comme un moyen d'insertion ultérieure au sein d'une grande entreprise contrairement aux entrées dans l'industrie manufacturière où bien souvent les tâches à effectuer n'ont que peu de rapports avec les techniques transmises aux apprentis par les artisans urbains. Ce continuum favorise la mobilité dans un sens comme dans l'autre, ce que ne permet pas l'organisation du travail manufacturier

dominé par la parcellisation des tâches, laquelle, à la longue, entrave la circulation des salariés vers l'artisanat à branche identique ou comparable sauf en cas d'absolue nécessité de survie (F. Dureau, 1987).

L'insertion par accès au statut de petit patron via l'apprentissage, dépend des conditions du financement de l'activité. Tous les travaux disponibles montrent la part dérisoire des crédits bancaires, ce qui ne surprend guère compte tenu des conditions imposées par les banquiers qui exigent, outre des garanties que peu d'artisans peuvent offrir personnellement, des remboursements à court terme tout en proposant des taux d'intérêt élevés. C'est donc de l'épargne individuelle, des dons, des prêts familiaux ou non, que procède la mobilisation des ressources initiales. Les diverses études conduites à Abidjan mettent l'accent sur le rôle de l'épargne initiale réalisée pour certains par un cumul d'activités artisanales et salariales (C. Duhaut, 1981) ainsi que sur l'étalement du cumul dans le temps. Mais c'est l'analyse du financement des investissements initiaux réalisés par les artisans et commerçants des "villes du chemin de fer" à laquelle s'est attelé B. Lootvoet qui est la plus significative.

Tableau 5 : Combinaisons des financements initiaux des artisans et commerçants enquêtés dans les villes du chemin de fer

Don	28,57 %	Don + épargne	11,55 %
Prêt	7,78 %	Prêt + épargne	9,24 %
Epargne	35,92 %	Don + prêt + épargne	1,05 %
Don + prêt	4,62 %	Indéterminé	1,26 %

Source : B. Lootvoet, 1986. On trouvera les tableaux détaillés de l'origine des financements dans le même ouvrage.

En considérant d'abord dons et prêts, il apparaît qu'en majorité prêteurs et donateurs ne sont pas des salariés et que le poids relatif des artisans, commerçants et agriculteurs est considérable (2/3 à 90 % selon les cas de figure). L'autonomie de financement par rapport aux revenus salariaux est confirmée à l'examen des sources d'épargne personnelle : les créations de points d'activité ont été, pour la plupart, financées à partir de ressources provenant de l'artisanat et du petit commerce eux-

mêmes ou de l'agriculture villageoise. Contrairement aux attendus d'une hypothèse forte, les salariés, toutes branches confondues n'ont contribué aux dons et aux prêts que dans 15% des cas ; quant aux artisans et commerçants qui ont épargné à partir de revenus salariaux (moins de 10 %), ils sont surtout passés par de grands établissements commerciaux, très peu par l'administration, encore moins par l'industrie.

Les conditions de l'insertion urbaine des migrants (apprentissage, mobilisation des ressources, lancement de l'activité) dépendent ainsi, en partie, des rapports d'association ou de dissociation entre les grandes entreprises inventoriées et les petites activités marchandes. Souligner que ces dernières sont induites dans la mesure où la création d'emplois officiels a toujours été insuffisante est une évidence : plus spécifique, en revanche, est peut-être l'induction par expulsion-récupération dont témoignent les phénomènes de sous-traitance dans le BTP. L'induction par sous-paiement du salariat "moderne" est beaucoup moins évidente : peu d'ouvriers et d'employés d'industrie exerçaient, jusqu'en 1980, une activité artisanale complémentaire ; par contre, nombre de leurs épouses travaillent et c'est bien à l'échelle des unités de résidence qu'il faut envisager la nécessaire adjonction des revenus pour assurer la reproduction des groupes domestiques. C'est le troisième principe énoncé par C. de Miras, celui de l'induction par la demande qui nous paraît être le plus convainquant : la faible rémunération de la force de travail plus particulièrement des apprentis, permet aux patrons artisans d'offrir des produits à des conditions telles que les consommateurs, salariés ou non, augmentent leur pouvoir d'achat en se procurant des biens issus de la production artisanale. De surcroît, l'éviction de l'artisanat de production par la grande entreprise n'est pas toujours de règle, et la concurrence ne joue pas toujours en faveur de cette dernière. Aucune usine de confection industrielle n'a réussi à s'imposer dans le domaine de l'habillement, les forgerons abidjanais ont accaparé le marché des presses à manioc, les ferblantiers maîtrisent celui de l'arrosoir, les vanniers contrôlent la fabrication des meubles en rotin et la concurrence est sévère entre artisans-ébénistes et menuiseries industrielles par exemple. Artisanat et petit commerce ne sont nullement des reliques condamnées à la disparition. Au contraire, leur extension est en partie chevillée à celle de la grande entreprise ; mieux, elle apparaît comme une condition nécessaire à la reproduction de la force de travail au moindre coût, sans pour autant que l'origine comme le financement des activités soient liés à des parcours professionnels balisés par la grande entreprise et à une redistribution de ressources salariales.

Articulé ou non, le processus qui avait contribué à fournir des emplois en grand nombre dans les villes ivoiriennes où les taux d'occupation mesurés jusqu'en 1980 étaient élevés, plus de 60 % en moyenne, paraît enrayé. Le chômage officiel toucherait d'après la Direction de l'Emploi, 19 % des actifs masculins et 12 % des actifs féminins en 1990, contre respectivement 3 % et 1 % en 1975 et même si les modes de calculs sont discutables, les opportunités offertes aux migrants dans une Côte d'Ivoire sous ajustement structurel n'ont plus rien de commun avec celles qui prévalaient lors des décennies de croissance généralisée.

III - DE LA CRISE ET DE L'"INSERTION URBAINE"

Tous les indicateurs économiques et financiers montrent que les trois plans successifs d'ajustement structurel n'ont nullement abouti à éliminer les déficits majeurs. Ces derniers ont été considérablement aggravés depuis 1985 malgré une première phase d'ajustement (1981-1984) apparemment satisfaisante. Le déficit budgétaire a atteint 200 milliards de F CFA en 1987 et 477 milliards de F CFA en 1989 (16 % du PIB), la balance des paiements courant, excédentaire de 31 milliards de F CFA en 1985 est un stade de déficit record en 1989 (700 milliards de F CFA) et la dette extérieure, qui finance un budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) en pleine régression (moins 70 % de 1981 à 1985), dépasserait, selon la Banque Mondiale, 11,7 milliards de \$ du PNB), le ratio officiel du service de la dette étant passé de 7,5 % à 31,9 % des exportations de biens et de services entre 1970 et 1988.

Les mesures drastiques qui ont été adoptées depuis 1981 (réduction des investissements publics, limitation des salaires, suppression de subvention et augmentation des tarifs de l'eau, du gaz, de l'électricité, des transports) ont durement touché les consommateurs de sorte que la demande intérieure mesurée aurait diminué de 19 % entre 1981 et 1988 (M.F. Jarret, F.R. Mahieu, 1991). En outre, la réforme laborieuse du secteur public, le démantèlement de la plupart des sociétés d'Etat (SODE) et la privatisation d'entreprises publiques et para-publiques qui constituaient "le terrain naturel d'intégration de nombreux cadres diplômés produits par le système scolaire et universitaire" (B. Contamin, Y.A. Fauré, 1990, p. 80) ont contribué à aggraver les effets sur l'emploi des plans d'ajustement structurel : 10 000 licenciements auraient accompagné cette réforme et au total, avec les

conséquences de la récession, le chômage officiel aurait atteint 16 % de la population active en 1986, près de 20 % en 1990. L'industrie manufacturière dont les 3/4 des ventes sont destinés à la consommation intérieure est touchée de plein fouet en un moment où précisément la dynamique historique de constitution de l'appareil productif était en question. Ni le nouveau schéma directeur de développement industriel adopté en mai 1988 à la suite des réformes du Code des investissements et des Douanes (1985), ni les résultats positifs des branches agro-industrielles portées jusqu'en 1988 par la croissance des productions agricoles n'ont compensé les réductions d'effectifs. C'est donc bien à une fermeture du marché de l'emploi manufacturier urbain que les salariés et ceux qui sont en quête d'un statut salarial doivent faire face et les licenciés comme les demandeurs ne peuvent plus compter sur un éventuel accès à l'administration et au secteur public. Dans ces conditions, qu'en est-il d'une "insertion" jusqu'alors considérée par les salariés, leurs familles et leurs réseaux de sociabilité balisant les flux de retour monétaires à destination des localités d'origine comme un ancrage durable en ville ?

Il n'est guère aisé de répondre à cette interrogation compte tenu de l'insuffisance des sources disponibles dont le contenu est par ailleurs souvent discutable. Les résultats des grandes enquêtes menées à l'échelle nationale, enquête budget-consommation (EBC), enquête permanente auprès des ménages (EPAM) sont tardifs et rares sont les possibilités d'en inférer des conclusions sur les mobilités sociales et spatiales dans la crise. Les travaux réalisés par la Banque Mondiale sur les "ménages" ne sont pas plus significatifs et leur méthodologie est controversée. Il faudra attendre la publication des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 1988) pour être en possession d'indicateurs généraux. Toutefois une analyse des résultats provisoires (J.L. Chaléard, O. Dembélé, A. Dubresson, 1990) montre un net infléchissement du rythme démographique de croissance urbaine en particulier pour la métropole abidjanaise et il est probable que les modalités de peuplement des villes ont évolué, l'apport migratoire étant moindre qu'auparavant dans les cités les plus importantes sauf peut-être à Yamoussoukro. Ne disposant d'aucune autre référence comparable à l'étude des stratégies de survie au Ghana (W.A. Okyère, 1991) que le suivi minutieux d'actifs abidjanais effectué, entre 1979 et 1985 par M. Le Pape et C. Vidal (1986), nous nous appuyons sur leurs observations en soulignant le caractère prémonitoire d'une conclusion relative à l'exclusion ("Pour l'instant encore la classe d'âge éliminée (une "génération perdue") s'en prend aux "vieux". Que se passera

t-il lorsque certains de ses membres puis le plus grand nombre prendront conscience que critiquer leurs parents n'améliorera pas leur situation ?"). La fermeture du marché du travail salarié a exacerbé la segmentation, accru la compétition autour des emplois préservés, engendré un mouvement de descente générale, déformant la pyramide sociale par translation vers le bas. Dans cette spirale régressive, comment peut-on demeurer citadin ?

Il faut d'abord montrer sa capacité à "durer" dans l'emploi, ce qui passe, pour les "alignés", ceux qui ont pu conserver leur emploi mais subissent une perte de pouvoir d'achat, par l'adoption de pratiques de crise dont certaines ont une incidence non négligeable sur les mobilités spatiales. La recherche de l'accroissement des ressources monétaires et celle de l'allègement des charges pesant sur la reproduction domestique vont souvent de pair. A la première appartiennent la sous location d'une fraction de l'espace habité ; la recherche systématique de revenus complémentaires dans l'artisanat et le petit commerce, la renégociation des "contrats matrimoniaux" par modification de l'allocation des ressources provenant du travail des maris et des épouses pour parer au déclassement de l'unité de résidence particulièrement dans le domaine de la scolarisation des descendants. Renvoient à l'allègement le changement de résidence et quelquefois de type de bâti avec des mouvements accentués d'ivoiriens vers les quartiers d'habitat précaire (cours en bois, en "coupé-cloué") aux loyers moins onéreux à surface égale ainsi que les divers délestages démographiques, inégaux selon les cas mais apparemment généralisés : inversion du sens de circulation des enfants confiés, poursuite de la scolarisation primaire dans les villages voire des études secondaires dans d'autres cités où l'accès à la ressource scolaire coûte moins cher, restrictions sur l'hébergement des apparentés, priés de se mettre au travail ou de chercher refuge ailleurs, délocalisation de résidence pour les épouses, les enfants en bas âge et les déscolarisés inactifs qui sont envoyés vers les localités d'origine. Nombreux sont les chercheurs qui constatent, dans leur monographie l'existence de ce type de transferts démographiques (par exemple C. Faussey-Domalain, P. Vimard, 1991), mais nous n'en connaissons ni l'ampleur ni les incidences quant aux mobilités entre villes et campagnes à l'échelle nationale. De surcroît, ces mobilités sont discriminées par quelques facteurs essentiels. C. Vidal et M. Le Pape soulignent ainsi que l'âge du salarié, son revenu mais aussi son statut au sein de son propre groupe de parenté influent sur sa capacité à alléger ou non le groupe domestique abidjanais or, aucune étude d'ensemble ne nous permet d'affiner les remarques précédentes.

Ceux qui, "compressés" ne peuvent se maintenir dans le marché du travail salarié, n'ont d'autres solutions que de se reconverter en partie grâce aux indemnités de licenciement dans les petites activités marchandes ou après avoir attendu une opportunité, de quitter la métropole économique. Rien n'assure toutefois que les ivoiriens "compressés" et les demandeurs d'emplois retournent dans les villages : les enjeux fonciers y sont de plus en plus prégnants, "s'asseoir au village" en signifiant son échec est difficile à envisager et tous savent que les programmes publics d'encadrement des retours à la terre pour les déscolarisés n'ont abouti qu'à de piètres résultats (S. Affou Yapi, 1987). Rien n'assure non plus que les migrants burkinabè aient fait route, en majorité vers leur pays d'origine.

Dans la crise une certitude demeure : le rythme de croissance du nombre d'établissements dits "informels" est élevé, ce que X. Oudin (1985) avait déjà souligné alors les emplois procurés par les petites activités marchandes se seraient accrus de 10 % l'an depuis 1981 (M.F. Jarret, F.R. Mahieu). L'une des questions majeures posées par l'artisanat et le petit commerce est celle de leur capacité à fournir des emplois selon leurs résultats économiques. Cette question en engendre une autre : quelle est la flexibilité de l'emploi ou en exprimant l'interrogation avec un vocable moins technocratique, en quoi les petites activités marchandes sont-elles capables d'absorber la main-d'œuvre ne trouvant pas à s'employer dans les grandes entreprises ? Redoutable problème puisque des réponses apportées dépend la compréhension des mécanismes pourvoyeurs d'emplois, lesquels sont à peu près totalement ignorés et que l'observation des faits est plus que délicate. Constaté en effet que le nombre d'établissements augmente rapidement ne préjuge en rien de leur prospérité économique comme de leur capacité à fournir des emplois. Outre que les inventaires sont rarement comparables les uns aux autres (voir en particulier B. Lootvœt, 1988), le critère du nombre de points d'activité n'a de sens que s'ils ont également pris en compte leur capacité de production et l'état de la demande. Dans un marché caractérisé par l'effondrement du pouvoir d'achat que peut signifier la multiplication des établissements sinon leur paupérisation généralisée ou l'accentuation des concurrences au bénéfice d'une minorité d'entre eux ?

De même et contrairement aux idées reçues, les effectifs d'aides familiaux, apprentis et ouvriers ne sont jamais très élevés. A Abidjan, le ratio emplois/points d'activité ne dépasse pas 2,40 pour les établissements installés aux abords des usines et seuls les garagistes emploient des effectifs relativement importants, 6,2 en

moyenne. Dans les "villes du chemin de fer", on comptait en 1984 1,42 employés par établissement dont 0,85 apprenti, 0,34 aide-familial, 0,21 ouvriers. Les effectifs sont donc loin d'être pléthoriques et autre idée reçue, ils ne sont pas non plus "élastiques" selon les "principes de la société traditionnelle" ainsi que le soutiennent certains chercheurs. La logique de l'emploi pour tous n'est à notre sens, qu'un présupposé sans fondement et tout incite à penser au contraire qu'il y a rarement extension continue sous la pression des collectifs familiaux, mais ajustement permanent des effectifs en fonction des résultats. B. Lootvoet a ainsi clairement démontré l'existence de tels ajustements, qu'illustrent des phénomènes de diminution d'emploi en raison de la récession. Non seulement le nombre d'emplois par établissement n'est pas démesuré, mais les petits patrons n'embauchent pas dans n'importe quelle condition et l'on ne saurait réduire leurs établissements à des éponges absorbant indéfiniment les demandeurs d'emploi. Par ailleurs, toutes les représentations "d'optimum" d'effectifs font entrer en jeu des calculs particuliers (argent reçu pour former des apprentis) dont les rapports avec la solidarité familiale sont pour le moins lointains. Enfin, il n'est pas possible d'affirmer que les petits patrons capitalisent les hommes à tout prix sous prétexte de construire une image concourant à la distinction, cela n'excluant nullement quelques comportements de ce type. Au total, les contraintes objectives de l'environnement économique sont non seulement parfaitement perçues mais elles pèsent sur les arbitrages effectués.

Dans ces conditions, tout accroissement rapide des petites activités marchandes dans la crise, par repli de travailleurs "compressés" ou créations consécutives à l'arrivée de migrants, ne peut qu'être liée à un processus involutif fragilisant les résultats de la plupart des établissements. Tous les citoyens ont conscience de l'ampleur et de la gravité de la crise. Peut-être faut-il corréliser les pratiques de crise à l'apparition de nouvelles mobilités spatiales au sein de l'armature urbaine? De l'analyse des résultats du RGPH 1988, il ressort en effet une nette tendance au renforcement du nombre et du poids relatif des villes de 20 000 à 40 000 habitants, alors que la diffusion des petites localités urbaines perdure dans la décennie quatre vingt. Il n'est pas exclu que ces catégories de cités accueillent des "originaires" de retour et des migrants exclus du marché du travail des villes principales, ce que suggèrent quelques monographies récentes (B. Gauffryau, 1990).

Si tel est le cas, l'"insertion" ne saurait être intelligible que par la prise en compte de l'espace multipolaire qu'est l'armature urbaine, de sorte qu'il faut cesser de penser le processus en terme de linéarité conduisant inéluctablement vers la métropole abidjanaise et s'interroger plutôt sur les mobilités spatiales en tant qu'outils des pratiques de crise. Notre hypothèse est, qu'en définitive, ces pratiques, individuelles ou de réseaux, englobent toutes les échelles du dispositif urbain, lequel apparait, à tort ou à raison, dans les représentations de l'espace comme l'ensemble des lieux de tous les possibles, ce que les campagnes ne peuvent être. En ce sens, l'insertion "urbaine" est sans doute difficilement réversible, mais son champ englobe toutes les cités entre lesquelles, et vers lesquelles peut-être, les mobilités ont été profondément modifiées dans la crise, ce que seule une enquête migrations pourrait démontrer.

**MOBILITE SPATIALE, ETHNIES, STATUTS :
PARCOURS ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES
AGENTS DE DEUX FILIERES MARCHANDES DANS
UNE VILLE SECONDAIRE DU NORD IVOIRIEN**

PASCAL LABAZEE

La ville de Korhogo occupe une position centrale au sein de la savane ivoirienne. Capitale Kiembara (sous-groupe Sénoufo), la cité, et son arrière-pays immédiat, constituent depuis les menées expansionnistes des fama du Kéné Dougou l'un des pôles principaux de concentration et de croissance démographique au nord du 8^e parallèle. Les recensements opérés lors des premières décennies de l'ère coloniale ne permettent pas de conclure à un quelconque processus linéaire dans l'émergence du fait urbain korhogolais. Au début du siècle en effet, la cité ne se distingue guère de la dizaine de gros villages comptant, dans le poste administratif, plus de 2000 habitants. Les évaluations menées jusqu'en 1935 font état d'une croissance démographique à la fois modeste - les prélèvements en main d'œuvre pour la Basse-Côte et les recrutements militaires de la première guerre mondiale n'y sont pas étrangers - et répartie de façon homogène entre ces différents bourgs.

Il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que le taux des résidents urbains dans la région progresse avec quelque netteté, au moment même

où les villes marchandes d'Odienné, Bouna et Bondoukou, situées sur les axes orientaux et occidentaux du grand commerce précolonial, marquent un temps d'arrêt. Korhogo compterait environ 20000 habitants à la veille de l'indépendance, soit près de 10% de la population de la subdivision. Quoi qu'il en soit, la césure entre les rythmes de développement des campagnes et ceux de la cité korhogolaise s'affirme, à mesure que celle-ci s'impose comme pôle administratif et marchand. Ainsi, de 1963 à 1975, la croissance urbaine à Korhogo tient pour moitié à la captation de flux migratoires intra-départementaux et, dans une moindre mesure, à l'installation de communautés d'origine malienne, guinéenne et voltaïque.

La croissance urbaine repose, aujourd'hui encore, sur la stagnation ou le dépeuplement des sous-préfectures du Sud et de l'Est du département. A partir de 1975, l'accroissement du nombre des korhogolais - de l'ordre de 7% l'an - devient le plus sûr vecteur de la croissance démographique du département. Il y contribue pour plus de 40%, la ville comptant désormais 109000 habitants, soit le tiers de la population départementale. Or, la dynamique urbaine des dix dernières années, fondée sur la crise de l'agriculture vivrière Sénoufo (1), sur l'absorption par la commune des terres et de l'habitat des villages voisins, enfin sur le reflux d'originaires qui travaillaient jusqu'alors dans la métropole abidjanaise, est profondément contradictoire : la concentration de population et l'emprise urbaine s'accroissent, tandis que l'adaptation des résidents à la crise contribue à la dissolution de la ville en tant que lieu de référence pertinent et exclusif de leurs pratiques.

En temps de crise, les propriétés différentielles de la ville et du village semblent en effet faire l'objet d'une exploitation systématique de la part des urbains et des ruraux. Le village devient ainsi l'un des lieux de placement de l'épargne de précaution, pour des urbains aisés (2) qui redoutent les effets de la récession à

(1) Celle-ci se traduit par le démantèlement des incitations et de l'encadrement étatiques de la riziculture, qui intervient après une phase d'intégration des producteurs Sénoufo dans l'économie marchande, fondée sur la généralisation de l'assolement-rotation du coton et du riz, au détriment des vivriers destinés à la consommation domestique (igname, mil, sorgho). Ainsi que par un glissement de la zone igname vers le sud du département qui tient en grande partie à l'exacerbation du conflit entre agriculteurs Sénoufo et éleveurs Peul.

(2) Ainsi, 22 des 146 commerçants de Korhogo opérant dans les deux filières étudiées en 1990 ont mis en valeur de terres (vergers, production cotonnière et rizicole) ou acheté du bétail au cours des deux dernières années, la proportion augmentant en raison du chiffre d'affaire (37% des commerçants ayant un C.A. mensuel supérieur à 1 million FCFA; 12,5% ayant un C.A. compris entre 100000 et 1 million FCFA; aucun n'ayant un C.A. inférieur à 100000 FCFA).

Korhogo. Réciproquement, la ville sert aux ruraux à valoriser directement, par des circuits courts, des denrées négligées par les filières marchandes. De même, c'est en ville que les cultivateurs Sénoufo ayant migré vers les terres vacantes de Dianra et Mankono dépensent leurs revenus, placent leur épargne cotonnière. Le calendrier agricole impose aussi ses rythmes et sa logique économique à la ville : en saison de culture, le grand marché se vide d'une partie de ses commerçants, alors absorbés par les travaux champêtres. De Juillet à Octobre, la moyenne mensuelle des taxes de place chute de 13% par rapport aux prélèvements effectués entre Janvier et Avril. A cette période, le marché peut, sans risque pour l'approvisionnement urbain, se passer de ces commerçants-cultivateurs : tous les six jours (kundielé), les ruraux viennent en ville pour y vendre le produit des premières récoltes : igname, maïs et maraîchers. Ils profitent alors de la hausse des prix de détail.

Par ailleurs, nombre des migrants qui réussissent à s'insérer dans les activités urbaines assistent les parents du village. Ainsi, sur un échantillon de 90 commerçants nés dans le département, 55% envoient une aide régulière en argent ou en céréales à un membre au moins de la famille; 70% participent régulièrement aux cérémonies villageoises. Les plus aisés de ces marchands y ont fait bâtir un logement. Comme on le suggérera, il n'est pas rare que la création et le devenir de ces commerces soient soumis aux logiques villageoises de survie. Parfois, c'est à partir d'une recette cotonnière confiée à un membre du lignage qu'un petit commerce s'ouvre en ville, dont le revenu repart au village.

Paradoxalement, la campagne peut être à ses propres originaires un espace de migration temporaire qui, occupé le temps d'une saison agricole, permet de générer un revenu réinvesti en ville afin de réaliser un objectif professionnel. Le parcours de S.N., aujourd'hui boutiquier à Korhogo, est de ce point de vue exemplaire, les treize séquences professionnelles et spatiales dont il se compose laissant entrevoir les fonctions respectivement attribuées à la campagne et à la ville:

Jusqu'en 1970, S.N. cultive vers Napie l'exploitation familiale. La pression foncière est telle dans ce village Nafara qu'il ne peut obtenir une parcelle personnelle, ou un prêt de terres. L'un de ses frères aînés a d'ailleurs dû migrer vers Diawala (nord du département) pour cultiver le coton. S.N. choisit une autre solution : il travaille pendant quatre ans comme manœuvre contractuel. Il économise sur ses contrats et achète, à un commerçant Nafara installé à Korhogo, quelques vêtements

revendus en inter-saison sur les marchés de la région. Les clients achètent souvent à crédit. Ayant du mal à se faire rembourser, S.N. fait faillite en 1974. Il devient alors manoeuvre à la Soderiz, emploi qu'il conserve jusqu'en 1976, peu avant la disparition de la société. Ses économies lui permettent de reprendre le commerce ambulante, mais le peu qu'il en tire, puis une maladie, l'incitent après deux ans à s'installer cultivateur à Diawala où il obtient une parcelle grâce à son frère. Célibataire S.N. n'a personne pour l'aider aux champs et ne peut donc augmenter la taille de son exploitation. Aussi, il revient au village en 1980, se marie et achète avec la recette cotonnière un stock de vêtements et de pièces pour cycles.

Il exerce quelques mois sur les marchés de la sous-préfecture, puis obtient une place au marché de Korhogo; mais un cambriolage l'oblige à retourner au village, où sa famille le prend en charge jusqu'en Juin 1981. Il part alors à Diawala, y travaille comme manoeuvre quatre mois durant, puis reprend la vente sur les marchés avec cette fois quelque succès. Le bénéfice que S.N. accumule pendant deux ans lui permet de louer une petite boutique à Korhogo. Deux grossistes lui font une petite avance en marchandises, grâce à laquelle il développe sa clientèle, mais il doit fermer en 1985 : les crédits qu'il a consentis aux clients, et de lourdes dépenses faites au village lors de funérailles et d'un second mariage l'obligent à céder son stock dans des conditions désastreuses pour rembourser ses fournisseurs.

S.N. repart à Diawala avec ses femmes et un jeune neveu, y cultive le coton pendant deux saisons puis revient à Korhogo. Il achète au comptant pendant huit mois chez ses fournisseurs avant que ceux-ci acceptent de lui faire crédit. Sur le conseil d'un ami, il voyage à Abidjan pour se fournir auprès des grossistes libanais en pièces détachées, lampes-torche, ampoules électriques. Désormais, les bénéfices tirés des avances obtenues des grossistes de Korhogo financent ses achats à Abidjan, sur lesquels la marge est plus élevée. Depuis lors, S.N. multiplie les aides à sa famille de Napié. Il a confié à son frère quelques taurins acquis en 1989, et envisage de construire sa maison dans le village familial.

Les cinq retours à la terre constituent ici un moyen d'accumuler les ressources d'une nouvelle tentative marchande. Inversement, c'est vers Diawala et le village paternel que s'oriente l'épargne commerciale, sous la forme d'aides et de placements. L'urbain, qui n'apparaît dans ce parcours qu'après dix ans d'activité

professionnelle, est un espace qui prend sens dans une stratégie de promotion et de changement durable de statut par laquelle une position valorisante en regard du village peut être reconquise, parfois au prix de quelques revers commerciaux. Notons enfin ce que l'insertion dans la ville, favorisée à plusieurs reprises par le réseau d'inter-connaissances qui y est déjà implanté, doit aux difficultés d'intégration dans le village tant au plan spatial - accès à la terre - que social - obtention d'une épouse, participation financière aux funérailles.

LE COMMERCE URBAIN : ORGANISATION ET PEUPEMENT DES FILIERES.

L'étude des trajectoires individuelles et collectives des commerçants de Korhogo, dans une période où leur nombre augmente nettement, permet d'apercevoir les modes d'insertion et de hiérarchisation, ainsi que les enjeux d'identité qui accompagnent l'insertion urbaine et le changement de statut professionnel.

On se limitera ici à l'étude de deux filières - le commerce d'igname et des marchandises diverses - distinctes dans leur organisation, leur peuplement, leur histoire. La collecte des données a été faite en 1990. Elle visait à repérer quelques déterminants sociaux - mobilisation de ressources économiques, familiales, religieuses, associatives, stratégies de conversion d'un type de ressource à l'autre - pouvant éclairer les trajets professionnels et les positions occupées; et à établir quelques monographies de réseaux marchands afin de reconstituer les parcours de leurs membres, et le type de relations économiques et sociales qui les unissent.

STRUCTURATION DU COMMERCE DE MARCHANDISES DIVERSES : RESEAUX OCCIDENTAUX ET RESEAUX AFRICAINS.

Le commerce de marchandises diverses s'organise autour de quelques grossistes et demi-grossistes fournissant un important réseau de boutiquiers et de micro-détaillants sédentaires (373 boutiques de vente au détail en ville soit une boutique pour 292 habitants, 186 tabliers) distribuant des produits alimentaires conditionnés, et/ou des cigarettes. On distinguera deux pôles du commerce général, entretenant avec leurs distributeurs des relations de nature différente.

Un premier pôle est formé de neuf établissements type européen pour la plupart issus de la reconversion du commerce de traite. Ces établissements consentent des crédits aux boutiquiers, les montants étant ajustés aux garanties que ceux-ci peuvent présenter. Le crédit est une opération à risque pour les fournisseurs. Mais il est aussi un puissant instrument de polarisation, de hiérarchisation et de mise en dépendance des circuits distributeurs. D'une part, les petits commerçants à qui un prêt est octroyé ne peuvent plus guère arbitrer entre les différents grossistes de la place : un changement de fournisseur suppose en effet que le boutiquier dispose de moyens suffisants pour apurer sa dette chez son grossiste habituel, et pour renouveler au comptant, le temps d'une mise à l'essai, son stock chez un fournisseur concurrent. D'autre part, le chiffre d'affaire et la marge des boutiquiers dépendent l'avance en marchandises que les grossistes leur consentent. La stratégie de crédit des grossistes détermine ainsi la morphologie, le degré de concentration, la hiérarchie de leur réseau de boutiquiers.

Le pôle africain compte 22 grossistes et demi-grossistes. Il s'est formé, peu avant l'indépendance, à l'initiative de quelques commerçants d'origine malienne et voltaïque, rompus au négoce inter-régional entre Bamako, Bobo-Dioulasso et Bouaké, faisant souvent partie de grandes familles marchandes. Plus tardivement, des négociants locaux employés comme intermédiaires du commerce colonial s'y inscrivent. A la partition allochtones-autochtones répond, à peu d'exceptions près, une hiérarchie des chiffres d'affaires et de densité des réseaux distributeurs.

Ce pôle développe ses relations en aval selon une logique de réseau, fondée sur des liens personnels - parenté, clientèle, voisinage, naissance, confession - qui garantissent les prêts consentis. Ceux-ci jouent pleinement lorsque les commerçants mettent en place leur propre système de distribution de détail : ainsi, 16 commerçants ont ouvert 51 magasins de détail, implantés en ville ou en brousse, la gérance étant confiée dans 84% des cas à des parents du patron. Les liens personnels jouent aussi dans l'octroi d'avances aux boutiquiers. Le crédit tend à être distribué selon un principe de dépendance maximale, i.e. sur une sélection des demandeurs disposés à reconnaître le type d'autorité dont le commerçant est le mieux pourvu. En conséquence, chaque réseau tend à comporter une dominante relationnelle, qui prend sens par rapport à l'autorité que le patron a accumulé, respectivement dans les champs religieux, scolaires, associatifs, coutumiers, etc.

Cinq des 16 patrons enquêtés, Dioula ou Malinké, sont des responsables de structures confessionnelles et éducatives islamiques et ont fait le pèlerinage à la Mecque; cinq ont longuement étudié en école coranique ou franco-arabe. Par ailleurs, sept grossistes sur 16 encadrent chacun plusieurs associations. S'occuper de groupements professionnels est le fait exclusif des Sénoufo. Les grossistes Dioula venu de pays voisins sont absents des organisations professionnelles - la politique d'ivoirisation du commerce ne s'y prête guère -; ils encadrent des unions fraternelles et des amicales. Tous les grossistes sont chefs de résidence, le nombre de dépendants étant plus élevé pour les commerçants Dioula (les deux tiers de ces patrons ont plus de deux épouses, prennent en charge plus de cinq résidents hors conjoints et descendants directs). La distinction entre Sénoufo et non Sénoufo est nette si l'on se réfère à l'ampleur et la profondeur du réseau familial engagé dans le commerce et le transport : 85% des non Sénoufo comptent parmi leurs proches des grossistes et détaillants installés depuis plus d'un an, la proportion étant de 38% pour les commerçants Sénoufo.

CONSTRUCTION DES RESEAUX DISTRIBUTEURS ET DEPENDANCES SOCIALES.

Les commerçants Dioula, Malinké et Logon, cherchent plutôt à s'occuper de groupements culturels, d'associations d'originares, et construisent de préférence leur réseau à partir des relations établies avec les membres de ces collectifs. Ces derniers sont dès lors enserrés dans un ensemble de dépendances et de pressions sociales fonctionnant à l'avantage des Dioula-ba (patrons).

Si les boutiquiers aisés peuvent faire valoir, dans une certaine mesure, leur intérêt commercial lors des discussions avec un Dioula-ba, cette marge disparaît pour les micro-distributeurs. Ces derniers cumulent en effet un ensemble de positions dominées en terme d'âge (76% d'entre eux ont moins de 30 ans, 40% moins de 25 ans), de nationalité (72% sont non ivoiriens, pour la plupart d'origine malienne), d'implantation urbaine (60% résident à Korhogo depuis moins de dix ans, 32% depuis moins de 5 ans). Ils subissent pleinement les effets économiques d'une dépendance sociale qui s'enracine dans les modalités même de leur venue en ville. Leur aventure n'a rien d'individuel : leur migration entre dans le cadre des rapports entre des villages habituellement pourvoyeurs de main-d'œuvre (région de Sikasso,

Ségou, Nioro, Bandiagara et Niafounke notamment) et les unions d'originaires représentées à Korhogo. Passant par ces associations, l'insertion professionnelle converge vers les grossistes qui leur confient les fonctions subalternes de l'activité marchande : transport par pousse-pousse, manutention, micro-distribution. Ces fonctions sont elles-mêmes hiérarchisées. Ainsi, l'occupation par les tabliers des grands lieux d'achalandage (pourtour du grand marché, stations-service, pharmacie centrale, etc.) - dépend de l'aire d'influence reconnue à chaque groupement d'originaire.

Les réseaux distributeurs des grossistes Sénoufo, moins vastes et plus diversifiés, s'appuient sur un ensemble plus diffus de relations personnelles : les unions d'originaires, les associations professionnelles et religieuses, enfin les recommandations émanant des chefs de quartiers, responsables du Parti, autorité communale, promoteurs connus, assurent conjointement la sélection des boutiquiers à qui un crédit sera accordé.

Il apparaît donc nécessaire de concevoir l'ensemble des investissements effectués par les grands commerçants dans les champs parental, associatif, confessionnel, etc., et qu'une conception étroitement fonctionnaliste qualifie hâtivement d'ostentatoires ou de solidaires, comme autant de placements qui contribuent au même titre que le capital économique engagé dans l'activité - équipements, bâtiments, fonds de roulement, prise en charge des employés - à engendrer une marge commerciale, puisqu'ils contribuent à réduire d'une part les risques liés à la pratique du crédit, d'autre part la capacité des membres du réseau à faire valoir leur intérêt économique au cours des transactions.

LES LOGIQUES SOCIALES DU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION DES BOUTIQUIERS URBAINS.

La population des boutiquiers urbains, quoique très diversifiée, laisse apparaître deux modalités différentes d'accès à la sphère marchande. La première, propre aux trajectoires de commerçants d'origine sénégalaise et malienne, repose sur la détention de compétences islamiques. Elles facilitent, en mobilisant les réseaux confessionnels, l'accueil et le travail à chaque étape de la migration. C'est le cas pour quatre boutiquiers de Korhogo ayant exercé comme karamoko ou

marabouts à plusieurs reprises et dans différentes villes. La seconde, propre à quelques jeunes Sénoufo dont les parents occupent en ville des fonctions d'encadrement, s'appuie sur l'environnement familial afin de favoriser l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, si 37% des boutiquiers interrogés sont responsables d'association, quatre seulement en encadrent plusieurs. Cette position intermédiaire entre le groupe des grossistes et celui des micro-distributeurs se retrouve au plan familial : 82% des boutiquiers sont chefs de résidence, mais trois seulement ont plus de deux épouses, huit ont à leur charge un nombre élevé de dépendants.

Toutefois, la crise économique, contribuant au renouvellement accéléré du groupe des boutiquiers korhologais, modifie aussi son peuplement. Ainsi, 57% des magasins enquêtés ont ouvert leurs portes depuis moins de cinq ans. La rotation s'accompagne d'un rajeunissement des commerçants (les deux tiers ont moins de 40 ans, la moyenne d'âge des nouveaux entrants étant de 34 ans) ce qui reflète une réduction générale des chiffres d'affaires de ce domaine d'activité, ceux-ci étant fortement corrélés à l'âge. Elle favorise aussi l'insertion de commerçants Sénoufo de nationalité ivoirienne : parmi ces derniers, 65% sont installés depuis moins de cinq ans, la proportion étant de 46% pour les boutiquiers non Sénoufo. Dans bien des cas, l'installation de Sénoufo est le fait de jeunes, dont les parents étaient déjà korhologais. L'investissement initial vient d'une aide familiale, sous la forme d'un apport financier et de recommandations aux fournisseurs. Une épargne venant d'un emploi salarié antérieur le complète parfois. Parfois dotés d'une petite compétence scolaire (4 cas) qu'ils ne parviennent plus à valoriser, ayant subi un revers professionnel dans le privé (3 cas), entourés de proches occupant un emploi administratif ou libéral, leur insertion marchande est vécue sur le registre de la frustration, du sous-emploi de leurs compétences, et par là même du provisoire. Les sept autres cas d'insertion récente sont le fait de ruraux n'ayant pu préserver leur position dans l'espace social villageois faute de terres, par suite d'une maladie ou d'une mésentente, ou dont la migration s'inscrit dans une logique lignagère de diversification des moyens de survie. L'investissement initial vient alors des recettes cotonnières (4 cas) réalisées par la famille du commerçant ou par lui-même; dans trois cas, l'insertion marchande passe par une étape d'apprentissage artisanal ou commercial facilité par les réseaux urbains d'originaires. Les revenus tirés de l'activité marchande font l'objet d'un arbitrage difficile entre les sollicitations

villageoises - aide familiale, participation financière aux cérémonies - et la logique commerciale; c'est au cœur de ces exigences contradictoires que se nouent les enjeux d'identité, et que les parcours individuels et les trajectoires collectives tendent à se séparer. On évoquera ici l'insertion urbaine de V.M., boutiquier depuis 1981, et dont les vingt années de parcours urbain résumément, d'une manière abrupte, nombre des conflits identitaires auxquels les nouveaux entrants sont confrontés.

V.M. est né vers 1950 près de Korhogo. Il cultive jusqu'à l'âge de 18 ans les terres de son oncle, qui le place comme apprenti en ville, auprès d'un tailleur originaire du même village. L'apprentissage, qui dure six ans, est payé par des travaux domestiques, et des produits agricoles régulièrement apportés par l'oncle au patron. En 1974, il s'installe à son compte. Il obtient l'aide de son oncle et de son frère manoeuvre à la CIDT, afin de financer l'achat d'une machine à coudre, du petit outillage, la location d'un atelier au quartier Soba. Il exerce pendant trois ans, au cours desquels il rachète une deuxième machine, se fait aider par un employé et un apprenti, et manifeste régulièrement sa reconnaissance envers son oncle. Cependant, en Octobre 1977, il refuse de participer à d'importantes cérémonies funéraires organisées au village, malgré l'insistance des autorités coutumières et familiales : il donne alors priorité à l'afflux des commandes de tenues scolaires qui lui procurent, chaque année, une part élevée de son chiffre d'affaires. Quelques mois plus tard, le conflit s'envenime lorsque V.M., qui vient de rénover son local et de renouveler l'une des machines, ne peut répondre à une importante sollicitation financière émanant de son oncle. L'affaire est portée devant le chef de village; V.M. tente en vain de se justifier. Elle vient alors devant le chef de canton qui dénonce le manque de solidarité du tailleur, et exige qu'il revende une partie de son matériel au profit de l'oncle. V.M. convertit alors un refus de circonstance en principe, et annonce qu'il ne participera plus financièrement aux cérémonies villageoises. Il trouve dans l'Islam le moyen de résister aux pressions familiales. L'affaire alimente nombre de débats qui traversent la communauté des originaires installés en ville; pourtant, et bien qu'il y ait quelques soutiens, celle-ci s'incline devant l'autorité villageoise. En 1978, son atelier est dévasté, et V.M. se réfugie en hâte au quartier Ahoussabougou, chez des amis qui acceptent de l'accueillir. L'intervention de sa mère, et d'un membre influent de la communauté islamique auquel V.M. s'est confié, apaise le litige. Il lui reste alors 40000 FCFA, et achète quelques biens alimentaires qu'il revend au petit marché du quartier où il est hébergé. Par l'intermédiaire d'un coreligionnaire, il est présenté à l'un des grossistes Malinké de la

place, qui lui accorde un crédit en marchandises. En 1981, V.M. peut louer un magasin en dur et y développer son commerce grâce à une augmentation substantielle de son crédit fournisseur. Il recompose un réseau de connaissances sur la base de liens de voisinage, d'une participation aux activités de l'école de ses enfants, de son adhésion à l'association des commerçants de la ville, de responsabilités prises dans un groupement de transporteurs korhogois. Sa mère, à qui il adresse mensuellement 10000 FCFA, est désormais le lien unique qui le rattache au village.

Peut-être n'est-il pas inutile de considérer l'ambivalence des relations que les nouveaux résidents urbains entretiennent avec les réseaux d'originaires, institutionnels ou non. L'insertion ne peut guère se passer de la mobilisation des liens territoriaux, assurant l'hébergement, favorisant l'apprentissage, accordant une préférence à l'emploi. Les réseaux apparaissent ainsi comme de puissants instruments d'intégration urbaine; mais celle-ci s'opère en faisant du migrant un débiteur. Dès lors, c'est en toute légitimité que les réseaux peuvent ajuster le fonctionnement économique des activités urbaines qu'ils contribuent à alimenter, aux exigences de reproduction de l'ordre villageois. Et qu'ils peuvent employer les moyens coercitifs reconnus par les migrants, leur rappelant ainsi que la convention symbolique de la solidarité et du désintéret n'est nullement exclusive du remboursement de la dette aux détenteurs du pouvoir et à leurs représentants.

UN SEGMENT DOMINÉ DE LA SPHERE MARCHANDE URBAINE : LE COMMERCE D'IGNAMES.

A la forte structuration du commerce de marchandises diverses, répond l'extrême fragmentation des systèmes d'approvisionnement marchands en igname. Dans les années 1960, le département de Korhogo assure près de 60% de la production d'ignames de la région nord ; le vaste bassin de production, situé au Sud de la ville, y contribue largement. La culture des différentes variétés relève à la fois de l'autoconsommation et du calcul spéculatif : leur vente participerait pour près de 65% à la formation du revenu monétaire des agriculteurs de la région.

Les surplus sont alors collectés par une dizaine de grossistes Dioula de Korhogo, qui étoffent leurs réseaux de " basculeurs " (kilotigi) sur les marchés

ruraux. Ils multiplient aussi le nombre des collecteurs de brousse disposant de magasins de stockage intermédiaire, qu'ils préfinancent ou installent directement. Les magasins sont basés à proximité des aires de production afin de verrouiller l'accès aux produits à d'éventuels concurrents; en 1974, on en dénombrait 106 dans le département de Korhogo. Les collecteurs ont, pour la plupart, été formés comme acheteurs auprès des grossistes de la ville, de sorte que les liens confessionnels et territoriaux qui les unissent les désignent au village comme des étrangers. Les rares cas de collecteurs originaires des villages où ils sont installés ne modifient guère ce principe d'allochtonie : il s'agit alors de membres de communautés castées qui, ne disposant pas d'institutions d'initiation et n'ayant aucune autorité sur le terroir, ont trouvé dans l'Islam et l'activité marchande les principaux attributs d'une identité collective. Tout se passe comme si la logique d'échange, manifestée par la présence d'un acheteur permanent, ne pouvait être tolérée qu'à condition d'être extérieure à l'ordre villageois.

Le commerce de l'igname est alors soutenu par la croissance korhogolaise, et par la forte consommation urbaine de tubercules. Pour y faire face, les grands commerçants Dioula élargissent leur réseau de distribution, en spécialisant les femmes et filles non mariées du lignage dans la vente au détail sur les marchés de la ville. L'évacuation hors zone est aussi pratiquée, notamment d'Août à Octobre, en direction de Bouaké et Abidjan, où chaque grossiste korhogolais dispose de son logeur. Ce négoce, dont la structuration se poursuit jusqu'aux années 1970, est alors faiblement spécialisé, hormis pour le segment de la distribution de détail.

Deux raisons principales expliquent le renversement des conditions de mise en marché de l'igname au cours des années 1970, et la modification de la structure et du peuplement des réseaux commerciaux. D'une part, l'importation de céréales à bas prix fait de l'igname un produit coûteux. A Korhogo, l'envolée du prix relatif de l'igname, est perceptible dès 1974, puis s'accélère dans les années 1980. D'autre part, le bassin de production est affecté par le développement des superficies cotonnières et par la concentration du cheptel bovin. Dès lors s'amorce la contraction de la zone productrice aux confins Sud du département; ailleurs la dispersion du produit est telle qu'elle rend difficile, et coûteuse, sa mise en marché.

L'éloignement de l'aire principale de collecte, la dispersion des aires secondaires, enfin la chute de la production départementale - de l'ordre de 13%

entre 1975 et 1981 - ont un effet dissolutif rapide sur les circuits organisés par les grossistes korhogolais : les coûts d'enlèvement augmentent, le contrôle sur les producteurs et les acheteurs du bassin de production est contourné par les Dioula-ba installés à Bouaké qui, la saison venue, passent contrat avec les agriculteurs avant la récolte - le prix est alors fixé à la butte - ou préfinancent les collecteurs, puis organisent eux-mêmes l'évacuation vers Abidjan.

L'igname local est devenu un produit résiduel pour les marchands korhogolais, contraints désormais de s'approvisionner sur des circuits longs, en fréquentant les groupements coopératifs et les grossistes de la région de Bouna, en achetant à Bouaké l'igname venue de Bondoukou, en se déplaçant sur les marchés de Sarhala et Mankono alimentés par la production des migrants Sénoufo. Percevant les causes de leur déclin collectif, les négociants Dioula insérés dans le commerce vivrier fondèrent en 1986 une coopérative réunissant grossistes et acheteurs de la ville. Ils tentèrent de limiter l'accès des concurrents bouakéens aux produits du département, en proposant d'instaurer une centralisation des commandes hors zone, et de contrôler le fret d'évacuation. L'hostilité du Syndicat des transporteurs, des autorités communales et du Ministère du commerce conduisit à l'éclatement de cette structure, puis à la décomposition progressive des réseaux korhogolais de collecte et au renouvellement de leur population. Ainsi, 26% seulement des grossistes en igname sont à Korhogo depuis plus de 10 ans - la proportion étant de 62% pour les grands commerçants de marchandises diverses.

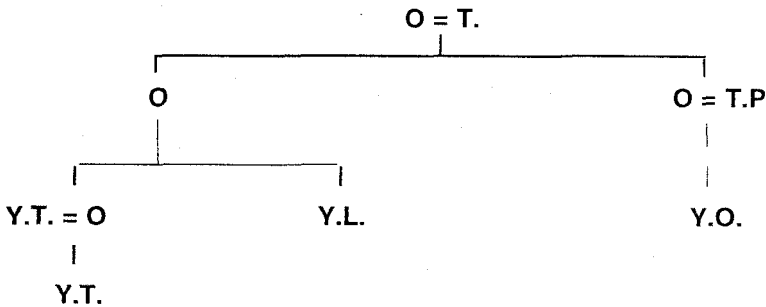
Le processus involutif que subit la filière igname depuis plus de quinze ans se réfracte aujourd'hui dans son peuplement, sous la forme de discontinuités sociales. Au déclin des grossistes Dioula, qui tendent à se replier du marché des vivriers, répond la venue de Sénoufo et Diéli, désormais majoritaires dans ce commerce. Les propriétés du groupe marchand, hier homogènes, se diversifient. D'abord par l'âge : 58% des grossistes en igname ont moins de 45 ans. Les fils de transporteurs et négociants Sénoufo de la place, quelques jeunes Diéli et Sénoufo non Kiembara, quelques femmes acheteuses-revendeuses, des collecteurs de brousse pénètrent ce secteur marchand en déclin. Ensuite par l'ampleur des opérations : 63% des grossistes ont un chiffre d'affaires inférieur à 1 million FCFA mensuels, (contre 25% des commerçants en marchandises générales). Enfin, par les responsabilités occupées : trois grossistes seulement ont des fonctions et des titres religieux (il

s'agit de commerçants Dioula âgés, ne pouvant espérer se reconvertir dans d'autres activités); huit ont des responsabilités associatives (il s'agit de groupements professionnels et non d'amicales). Enfin, le nombre de dépendants domestiques est moins dense que chez les grossistes de marchandises diverses : 37% des grossistes d'igname ont plus de deux épouses, 42% prennent en charge plus de cinq résidents.

Le déclin de la filière se traduit par l'insertion d'agents faiblement dotés en différentes variétés de capital, réalisant des opérations d'envergure modeste, et qui, faute de moyens suffisants, se limitent au commerce d'igname. Ces derniers sont de plus exclus des marchés administratifs (hôpitaux, lycées, prisons) qui reviennent à quelques marchands disposant d'un fort capital relationnel : les deux principaux ont des liens étroits avec les autorités coutumières, et collectent l'igname sur commande, le troisième étant lié à un responsable du bureau syndical des étudiants de Côte-d'Ivoire.

Le déclin des grossistes Dioula ne se résume pas dans la contraction des chiffre d'affaires ou des fonds de roulement. Engageant la trajectoire collective du groupe, il menace doublement la place que celui-ci occupe en ville. D'une part, la chute de leurs revenus les oblige à réduire l'ensemble des investissements religieux, sous la forme de financement des lieux de prière et des cérémonies culturelles, de cadeaux aux Moriba, d'aumônes, mais surtout d'aide aux parents qui entreprennent des études islamiques. Elle affecte aussi leur capacité à entretenir les réseaux de connaissance et de dépendance sur lesquelles leur réputation était établie, et qui les assuraient d'un approvisionnement et de débouchés réguliers. D'autre part, le déclin les obligent à modifier leurs pratiques et à compromettre l'identité, historiquement construite, du groupe. Ainsi, le repli de quelques commerçants vers l'agriculture - exploitation de vergers et du bétail -, et la contribution croissante de leurs femmes et filles à la formation du revenu domestique - le cas de Laji C.T., qui fut l'un des principaux grossistes en vivriers des années 1960 et dont les ressources viennent aujourd'hui du travail d'une dizaine d'acheteuses-revendeuses de la famille, est à cet égard évocateur -, tendent à dissoudre les attributs statutaires sur lesquels le groupe fondait son identité et son autorité dans la profession. La trajectoire collective est donc descendante, mais aussi dissolutive, et ce au moment même où les nouveaux entrants accompagnent leur changement de statut professionnel par des stratégies de conversion identitaires.

Aux difficultés qu'éprouvent les commerçants Dioula pour conserver leur statut, entretenir leur position hiérarchique et les attributs du dioulaya, on opposera la trajectoire d'un lignage Tagban de la région de Niellé dont l'insertion dans le commerce de l'igname s'accompagne d'un lent mouvement de "mutation ethnique". La conversion à l'Islam, la construction d'un réseau d'inter-connaissance ajusté aux impératifs commerciaux, la rupture avec les hiérarchies, le culte et les représentations issus de la communauté villageoise, enfin l'alliance matrimoniale avec une famille Dioula sont les séquences principales du processus de conversion identitaire amorcé par Y.L, oncle maternel de Y.T



La première rupture intervient vers 1958. Elle relève d'un conflit entre Y.L., à qui son père a donné une éducation islamique, et T.P., oncle maternel de Y.L., occupant les fonctions de chef de village et du bois sacré. Celui-ci, luttant contre l'influence locale de l'Islam qu'il assimile à la domination politique de la chefferie de M'Bengué, refuse à Y.L tous les avantages auxquels sa position de neveu lui donne droit. Il semble que le conflit ait été suffisamment aigu pour que Y.L, vers l'âge de 23 ans, s'éloigne brusquement du village sur les recommandations de son père, et s'installe à Agboville, comme manœuvre d'une plantation appartenant à un musulman Abé. Y.L y reste trois ans, pendant lesquels son patron lui apprend à utiliser une bascule, à compter; il est autorisé à faire un petit commerce de cola à ses moments de repos. En 1962, apprenant que le conflit familial s'est apaisé, Y.L retourne en pays Sénoufo; il préfère pourtant rester à Korhogo, et se confie à un grand commerçant Dioula qui en fait son acheteur puis l'installe comme collecteur à Dalangbo, au cœur du bassin de production de l'igname. Le village compte alors trois intermédiaires Dioula; la concurrence est vive, et il faudra près de dix ans à

Y.L. pour construire de solides relations avec les producteurs - elles amènent Y.L à participer aux fêtes et cérémonies villageoises - et s'assurer ainsi d'un approvisionnement régulier et de qualité. En 1973, Y.L peut se libérer de la tutelle financière de son grossiste, diversifier sa clientèle parmi les patrons de Korhogo et s'installer à Kiémou comme acheteur à son compte.

Le deuxième acte de la rupture familiale avec l'ordre social villageois revient à Y.O., et se joue en 1980 sur le registre politique. L'autorité villageoise et culturelle est partagée, à l'intérieur du lignage, entre le patriarche T.P. et son neveu Y.T., second chef du bois sacré, bien que musulman. Cette autorité, contestée depuis longtemps par le quartier regroupant les familles originaires de M'Bengué, est soumise à l'arbitrage électoral à l'occasion des élections municipales. Le premier tour des élections s'étant révélé peu favorable au candidat du quartier de T.P., celui-ci fait voter au deuxième tour pour un candidat originaire de Ouangolodougou - considéré par tous comme un allochtone -, assurant ainsi l'élection de ce dernier et l'éviction du concurrent de M'Bengué. Dès les résultats annoncés, des troubles violents éclatent, qui obligent une partie des membres de la famille à fuir le village sous escorte policière; certains, dont Y.T et son oncle Y.O. s'installeront définitivement à Korhogo. L'exclusion de l'espace villageois se traduit par la perte de contrôle sur la terre, l'institution d'initiation, la hiérarchie politique; elle conduit à une insertion urbaine par contrainte, puis à la quête d'un référentiel identitaire compatible avec le changement de statut. L'aide que Y.L. apporte alors à la famille réfugiée à Korhogo conforte au plan professionnel la mutation identitaire : en installant Y.O. comme grossiste en ville - il lui fournit les bascules, construit l'apatam, le forme aux pratiques commerciales, lui fait parvenir le produit -, Y.L s'assure un débouché urbain et amorce la construction d'un réseau sur des bases familiales.

Evitant soigneusement tout lien territorial, l'insertion urbaine de Y.O. et de son neveu repose sur l'établissement de liens professionnels, confessionnels et amicaux, dans lesquels se diluent les signes de l'autochtonie. Les ruptures avec l'univers villageois sont aussi rationalisées - " La religion Sénoufo, c'est des dindons, des bois, des canaris, des n'importe quoi (...) Sincèrement dit, je sais que je suis de Niellé, je ne sais pas s'il faut dire Dioula en même temps (...) Nous sommes des aventuriers pour chercher la fortune, comme ça se fait pour les maliens qui viennent en Côte-d'Ivoire (...) Maintenant, les femmes se sont habitués à vendre un peu de tout, elles grillent soit les ignames, elles vendent de l'attiéké ". L'incorporation des

pratiques commerciales, l'utilisation des solidarités marchandes qu'autorise l'Islam, bref l'ensemble des signes constitutifs du Dioulaya sont manifestes chez Y.T, chargé des achats et des négociations avec les fournisseurs. Le troisième acte de la conversion réside dans son mariage avec la fille d'un acheteur Dioula installé en brousse. L'alliance posa crûment la question, jusqu'alors non formulée, du devenir identitaire du segment familial installé à Korhogo, au point que cette alliance fut longtemps ajournée par son oncle Y.O. Cependant, la perspective de renouer les fils rompus avec le village s'éloignant, celui-ci accepta. Le coût de cette séquence ultime est élevé : outre de nombreux cadeaux en pagnes, chaussures, etc., et une dot de 55000 FCFA en espèces, versés à la famille de l'épouse, Y.O. devra s'acquitter d'un montant équivalent, correspondant au versement antérieur d'un prétendant.

Ce procès de conversion identitaire, conduit sur plus de trente ans, appelle une double remarque. D'une part, il est conforté par une série d'exclusions du village, tenant elles-mêmes aux difficultés de reproduction d'un ordre et de hiérarchies perturbés ici par des dynamiques externes - l'islamisation régionale, l'instauration d'une autorité locale nouvelle. De ce point de vue, le changement de statut de Y.T. n'est pas sans analogie avec les parcours précédemment exposés. D'autre part, l'insertion marchande n'est rendue possible que par une succession d'investissements dans les champs relationnels, confessionnels et matrimoniaux - dépendance de Y.L. vis-à-vis de son patron de commerce, entretien des relations avec les logeurs et grossistes des zones d'approvisionnement, cadeaux aux pisteurs et aux autorités locales qui organisent les " invitations au village ", contributions versées à l'occasion de fêtes ou de l'édification d'édifices religieux, versement de la dot, etc. -, rappelant que la réalisation d'une marge commerciale repose sur un ensemble de préalables sociaux, eux-mêmes construits et entretenus à partir des ressources de l'activité marchande.

RELATIONS A DISTANCE DES MIGRANTS ET RESEAUX D'INSERTION A DAKAR

ABDOU SALAM FALL

Le maintien de forts courants migratoires du milieu rural vers les villes et surtout en direction de l'agglomération de Dakar compte parmi **les problèmes** cruciaux du Sénégal. Cette permanence des flux migratoires vers **l'agglomération** de Dakar entraîne une explosion urbaine devenue préoccupante. Les déplacements obéissent à des motivations à la fois individuelles et collectives et sont intrinsèquement liés aux déséquilibres affectant les zones de départ. Migrer signifie élargir son espace de vie, aller à la recherche des moyens de production et de survie. C'est donc s'investir ailleurs temporairement, périodiquement ou durablement. Par la migration ce sont les forces productives qui se délocalisent et se redispent dans un espace élargi dépassant le simple milieu d'origine. Plus qu'un mouvement d'acteurs sociaux individuellement considérés, ce sont des groupes ou communautés qui se forment mettant ainsi en rapport des unités économiques "despatialisées".

Par des réseaux sociaux multiformes les migrants maintiennent des relations à distance plus ou moins permanentes, plus ou moins occasionnelles avec leur localité d'origine. Plusieurs raisons expliquent cette stratégie. Dans certaines localités où la crise de l'agriculture est la plus prononcée, la dépendance de la production et des budgets des ménages des apports attendus des migrants en ville

semble irréversible. C'est ce que nous avons relevé en pays sereer auprès de chefs de famille considérant «qu'une maison qui ne compte aucun émigré ne peut vivre déceimment (Fall, 1992)».

Migrer, c'est le plus souvent créer de nouveaux liens sans que cela n'induisse la rupture d'anciennes relations structurantes ou fonctionnelles. Les raisons évoquées par Pontié et Lericollais (1991) sont illustratives de cette logique relationnelle de nombreuses sociétés rurales : «La nature des relations sociales, religieuses mais aussi économiques entre migrants et société d'origine est largement conditionnée par la possibilité qui leur est offerte de retourner éventuellement cultiver au pays, en cas d'échec dans son entreprise migratoire, à la "retraite", ou encore si la situation familiale -mort d'un aîné par exemple- le lui commande. La possibilité d'accès à quelques parcelles, même après une très longue absence, est pour le migrant la marque de reconnaissance de sa citoyenneté villageoise et lignagère autant qu'une nécessité économique».

Dans cette communication nous abordons les relations à distance des migrants vis-à-vis de leur milieu d'origine sous le prisme des réseaux d'insertion urbaine. Une des manières de saisir le recours à un réseau est de déterminer à quelle personne l'enquêté a fait appel pour trouver un travail, pour obtenir un logement, pour maintenir ou non des liens avec son milieu d'origine. Le réseau social désigne un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuits d'accueil et/ou d'insertion socio-professionnelle, résidentielle, de solidarité humaine, de relations privilégiées. Le réseau est identifié à un relais social, mais un relais qui serait construit parallèlement aux appareils et institutions sociales et quelques fois opposés à eux (Fall, 1991 (a)). En partant du recours éventuel aux réseaux d'insertion urbaine pour situer l'effectivité des relations à distance des migrants vis-à-vis de leur lieu de provenance, nous avons fait le choix de privilégier une lecture du phénomène migratoire à partir de la ville. Nous sommes intéressés à mesurer la persistance ou le développement de liens à distance entretenus de la ville en les comparant avec l'importance de nouvelles relations sociales rendues nécessaires par les formes actuelles d'urbanité .

1. ELÉMENTS DE MÉTHODE

Nombreuses sont les méthodes utilisées pour analyser l'impact des migrations

aussi bien sur les zones de départ que de destination. Selon le tableau dressé par Pontié et Lericollais (1991) les méthodes les plus pertinentes tentent de mesurer les effets des migrations par une approche globale et interactive à partir du lieu d'observation. Ainsi, dans une étude consacrée aux migrants Sereer (Sénégal), ces auteurs ont privilégié une combinaison de trois types d'approche se réalisant sur un même terrain : l'approche socio-anthropologique fondée sur une étude qualitative intensive d'un nombre restreint et significatif d'unités socio-économiques en partant d'une reconstitution des liens d'ordre généalogique afin de passer en revue chacun des membres d'un lignage tout en s'informant sur leur localisation actuelle et leur apport éventuel dans leur unité familiale ; le contrôle des mouvements migratoires par des données démographiques collectées sur une longue durée ; les méthodes de mesure et de suivi pratiquées en géographie agraire notamment le contrôle par le parcellaire, les techniques culturales et la main d'œuvre mobilisée, la provenance et le niveau de l'équipement agricole dans les segments de patrilignage considérés comme l'unité fonctionnelle de gestion de la terre. Ce procédé particulièrement riche et fiable demande cependant une présence prolongée et renouvelée de l'équipe pluridisciplinaire sur un terrain qui ne saurait être vaste. Une telle monographie permet de relever la pertinence de l'interaction entre différents phénomènes et disciplines, le croisement de différents outils de collecte et d'analyse. Elle ne peut s'appliquer qu'à un point d'observation situé en milieu rural. Elle permet de mettre en relief tout ou presque l'espace de vie des acteurs et groupes "despatialisés" dont le milieu d'origine est à l'étude. Elle est donc révélatrice des relations à distance complexes entretenues par les migrants vis-à-vis de leur milieu d'origine.

Pour notre part, en partant de la ville comme point d'observation, nous avons préconisé une méthode à la fois quantitative et qualitative d'analyse de l'impact des migrations. Grâce à un questionnaire biographique quantitatif comme instrument de mesure des modalités de l'insertion urbaine, nous avons interrogé les migrants vivant dans différents quartiers de l'agglomération de Dakar selon une base de sondage définie pour toute l'enquête. Quatre types de questions concernent les relations à distance. Les visites effectuées par les migrants dans leur localité d'origine, les envois d'argent ou de vivres ou les soutiens reçus des migrants, les biens possédés avant la migration avec possibilité de les comparer avec ceux possédés au moment de l'enquête (cet aspect ne sera pas abordé dans cet article faute d'espace) et enfin les possibilités de recours aux réseaux d'origine notamment par le moyen de personnes localisées dans le milieu d'émigration pour l'accès à

l'emploi ou au logement à Dakar. Afin d'approfondir ces données, un sous-échantillon est sélectionné selon le principe du choix raisonné et soumis à des entretiens-récits de vie (Fall, 1991 (c)). Ce va et vient du quantitatif au qualitatif permet de combiner la représentativité et l'exemplarité.

Ces deux approches sont évidemment complémentaires. Elles ont en commun de partir de l'individu pour ensuite saisir le groupe social dans une démarche à la fois exploratoire et approfondie. Elles privilégient les stratégies mises en œuvre par les individus et les groupes dans un contexte économique de survie.

2. LE CONTEXTE DE L'URBANISATION

Les statistiques sont concordantes pour estimer qu'en l'an 2000, la moitié de la population africaine vivra dans les villes. L'Afrique Noire en fournit une illustration car elle est actuellement au monde la région où le taux d'urbanisation croît le plus rapidement, passant de 12 à 30 % entre 1950 et 1980. Cette concentration urbaine s'accompagne d'une croissance particulièrement rapide de la population de ce continent en dépit de son niveau de développement singulièrement faible et inquiétant.

Avec un taux annuel d'accroissement avoisinant 3 %, la population de l'Afrique subsaharienne doublera en l'espace de vingt trois ans, devenant ainsi la région du monde où la croissance est la plus rapide. Alors que la population africaine a doublé entre 1950 et 1980, la population urbaine a été multipliée par cinq dans le même temps. Deux phénomènes convergent pour expliquer une telle particularité : d'une part, une croissance naturelle élevée et, d'autre part, d'importants flux migratoires provenant du milieu rural en direction des villes notamment les capitales.

Le Sénégal n'échappe pas à cette dynamique urbaine devenue irrésistible du fait de la crise profonde de son agriculture, pilier de l'économie nationale. Dakar n'est pas non plus à l'abri de la macrocéphalie caractéristique du modèle urbain africain où la capitale se développe de façon vertigineuse en écrasant les villes secondaires. Selon le dernier recensement de la population de 1988, Dakar et son "double", Pikine, comptaient 1 310 000 habitants. L'agglomération Dakaroise accueille ainsi 19 % de la population totale du pays et près de 54 % de la population

urbaine estimée à 39 % de la population totale. L'accroissement de la population urbaine est rapide car il est annuellement de 3,80 % entre 1976 et 1988, alors que pour la même période l'accroissement annuel de la population est de l'ordre de 2,7 %.

L'essentiel des installations de l'économie moderne est implanté dans la capitale. Cependant ce pôle attractif est incapable d'offrir des emplois dans le secteur structuré à une bonne part des résidents ; faute de mieux, plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 22 % de la population active (Bocquier & Fall, 1992).

Ainsi que le notent Antoine et Savané (1990) «l'urbanisation au Sénégal en particulier, et en Afrique en général, n'est ni le corollaire ni le moteur d'un quelconque développement économique ; contrairement à ce qu'on a observé dans le monde industrialisé, elle n'a pas été entraînée par une mécanisation de l'agriculture ayant dégagé une surpopulation relative. Elle résulte plutôt de la dégradation rapide des conditions de vie dans les villages, et donc fondamentalement de la crise de l'agriculture». L'urbanisation apparaît donc comme un important défi ; la ville n'est donc pas dans ce cas un cadre alternatif de développement, elle est bien plutôt un espace de survie des individus et des ménages qu'ils constituent ou les entretiennent à distance.

3. LES RELATIONS À DISTANCE MILIEU URBAIN / MILIEU RURAL

Les processus migratoires s'enracinent souvent dans des traditions de mobilité spatiale qui remontent parfois à quelques générations. Le migrant est membre d'une communauté de parenté, de famille et de lignage souvent étendue, et laisse des membres de sa communauté dans le village pour en retrouver d'autres anciennement installés en ville. Il maintient, par conséquent, des liens plus ou moins forts avec son milieu d'origine. D'autre part les associations de ressortissants, qui réunissent des originaires d'une même région ou d'un même village, sont actives en ville. Ces associations jouent un rôle clé pour maintenir des liens privilégiés avec le milieu d'origine, ou éviter l'assimilation totale avec le milieu d'accueil, elles renforcent parfois le contrôle social comme dans le cas des jeunes bonnes Diola (Diop, 1989).

Il existe un flux important d'échanges et d'offres de vivres du milieu d'origine vers le milieu d'accueil. Des flux monétaires de la ville vers les milieux d'émigration sont aussi remarquables. De même, les envois d'argent sont volontaires. Néanmoins, l'effet du style de vie et des traditions communautaires encore vivaces en Afrique nous amène à relativiser cette autonomie de décision d'envoi monétaire par les migrants et quelques citadins à la faveur de leur communauté d'origine. En Afrique, les gens attendent énormément de leurs enfants. Peut-on parler réellement de solidarité si on sait que la norme sociale est fondée sur la primauté du groupe qui fonctionne dès lors comme une instance qui légifère? Les efforts pour rester soudé au groupe de base peuvent à contrario être perçus comme une reproduction de l'ordre social, un conformisme aux valeurs dominantes.

Les visites des ruraux en ville et des migrants au milieu d'origine (villages, villes secondaires, pays...) sont des indicateurs du dynamisme des relations ville/village. Ces visites s'effectuent selon des circonstances variables. Dans notre enquête près de 90 % des migrants et 80 % des migrantes entretiennent des relations avec la localité d'origine ; mais le poids relativement important de ceux qui déclarent ne plus être allés dans la localité d'origine (16,5 % chez les migrants de la génération 25-34 ans et 22,5 % chez les jeunes migrantes) conduit à s'interroger sur les types de migration. Il n'est pas exclu que certains migrants aient rompu avec leur localité de naissance pour des raisons diverses. Mais le plus important est que le motif le plus fréquent occasionnant les visites est culturel. En effet, ce sont les fêtes religieuses et les cérémonies familiales qui semblent mobiliser les migrants vers leur localité d'origine. La génération la plus jeune est plus portée à effectuer ces visites aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Chez ces dernières, les cérémonies familiales l'emportent sur les fêtes religieuses respectivement 61,2 % et 38,5 % pour les moins de 35 ans. Des transferts et échanges d'argent s'effectuent au cours de ces cérémonies. L'émiettement des groupes structuraux villageois en milieu urbain n'aliène pas les liens socio-culturels entre ruraux et résidents dakarois. La migration temporaire en ville se maintient même si elle est mineure, du moins c'est ce que semble indiquer des retours au village d'origine pour les travaux saisonniers agricoles et raisons assimilées. Là également les jeunes migrants sont plus concernés (10,7 %) par contre les migrantes retournent peu à la localité d'origine pour les travaux saisonniers agricoles. Peu de migrants vont en congé dans leur localité d'origine, également peu de personnes effectuent des visites régulières.

Tableau 1. : Type de visite des migrants dans leur localité d'origine par génération

Raisons de la visite	HOMMES Génération			FEMMES Génération		
	25-34	35-44	45-59	25-34	35-44	45-59
travaux saisonniers et raisons assimilées	11.6	5.7	5.8	.0	2.7	.8
fêtes religieuses et cérémonies familiales	29.4	26.3	17.7	14.6	12.4	9.8
congés et fêtes religieuses et cérémonies familiales	7.1	4.8	1.9	2.2	.9	.0
congés et cérémonies familiales	4.0	6.7	10.7	3.3	2.7	1.5
congés seulement	1.8	3.1	2.7	.0	.9	.0
cérémonies familiales et autres	10.7	10.9	20.3	19.1	20.4	26.4
cérémonies familiales seulement	10.3	16.2	21.1	29.2	37.2	32.3
visites périodiques	.4	.4	.8	.0	.0	1.5
fêtes religieuses seulement	2.2	.4	1.1	2.2	.9	.0
autres raisons	5.4	6.6	3.8	5.6	8.0	6.8
ne va jamais au lieu d'origine	16.5	8.3	13.8	22.5	14.2	21.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	220	228	260	88	113	132

Une autre piste à explorer concerne les envois de fonds pour aider d'autres membres de la famille qui ne résident pas dans le ménage. Sur les tableaux suivants, nous avons regroupé par génération, sexe et statut de migrant ou non, la proportion de personnes qui aident régulièrement une autre personne (la question exacte était : Avez vous des personnes à charge ou que vous assistez et qui ne logent pas avec vous ?).

Les dakarois naturellement soutiennent leurs noyaux conjugaux (le conjoint et les enfants) localisés dans la même ville tandis que les migrants envoient des dons aux noyaux conjugaux dans leur lieu d'origine. Les natifs de Dakar de même que les migrants de la génération 35-44 ans restent les plus concernés par les dons destinés au noyau conjugal. L'ensemble des dons intéressant le noyau conjugal consenti par cette génération est de 15,6 % pour les natifs de Dakar et de 20,6 % pour les migrants. Pour toutes les générations, la contribution des migrants semble plus importante que celle des dakarois, ce qui s'explique par le fait qu'une part des migrants ont leur épouse à l'intérieur du pays.

Tableau 2 : Don au noyau conjugal (NC) par génération

Génération	Destinataires							
	aucun don	autre ailleurs	Nc. aut don	NC ail L. orig.	+ NC. + aut. don	NC ail + L. orig.	NC Dakar +aut don	NC Dakar
Hommes nés à Dakar								
25-34 ans	59.0	31.3	1.2				4.2	4.2
35-44 ans	27.5	56.9	3.7	.9	1.8	.9	7.3	1.8
45-59 ans	28.1	64.1					7.8	
Migrant								
25-34 ans	32.1	54.3	2.3	.5	6.3	4.1		.5
35-44 ans	14.5	64.9	2.6	1.3	8.3	2.6	3.1	2.6
45-59 ans	32.3	52.7	2.3	1.2	6.2	1.9	2.3	1.2

Les jeunes dakarois entre 25 et 34 ans soutiennent leur père ou mère mais dans des proportions moins importantes (10,3 %) que ceux entre 35 et 44 ans (23 %). Lorsque leurs propres parents vivent dans la même ville qu'eux, ils sont également mieux soutenus par ces derniers (11,9 % contre 3,6 % chez les plus jeunes). Les migrants qui ont 44 ans ou moins envoient des dons plus importants à leurs propres parents et personnes assimilées dans la localité d'origine (43,8 %). Le soutien destiné exclusivement au père ou à la mère vivant dans la localité d'origine est sensiblement le même pour les deux générations les plus jeunes (23,1 % pour les moins de 35 ans et 25 % pour les moins de 45 ans). Les dons destinés au père ou à la mère et à leurs corésidents sont moins importants que les premiers (10,9 % pour les moins de 35 ans et 9,2 pour les moins de 45 ans) mais ils sont l'expression des liens multiples que les migrants continuent à entretenir à distance. Les migrants soutiennent néanmoins leurs propres parents installés à Dakar. Ce soutien est plus important chez les femmes (5,6 % pour les moins de 35 ans et 2,7 % pour les moins de 45 ans) que chez les hommes (2,3 % pour les moins de 35 ans et 2,6 % pour les moins de 45 ans).

Tableau 3 : Don au père ou mère (P ou M) par génération

Génération	Destinataires								Effectif
	aucun don	autre don	PM ailleurs	pm ail + aut don	pm l.ori L. orig.	pm l.o. + aut do	pm Dakar	pm Dakar +aut do	
Hommes nés à Dakar									
25-34 ans	59.0	30.7	1.8	.6	.6	10.9	3.6	3.6	166
35-44 ans	27.5	49.5		.9	.9	9.2	11.9	9.2	109
45-59 ans	28.1	39.1					23.4	9.4	64
Hommes migrants									
25-34 ans	32.1	24.9	4.5	1.8	23.1	10.9	2.3	.5	221
35-44 ans	14.5	41.7	2.6	2.2	25.0	9.2	2.6	2.2	228
45-59 ans	32.3	44.2	3.1	1.9	10.0	5.0	2.7	.8	260
Femmes nées à Dakar									
25-34 ans	63.0	18.5					11.1	7.4	81
35-44 ans	52.0	38.0	2.0			2.0	4.0	2.0	50
45-59 ans	59.3	25.9	7.4				7.4		27
Femmes migrantes									
25-34 ans	52.8	15.7	2.2		16.9	5.6	5.6	1.1	89
35-44 ans	56.6	16.8		3.5	12.4	5.3	2.7	2.7	113
45-59 ans	57.9	30.1	2.3		5.3	3.0		1.5	133

L'effet de génération observé chez les hommes s'inverse pour les femmes aussi bien natives de Dakar que migrantes. Ainsi on peut relever que 18,5 % des dakaroises âgées de 25 à 34 ans soutiennent leur père ou mère et associés tandis que 10 % seulement de celles âgées de 35 - 44 ans font des dons aux mêmes personnes. Les jeunes migrantes contribuent dans leur localité d'origine pour 31,5 % alors que celles plus âgées envoient au père ou mère et associés un peu moins (26,6 %). Parmi les destinataires, c'est évidemment le père ou la mère qui reçoivent le plus de soutien.

Tableau 4 : Don à la parenté par génération

Génération	Destinataires								Effectif
	aucun don .00	autre don 1.00	PAR ailleurs 2.00	PAR ail. +aut don 3.00	PAR l. orig. 4.00	PAR l.o. + aut d 5.00	PAR Dakar 6.00	PAR Da- kar +aut d 7.00	
Hommes nés à Dakar									
25-34 ans	59.0	22.9	3.6	.6		.6	7.8	5.4	166
35-44 ans	27.5	39.4	5.5	.9	1.8		12.8	11.9	109
45-59 ans	28.1	45.3	3.1		1.6		10.9	10.9	64
Hommes migrants									
25-34 ans	32.1	49.3	2.7	2.7	6.3	3.2	1.4	2.3	221
35-44 ans	14.5	55.3	2.2	2.2	7.0	6.1	6.6	6.1	228
45-59 ans	32.3	35.0	3.5	1.9	12.3	6.	4.6	3.5	260

Tableau 5 : Soutien financier reçu d'autres personnes selon l'âge du bénéficiaire

Groupe d'âges	Statut	Aucun soutien	Soutien du noyau conjugal	Soutien père/mère ou parent	Soutien frère sœur	Autre personne	Association
<u>Sexe masculin</u>							
25-34 ans	Né Dkr	80,1	0,6	6,6	6,6	6,0	0,6
	Migrant	80,1	-	5,9	9,9	4,5	1,3
35-44 ans	Né Dkr	87,2	-	1,8	7,4	2,8	0,9
	Migrant	88,2	-	3,9	3,9	1,8	2,2
45-59 ans	Né Dkr	82,8	6,3	-	4,7	6,3	-
	Migrant	83,1	3,1	1,9	5,4	6,5	0,8
<u>Sexe féminin</u>							
25-34 ans	Né Dkr	56,8	11,1	9,9	6,2	16	7,4
	Migrant	67,4	6,8	5,6	11,3	4,5	7,9
35-44 ans	Né Dkr	62,0	6,0	10,0	10,0	2	14
	Migrant	65,5	6,2	5,3	13,3	1,8	9,7
45-59 ans	Né Dkr	63,0	29,6	-	3,7	3,7	3,7
	Migrant	66,9	19,6	6,8	3,0	2,3	3,0

Les migrants les plus âgés sont plus préoccupés par l'envoi de don à la parenté en général. De tels dons sont plus importants pour ceux restés dans la localité d'origine. Cependant la solidarité entre migrants de la même parenté demeure effective et s'exprime entre autres par la participation financière aux associations qui sont surtout fonctionnelles à Dakar.

En règle générale, les hommes de la génération 25-34 ans nés à Dakar,

donnent peu ; alors que ceux de la génération 45-59 ans, qui ont en général un ménage de taille déjà élevé, aide en plus d'autres membres de la parenté. Il y a là des éléments pour se demander avec Antoine (1992) «si les générations de l'indépendance (les 45-59 ans) ne sont pas une génération charnière qui supporte le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent».

La précarité des conditions de vie dans les localités d'origine explique le peu de soutien que déclarent recevoir les personnes enquêtées (en particulier les hommes). Le soutien du père ou de la mère, des frères ou des sœurs est important pour les jeunes dakarois (6,6 %). L'appui des collatéraux en faveur des migrants est effectif d'une génération à l'autre, néanmoins l'intérêt manifesté par les plus jeunes est notable (9,9 %). Les personnes âgées de 45 à 59 ans, particulièrement les dakarois, sont soutenus par leur noyau conjugal (6,3 %). Cet état de fait peut être expliqué par l'implication des femmes polygames dans la gestion de la survie de leur ménage respectif. Les relations interpersonnelles informelles en marge des groupes d'origine semblent être d'un bon concours pour les dakarois comme pour les migrants (6,3 % pour les premiers et 6,5 % pour les seconds). Les soutiens reçus d'autres personnes sans lien de parenté ou d'alliance sont permanents pour toutes les générations, même si ils semblent moins établis pour la génération intermédiaire 35-44 ans. Les jeunes dakaraises ont la faveur de tels soutiens (16 %). On relève également des soutiens reçus des associations au profit des migrants et des migrantes.

4. Critique du continuum rural-urbain

Les récits de vie collectés auprès des migrants à Dakar et Pikine confirment que les associations de ressortissants ou d'originaires de villages ou de communautés rurales ainsi que les regroupements familiaux, lignagers et ethniques en ville sont d'importants relais pour l'accueil et l'insertion des migrants. Des personnes reliées par une origine commune et pouvant appartenir à des catégories sociales différentes s'y côtoient et partagent leurs préoccupations. Mais comme toute communauté d'origine, de telles associations ont une logique normative. Elles constituent un système lourd de fonctionnement et conservateur du point de vue des valeurs reproduites. Les besoins quotidiens des membres sont difficilement pris en charge. Il arrive également que les valeurs socio-culturelles entretenues se

heurtent aux velléités modernistes que les besoins d'adaptation ou de créativité urbaines des membres mettent en relief.

Dès lors c'est en marge du système que se développent potentiellement des réseaux et segments de réseaux. Or O'Deye (1985) présente ces associations d'originaires et de ressortissants comme un moyen d'intégration au sein du lignage tout en servant de réceptacle des velléités opposées au sein du groupe des migrants organisés dans cette entité. Ainsi «la ville reconstruit les associations» (O'Deye : 1985, 37). Au contraire de cette approche pour le moins ruraliste, la ville, Dakar en particulier, n'est pas à considérer comme un lieu privilégié de prolongement des relations traditionnelles villageoises. Nous avons plutôt observé l'émergence de nouvelles formes de relations résultant de la dynamique de sociabilités urbaines. L'acteur urbain est un faiseur de réseaux. La restructuration permanente des réseaux de sociabilité semble être une caractéristique essentielle de l'urbanisation dakaroise. En effet avec l'aggravation de la crise économique et les contraintes de la vie urbaine, les acteurs sociaux développent des stratégies visant l'élargissement de leur espace de sociabilité. L'émergence de nouvelles relations en ville est désormais un indicateur de la dynamique d'insertion urbaine des migrants à Dakar et Pikine. Les réseaux sociaux spécifiquement urbains contribuent à affaiblir les liens ville/village.

5. Maintien des réseaux ruraux et importance des réseaux urbains

Les travaux de recherche font de plus en plus place aux rôles privilégiés des réseaux sociaux, comme phénomène construit d'accueil et d'insertion urbaine des migrants. Leur fonction «d'amortisseur» de la crise économique et sociale généralisée se heurte à la problématique de leur permanence et de leur renouvellement. L'effet de la dynamique de groupe aidant, les réseaux d'origine (structures familiales, communautés ethniques, villageoises...) occupent une position centrale au moment de la préparation des candidats à la migration et aussi lors des premières étapes de l'installation à la ville avant de se laisser relayer, dans les étapes futures, par des réseaux typiquement urbains. Ce passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains, tout en étant l'une des formes dominantes du processus d'insertion en ville, est insuffisamment mentionné et analysé dans les travaux récents sur les migrations en Afrique.

Comme on le sait, des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont ainsi constitués et consolidés sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi et de logement pour le migrant. Tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, les réseaux se «modernisent» en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarité et de liens créés par de nouvelles appartenances : relations informelles, de voisinage, politiques, religieuses, sportives, syndicales et professionnelles.

5. 1. La permanence des réseaux d'origine

Ce contexte de la migration rurale-urbaine met en relief le rôle des réseaux d'origine, tout au moins dans le processus d'accueil des migrants à Dakar. De même, les réseaux parentaux, ethniques, et d'autres types de réseaux bâtis autour de l'appartenance à une même aire régionale et socio-culturelle (région, département, communauté rurale, village...) interviennent plus ou moins fortement pour l'accès du nouveau migrant au premier logement et au premier emploi ou occupation professionnelle. Evidemment, ils sont plus accessibles que les réseaux urbains intégrés ou créés avec un temps de présence plus important en ville. Mais les réseaux d'origine ne sont pas non plus des relais sociaux existant d'avance et qu'il suffit d'intégrer en cas de besoin. Ils sont naturellement des phénomènes élaborés, construits différemment en fonction des ressources propres à chaque espace relationnel impliquant les acteurs concernés ou des communautés structurées ou informelles. On peut néanmoins relever la permanence des réseaux d'origine dans ce processus migratoire. C'est ce qui a fait dire à Antoine et Savané (1990 : 56) : «la migration entretient la migration». Selon ces auteurs la migration résulte en effet d'une stratégie collective de diversification des sources de revenus des membres d'une famille. Ainsi les migrants s'appuient sur des réseaux relationnels en vue de leur insertion en ville. Le pont est donc établi entre le milieu rural et la ville. Les migrants occupant des postes de responsabilité en ville réinvestissent parfois, économiquement et socialement, dans leur région d'origine : participation à la construction d'écoles, de dispensaires, de nouvelles maisons, aux achats d'équipements agricoles, et également participation à la vie politique et sociale. Le maintien de relations avec le milieu d'origine entraîne d'importants flux financiers entre la ville et la campagne.

Les pôles de la famille se multiplient. Des circuits d'accueil et d'insertion s'instaurent en ville. Les transferts de fonds, de vivres, de médicaments etc. sont effectués. C'est la famille au sens élargi qui se déploie. Au Sénégal, des femmes appartenant à des ménages polygames prennent leur tour en ville ou au village sous forme de rotation pendant que le mari fait son expérience urbaine. On peut donc noter l'existence d'une composante urbaine des stratégies rurales et inversement.

5. 2. L'émergence de nouvelles formes de relations à Dakar

Les réseaux ne sont pas référés à des structures organisées dont le mode de fonctionnement est explicite. A force de prospecter plus largement, on découvre la richesse des relations informelles révélant d'autres mécanismes de mise en place de réseaux. On peut repérer dans la ville plusieurs exemples de regroupements informels : des voisins s'asseyant devant l'atelier d'un tailleur presque tous les jours depuis plusieurs années ; une « grande place » où des personnes jouent à la belote (jeu de carte) ou de dames depuis une trentaine d'années ; des courtiers qui monnayent leur expertise de l'intermédiation pour la vente et la location de logements ; des cadres intellectuels jouant aux boules le week-end. Afin de montrer le champ assez grand de noyaux relationnels pouvant être dynamisés pour générer des réseaux sociaux, quelques cas de figure sont brièvement évoqués dans ce qui suit.

Du fait du rétrécissement progressif du marché de l'emploi salarié occasionné entre autres par la politique d'ajustement structurel, le secteur de l'économie informelle se présente de plus en plus comme la porte d'entrée privilégiée des migrants dans le tissu économique dakarois. La sous-qualification professionnelle des nouveaux migrants en est une explication. L'économie informelle est relativement souple pour autoriser l'accueil des nouveaux migrants préoccupés d'avoir un métier pour s'insérer durablement en ville. Pour se former, les migrants s'appuient davantage sur des réseaux familiaux.

Mais à mesure que se déroule l'apprentissage, le migrant s'implique dans des réseaux que génèrent ses rapports de prestation de services pour une partie de la clientèle de l'atelier où il travaille. Son installation future comme indépendant dépendra largement de sa capacité à fidéliser sa clientèle acquise à la défaveur de son patron et surtout des possibilités de profiter de ses réseaux de relations qu'il aura suscités tout au long de son apprentissage.

Nous avons observé que les migrants ayant réussi dans l'économie informelle s'impliquent activement dans d'autres réseaux confrériques, regroupements d'opérateurs économiques, et même au sein des réseaux de commerçants. Pour réussir dans l'informel, il apparaît nécessaire de jouer des rôles importants dans des réseaux d'ascension sociale. En effet, les réseaux confrériques se sont beaucoup développés à partir de l'économie informelle. Cette forte interdépendance s'explique par le caractère socio-économique des confréries religieuses. A ce titre leur fonction de groupe de pression socio-politique attire une clientèle de plus en plus nombreuse, en particulier tous ceux qui sont appelés à se repositionner et à conquérir de nouveaux statuts.

Le principe des vases communicants est applicable entre l'économie informelle, les migrations et les réseaux confrériques. On constate des convergences quasi-naturelles qui favorisent le passage de l'un à l'autre. Les réseaux fondés sur les religions peuvent être considérés comme des réseaux d'origine car l'adhésion à une religion participe au processus de socialisation. On ne choisit pas sa religion, on l'hérite de ses parents. La religion est un élément culturel d'origine. En revanche, l'appartenance à des associations religieuses et de plus en plus à des confréries religieuses peut procéder des deux registres d'origine et optionnel. Le passage des réseaux villageois aux réseaux optionnels est ici à mettre au compte de la plasticité des réseaux confrériques et du caractère populaire et ouvert de l'économie informelle à Dakar et Pikine.

Dans le secteur structuré, les relations professionnelles sont pour la plupart activées, générant ainsi des réseaux sociaux typiquement urbains. Les syndicats constituent un espace de sociabilité favorisant l'émergence de réseaux à l'échelle et hors de l'entreprise. A partir d'une désignation comme délégué du personnel, un quelconque travailleur accède à des informations souterraines lui conférant une parcelle de pouvoir au sein de l'entreprise. Ce pouvoir de médiateur est souvent le moyen d'accéder à des faveurs lui permettant de placer parents ou amis à un nouveau poste et d'avoir ses protégés et ses protecteurs au sein de l'entreprise, aussi bien au niveau de la direction que parmi les agents. Le style militant des activités syndicales, de même que la convergence des intérêts des travailleurs d'entreprises différentes sont autant de facteurs à la fois objectifs et subjectifs facilitant la création d'espaces de sociabilité et de réseaux sociaux en milieu urbain. La culture ouvrière est une composante de la culture typiquement urbaine.

L'intensité de la vie professionnelle dans l'entreprise et la «proximité interindividuelle» favorisent les réseaux d'amitié. En effet, au sein de l'entreprise, les travailleurs vivent souvent en commun des épreuves de tous genres qui resserrent leurs liens. La durée d'emploi dans l'entreprise fait que les lieux de travail permettent le développement de relations continues et l'approfondissement de la connaissance interindividuelle. Ces relations d'amitié se prolongent hors de l'entreprise et frayent la voie à des réseaux sociaux denses et d'une vitalité insoupçonnée.

Les associations religieuses ou «daayira» au sein des entreprises sont également un moyen courant d'activer les relations professionnelles. Les réseaux sociaux qui se mettent en place à la faveur de la même appartenance confrérique donnent de l'intérêt aux relations par petits groupes au sein de l'entreprise. Ils sont les moyens de «socialiser» la vie de l'entreprise et réciproquement de prolonger les relations professionnelles privilégiées hors de l'entreprise (Diop, 1982 ; Ndiaye, 1989). Tout comme les rapports de travail, les relations contingentes de voisinage peuvent subir des transformations et développements générant des réseaux promotionnels. Il est établi que le voisinage fait partie intégrante des réseaux des natifs de la ville et qu'il constitue donc un élément de leur identité sociale. On peut également considérer que les migrants notamment ceux bénéficiant d'une longue expérience résidentielle à Dakar s'accommodent de cette référence identitaire (FALL, 1991 (b)). Les réseaux de voisinage, les réseaux informels et les réseaux religieux confrériques occupent de nouveaux espaces créés en ville. Ils constituent, par leur grande accessibilité, des moyens privilégiés d'insertion sociale dans le contexte urbain dakarois. Une autre caractéristique non moins importante de ces réseaux est la meilleure intégration de l'anonymat et la consolidation d'un brassage ethnique, culturel et social suffisamment édifiant de leur potentiel de ressources à la portée du public.

6. Conclusion

Le passage des réseaux d'origine aux réseaux urbains ne relève pas d'un procédé balistique. Il correspond plutôt à un processus heurté et discontinu. L'originalité des réseaux sociaux réside dans le fait qu'ils procèdent tout à la fois de stratégies des acteurs du dedans comme du dehors des institutions sociales en vue de la satisfaction de leurs besoins. Ils se constituent et se fortifient en mettant à

contribution, au cas où c'est nécessaire, les ressources propres ou potentielles des institutions, ou inversement à les contourner en se développant sur leurs marges, comme pour défier la rigidité des systèmes et laisser se profiler les changements en termes de réadaptation ou de rupture. Les réseaux s'estompent au fur et à mesure que les besoins des acteurs sociaux qui les animent sont satisfaits ou nécessitent d'autres relais sociaux. Ils peuvent donc être déviés de leur raison sociale fondatrice.

La stratégie des acteurs de contrôler des « zones de pouvoir » au sein ou à l'échelle de plusieurs institutions rend nécessaires les réseaux sociaux. Les réseaux traversent les institutions et transgressent leurs limites. Les réseaux n'ont pas pour rôle de se substituer aux institutions. Ils tentent plutôt de les dépasser et de les vivifier en les dynamisant.

Le migrant n'a pas besoin de s'opposer aux institutions sociales d'origine pour réussir son insertion urbaine. Les réseaux urbains s'édifient sur l'espace de sociabilité comme moyen de conquérir d'autres zones de possibilités favorables à l'insertion des migrants en ville. Le passage des uns aux autres s'opère concomitamment à l'élargissement et à la complexification de l'espace de sociabilité du migrant en ville. Réseaux villageois et réseaux urbains conservent leur logique informelle et implicite. Mais les réseaux d'origine ne s'apparentent pas totalement aux réseaux villageois qui n'en sont qu'une composante. La permanence des réseaux d'origine n'a d'égale que la vitalité des réseaux sociaux urbains qui constituent désormais un centre d'intérêt privilégié pour l'analyse de la dynamique d'insertion des migrants à Dakar et Pikine. Il est permis de dire avec Pontié et Lericollais (1991) que « les réseaux de solidarité structureaux ne sont pas marginalisés par la migration ». De même, il demeure établi que le développement fulgurant de nouveaux réseaux sociaux permettant d'"amortir" la crise -les relations à distance étant une des modalités de cette solidarité- va de pair avec l'émiettement des groupes structureaux.

INSERTION URBAINE ET REPRESENTATIONS DES STATUTS FEMININS

JEANNE NANITELAMIO

Les statuts féminins et les représentations qui y sont associées en milieu rural ou urbain, sont en règle générale des statuts de dépendance. Le milieu urbain peut cependant offrir à ceux ou celles qui en ont les moyens (éducation, activité, revenus) et les aspirations, de vivre de façon plus autonome. En effet, c'est en milieu urbain que l'actualisation des nouveaux statuts féminins est le plus évident. C'est là aussi que circule le plus les discours, les normes, et modèles pouvant modifier selon les cas, de façon notable les représentations et vécus de ces statuts. A ce titre, l'insertion en milieu urbain telle qu'elle est entendue ici à savoir : l'utilisation ou non de la "modernité" du milieu urbain en ce qui concerne les loisirs; l'élargissement du cadre de vie; l'adhésion à certaines valeurs et modèles véhiculés et l'émergence de nouvelles représentations; concerne aussi bien les femmes migrantes que les dakaroises.

En mettant en parallèle leurs discours, nous nous proposons de voir quelles peuvent être les retombées psychosociologiques de l'insertion des femmes en milieu urbain. Cette insertion se traduit t-elle par une modification des

représentations et du vécu de leurs principaux statuts ? Nous tenterons de répondre à la question grâce aux données de l'enquête qualitative (1). Que révèlent-elles par rapport aux différents thèmes étudiés ?

La plupart des études portant sur les migrations féminines mettent en relief les motivations économiques, notamment pour les migrations saisonnières ou plus durables des jeunes filles Diola, ou Sereer (M. DIOP 1987, M. SY 1991). Pour le cas qui nous concerne, les premières motivations sont familiales et matrimoniales, les autres économiques. Une seule migrante a évoqué l'attrait de la ville comme motivation de départ.

Chez les hommes migrants par contre, les motivations économiques sont associées à l'attrait de la ville de Dakar et de toutes les possibilités qu'elle offre : travail, loisirs, distractions, élargissement du cadre de vie, possibilité d'accroître ses relations .

Les motivations de départ évoquées ici ne révèlent aucun élément "nouveau" permettant de déceler des changements concernant le statut féminin (désir de se "libérer" du contrôle du groupe familial par exemple). Pour repérer ce changement, nous nous intéresserons à l'un des thèmes permettant de saisir une modification du statut féminin, le mariage, abordé ici sous plusieurs aspects.

LE MARIAGE

Le mariage est une urgence qui détermine largement le destin social des femmes. Cette urgence reflétée par les données démographiques se retrouve également au niveau des opinions exprimées par les femmes quelle que soit leur origine. Le mariage se justifie pour des raisons sociales : respect, considération, responsabilité. Cette conception du mariage prédomine chez les femmes mariées migrantes et dakaroises. Les raisons religieuses ("c'est recommandé par notre

(1) L'enquête qualitative a été effectuée (au sein de la recherche "L'insertion urbaine des migrants à Dakar") par entretien individuel, auprès d'une cinquantaine d'hommes et de femmes migrants et non migrants, ayant des statuts matrimoniaux, des activités et des âges différents (39 femmes, et 12 hommes). Les personnes interviewées ont été choisies à partir de l'échantillon de l'enquête démographique.

religion, c'est recommandé par l'islam") sont mis en avant par les femmes célibataires, les divorcées, et par les hommes tous statuts matrimoniaux confondus.

Il y a cependant une nuance entre le point de vue des femmes célibataires et des femmes divorcées. La référence religieuse des célibataires renforce l'urgence du mariage auquel elles aspirent. Les divorcées par contre "évoquent" la recommandation religieuse comme une norme "souhaitable", à laquelle certaines d'entre elles (âgées, ayant plusieurs enfants, et des moyens de subsistance, et d'autres aspirations), ne semblent plus devoir ou vouloir se conformer .

Choix du conjoint

Le mode de choix du conjoint (circonstances de la rencontre, prise de décision) est l'un des points pour lequel on constate une différence entre les femmes migrantes et non migrantes. Pour les migrantes, Le choix du conjoint est effectué en général par les parents. Les conjoints sont des parents proches ou des amis des parents, le plus souvent originaires du même village. Quelques réponses cependant soulignent un rôle plus actif joué par les intéressés dans l'acceptation du choix proposé .

Ce sont les dakaraises qui ont le plus rencontré leurs conjoints en dehors de la famille, bien que cette dernière joue encore un rôle primordial dans le choix du conjoint. La nécessité du choix individuel (approuvé cependant par la famille) est de plus en plus affirmée. Les hommes mariés migrants ou non semblent avoir été plus actifs dans leur choix, même lorsque celui-ci était proposé par un parent ou un ami.

Le régime matrimonial

Un grand "réalisme" teinté de résignation domine en ce qui concerne le régime matrimonial "souhaité". C'est la polygamie qui l'emporte, le plus important étant "d'être marié" y compris pour les célibataires. Il faut cependant souligner que ce "réalisme" repose sur un fond latent d'opposition sur laquelle se greffent, des attitudes "réalistes", résignées ou manifestement hostiles. Ces attitudes sont largement déterminées par le statut de dépendance de la femme dans la société en général, et par l'importance que revêt le mariage pour la détermination de son destin social et individuel.

Les femmes mariées en ménage polygame sont celles qui approuvent le plus la polygamie, en mettant en avant l'avantage que constitue le partage des tâches ménagères. "Une femme à la maison ne suffit pas, être deux c'est mieux, car vous allez partager les travaux quotidiens. Je suis issue d'une grande famille, j'ai des demi-frères, nos mamans s'entendaient bien, on ne différenciait pas nos mamans."
(migrante 25 ans ménage polygame)

Celles qui préfèrent la monogamie justifient leur choix par la plus grande "tranquillité" qu'offrirait un ménage monogame. La peur du "maraboutage" et des querelles est évoquée également comme un élément défavorable. Cette opinion est plus courante parmi les femmes mariées en ménage monogame, pour elles la polygamie est une menace qu'elles n'aimeraient pas voir se concrétiser.

Les femmes ne sont pas seules sensibles aux tensions et problèmes vécus dans les ménages polygames. Certains hommes sont contre la polygamie, à cause d'une enfance mal vécue, qui les a rendu particulièrement sensibles aux retombées de la polygamie sur les enfants : mésententes, problèmes d'héritage, difficulté à éduquer les enfants. L'autre avantage qui est évoqué par les femmes en faveur de la monogamie, se retrouve aussi chez les hommes : la possibilité de mieux assumer les charges du ménage.

Les femmes célibataires avancent les mêmes raisons en faveur de la polygamie, et font état d'un "réalisme" qui s'explique par l'urgence que représente le mariage pour celles "qui ne sont pas encore mariées" selon les normes sociales en vigueur : "Monogamie ou polygamie, peu importe, que ça soit un mariage seulement, tout ce qui vient est bon."(Dakaroise célibataire de 23 ans). "Mieux vaut choisir la polygamie, parce que tous les hommes souhaitent maintenant avoir au moins deux épouses."(Dakaroise célibataire de 31 ans)

On retrouve également dans les arguments pour l'acceptation de la polygamie, le poids d'un certain discours religieux, qui lui donne une "caution divine", et une légitimation religieuse : "Tout le monde doit opter pour la polygamie, du moins, moi personnellement, je ne refuse pas la polygamie. Il faut que nous sachions que nous sommes des musulmans et la religion permet aux hommes d'avoir jusqu'à quatre femmes. Et maintenant en sachant cela tu veux contester sur ça, c'est pas normal, il faut l'accepter, il y a des femmes qui disent "je ne rejoins

personne avec son mari", ce n'est pas normal. Toute femme qui pense comme ça ne sera pas mariée, si tu trouves un mari, remercie dieu et contente toi de ce qui viendra après, l'essentiel est d'avoir un bon ménage. Pour celles qui disent "je n'aime pas la polygamie " ça amène des problèmes de ménage et ça ne vaut pas la peine "(Dakaroise célibataire de 35 ans).

L'approbation de la polygamie pour les femmes divorcées, est liée à leurs expériences maritales et leur situation actuelle, qui font qu'elles ont encore moins de raisons que les autres à "prétendre" à la monogamie (l'âge, le nombre d'enfants issus de leurs précédents mariages). Quelques femmes ont été dans des ménages monogames, le fait qu'elles aient divorcé leur donne cette attitude qui leur est particulière : "Tu peux avoir une coépouse et t'entendre avec elle. Tu peux aussi ne pas avoir de coépouse et ne pas t'entendre avec ton mari, tout ça peut arriver". L'acceptation de la polygamie est "lucide"(dans ce sens que les problèmes qu'elle suscite sont reconnus), elle correspond aux urgences individuelles (mieux vaut être mariée dans un ménage polygame que de ne pas être mariée) et aux convictions religieuses des personnes concernées (le mariage est un devoir religieux, la polygamie aussi peut être perçue comme telle). Cette attitude souligne la dépendance de la femme, qui ne peut pas toujours s'offrir "le luxe" de choisir le régime matrimonial correspondant à ses aspirations profondes, et qui est souvent contrainte de "composer" avec la réalité.

Les opinions à l'égard du mariage sont conformes aux normes sociales et religieuses, tout en étant diversifiées et nuancées selon le statut, et le vécu des personnes concernées. La conception des rôles au sein du ménage répond t-elle au même conformisme ?

Rôles masculins / rôles féminins

Il s'agit des attentes de rôles telles qu'elles ont été formulées, car la réalité dément souvent les normes qu'elles soient sociales ou religieuses. Pour ce qui concerne l'islam par exemple : "L'islam impose au mari les dépenses du ménage comme une conséquence de son privilège de chef de famille, et pour permettre à la femme de se consacrer à sa tâche naturelle selon l'islam, à savoir, l'éducation des enfants, l'organisation et l'entretien du foyer" (K. MBACKE 1991).

Cette conception se retrouve fortement dans les attentes exprimées. Le rôle attendu du mari est d'entretenir sa femme et ses enfants. Celui de la femme de s'occuper de son ménage, de son mari, des enfants et "si nécessaire" aider le mari. "Un homme qui a épousé une femme dans les normes de la religion musulmane doit tout faire pour elle. Car avant ce sont ses parents qui faisaient tout pour elle, maintenant c'est le devoir du mari de remplacer les parents ..." (Dakaroise mariée polygame, de 34 ans, ménagère).

Un autre aspect important qui reflète l'idéologie de la dépendance prônée dans la société à l'égard des femmes, ressort fortement dans les discours, à propos de l'attitude adéquate de la femme mariée, qui se doit avant tout : de savoir obéir, se résigner et de se soumettre à son mari pour la réussite de son mariage, et surtout pour la réussite future des enfants. Les femmes sont très sensibles à ce dernier aspect .

Les femmes salariées, migrantes ou dakaroises, se démarquent cependant des autres, en insistant sur la complémentarité au sein du couple et sur la nécessité pour les femmes de contribuer aux charges du ménage. Tout en attribuant cependant un rôle prépondérant au mari.

Les hommes confirment ces rôles, ils leur attribuent les mêmes contenus que les femmes. La conception des rôles masculins et féminins souligne la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme, même si dans les faits cette conception est souvent démentie. Dans la conjoncture actuelle de crise économique, cet idéal est de plus en plus difficile à atteindre, les stratégies de survie dans lesquelles les femmes jouent un rôle prépondérant contredisent d'ailleurs cet idéal qui est typiquement urbain :

"Chez nous la femme rurale, ton mari ne peut pas tout faire pour toi. Il aménage ta chambre et il t'achète quelques habits, nous travaillons parce que la femme a besoin de beaucoup de choses" (migrante, mariée de 23 ans, lingère).

Qu'il s'agisse du mariage ou des attentes de rôles, la référence aux normes reste forte au niveau des opinions exprimées, qui soulignent l'importance du mariage, et la dépendance de la femme; tandis que la réalité se démarque de plus en plus des normes. Comment dans ce contexte le célibat est-il perçu et vécu ?

Le célibat féminin

Le recul de l'âge au mariage relevé dans la plupart des enquêtes démographiques, notamment en milieu urbain, tend à faire de la période précédant le mariage, une période d'attente de plus en plus longue et mal vécue. En effet, les contraintes économiques et les conditions sociales qui retardent le mariage ne diminuent en rien son urgence.

L'attente lorsqu'elle se prolonge, est vécue avec angoisse, amenant à une sorte de "révision à la baisse" des prétentions matrimoniales de certaines femmes qui préfèrent être dans un ménage polygame plutôt que de rester célibataires. Car à l'urgence du mariage ressentie par l'individu qui a déjà été évoquée, s'ajoutent de fortes pressions du milieu familial et social. La nécessité du mariage tout en étant valable pour l'homme et pour la femme, n'est pas ressentie de la même manière par les hommes, qui ne se sentent pas "pressés" de se marier. Ils attendent en principe d'avoir les moyens matériels et financiers nécessaires pour assumer un ménage.

Le divorce

Les attitudes à l'égard du célibat soulignent l'importance du mariage. Ce rôle prépondérant n'implique nullement la pérennité des unions. Ainsi que le confirment les études démographiques le taux de divorce est relativement élevé, il est généralement suivi lorsque la femme est jeune par un remariage rapide (K. Lo NDIAYE 1985). On peut dire que le désir d'autonomie de la femme se manifeste ici beaucoup plus par le divorce que par le célibat. La femme joue en effet un rôle actif dans son divorce qui est souvent utilisé comme moyen pour sortir d'un mariage imposé ou un passage obligé vers une plus grande autonomie à l'égard de sa famille. C'est le divorce qui, plus que tout autre révèle les nouvelles attitudes qui traduisent au niveau des comportements (et moins au niveau des discours), une actualisation des statuts féminins dans laquelle se manifeste pour la femme un désir de se prendre "plus en charge". On y repère en effet de nouveaux vœux et l'affirmation des désirs individuels, que ce soit dans la prise de décision du divorce ou dans le vécu de celui-ci. Cette tendance est sensible quelle que soit l'origine de la femme.

Les femmes divorcées qui assument le mieux leur statut sont celles qui ont des revenus réguliers et qui sont autonomes. La nécessité d'un remariage est moins pressante pour elles. Elle est évoquée surtout pour la forme, par rapport à la religion, la société, ou les enfants qui gagneraient à être élevés sous "l'autorité" d'un père. L'urgence du mariage diminue également pour les femmes qui ont 40 ans et plus, et de grands enfants pouvant subvenir à leurs besoins.

Si les femmes célibataires vivent leur situation de manière transitoire, certaines femmes divorcées "s'installent" dans leur statut sans pour autant remettre en cause l'institution du mariage. Les femmes divorcées qui n'ont pas d'activités lucratives sont en principe prises en charge ainsi que leurs enfants par leur famille, tout en ayant de petites activités lucratives ponctuelles (petit commerce, emploi temporaire ...). Le désir de travailler est fortement exprimée par les femmes divorcées n'ayant pas de revenus réguliers, Qu'en est-t-il pour les autres ?

LES DETERMINANTS DU TRAVAIL

L'idée essentielle qui sous-tend les attitudes des femmes à l'égard du travail, renvoie aux attentes de rôles prédominants en milieu urbain. Celles qui préconisent la "prise en charge" de la femme d'une manière continue, d'abord par ses parents, ensuite par son mari. Cet idéal s'il est partagé par toutes les femmes, n'est pas perçu de la même manière. Pour les femmes migrantes c'est une situation enviable lorsqu'elle se réalise, elles sont cependant plus réalistes et plus motivées à travailler, en partie à cause du rôle plus actif joué dans leur milieu d'origine.

Les dakaroises sont plus imprégnées, par l'idéal de "la femme au foyer" ; la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible. La plupart des célibataires et divorcées dakaroises dont les parents ont les moyens de leur prise en charge expriment peu le désir de travailler.

Les femmes qui se sont mises à exercer une activité après leur mariage et les autres soulignent cependant toutes comme avantages du travail, la possibilité de s'assumer, d'être autonome et de ne pas toujours dépendre de quelqu'un pour "régler" ses problèmes. Pour d'autres la nécessité du travail pour la femme est liée à la conjoncture actuelle caractérisée ainsi : "Avant c'est l'homme qui travaillait, il

amenait tout, ravitaillement et tout ce dont la femme avait besoin, mais maintenant, les femmes sont obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins. Elles ont des problèmes pour entretenir leur peau, s'habiller, acheter ce qui manque à la maison."

La plupart des hommes interrogés sont favorables au fait que la femme exerce une activité lucrative; pour alléger les charges du mari et pour qu'elle s'occupe d'elle même. D'autres soulignent qu'étant donnée la conjoncture, "l'homme ne peut pas tout faire". Il y a cependant une minorité qui s'est montrée réticente au travail de la femme, la raison avancée pour expliquer cette attitude, est la peur de voir la femme devenir "trop indépendante".

Les aspirations professionnelles des femmes sont limitées au commerce sauf pour les dakaroises qui y ajoutent des activités salariées : secrétaire, sage-femme ou infirmière. Ces aspirations collent d'ailleurs étroitement aux réalités. En effet, les données quantitatives de l'enquête "Insertion urbaine des migrants à Dakar" montre que les femmes actives évoluent principalement dans le secteur informel, avec comme activité prédominante : le commerce, à petite ou moyenne échelle.

Les passages qui précèdent portent en filigrane plusieurs aspects de l'insertion des femmes en milieu urbain qui ont une influence sur les rôles et comportements étudiés. La conscience de la crise actuelle telle qu'elle est ressentie transparaît clairement dans les discours. L'implication de la femme dans les charges du ménage est également évidente. La "redéfinition" au quotidien, de la répartition des charges au sein du ménage, qui ne se traduit pas pour l'instant par une remise en cause de la prééminence masculine. Une grande diplomatie et discrétion qui se retrouve d'ailleurs à d'autres niveaux de la société, restent de règle tout au moins, dans les discours et par rapport à l'environnement social.

Il y a, un décalage entre la participation plus active des femmes au sein du ménage et dans la société, et la permanence des représentations concernant les statuts féminins. Les "remaniements" concernant les statuts féminins semblent localisées et limitées au niveau du ménage, ou communautaire proche, sans retentir de manière évidente au niveau des représentations sociales. En est-il de même, en ce qui concerne la vie sociale et les loisirs ?

LA VIE SOCIALE ET LES LOISIRS

La vie sociale fait une large part à la vie associative. Les conditions de vie actuelle (crise économique, chômage, faiblesse des revenus) l'implication des femmes dans la gestion du quotidien, ainsi que les exigences de certaines cérémonies sociales et familiales (baptême, mariage..), amènent à des stratégies de survie dans lesquelles les associations occupent une large place.

Les tontines (2) sont citées en premier parmi les associations auxquelles adhèrent les femmes. Les dahiras (3) et les "tours" (4) sont cités en second. Il y a des nuances en ce qui concerne la vie associative entre migrantes et non migrantes. Les dakaroises sont plus dans les dahiras, les tontines et les "tours". Les migrantes par contre sont impliquées essentiellement dans les tontines, leur participation dans les dahiras est plus faible. Les femmes salariées sont en outre dans des associations ayant une action sociale plus large. Quelques hommes et femmes migrants appartiennent à des associations d'originaires du même village qui participent à des actions ponctuelles menées dans leur milieu d'origine.

Les femmes ne sont pas les seules à participer aux tontines, cependant, leurs tontines offrent un éventail de services auxquels il est difficile de résister, car elles permettent de satisfaire des besoins d'épargne et de consommation immédiate qu'il serait difficile de satisfaire autrement, pour des personnes ayant un faible pouvoir d'achat. Les motivations d'appartenance aux associations sont l'entraide, l'assistance, le désir de renforcer et d'élargir les relations ou de trouver un cadre de loisir. Pour ce qui concerne les dahiras, il s'ajoute à ces motivations précitées "l'approfondissement" de la foi, et le désir de trouver un cadre de références de normes, valeurs et conduites.

Les autres loisirs cités sont également centrés sur le groupe familial et

(2) Tontine : système d'épargne rotatif, très populaire, généralement basé sur l'argent, mais aussi au Sénégal en particulier, sur des produits de consommation variés, en ce qui concerne les tontines de femmes .

(3) Association religieuse musulmane .

(4) 1- Tour : Mode d'organisation de loisirs, rencontres, repas, danses (tour de sabar, et de mbakhal concerne surtout les femmes), tours de thé, etc. Les membres cotisent une certaine somme et se retrouvent à tour de rôles chez l'un des membres du groupe .

2- Tour de famille: Le "tour de famille" concerne uniquement les membres d'une même famille.

communautaire proche : causeries, visites, cérémonies familiales. Pour d'autres femmes, c'est le "repos" qui constitue un loisir qu'elle s'accordent lorsqu'elles "n'ont plus rien à faire". Les rares loisirs situés en dehors du groupe familial sont relevés parmi les femmes scolarisées et salariées, quelle que soit leur origine (sports, cinéma, plage).

Que ce soit pour leur vie sociale ou leurs loisirs, les femmes migrantes et les Dakaroises utilisent peu les autres "ressources modernes" du milieu urbain qui ne sont pas gérés par le milieu familial ou communautaire proche. Les principaux lieux de "citadinisation" sont donc les associations et la communauté proche. C'est dans ce cadre que se situent les loisirs qui sont très socialisés et peu individualisés.

Les femmes interrogées semblent par ailleurs peu "touchées" par le "nouveau" modèle féminin véhiculé dans les médias, qui tente de situer les réussites féminines à la fois dans ces lieux "traditionnels" et dans la société au sens large.

REPRESENTATIONS DES ROLES ET STATUTS FEMININS

La sphère de réussite féminine reste dans les représentations et dans les faits, domestique, familiale et relationnelle, et cela quelle que soit l'origine des femmes. Seules les femmes ayant un niveau de scolarité élevé, migrantes ou non associent les études et l'exercice d'un emploi à la réussite féminine. L'impression d'ensemble qui se dégage des discours féminins sur la situation de la femme dans la société peut être résumée ainsi : "lorsque la femme est prise en charge, elle n'a pas de problème". Cette prise en charge n'est pas vécue comme une situation de dépendance.

Les actions souhaitées pour améliorer la situation des femmes, sont d'ailleurs peu susceptibles de bousculer l'ordre des choses. Ce sont des actions de formation permettant d'accéder à de petites activités procurant des revenus, et des actions visant à alléger le travail quotidien des femmes (moulin à mil, bornes-fontaines etc..). Ce sont d'ailleurs les actions effectuées en direction des femmes qui sont les plus connues, parce qu'ayant un impact palpable sur leur vie quotidienne. Les ambitions de formation sont modestes : apprentissage du crochet, de la broderie, de la couture; elles ne sortent pas du cadre des activités dites féminines.

Cela semble paradoxal en effet, mais ce sont les hommes qui soulignent plus le statut de dépendance de la femme (peut être parce qu'ils en font les frais). Cette sensibilité masculine à la dépendance des femmes que l'on vient d'évoquer est peu présente parmi les intéressées.

CONCLUSION

Si l'on se réfère à ce qui précède, l'impact de l'insertion en milieu urbain est ici relativement faible, ou du moins peu repérable au niveau des représentations. Les changements ne sont perceptibles que parmi les femmes divorcées ayant un niveau de scolarité élevé (secondaire et plus), une activité salariée ou pouvant disposer de revenus réguliers, qu'elles soient migrantes ou dakaraises. Ce changement est repérable au niveau de l'actualisation du statut. La conscience d'une amélioration du statut se cristallise autour de la possibilité pour la femme d'assumer matériellement son quotidien et non autour d'une remise en cause du statut de la femme dans le ménage ou dans la société.

Plus que l'origine, ou la présence en milieu urbain, ce sont les atouts dont disposent la femme qui font la différence (éducation, revenus...). L'attachement au statut de référence : mère/épouse reste, les lieux de réussite féminine continuent d'être le mariage et la maternité. L'adhésion aux normes traditionnelles concernant les statuts féminins est fortement ancrée bien qu'il y ait un décalage entre les discours tenus par les femmes sur leurs statuts et l'actualisation de ces derniers au niveau des conduites concrètes.

Il y a des changements en cours dans l'actualisation de certains statuts féminins ; mais pour des raisons de stratégie, de diplomatie sociale, ou tout simplement d'adhésion aux normes proposées, le noyau "dur" du socle sur lequel repose les représentations des statuts féminins est peu ébranlé. Les modifications en cours "grignotent" certains aspects de l'actualisation des statuts. Elles sont localisées dans des lieux bien précis qui sont "prétextes" à manifestation des désirs individuels : choix du conjoint, divorce, attitudes à l'égard de la polygamie ... sans pour autant entamer l'idéologie de base sur laquelle repose les statuts féminins. La tournure que prend les modifications des statuts féminins au plan psychosociologique, est propre au contexte. Elle repose à la fois sur le compromis apparent, sur la discrétion, et aussi sur l'acceptation de la prééminence masculine.

**LES RESEAUX D'INSERTION DES MIGRANTS
EN MILIEU URBAIN AFRICAIN
Le cas des Sénoufo à Abidjan
(Côte-d'Ivoire)**

SOULEYMANE S. OUATTARA

INTRODUCTION

Les migrations en tant que déplacement spatial d'un nombre important de personnes ont eu lieu au XX^e siècle et cela dans le contexte d'un libéralisme économique soutenu par l'idéologie capitaliste. La spécificité du phénomène réside dans son emprise planétaire. En effet, peu de zones échappent à ce phénomène. Il en est de même de la Côte-d'Ivoire qui, en plus de l'immigration étrangère, connaît des migrations internes qui se manifestent par la descente des ruraux vers les centres urbains. Tel est le cas des Sénoufo du Nord de la Côte d'Ivoire en direction de la Basse-côte et dont beaucoup en direction de la ville d'Abidjan. Dès lors se pose le problème de leur insertion, c'est-à-dire leur adaptation et leur intégration sociale à ce nouveau cadre qu'est la ville et qui se présente à tous les égards comme l'antinomie de leurs villages d'origine.

De là se posent plusieurs questions qui guideront notre réflexion à partir

d'une recherche effectuée en 1980 (OUATTARA, 1981) sur un échantillon de 160 Sénoufo (1). Les nouveaux migrants projetés en ville arrivent-ils à s'intégrer et à s'insérer à la vie urbaine ? Si oui, par quel processus arrivent-ils à le faire ? En quoi se traduit cette insertion et à quel niveau ?

I- SENOULO ET MIGRATIONS MODERNES

L'ensemble du peuple communément appelé Sénoufo se retrouve dans quatre Etats de l'Afrique de l'Ouest, principalement en Côte-d'Ivoire (662 978 en 1987) et au Mali (630 820). Seuls les Sénoufo de Côte-d'Ivoire, notamment ceux qui se reconnaissent Syenambélé (2) (Syen-naon au singulier) constituent l'objet de notre réflexion. Ils habitent principalement la zone dense autour de Korhogo mais se retrouvent également dans les départements de Boundiali et de Ferkessédougou. Ensemble, ces trois départements constituent une zone de forte émigration en direction de la Basse-côte. Obligatoires au départ sous l'administration coloniale, ces migrations ont pris depuis fin des années 1950 une forme spontanée et libre. Ici, nous nous sommes particulièrement intéressé aux migrants urbains de la ville d'Abidjan qui a servi de support à notre réflexion. Mais comment ce peuple réputé attaché à son terroir a-t-il pu amorcer une des plus célèbres migrations modernes dans la géopolitique ivoirienne ?

(1) A partir des données de la SEDES (rapport démographique) qui estime à 2 200 départs par an un échantillon de 120 migrants urbains a été tiré, ce qui représente 1/20 des départs annuels. Les individus interrogés, tirés au hasard, ont été soumis à un questionnaire dont les rubriques avaient trait à l'identité des migrants, aux mécanismes et aux causes des départs, aux réseaux d'accueil et d'insertion et aux relations avec les villages d'origine.

En plus du questionnaire, des entretiens de groupe (5 à 12 personnes) ont permis d'approfondir certains aspects soulevés dans les entretiens individuels notamment les motivations de départ, l'intégration en Basse-côte et les migrations de retour. Toutes les enquêtes en aval (points de chute des migrants) ont eu lieu à Abidjan, nous intéressant ainsi particulièrement aux migrations urbaines.

(2) Syenambélé (Siënaon au singulier) : autonome des Sénoufo dérivé de leur langue le Siënar ou le Syënarä. Selon la prononciation, Siëna ou Siëna respectivement peuvent s'entendre comme "homme" au sens ontologique du terme ou "homme des champs" voulant signifier qu'il est avant tout cultivateur.

A. Des migrations obligatoires de la période coloniale aux migrations volontaires de la période post-coloniale.

Le cas de migration qui nous intéresse ici se situe dans le cadre des migrations internes. Il s'agit précisément des Sénoufo du Nord de la Côte-d'Ivoire qui descendent en direction du Sud forestier et dont la frange côtière, et particulièrement la ville d'Abidjan, constitue un pôle d'attraction du fait de ses plus grandes potentialités économiques.

Trois périodes marquent l'histoire des migrations modernes sénoufo.

La première allant de 1893 à 1915 voit tour à tour la création officielle de la colonie de Côte-d'Ivoire et le rattachement de fait au Nord qui jusqu'ici faisait objet de convoitise entre la France et un autre conquérant manding, l'Almamy Samory Touré. A cette époque, à part le commerce de sel, de cola et de cotonnade, les relations entre les populations du Nord et celles du Sud étaient rares.

La deuxième période, 1928 à 1946, est marquée par le travail forcé imposé par l'administration coloniale en sa faveur pour les grands chantiers mais aussi pour les planteurs colons. C'est dans ce cadre que les Sénoufo furent recrutés et envoyés en corvée en Basse-Côte sur les grands chantiers et dans les plantations de café et de cacao. A côté de ce mouvement se développera un autre dans la même direction, moins important certes, mais spontané composé de jeunes ruraux en rupture de ban avec la gérontocratie.

La troisième période, à partir de 1960, date de l'indépendance, voit le développement économique du Sud au détriment du Nord consacrant et continuant ainsi la stratégie de l'administration coloniale.

Tout ce qui précède a conforté la région sud comme pôle de développement économique qui a tour à tour offert aux Sénoufo des emplois salariés agricoles, des emplois dans l'industrie et dans le commerce, des emplois dans l'administration publique et même dans le privé. C'est ainsi que beaucoup de Sénoufo s'installèrent à Abidjan soit directement soit après des migrations de relais.

B. Des statistiques révélatrices

Selon la SEDES en 1965, le flux migratoire des Sénoufo, abstraction faite de tout facteur extérieur destiné à le freiner, s'élèverait à 2 200 hommes par an. En 1974 un document du Ministère du Plan estimait, que de 1965 à 1975, entre 60 000 et 80 000 personnes environ auraient quitté le milieu rural de la région nord, les 3/4 se seraient dirigées vers la Basse-côte.

Une étude conjointe de la Banque Mondiale et de l'OCDE menée par K.C. Zachariah (1978) montre qu'après la région centre (329 070 migrants), le Nord fournit le plus gros volume de migrants soit 196 945 sur 885 505 représentant 23 % de l'ensemble des migrants. En revanche, c'est la seule région où l'immigration (39 000) ne compense pas les pertes imputables à l'émigration.

Comme nous l'avions constaté plus haut, la Basse-côte et notamment Abidjan constitue la destination privilégiée des migrants sénoufo. Les causes de ses migrations sont multiples (économiques, historiques, socio-culturelles) mais pourraient se résumer à la dichotomie entre la Basse-côte économiquement prospère par rapport à un Nord resté en marge du "miracle ivoirien". Les migrations sénoufo ainsi cernées, voyons les caractéristiques des migrants susceptibles de nous éclairer sur leur volonté et le mode d'insertion.

C. Caractéristiques des migrants

Les caractéristiques susceptibles de nous intéresser ici sont au nombre de deux : l'âge et la situation matrimoniale.

1. L'âge

Sur 160 migrants, 79 soit 49,38 % ont un âge compris entre 20 et 29 ans. Suivent les classes de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans représentant respectivement 23,12 % et 18,12 % de l'échantillon. L'âge moyen de l'échantillon est de 30 ans,

mais l'âge moyen à l'arrivée à Abidjan est plus bas, car tous les migrants interrogés vivaient à Abidjan depuis plus de cinq ans. Il se confirme ici ce qui caractérise les migrations africaines : la jeunesse des migrants.

2. La situation matrimoniale

Le statut matrimonial peut révéler l'installation plus ou moins longue des migrants sénoufo en Basse-côte. En effet, il est rare que la première migration se fasse avec l'épouse ou tout au moins la fiancée. Généralement on vient préparer le terrain pour accueillir l'épouse, deux ou trois ans après. Ce serait le cas pour 66,25 % des migrants qui sont effectivement mariés et parmi eux de nombreux monogames (85/106).

L'âge et la situation matrimoniale nous paraissent être des facteurs susceptibles d'agir sur la volonté et le mode d'insertion en milieu urbain. Les migrants sénoufo, adultes accomplis qu'ils sont et dont beaucoup sont déjà mariés et vivant une vie de famille, vont privilégier le créneau ethnique comme mode d'insertion. Ils ont déjà des prérequis sociaux qui vont les amener à réduire l'éventail des réseaux d'insertion comme nous allons le voir dans le chapitre qui suit.

II- L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS

Dans ce chapitre, nous verrons dans un premier temps les réseaux d'accueil des migrants une fois arrivés en ville et dans un second l'accès à l'emploi.

A. Les réseaux familiaux

La question "par qui avez-vous été accueilli" permet d'avoir une vue générale sur les différents réseaux d'accueil des migrants sénoufo arrivant en Basse-côte en général, et à Abidjan en particulier.

Tableau 1 : Réseau d'accueil en milieu urbain

ACCUEIL	V.A	V.R
par l'employeur	6	3,75
par un frère de la même région	31	19,38
par un frère du même village	50	31,25
par un parent	65	40,62
par l'association régionale ou villageoise	1	0,62
par personne	7	4,38
TOTAL	160	100,00

Les migrations actuelles en Basse-côte, à l'opposé de celles de la période coloniale, ne relèvent plus de l'affrontement de l'inconnu ou de l'aventure. Le tableau ci-dessus met en évidence un réseau d'accueil qui s'étend du plus proche parent à l'anonyme bienfaiteur qui tend une main secourable à un jeune du même groupe ethnique que lui. On remarquera l'ordre croissant en fonction de la distance parentale et ethno-régionale : la région, le village et la famille.

Seuls 7 migrants ont vraiment tenté l'aventure. Ils n'ont bénéficié de l'accueil de personne en particulier. Six ont été accueillis dans un premier temps par leurs employeurs parce qu'ayant été recrutés dès leur village. Ils sont donc venus avec une sorte de contrat de travail qui implicitement incluait une clause d'accueil.

Examinons les différents réseaux familiaux dont certains sont fondés sur la consanguinité et d'autres sur les affinités ethniques, une autre forme de "famille" qui fonctionne bien dans les villes africaines.

1. Parents

Samir Amin (1972) a initié dans l'étude des migrations le concept de *distance ethnique*. Ce concept spécifie seulement si le migrant est de la même ethnie ou d'ethnie différente que les natifs de la zone d'accueil. Dans la négative, le premier point de chute d'un nouveau migrant est le cercle parental. Ce parent est souvent un frère aîné ou un oncle maternel ou paternel.

Souvent l'arrivée d'un jeune migrant en ville est le résultat d'un arrangement ou d'une concertation entre les deux parents et quelquefois toute la famille. Dans ce cas, le voyage est bien organisé. Le migrant déjà installé en ville, lors d'un de ses séjours au village, prépare le voyage du futur migrant en lui donnant des informations sur les moyens de le rejoindre et le joindre à Abidjan. Des fois, il donne l'adresse du lieu de travail ce qui facilite l'orientation dans la ville. C'est ainsi qu'il n'est pas étonnant de voir des visiteurs insolites attendre devant les locaux des bureaux ou des entreprises.

Mais pourquoi aide-t-on un neveu ou un frère à quitter le village et la famille ? Dans la plupart des cas il s'agit de familles démunies de moyens de production (terre) ou traquées par les sorciers qui veulent décimer toute la famille. Ainsi dans le premier cas on préfère venir en ville trouver un emploi salarié et dans le deuxième cas on se met à l'abri des sorts maléfiques en rejoignant un centre urbain éloigné, loin des yeux des sorciers. Dans tous les cas, la migration ainsi décidée s'inscrit dans le cadre d'une stratégie familiale.

Après ce premier réseau d'accueil dont le fondement est la parenté, donc du lien du sang, voyons le deuxième qui est constitué par les ressortissants d'un même village ou d'une même région et qui s'appellent entre eux "frère". En fait il s'agit d'une solidarité à base ethnique.

2. Le frère du même village

Plus on s'éloigne de son terroir, plus la parenté devient lâche. Les antagonismes entre natifs du village s'estompent pour faire place à une solidarité

agissante. En effet, les natifs d'un même village, parce qu'éloignés de chez eux et confrontés aux difficultés de la vie urbaine, tissent un réseau de solidarité faite d'entraide et d'assistance mutuelle.

Il faut bien souligner que cette entraide en milieu urbain est le prolongement naturel de la solidarité entre membres de la même génération ou de la même classe d'initiation au "poro", rite initiatique de 21 ans destiné à l'accomplissement social de tout individu dans la société sénoufo. En effet, cette longue période d'initiation collective finit par créer une solidarité dans les dures épreuves physiques et morales du "poro". En plus, cette même génération d'initiés constitue un groupe de labour selon un procédé rotatif comme il est de rigueur en pays sénoufo.

3. Le frère de la même région

Le troisième réseau sollicité par les nouveaux migrants et qui s'inscrit dans le cadre ethnique prend ici la forme d'une solidarité fondée sur l'appartenance à la même région, donc du même groupe ethnique ou immédiatement voisin. Ainsi les différences dialectales s'estompent. De ce fait, sera considéré comme un frère de la même région non seulement ceux qui se reconnaissent Sienambélé mais aussi tous les locuteurs "mi djo" c'est-à-dire "je dis", expression commune à toutes les langues sénoufo. 31 migrants ont bénéficié de l'accueil des natifs d'une même région qui, sur cette base ethno-linguistique, se reconnaissent "frère". Au besoin, le réseau de fraternité pourra s'étendre au groupe malinké-dioula qui partage avec les Sénoufo la même zone géographique, c'est-à-dire la grande région du Nord.

Ainsi on pourrait dire de manière générale que si l'appartenance au même village crée une solidarité à base purement ethnique, l'appartenance à la même région introduit une dimension plus vaste de la solidarité dont la base géographique en constitue le fondement. En définitive, une fois les migrants projetés dans la ville où ils doivent chercher à s'intégrer au mieux, les tensions à l'intérieur d'une même famille, les différences au niveau du village et de la région s'atténuent pour faire place à un réseau de solidarité qui peut être sollicité à tout moment.

A présent, voyons le réseau d'insertion constitué par les diverses associations dont les affinités ethniques constituent le ciment.

B. Les réseaux d'association ethnique et/ou régionale : rencontre, loisirs, solidarité

L'analyse de ce dernier réseau peut paraître paradoxale dans la mesure où il n'a été sollicité que par un seul migrant. A la réalité, l'association ne joue pas un rôle prépondérant dans l'accueil du migrant fraîchement débarqué dans la ville. En revanche, elle devient incontournable dans l'insertion ou dans l'intégration urbaine. Donc ce réseau n'intervient qu'une fois le migrant installé dans la ville.

A preuve, sur 160 migrants composant notre échantillon, 120 appartiennent au moins à une association de Sénoufo. Les raisons d'adhésion varient d'un migrant à un autre. Mais on pourrait les regrouper en trois rubriques traduisant trois préoccupations majeures :

- re-création de la solidarité villageoise au niveau de la Basse-côte ;
- initiation d'actions économiques ou sociales en faveur des villages ou région d'origine (construction d'écoles, de dispensaires, de maternités et de foyers de jeunes, etc.) ;
- extension des relations en se faisant connaître par les autres Sénoufo.

Deux des trois rubriques traduisent bien le rôle joué par l'association quant à l'intégration sociale du migrant une fois installé en ville. Examinons-les succinctement.

La re-création de la solidarité villageoise en milieu urbain demeure le caractère commun à toutes les associations. Le Sénoufo sait par expérience que le groupe est sécurisant. La manifestation concrète de cette solidarité se voit surtout à l'occasion de la mort d'un parent de tout adhérent. Pour comprendre cela il faudrait souligner combien les funérailles sont importantes en pays sénoufo et combien elles entraînent des dépenses onéreuses.

Que fera donc un migrant en Basse-côte qui n'a ni champs pour fournir la nourriture nécessaire ni un salaire confortable pour supporter le coût des funérailles ? C'est alors qu'intervient l'association. A une réunion ordinaire ou convoquée à cet effet, la nouvelle de la mort d'un parent de tel adhérent est portée à la connaissance de tous. Alors chacun donne ce qu'il peut pour aider l'adhérent frappé par le malheur et devenu du coup un nécessiteux. Une autre variante

consiste à fixer une cotisation forfaitaire pour tout membre de l'association qui perdrait un parent. La somme ainsi réunie permet au bénéficiaire d'aller célébrer convenablement les funérailles pour sauvegarder son honneur et celui de toute la famille.

Il y a le cas où un adhérent viendrait à mourir en Basse-côte. Alors l'association prend en charge tous les frais nécessaires : hospitalisation, services funéraires, achat de cercueil s'il y a lieu, enterrement, acheminement du corps au cas où le défunt doit être enterré dans son village, déplacement d'une délégation, etc. En fait les Sénoufo comme les autres groupes ethniques en Côte-d'Ivoire ont horreur de la longue procédure administrative étrangère à leur système. Mais en groupe, ils arrivent à s'en sortir. En participant à tous ces événements malheureux, les migrants sénoufo se sentent intégrés dans un groupe social.

La seconde rubrique de l'existence des associations c'est de se faire connaître de ses pairs. Mais en fait, c'est se faire connaître au cas où... il aura besoin d'eux au nom de la sécurité que garantit l'association à tous ses membres. C'est ainsi que l'association peut aider à payer le loyer de tout membre ayant perdu son emploi par exemple ou les frais d'hospitalisation de l'adhérent ou d'un membre de sa famille. Comme au village, tous ces problèmes sont étudiés cas par cas, à la manière d'une palabre. Ainsi on décide collectivement en toute connaissance de cause si les problèmes évoqués relèvent ou pas du ressort de l'association.

Connaître et se faire reconnaître par les autres Sénoufo témoigne d'un certain ethnocentrisme. Selon les migrants sénoufo, se retrouver ensemble ainsi c'est se reconnaître Sénoufo, d'où une affirmation et une sauvegarde de l'identité.

En définitive, l'association régionale, villageoise et même ethnique apparaît par excellence comme un lieu de rencontre, de loisirs et de solidarité. "L'isolement" des migrants créé par l'éloignement de leur milieu d'origine les conduit à une reconstitution du mode de vie villageois en plein milieu urbain. Quand plusieurs Sénoufo se retrouvent en nombre suffisant, en tout lieu de la Basse-côte, ils se regroupent en une association dont la fonction est triple :

- lieu de rencontre et d'échange des adhérents éprouvant le besoin de recréer la solidarité villageoise pour mieux affronter les difficultés de la vie urbaine ;

- cadre d'animation et de loisirs par le transfert en milieu urbain de certaines danses de réjouissance du terroir comme le balafon (xylophone) et même des danses profanes attachées au poro (exemple du "boloyi" des Fodonon);
- un cadre de solidarité à usage polyvalent : entraide pour faire face aux dépenses occasionnées par les funérailles, ou la maladie ; information et aide à tout nouveau migrant sénéoufo à la recherche d'un emploi, accueil de tout nouveau migrant n'ayant pas de proche parent en Basse-côte, etc.

Ainsi comprend-on pourquoi et comment dans une grande ville comme Abidjan rassemblant plus d'un million et demi d'habitants que tous les Sénégalais se connaissent ou presque.

La famille, le cercle des relations entre natifs d'un même village ou d'une même région, l'association à base ethnique tels apparaissent les réseaux d'insertion des migrants sénéoufo à Abidjan. Toutes ces structures ne sont viables que si chaque migrant participe par son apport financier, d'où l'importance de l'emploi considéré ici comme le facteur global d'intégration urbaine.

C. Le facteur global d'insertion urbaine : l'emploi

1. Recherche d'emploi

L'une des principales raisons de la présence d'un migrant en Basse-côte est de trouver un emploi moderne. Les réseaux d'accueil correspondent à peu près avec ceux de la recherche d'un emploi. En tout cas la structure est la même. 68 migrants, soit 42,50 % du total auraient été embauchés par l'intermédiaire d'un parent et 28 autres, soit 17,50 % auraient bénéficié des relations d'un ami. Même ceux qui déclarent avoir trouvé eux-mêmes leur emploi ont certainement été recommandés par quelqu'un de plus ou moins proche de leur milieu allant du cercle de la famille à celui des natifs de la même région. Le nombre élevé de cette catégorie s'explique aussi par les anciens migrants qui étaient à leur deuxième ou troisième emploi après une période d'adaptation à la vie urbaine.

Fait important à noter aussi, c'est le nombre infime de chômeurs pour des paysans sans qualification pour le travail urbain. Dans ce cas précis et à l'époque,

on pourrait même dire que la non qualification professionnelle augmente les chances d'obtention d'un emploi dans la mesure où ces types de migrants sont preneurs de tous les emplois pouvant se présenter. Mais comme nous le verrons, il s'agit d'une catégorie d'emplois et d'un certain niveau de rémunération. C'est ce qui fait l'objet de notre deuxième point.

2. Activités et rémunération

Les résultats de notre enquête montre que 64 % des 160 migrants interrogés (au départ quasiment des agriculteurs) ont pu trouver des emplois de manœuvres ou d'ouvriers dans les différents secteurs économiques. Un tel changement de catégorie socio-professionnelle dans l'état actuel des choses est impossible dans le milieu d'origine des migrants. En plus de cela, la ville offre une possibilité d'apprendre un métier, donc d'avoir une qualification professionnelle. Tels sont les cas des tailleurs-couturiers (5,6 %), des chauffeurs et tractoristes (3,1 %) et de quelques mécaniciens et électriciens.

Quant à la rémunération, elle confirme bien que la plus grande masse monétaire circule dans les centres urbains. La masse salariale des 160 interlocuteurs est de 6 508 000 FCFA, alors qu'avant leur migration l'ensemble des revenus était de 26 100 FCFA. Le revenu moyen du migrant sénoufo est de 40 675 FCFA, sept à huit fois supérieur à celui qu'ils avaient avant la migration. Les plus grands bénéficiaires en sont les manœuvres et ouvriers (revenu moyen : 41 125 FCFA) alors qu'ils n'avaient rien ou presque en tant qu'aides familiaux au village. Certains migrants peuvent même espérer avoir des revenus supérieurs au SMIG (25 000 FCFA) et même d'être de la catégorie des économiquement forts en exerçant certaines activités comme le commerce (108 000 FCFA de revenu moyen), de chauffeur ou tractoriste (63 000 FCFA), de mécanicien (61 166 FCFA), de tailleurs (58 880 FCFA) et même de simples artisans (maçons, menuisiers, charbonniers : 56 666 FCFA).

La profession exercée en ville et l'attrait du salaire fixe apparaissent comme des paramètres pouvant donner une idée de l'aspiration au changement socio-économique. Comme nous le disions plus haut, le migrant n'a de vision de son village qu'en rapport avec la ville et les emplois en Basse-côte. Cette vision s'applique également à la profession exercée par les migrants sénoufo à Abidjan.

Tout migrant dont le séjour en Basse-côte excède douze mois est prêt à occuper tout emploi sauf celui du travail de la terre, c'est-à-dire les emplois agricoles. Parmi les migrants interrogés seuls 3,75 % exerçaient dans l'agriculture mais comme maraîchers, profession considérée par eux comme ayant plus de valeur que celui de simple cultivateur. Nous savons également qu'en ville la qualification professionnelle joue un rôle important. En l'absence de celle-ci, on retrouve les migrants dans des emplois subalternes des secteurs secondaire et tertiaire comme manœuvres ou ouvriers. C'est pour cette raison qu'il y a très peu de chômeurs parmi eux. S'il leur venait la tentation d'apprendre un métier, celui de tailleur-couturier les attirerait plus, et, accessoirement, ceux de chauffeur et de mécanicien.

Tous ces emplois urbains supposés exercés ou offerts par les "Blancs" (entendez-là l'industrie moderne occidentale) se disent en Sénoufo "tababou fâal", c'est-à-dire "travail de Blanc". Leurs avantages demeurent le salaire fixe et régulier indépendant des facteurs naturels à l'opposé de l'agriculture conditionnée par la fertilité du sol et la pluie. Il faut ajouter le fait qu'aucun chef de famille n'a droit de contrôle sur le revenu du migrant, avantage auquel s'ajoute la puissance de l'argent qui lui permet d'acheter non seulement la nourriture qu'il avait du mal à produire quand il était cultivateur, mais aussi à se procurer les articles manufacturés, de tout genre.

Ainsi l'argent gagné permet au migrant sénoufo de bien s'insérer dans la ville et surtout de bien s'intégrer dans des associations ethniques dont la règle fondamentale de fonctionnement est le paiement régulier des cotisations. C'est cet acte qui permet à l'association de vivre et d'offrir aux adhérents migrants tous les services car ils ont réduit au maximum la vie urbaine au cercle volontairement restreint formé sur la base de l'affinité ethnique.

CONCLUSION

Cette réflexion nous a permis de cerner le processus d'insertion des migrants sénoufo. L'insertion urbaine se fait à travers un réseau qui part de la famille jusqu'à l'association à base ethnique en passant par le groupe des natifs du même village ou de la même région. Mais le facteur global d'insertion reste l'emploi. En effet, c'est d'abord pour un emploi salarié que la quasi totalité des migrants ont quitté leurs

villages. Les rémunérations qu'ils en tirent permettent de participer à cette micro-société qu'ils forment dans la ville.

En se retrouvant entre eux pour recréer le mode de vie villageois et les liens de solidarité ethnique, les Sénoufo à l'instar de tous les migrants ruraux, s'adaptent plus qu'il ne s'intègrent dans la vie urbaine. Trop réalistes, ils vivent en dehors de la véritable culture urbaine qui théoriquement amène à l'éclatement des solidarités de type familial ou ethnique. Mais en fait ne faudrait-il pas parler de cultures urbaines au pluriel et dont celle des Sénoufo esquisse un des types africains en gestation.

RELATIONS A DISTANCE DES MIGRANTS

SEREER

GUY PONTIE ET ANDRÉ LERICOLLAIS

INTRODUCTION

Les études sur les systèmes agraires sereer ont mis l'accent sur l'enracinement de cette population rurale. L'aménagement et la gestion des terroirs, l'intensification fondée sur les techniques de restitution de la fertilité, la religion du terroir et l'attachement à la terre, enfin l'absence d'un encadrement capable d'initier l'émigration et d'investir de nouveaux territoires se seraient traduits par une capitalisation des croûts démographiques sur place. Pourtant, d'après les données démographiques disponibles pour les dernières décennies, cette densification apparaît très modérée.

Les performances d'un système agro-pastoral et la territorialisation de la population ne peuvent donc pas s'interpréter, sans risque, en terme de "résistance à l'émigration". Les modes de gestion de l'espace et de la force de travail qui apparaissent spécifiques à la société sereer ont évolué pendant la période coloniale en même temps que l'aire de peuplement s'étendait à la marge des vieux pays. Les opérations de colonisation des Terres-Neuves organisées par la puissance publique avaient pour objectif de délester les campagnes densément peuplées du pays sereer. L'opération Boulel mise sur pied par le pouvoir colonial en 1936, puis l'opération Terres-Neuves du Sénégal-Oriental (Koumpentoum) initiée par le service de l'Aménagement du Territoire et soutenue par la Banque mondiale, après 1973,

abouti à des transferts de population. Mais au-delà, les migrations rurales spontanées, induites ou non par ces actions volontaires, n'ont pas cessé. Au cours des dernières décennies l'émigration hors de l'aire du peuplement sereer, a pris de l'ampleur, notamment en ville.

L'analyse va porter sur les modalités particulières de l'émigration et sur les rôles dévolus aux migrants dans l'économie de la zone de départ. Ces émigrés plus ou moins récents maintiennent des relations intenses avec les habitants des villages d'origine.

I - L'APPARENTE STAGNATION EN PAYS SEREER

Dans les années 1960 le pays sereer Siin était déjà l'une des régions sahélo-soudaniennes les plus densément peuplées. Le système de production agricole qui associait l'agriculture et l'élevage, sur un terroir systématiquement aménagé, autorisait ces fortes densités (Pélissier, 1966). La population paysanne avait su adapter ses techniques et intégrer l'arachide sur ses terroirs en préservant la production vivrière. Ce faisant les terres exploitées s'étaient étendues progressivement jusqu'à la limite des territoires villageois et sur les espaces vacants situés aux marges des pays sereer.

Dès lors, toute perspective supposant la maintenance du système agraire en l'état et intégrant la forte croissance démographique, apparaissait bloquée (Lericollais, 1972). On ne pouvait, dans ce cas de figure, qu'envisager la dégradation d'un terroir voué à la surexploitation, et pronostiquer l'apparition d'un véritable sous-emploi rural, la force de travail ne disposant pas de terre nouvelle à exploiter tandis que, dans le même temps, la culture attelée permettait d'accroître la surface cultivée par actif.

Les observations démographiques suivies depuis trente ans et conduites à une échelle significative par l'ORSTOM ont montré que la croissance naturelle avait été tempérée par un solde migratoire devenu fortement négatif. Pour les 18 villages qui constituent l'actuelle Communauté rurale de Ngayokhem (située au cœur du pays sereer, dans la Région de Fatick) la population est passée de 11 302 habitants en 1966 à 14 693 en 1989 soit un taux de croissance annuel de 11,5 pour mille.

Au cours de cette période marquée par la sécheresse, il y a bien eu une augmentation des superficies cultivées, à la place des jachères, par conséquent au détriment de l'association agriculture-élevage, mais on ne constate pas de baisse des chiffres des productions et des rendements.

Tableau 1 : SOB : rendements (en q/ha)

années	mils	arachide	années	mils	arachide
1965	2,5	7,9	1985	5,74	7,56
1966	1,8	3,2	1986	5,83	7,23
1967	4,8	6,8	1987	5,77	7,16
1968	1,8	5,4			
1969	7	4,7			

L'utilisation du sol, la production et les rendements ont été mesurés et calculés dans un premier temps sur cinq campagnes agricoles, de 1965 à 1969, puis sur trois années récentes, de 1985 à 1987 sur le finage du village de Sob. Les chiffres des rendements (tableau 1) doivent être pondérés en fonction des conditions pluviométriques de l'année. A Sob, les années 1966 et 1968 furent mauvaises tandis que pour les trois dernières années, la pluviométrie a été correctement répartie. Pour les villages voisins de Ngayokhem et de Kalom suivis en 1985, 1986 et 1987 les résultats sont nettement inférieurs et plus irréguliers qu'à Sob, principalement à cause des pluies insuffisantes au moment du démarrage des cultures. La relative amélioration des rendements est imputable, aussi, à l'adaptation des variétés cultivées à la sécheresse et au bon entretien généralisé des cultures en début de cycle grâce à la culture attelée (Garin et Lericollais, 1991). Les productions végétales par habitant pour les années récentes ont retrouvé un niveau en rapport avec les besoins vivriers, contrairement à ce que l'on aurait pu penser. Cependant il faut rappeler les fréquents effondrements de la production consécutifs aux sécheresses et les graves problèmes de soudure qui ont suivi (Lombard, 1988).

Les Sereer sont aussi des éleveurs. Les effectifs des troupeaux ont été maintenus alors que le pâturage herbacé était progressivement grignoté par la mise en culture de tout le terroir. La jachère en assolement n'existe plus. Les ressources fourragères de saison sèche ont aussi beaucoup diminué. La solution mise en œuvre depuis plusieurs décennies consiste à faire transhummer les troupeaux aux

périodes où il est impossible de les nourrir sur place. Les troupeaux sont conduits vers les terres salées de l'embouchure du Siin et du Saalum et vers les confins du Ferlo. Des paysans sereer originaires du Siin, sédentarisés là-bas, assurent l'accueil et profitent de la présence de ces troupeaux pour fumer leurs champs. Cette déconnexion de plus en plus longue des troupeaux de leurs terroirs d'origine est déplorée par tous les propriétaires d'animaux (Garin *et al.* 1991).

Il n'y a guère de perspectives d'amélioration du système de production agricole. La dégradation des aménagements agraires (Lericollais, 1989) a des effets durables, notamment pour l'entretien de la fertilité, l'alimentation des troupeaux et la fourniture de bois de feu. La Nouvelle Politique Agricole s'est traduite ici par l'abandon de l'engrais, le recours exclusif à des semences locales, le non renouvellement de l'outillage agricole. Sans faire dans le catastrophisme on peut s'inquiéter de l'état de l'équipement et de l'évolution de la fertilité à court terme.

Face à cette lente dégradation du système agro-pastoral, à l'insécurité, à la faiblesse des ressources par habitant, une fraction de plus en plus importante de la population active émigre.

II - L'EMIGRATION

Les migrations sont de plusieurs types. La fonction de l'émigration diffère suivant sa durée, les actifs concernés et le type d'activité exercée.

Les relations avec les villages établis au cours de la période coloniale sur les marges du vieux pays vers Gandiaye, Fimela, Gossas, Kahone demeurent intenses mais il ne reste pas de terres disponibles pour installer de nouvelles maisons.

L'installation de Sereer dans les Terres-Neuves au nord de Kaffrine a été réalisée par l'administration coloniale pour l'opération de colonisation de Boulel en 1936. Elle a été initiée par les services de l'Aménagement du Territoire et du Développement Rural pour l'opération "Terres-Neuves du Sénégal Oriental" financée par la Banque mondiale en 1972. Ces deux opérations ont en commun l'objectif de "décongestionner" le vieux bassin arachidier (Dubois, 1975). Le faible impact démographique de cette dernière migration organisée a été souligné (Garenne, Lombard, 1991). Le coût élevé des installations initiales apparaît considérable. Par

contre les résultats agricoles sont nettement supérieurs à ceux de la zone de départ (Dubois, Milleville, 1988). Les effets indirects sur l'économie des villages d'origine vont être mis en évidence par l'analyse des relations à distance.

Les migrants temporaires sont les individus qui ont ou qui cherchent une activité ailleurs tout en continuant à faire partie de l'unité de production au village. Les trois principales catégories que nous avons retenues sont :

- Les *surga* aux Terres Neuves
- Les bonnes en ville,
- Les émigrés de saison sèche

Les migrations de saison sèche sont beaucoup plus importantes que celles d'hivernage mais on doit noter que le retour des bonnes et des migrants pour l'hivernage est de moins en moins systématique ou a lieu tardivement, tandis que les départs vers la ville peuvent avoir lieu avant la fin de l'hivernage

Le départ de jeunes hommes pour la campagne agricole dans les Terres Neuves – les *surga* – est très inégal suivant les villages et les lignages. Une soixantaine de *surga* , ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire. Ils étaient répartis dans sept villages implantés dans les Terres-Neuves. Dans 60 % des cas ils étaient apparentés au chef de l'unité de production qui les employait (*njaatigi*). La moyenne des revenus obtenus est de 135 000 CFA par *surga*.

Les jeunes filles qui vont se placer comme bonnes en ville forment un autre groupe très cohérent. Elles quittent le village très jeunes, dès l'âge de 10 à 12 ans parfois avant. Elles trouvent du travail dans des familles à Dakar. Elles sont nourries dans la maison qui les emploie, parfois logées. Les bonnes sereer louent une chambre, à plusieurs. Celles qui arrivent y sont hébergées. Celles qui ont des emplois y trouvent un refuge quand elles ne sont plus tenues de servir chez leur employeur. Pour leur travail elles reçoivent une rétribution mensuelle de l'ordre de 3000 à 4000 CFA pour les plus petites, qui peut atteindre les 25 000 CFA pour les grandes qui ont été scolarisées. Le séjour se déroule de septembre à juin. Le nombre de séjours successifs que fait chaque jeune fille tend à augmenter, ce qui se traduit par un recul de l'âge au mariage (Becker, 1991). Le retour au village pour les travaux de l'hivernage est moins systématique. Certaines bonnes demeurent en

ville pendant plusieurs années avant de rentrer au village pour se marier.

C'est la ville qui reçoit maintenant le plus grand nombre de migrants en saison sèche. En plus des bonnes, il y a la main d'œuvre masculine à la recherche d'un emploi de saison sèche, voire même de migrants de longue durée. Ce sont les villages-centres de Ngayokhem et de Toukar qui fournissent des contingents relativement les plus nombreux de migrants urbains. L'insertion de cette population en ville analysée par ailleurs.(Trincas, 1979) ; Fall, 1988) ne sera pas traitée ici.

Toute cette mobilité n'a pas permis de stabiliser le nombre d'habitants du Siin. Elle en a cependant freiné l'accroissement qui, rappelons-le, est demeuré faible à l'époque coloniale. Mais l'impact des migrations sur les sociétés locales ne peut être évalué seulement en termes de transfert de population. La nature, la fréquence et l'importance des échanges, en particulier économiques, entre migrants et société d'origine sont tout aussi déterminantes. En d'autres termes, la migration ne se résume pas à "l'expulsion" d'un surplus démographique, avec la société d'origine qui continuerait à fonctionner sur elle-même. Elle peut être, en partie au moins, le résultat de stratégies de groupes – dont il faudra définir les contours – qui verraient dans la migration plus ou moins contrôlée d'une partie de leurs ressortissants un moyen de faire face à leurs difficultés économiques, par la colonisation de nouveaux espaces et la diversification de leurs activités et de leurs sources de revenus.

III - LES METHODES D'APPROCHE DES RELATIONS A DISTANCE

Il y a d'abord l'habituelle et la difficile question de la définition des migrants. La distinction entre migration temporaire et définitive, opératoire en démographie, notamment pour mesurer les mouvements de population, est d'un usage discutable ici. On peut regretter – mais il s'agit là d'une revendication d'anthropologue et de géographe ! – que le suivi de la population soit fait au niveau de l'unité d'habitation (*mbind*) plutôt qu'au niveau de l'unité de production (*ngak* ou cuisine) dont la composition, au regard de la parenté, aurait été, pour notre propos, plus opératoire. La migration temporaire n'est pas définie par une durée du déplacement fixée de manière conventionnelle mais par la perception qu'en ont les autres membres de l'unité domestique qui distinguent entre le voyage, la fixation provisoire ailleurs et l'établissement durable à l'extérieur. A la différence du "voyage", la migration

temporaire s'accompagne d'une recherche ou de la pratique d'une activité mais à la différence de l'émigré définitif, l'appartenance à l'unité domestique d'origine est maintenue avec une perspective de retour sans ambiguïté.

L'enquête sur les migrations rurales, qu'elle soit conduite dans la zone de départ ou sur leur lieu d'aboutissement, procède le plus souvent par questionnaire au niveau du ménage et par entretien individuel, ce qui sollicite les motivations personnelles ou bien met l'accent sur les caractéristiques, la situation et les difficultés de l'unité-ménage, qu'elle soit rurale ou urbaine. Ce type d'approche tend à banaliser la société paysanne d'origine et s'avère insuffisante pour rendre compte des spécificités pourtant importantes de l'émigration, dans ses modalités et ses fonctions.

L'analyse attentive de l'organisation sociale dans ce qu'elle a de spécifique et de fonctionnel, l'observation des rapports sociaux de production et plus précisément le repérage des niveaux de solidarité réellement à l'œuvre dans les villages d'origine permettent pour le moins de rendre compte des modalités particulières de la migration. Les relations qui se développent et se maintiennent à distance avec les habitants des villages renvoient nécessairement à cette trame sociale. Il n'est pas sans intérêt de s'y référer pour situer les innovations sociales que l'on repère dans l'organisation et le fonctionnement des réseaux sociaux.

Les méthodes utilisées ont eu pour objectif de mesurer et d'analyser l'impact des migrations.

Pour apprécier les conséquences des mouvements migratoires sur la société d'origine, plusieurs méthodes peuvent être menées de concert.

D'entrée de jeu, on aurait pu mener une enquête par questionnaire auprès du plus grand nombre possible de migrants, pour obtenir une appréciation statistique des fréquences et du contenu des relations (sociales, religieuses, matrimoniales, économiques...) qu'ils entretiennent avec le pays d'origine. Cette méthode fut partiellement utilisée à l'occasion du recensement des Sereer installés sur les Terres Neuves, où furent posées à tous les migrants un certain nombre de questions dans ce domaine (Garenne, Lombard, 1991). Les renseignements obtenus sont d'un grand intérêt : ils confirment l'importance des relations à distance, mais ne nous éclairent guère sur les mécanismes qui sous-tendent ces relations ou leur évolution dans le temps.

Il était également possible de choisir dans les différentes zones de migrations temporaires ou définitives un échantillon raisonné, en fonction de l'âge, de l'ancienneté de la migration, du degré de scolarisation. Les individus ainsi sélectionnés auraient fait l'objet d'entretiens approfondis qui auraient pu nous apporter des données tout à fait intéressantes. Les travaux menés par Abdou Salam Fall (1991) sur les migrations en ville, apportent la preuve de l'efficacité de cette méthode.

Mais les méthodes et techniques utilisées sont avant tout fonction des objectifs de l'étude et des hypothèses que l'on veut tester. Notre objectif était d'analyser les conséquences sociales et économiques des migrations sur la société d'origine, plutôt que la "création de nouveaux milieux sociaux" sur les lieux mêmes de la migration, même si nous sommes conscients qu'il faut aussi analyser ceci si l'on veut comprendre cela. Quant aux deux hypothèses de départ, que nous inspiraient une longue pratique du terrain et les nombreux travaux réalisés dans la région, elles étaient les suivantes :

- tous les mouvements migratoires en provenance du Siin, y compris vers d'autres zones rurales, ne doivent certes pas être expliqués mécaniquement par la pression foncière, mais il serait pour le moins hasardeux de prétendre qu'il n'y a qu'un rapport lointain entre ces deux phénomènes ;
- tous ces mouvements ne sont sans doute pas le résultat de stratégies collectives longuement mûries, mais il serait très étonnant qu'ils ne soient que la résultante d'une somme d'initiatives individuelles totalement anarchiques.

Partant de là, il fallait définir les groupes de gestion du foncier dans les zones d'origine et les autres niveaux d'autorité et de solidarité susceptibles d'intervenir dans la définition de stratégies migratoires et la structuration éventuelle des relations à distance. A cet effet, il était nécessaire, avant même d'aborder le problème des migrations, de mener une étude classique d'anthropologie de la parenté, et d'analyser les rapports entre parenté, pouvoir, système de valeurs et économie. A cette phase de la recherche, l'individu ne nous intéressait pas en lui-même, mais comme élément de différents groupes de solidarité qui avaient à résoudre des difficultés économiques. Considérer, dans un premier temps, en termes d'unités

liées, les unités de production du Siin et des zones de migration, issues de mêmes groupes "fonctionnels", était un moyen efficace d'apprécier l'impact réel des migrations, mais aussi d'identifier les stratégies éventuelles des différentes unités et leur évolution dans le temps.

Nous avons donc opté pour une étude qualitative "intensive" auprès d'un nombre restreint d'unités sociales et économiques significatives, qui relèvent à la fois de la patrilinéarité et de la matrilinéarité, sans négliger pour autant les autres sources d'informations disponibles.

Les principaux points abordés, auprès de différentes catégories d'informateurs (hommes, femmes, jeunes, vieux, notables ...) migrants ou résidents du Siin, sont les suivants :

- reconstitution de l'histoire migratoire (y compris les réinstallations éventuelles dans le village d'origine) : situation familiale et économique du migrant lors du départ ; raisons du départ ; critères qui ont présidé au choix de l'implantation ;
- situation et statut économique dans les différents lieux d'implantation et plus particulièrement aujourd'hui (organisation de la production, répartition des revenus, équipement agricole) ;
- relations avec la famille restée au village et évolution de ces relations :
 - relations économiques (aide apportée à la famille ; forme et importance de cette aide ; période à laquelle elle se situe ; identité du donneur ou des donneurs au sein du *mbind* ; identité du receveur (père, oncle maternel, frères, sœurs) ;
 - relations sociales et religieuses (participations aux cérémonies de mariage, funérailles, fêtes des récoltes et type de contributions apportées à ces occasions) ;
 - relations matrimoniales (origine des épouses, degré de parenté, montant et composition de la dot, identité de ceux qui participent au paiement) ;
- nouvelles formes de relations sociales et économiques qui se créent au sein du ou des villages des Terres-Neuves, qui pourraient expliquer en partie les changements survenus dans les relations entre les migrants et leurs familles restées au Siin.

Nous devons préciser qu'une part importante du travail, dans ce domaine, a été menée par B. GUIGOU dont la recherche sur la famille sereer est en voie d'achèvement

L'approche socio-anthropologique s'avère très complémentaire des recherches en démographie et en géographie agraire conduites sur le même terrain

La nature et la précision des travaux déjà menés dans la région, ou en cours de réalisation, favorisaient ce type d'approche.

Les **généalogies** avaient été établies en 1965 pour tous les patrilignages représentés à Sob. Une fois identifiés les différents groupes fonctionnels en matière de solidarité économique et d'exercice du pouvoir, il était possible de restituer dans la généalogie l'ensemble des membres de ces groupes, et donc les migrants, en partant de la génération antérieure à 1960, jusqu'à nos jours. L'histoire migratoire individuelle, mais plus encore par groupes "fonctionnels", a été reconstituée et mise en relation avec l'histoire locale et les déterminants extérieurs d'ordre juridique (loi sur la famille par exemple), politico-économique (loi sur le domaine national, prix de l'arachide, vulgarisation du matériel agricole) et écologique.

L'information recueillie pouvait être contrôlée par comparaison avec les données des recensements de 1965 et 1987 qui recourent les généalogies.

La carte du parcellaire, dressée en 1965 pour le terroir de Sob, et réactualisée en 1987, permettait de réaffecter à chaque segment de patrilignage gestionnaire de terres l'intégralité de son patrimoine foncier. Les informations fournies par l'étude du terroir et son actualisation, en matière d'organisation de l'activité agricole, de répartition des tâches et des revenus, de changements induits par la diffusion du matériel agricole ou la baisse de la pluviométrie étaient tout aussi précieuses.

Situer les individus dans leur segment de matrilignage était également important, pour deux raisons au moins. Il s'agit en effet d'un groupe de solidarité très efficace, notamment lors des dépenses cérémonielles ostentatoires qui engagent encore les Sereer au plus profond de leur identité. On verra, par ailleurs, que ce groupe, "despatialisé", peut offrir au candidat migrant des possibilités d'accueil multilocales.

Cette somme d'informations, de l'ordre de la "morphologie sociale", sur les

migrants eux-mêmes et les groupes sociaux auxquels ils appartiennent, permet à la fois de repérer des tendances, d'identifier un certain nombre de questions, de formuler éventuellement de nouvelles hypothèses. Mais cette connaissance permet aussi d'orienter les entretiens approfondis menés ensuite auprès de plusieurs membres de ces unités. Faute d'être resituées dans leur contexte socio-économique, les circonstances de départ et les causes de migrations spontanément avancées par les migrants n'ont guère de valeur explicative. Il était par ailleurs possible, en multipliant les informateurs originaires d'un même groupe, de contrôler l'information qualitative ainsi recueillie. Les erreurs et omissions, dues à une méconnaissance des faits ou à des interprétations différentes des règles de fonctionnement du groupe, significatives en elles-mêmes, ne peuvent être identifiées et interprétées que par rapport à des données sûres.

C'est l'intérêt porté au "groupe social" plutôt qu'à "l'individu", dans un premier temps au moins, et l'examen des relations sociales au sein de ces groupes, par delà les distances, qui caractérisent cette approche. Les techniques utilisées ensuite, notamment l'entretien non directif, n'ont rien que de très classique tant dans la forme que dans le contenu.

IV - LES RÉSEAUX MIGRATOIRES ET LES SOLIDARITÉS ÉCONOMIQUES

L'émiettement des groupes "structuraux" et le développement de nouveaux réseaux de solidarité semblent évidents pour qui observe les migrants temporaires en ville (Fall, 1988). Les dix ou quinze filles que l'on retrouve ensemble dans une chambre du quartier "Montagne" à Dakar ne sont pas toutes des mêmes lignages ni de la même grande maison, mais il y a de fortes chances pour qu'elles soient toutes du même village et qu'elles s'en remettent toutes pour régler des litiges avec leurs employeurs, pour envoyer une part de leurs économies au village, à une aînée ou à un immigrant qui a la confiance du groupe et celle des familles du village. Pourtant, pendant le séjour en ville, les liens avec le village demeurent essentiels.

Le premier départ des très jeunes filles ne s'organise pas à leur seule initiative. En principe, l'autorité paternelle prime mais il ne semble pas qu'il y ait une décision paternelle explicite, il y a plutôt laisser faire. La relation principale est la

relation mère-fille. Les filles cohabitent avec leurs mères qui ont en charge quasi exclusivement depuis le plus jeune âge, tandis que les garçons se rapprochent de leur père ou deviennent bergers.

Quand ces mêmes filles vont rentrer au village avec des habits nouveaux et quelques cadeaux à répartir, elles vont être rapidement mariées. Leur apparence moderne et des attitudes récemment acquises ne masqueront pas longtemps l'emprise réelle de l'environnement social retrouvé.

Dans le contexte actuel, la pauvreté touche plus particulièrement les femmes et les enfants qui sont totalement à leur charge. Le départ des filles réduit les dépenses vivrières de la cuisine mais surtout va permettre à celles-ci de s'habiller, de s'équiper et d'aider leur mère. Vu du village, ce sont là les fonctions économiques les plus fréquentes de l'émigration temporaire des jeunes filles vers la ville.

Les jeunes migrants sont généralement hébergés dans les maisons sereer de Dakar et comptent sur la cooptation par leurs aînés pour trouver du travail. Les solidarités qui se manifestent à ce niveau ne relèvent pas des groupes domestiques de la société rurale. Il suffit d'une même origine villageoise, de liens nés à l'école ou ailleurs. De nouveaux réseaux se tissent rapidement en ville. Pourtant, chacun a ses obligations particulières dans sa parenté, qu'il assume, et au moment du retour au village le migrant retrouve sa place et en quelque sorte renoue avec son identité ancienne.

Les réseaux de solidarité structureaux ne sont pas marginalisés par la migration. Il est important d'établir un bilan économique global, au sein des réseaux et de groupes effectivement solidaires qu'il s'agisse de transfert ou d'échanges de biens, de numéraire, de main-d'œuvre ou de "bouches" à nourrir. Ce bilan montre la solidarité et l'intensité des relations entre migrants et société d'origine. Il est primordial d'identifier les groupes concernés par ces échanges, d'analyser le système de valeurs qui les structurent, le degré d'adhésion de leurs membres et les changements à ce niveau qui peuvent déterminer, dans une large mesure, l'intensité des relations économiques. On verra à ce propos que l'économique est immergé dans du social et du religieux.

La société sereer du Siin peut être, très sommairement, caractérisée comme bilinéaire et virilocale. L'individu naît, vit, produit et consomme dans son patrilignage ; y compris la fille, jusqu'à son mariage, voire ultérieurement si devenue veuve elle n'est pas récupérée par le lignage de son mari dans le cadre du lévirat, mais épargne et hérite des biens socialement valorisés (bétail, bijoux...) dans le cadre de son matrilignage.

Elle est fortement ancrée dans un espace déterminé, par sa lignée paternelle, qui lui donne droit à l'usage d'une terre. La situation est évidemment plus complexe : il n'est pas exclu qu'un individu obtienne de la terre de son matrilignage ou encore qu'il réside chez ses parents maternels tout en cultivant les terres de son patrilignage. C'est le cas notamment dans la situation décrite précédemment. L'individu est en même temps membre d'un matrilignage "déspatialisé" habitué à gérer des relations à distance. On pourrait dire que cette double appartenance est à la fois favorable aux mouvements migratoires et à la "domestication" de plusieurs espaces, et propice à la récupération et à la réinsertion des migrants dans leur société d'origine. Cela n'est pas sans conséquence sur la nature des liens entre migrants et parents restés au village.

C'est au niveau du segment de patrilignage (*mbind maak* "la grande maison") que la terre est gérée et que doivent être évalués les problèmes de pression foncière et les stratégies migratoires qu'ils induisent. Les *mbind maak*, dont la création est nécessairement liée à l'appropriation d'une terre par défrichage, affectation de réserves foncières, ou segmentation du patrimoine lignager, sont de taille démographique (cf. tableau) et de profondeur généalogique variables. Ainsi, le *mbind Sude Njaay* se compose de 38 hommes adultes, repartis en 25 concessions, tous descendants de l'arrière grand-père du chef actuel (*maak mbind* "l'aîné de la maison") alors que le segment de patrilignage Ngor Sar ne compte que deux unités de résidence, de grande taille il est vrai.

Tous les segments de patrilignage n'ont pas les mêmes stratégies migratoires. Certains exportent une très forte proportion de leurs ressortissants, d'autres, au contraire, restent rivés au terroir et doivent compter sur les prêts de terre pour constituer des unités de production viables. Ainsi, 15 % des terres de Sob font l'objet de prêts, ce qui est considérable, vu les problèmes de saturation foncière que l'on a évoqués. Les lieux de migrations (Terres-Neuves, Saalum, Dakar...) varient

également, selon les époques, mais aussi selon les groupes. Le chef de segment de patrilignage joue à ce niveau un rôle essentiel. Informé de tout projet migratoire, il peut encourager certains individus à partir, demander à d'autres de rester au village, rappeler un migrant. Il peut même interdire tout départ en migration. Comptable des intérêts des absents, c'est lui qui favorisera, non sans difficulté parfois, la réinsertion du migrant, en procédant à des réaménagements de parcelles entre ses dépendants.

Son pouvoir sur la terre, il le tient essentiellement de son pouvoir sur les hommes, dû à sa qualité d'aîné : il peut donc, dans une large mesure, continuer à l'exercer par delà la loi sur le Domaine National. La reconstitution à Sob, par segment de lignage, de la transmission de la terre à l'occasion des décès ou de retours de migrants, sur les trente dernières années, montre de façon irréfutable la réalité de ces réajustements et le rôle du *maak mbind* en la matière. Il ne dispose à cet effet d'aucun pouvoir de sanction d'ordre politique ou religieux, mais seulement du poids que lui donne son statut d'aîné et qui lui suffit, très généralement encore, à imposer son point de vue.

Gestionnaire de la terre, à la fois facteur de production et source d'identité lignagère, garant du respect des règles de transmission des biens (terre, maison, outils agricoles...) dans le cadre de la patrilinéarité, il est avant tout l'aîné d'un groupe de solidarité économique dont il doit veiller à l'efficacité, notamment dans les périodes difficiles. Son rôle à l'occasion des événements marquants de la vie sociale et religieuse est loin d'être négligeable, mais n'a rien de comparable avec celui du chef de segment d'un matrilignage

C'est le segment de matrilignage (*Ius "bout de sein"*) qui prédomine dès qu'il s'agit de cérémonies socialement valorisées, engageant de surcroît des dépenses très importantes. Il est concerné par le mariage, puisque la mère et l'oncle maternel du futur époux paient chacun une part de dot à la famille de la fiancée. La dot versée à la famille de l'épouse est divisée quatre parts, sensiblement égales : le futur époux donne une part à sa promise ; son père, sa mère et son oncle maternel en font de même au profit de leur homologue de la belle-famille. On notera que trois parts (fiancé, mère, oncle maternel) sont prélevées au sein de la même unité d'épargne matrilinéaire.

Mais plus encore pour les funérailles qui sont l'occasion de dépenses très importantes et mettent en présence plusieurs unités matrilineaires liées par des dettes et des créances sur le long terme, qu'il faut honorer sous peine d'y perdre l'honneur de tout le groupe. Le Sereer pourra discuter du prix de la dot, rechigner à payer sa part, économiser sur les dépenses pour la circoncision, mais il ne pourra jamais se soustraire à ses devoirs en matière de funérailles : il s'endettera gravement si nécessaire, demandera à différer la cérémonie, mais il paiera, comme le souligne M. Dupire dans un texte très dense traitant des relations entre lignages et funérailles (Dupire, 1977). On comprendra que le segment de matrilignage, qui regroupe sous l'autorité de l'aîné les descendants d'une même aïeule sur une profondeur généalogique variable, soit également intéressé par la diversification, grâce à la migration notamment, des sources de revenus de ses membres. Lorsqu'on parlera de solidarité économique dans le cadre des relations à distance, il ne s'agira pas seulement de nourriture, de dépenses de santé ou de frais d'écolage, mais aussi de dots à payer, de bœufs pour les funérailles, et d'autres dépenses cérémonielles moins élevées mais relativement fréquentes.

C'est à l'analyse du fonctionnement de ces deux groupes et des stratégies particulières des acteurs que nous allons nous attacher, à travers l'exemple des relations entre les Terres-Neuves et le Siin.

Avec les Terres Neuves les ruptures sont plus apparentes que réelles.

Les Terres Neuves constituaient, à n'en pas douter, un excellent laboratoire d'analyse des relations à distance et des changements sociaux. Les migrants sont en principe définitivement installés ; les terres, mais aussi le matériel agricole et les animaux de traction, qui leur ont été attribués à titre individuel, n'étaient grevés d'aucun droit ancestral particulier et l'éloignement géographique permettait au migrant de prendre ses distances par rapport à la charte sociale qui prévalait dans sa zone d'origine : les lois sur la famille et le Domaine national pouvaient s'appliquer ici plus facilement qu'ailleurs. Toutes les conditions étaient donc réunies pour favoriser la réussite individuelle et l'oubli de la famille.

Les changements sont de fait particulièrement importants : quinze années après les premières installations, on peut parler de réussite globale de l'opération et d'augmentation substantielle des revenus par rapport au Siin, mais aussi de différenciation économique très forte entre migrants et, nous a-t-on répété à plusieurs

reprises, d'une très nette accentuation de la patrilinéarité, comme le souhaitent d'ailleurs les protagonistes du projet. Certains migrants moins chanceux ou moins entreprenants se sont endettés, ont vendu matériel agricole et attelage, et même cédé parfois la maison et les champs, alors que d'autres se sont rapidement enrichis, ont récupéré plusieurs "lots" de terres, pour eux-mêmes ou leurs descendants, construit des maisons au pays ou à Dakar. La terre, mais aussi le bétail, se transmettraient désormais de père à fils et le segment de matrilignage ne constituerait plus un groupe d'épargne, sauf au niveau de la sous-unité d'accumulation (*ndok yaay* "chambre de la mère") représentée par la mère et ses enfants au sein d'une unité de production, et encore certains prétendent que ce n'est plus le cas. L'oncle maternel aurait perdu une grande partie de son pouvoir, recevrait peu d'aide de ses neveux et refuserait souvent de participer au paiement de la dot. Mais par delà ce discours "moderniste", l'analyse concrète, détaillée, des relations au sein des groupes de solidarité "structuraux", précédemment évoqués, montre que ces changements sont souvent plus apparents que réels et ne remettent pas en cause la philosophie même des échanges.

L'exemple du segment de patrilignage Sude Njaay nous paraît à cet égard significatif. L'ainé des migrants de ce groupe installé sur les terres neuves, représente le *maak mbind* resté à Ngayokhem, avec lequel il est en relation étroite. Les visites sont fréquentes, les échanges d'informations plus encore. Baptêmes, circoncision, mariages, funérailles, cérémonies des récoltes, justifient un retour au pays d'un nombre plus ou moins important de migrants, en fonction de l'importance de la cérémonie, des disponibilités de chacun, du statut social ou de la proximité généalogique avec la famille concernée. Des cotisations peuvent être, à l'occasion, levées par l'ainé. De plus le *maak mbind* du Siin bénéficie d'envois réguliers de subsides de la part des chefs de *mbind*, pour faire face aux obligations de sa fonction ou soutenir des dépendants en difficultés. Chaque chef de *mbind* des Terres-Neuves a envoyé, à ce titre, de 15 à 30 000 cfa par an au *maak mbind* sans compter les cadeaux à l'occasion des visites. Mais l'année 1986, par exemple, a donné lieu à des aides alimentaires beaucoup plus importantes. En cas de pénurie grave, le *maak mbind* sollicitera de l'aide ou rappellera à l'ordre le migrant qui aurait tendance à délaisser sa famille proche restée au village. L'assistance peut prendre plusieurs formes : recours aux cotisations, à l'initiative du représentant sur les Terres-Neuves, et envoi de la somme globale à l'ainé, au Siin, qui se chargera de l'utiliser au mieux, puisqu'il connaît la situation réelle des différentes "cuisines" de son groupe de

parenté ; et/ou envoi personnalisé du migrant à l'attention d'une unité de production déterminée, à la demande du *maak mbind* ou spontanément. Dans ce cas, le donateur s'empresse d'en informer l'aîné pour éviter un rappel à l'ordre, toujours désobligeant. Mais il est rare d'en arriver à cette extrémité : dans cette société où les individus sont très soucieux de leur réputation, l'information est une source majeure de pouvoir et le fait que l'aîné, de par sa fonction, maîtrise l'information, suffit généralement à garantir le respect des règles. Bien sûr, en marge de cette contribution "institutionnalisée", chacun peut répondre aux sollicitations personnelles de parents et d'amis. Le donateur annonce sans réticence le montant de l'aide, par contre il refuse de donner l'identité du bénéficiaire pour ne pas le désobliger.

Mais plus intéressant encore est le comportement du segment de matrilignage. La société sereer, de par sa structure (importance du matrilignage), semble particulièrement bien armée pour maîtriser les "relations à distance". Dans ce cas, c'est la densité des liens sociaux, économiques, religieux entre migrants et société d'origine et leur évolution qui nous intéressent plus que la durée ou la localisation de la migration.

La loi sur la famille, qui reconnaît au fils le droit d'hériter de son père, a mis fin à la concentration entre les mains du chef de l'unité d'accumulation matrilinéaire, de la richesse par excellence que représente le bétail, nécessaire de surcroît aux dépenses cérémonielles jugées incompressibles. Il suffirait que le fils du chef de matrilignage revendique l'héritage de son père, pour que les frères, neveux et nièces utérins, qui ont participé à la constitution du troupeau, se trouvent déshérités. Chacun a son bétail dans son *mbind* et il n'y aurait plus que quelques reliquats de troupeaux de *lus*. Cependant, les obligations du chef de *lus* demeurent et son pouvoir de "ponctionner" ses dépendants aussi. De fait, si chaque informateur répond spontanément qu'il a la pleine et entière propriété de son bétail, il reconnaît ensuite qu'il ne peut pas pour autant se soustraire à ses obligations. Ainsi, W. Njaay qui cumule les fonctions de chef de segment de patrilignage et de matrilignage, n'a plus d'épargne collective pour payer la dot de son neveu, comme le veut la coutume, il sollicitera N. Njaay, son germain des Terres-Neuves pour payer à sa place (60 000 cfa). Un autre germain avait été sollicité deux ans avant, pour les mêmes raisons. Mais les prestations sont beaucoup plus importantes encore pour les funérailles. N. Nj. qui a effectué cinq voyages au Siin au cours de l'année 1988, a payé cette année là : 80 000 CFA pour des funérailles (un bœuf et deux boucs),

sans compter le riz et 50 000 CFA de contributions à la famille. M. Nj. a envoyé 60 000 CFA, quant à T. Nj., en 13 ans de présence sur les Terres-Neuves, il a payé trois bœufs pour les funérailles, 52 500 CFA pour une dot, et envoyé de surcroît 50 000 CFA par an à sa proche famille du Siin. Ainsi, malgré la distance et le temps, le migrant n'est pas marginalisé ; mieux, ses revenus étant plus substantiels que ceux de ses parents restés dans le Siin, il participera plus que les autres aux dépenses "traditionnelles" mais sera aussi amené à prendre en charge des frais de santé et d'écolage. La réussite économique selon les normes modernes, ne peut se passer d'une reconnaissance dans sa propre société, et il faut en payer le prix.

L'analyse des relations entre migrants et société d'origine par l'étude de l'utilisation des revenus de *surga* est également significative. Le mariage est la préoccupation majeure du *surga* (le sien pour 75 % des dépenses, ou celui d'un frère aîné). La somme qui lui est consacrée est sans doute beaucoup plus importante encore, une partie difficile à estimer du bétail, dont l'utilisation n'est pas toujours précisée, et de l'argent confié au chef de cuisine ou à l'oncle maternel, est certainement utilisée pour l'acquisition d'une épouse. Ce n'est pas nécessairement l'indice d'une plus forte individualisation du paiement de la dot. Le père qui ne peut faire face au paiement de la dot de son fils, lui permet de conserver par devers lui une part plus importante de ses revenus de *surga*. Les dépenses d'habillement viennent en second lieu, et concernent la quasi totalité des migrants, ce qui n'a rien d'étonnant. L'investissement en bétail est plus difficile à interpréter : prévision pour la dot, investissement personnel, approvisionnement du troupeau de *lus*, bœuf d'attelage ? Il confirme en tout cas l'intérêt accordé au bétail. Les dépenses relativement faibles pour les funérailles et autres cérémonies s'expliquent par le fait que les *surga* sont des célibataires ou des jeunes mariés dont le statut social autorise une participation plus ou moins symbolique. Quant à la part importante confiée au chef de "cuisine" ou à l'oncle maternel, elle confirme le contrôle que les aînés continuent d'exercer sur les cadets, y compris s'il est généralement admis que les sommes confiées sont à la disposition de leur propriétaire légitime.

Tableau 2 : Les dépenses des 61 surga

Titre	Total	moyenne par surga	nb de surga impliqués	moy. par surga impliqué	% du gain total
Dot	2299000	37689	29	79276	27,92
vêtements	998000	16361	53	18830	12,12
bétail	590000	9672	21	28095	7,16
cadeaux	375200	6151	42	8933	4,56
funérailles	166500	2730	5	33300	2,02
aut. cérémonies	249500	4090	36	6931	3,03
argent confié	1089000	17852	26	41885	13,22
autres	615000	10082	31	19839	7,47
non dépensé	1852800	30374	61	30374	22,50
Gain total	8235000	135000	61	135000	100,00

Les renseignements recueillis auprès des mêmes *surga* pour les années 1985 et 1986 confirment la priorité accordée à la recherche d'une épouse, mais aussi l'intérêt porté à l'acquisition ou au renouvellement du matériel agricole et plus encore, à cette période, à l'aide alimentaire.

CONCLUSION

Les flux migratoires et plus encore les relations à distance qui s'instaurent avec les émigrés donnent une autre vision de l'évolution du système agraire sereer. Nous ne sommes pas en présence de systèmes de production stagnants. La relative stabilité des ressources agricoles au niveau des terroirs villageois se traduit vraisemblablement par une érosion progressive des revenus par habitant de cette origine, mais les économies domestiques ont maintenant d'autres fondements. L'addition régulière d'une partie des revenus de l'émigration et le recours à des solidarités agissant à distance en cas de déficits exceptionnels en sont les nouvelles composantes. La population sereer du Siin fait face à ses difficultés par l'émigration temporaire d'une fraction de plus en plus importante de ses actifs. Ainsi s'instaurent

des systèmes de production élargis et délocalisés. Cela n'implique pas nécessairement le délaissement de l'activité agricole même si on constate un moindre intérêt pour la gestion du terroir. A l'adage ancien "si tu as des *kad* (*Faidherbia albida*) dans ton champ tu récolteras un grenier de mil" répond le nouveau constat non moins révélateur fait par les nouveaux chefs de famille, relevé par A.S. Fall, "une maison qui ne compte aucun émigré ne peut vivre déceimment" (Fall, 1988).

La société sereer n'est donc pas figée. Les réseaux sociaux se diversifient, mais les groupes de solidarité "structuraux" sont toujours efficaces. Ils sont l'objet de segmentations de plus en plus fréquentes qui en réduisent d'autant la taille, c'est le cas notamment au sein des matrilineages. Les formes changent, mais les valeurs fondamentales perdurent et sont encore garantes de solidarités économiques de plus en plus nécessaires. Le statut de la terre, dans le cadre du segment de patrilineage, joue sans doute un rôle important. La nature des relations sociales, religieuses mais aussi économiques entre migrants et société d'origine est largement conditionnée par la possibilité qui leur est offerte de retourner éventuellement cultiver au pays, en cas d'échec dans son entreprise migratoire, à la "retraite", ou encore si la situation familiale - mort d'un aîné par exemple- le lui commande. La possibilité d'accès à quelques parcelles, même après une très longue absence, est pour le migrant la marque de reconnaissance de sa citoyenneté villageoise et lignagère autant qu'une nécessité économique.

INTERNATIONAL NETWORKS OF A TRADING DIASPORA : THE MOURIDES OF SENEGAL ABROAD

VICTORIA EBIN

INTRODUCTION

This paper explores questions of identity among Senegalese immigrants who belong to the Islamic brotherhood known as the Mourides. Within the past two decades, these Sufis have abandoned an agricultural way of life in the rural regions of Senegal to enter the world of international trade. Throughout the brotherhood's expansion from the countryside to urban employment and now to international migration, the Mourides have maintained a strong identity and highly centralized organization which has extended to new communities outside Senegal and continues to attract converts, both Senegalese and non-Senegalese. This paper examines how throughout major relocations in place and in occupational focus, the Mourides have retained their specific identity and world view and strong sense of community.

MOURIDE HISTORY

The Mouride brotherhood emerged in post-conquest Senegal. Dispersed groups of Wolof peasants, whose social organization had been disrupted by the

French conquest and years of internal warfare, gathered around Cheikh Amadu Bamba, the founding saint of the brotherhood (Cruise O'Brien 1971).

The French initially viewed this emerging group as a threat to their fragile hegemony and sent Amadu Bamba into exile for many years. Towards 1910, relations eventually improved and the Mourides became actively involved with the French agricultural projects ; their relationship became mutually advantageous. Followers of the Mouride saint (talibes) were organized by Amadu Bamba's associates into work groups. Due to the brotherhood's emphasis on physical labor as a way to salvation and the talibes vow of obedience to their cheikhs, the Mourides were well suited to carry out French agricultural projects. They formed collective work groups, the dara, in which groups of young men dedicated their labor to their cheikhs. They lived and worked together to clear and cultivate vast areas of land in the name of their cheikhs (with sometimes disastrous consequences for the pastoralists who formerly had used the land). After several years each talibe received his own land to farm.

Thanks to improved relations with the French, Mouride leaders were first to receive information about transport routes and other special privileges. The Mourides produced 2/3 of the country's total crops and acquired a political power in the colonial administration (Cruise O'Brien 1971 : 2).

As the historian Mamadou Diouf has pointed out, the Mourides emerged in a particular set of historical circumstances. The existence of a large untapped labor force at the disposal of the Mouride cheikhs converged with the French offer of economic incentives to form a particular fruitful partnership - factors which have been key in shaping Mouride identity and modes of behavior ever since.

After the death of Amadu Bamba, the brotherhood became increasingly bureaucratized. The founders' kinsmen and associates assumed positions of authority within the brotherhood, their descendants inherited their disciples and, it is believed, their baraka. The cheikh is still a source of material as well as spiritual aid. In spiritual affairs, he is a religious broker, acting as the disciple's intermediary with God and in worldly spheres, is again a middleman, negotiating on the talibe's behalf.

The cheikhs maintain contact with their talibes through the urban da'ira

(religious meetings) where Mourides gather and chant the qa'saids. The important cheikhs, the khalifes of various lineages and the khalife-general, have their own da'ira, composed of their talibes, in the immigrant communities. Each da'ira has elected office holders who are in contact with the cheikh's other da'ira and the cheikh's appointed representative transmits messages from Touba. These da'ira are crucial in providing a focus for Mourides abroad and unifying dispersed Mouride communities. The cheikhs are actively involved in Mouride life abroad through the da'ira and make frequent visits to attend da'ira of their immigrant talibes.

The brotherhood today has its capital at Touba, the site of Amadu Bamba's revelation, where Mourides have constructed the largest mosque in sub-Saharan Africa. The highest office in the brotherhood is held by the Khalifa-General who is the eldest surviving son of Amadu Bamba.

Within the last decades, as the land has become less fertile, Mourides have begun to migrate to towns. In their search for a new livelihood, trade has offered them new opportunities. Mourides have become Senegal's primary trading group; they have virtually taken over Sandaga, Dakar's principal market, and have established complex international networks linking major trading cities all over the world.

MOURIDE TRADE

Nowadays, Mourides are involved in trade at all levels. Senior traders travel to New York, Djeddah, Hong Kong to buy wholesale goods, generally electronic and beauty products, which they re-sell, both wholesale and retail, in Senegal and in other countries.

Those with less means work as street peddlers and whether in Dakar, Marseille or New York, they deal in whatever they can sell. For economic and practical reasons - quick turn-over and small size - most Mouride street sellers specialize in Asian-made watches, "fantasy" jewelry, novelty items and American beauty products.

MOURIDE EXPANSION

Migration has been a common theme in Mouride history since the founding of the brotherhood. In the early days of the brotherhood, in their search for new land, they settled territory in the hinterlands of Senegal. Nowadays their most recent travels have led them to Europe, America, the Middle East and beyond, greatly extending the brotherhood's frontiers. Throughout these moves, the Mourides have maintained strong internal ties and a highly centralized organization which is now active in new communities outside Senegal and which continues to attract converts, both Senegalese and non-Senegalese. In the next section, I will examine how throughout major relocations in place and in occupational focus, the brotherhood has maintained its shape. First, I will look at the horizontal ties linking the talibes (followers) to each other.

HORIZONTAL TIES

Mourides tend to migrate in groups, they live in households with other Mourides and gradually create new communities, in apartment houses in the Bronx and neighborhoods in Dakar.

These communities, wherever they are, are characterized by a striking homogeneity. Groups of young men live together. A large number are unmarried or, if they are, their wives remain at home. Their lives are organized communally, whether they live in welfare hotels or share rooms in Dakar. They gather together to eat and frequently they have devised work strategies which provide employment for the group.

Their lives are organized around work and their affiliation to the brotherhood. Though these migrants are no longer under the cheikhs' direct authority, parallels with life on the da'ira are inescapable. Groups of young men living together, out off from the larger society in communities where work has an extra dimension - it is not just a way for immigrants to support themselves and their families; it also has a religious aspect, given that hard work improves one's chances of going to Paradise.

Such communities form the base for the establishment of international networks. These communities are linked, one to the other, by the complex trading activities of their members and by their centralized form of organization which revolves around their cheikhs.

Immigrants to Dakar from the village of Khabsu, about 50 km. from Touba, provide an example of an on-going group migration which has been growing steadily for twenty years. Due to a well-organized network which provides work and lodging for Khabsu young men who come to town, these migrants have created a channel for migration¹. In Senegal's present economic crisis, money sent home by these immigrants has, in large part, kept their village alive.

The first Khabsu migrants came to Dakar in the early 1970's. Until recently they all lived and worked together in a house in central Dakar. By 1990, their numbers had grown too large and five members of the original group moved to an area of drained swampland in the Medina section of Dakar. In this new site, there are now 16 of them working in the "atelier", a shack they built themselves from cardboard boxes and wooden slats.

One of the earliest arrivals from Khabsu and the founder and acknowledged chief of the group is Balla, also known as "Robot" because, they say, he is never tired. Now in his 40's, he came to Dakar alone in 1972. At first, he lived with an aunt who was his principal contact in town. She found him work with a Lebanese merchant, and later with an uncle. After a time, when the uncle did not seem interested in helping Balla improve his position, the aunt gave him permission to strike out on his own.

Balla taught himself basic tailoring and, at the same time, discovered the second-hand clothes market. In his wanderings about the town, he met people at

(1) These immigrants are from the Baol region of Senegal and are believed to be particularly astute and hard working. One Sandaga merchant described how they took over Sandaga market. He says, "In the 1960's a Senegalese could not even imagine selling in the market. People were mystified by commerce and the Lebanese and Moroccans controlled the trade. Gradually, those closest to Cheikh Amadu Bamba, from the Baol region, came to Dakar. They began by selling anything - old bottles, one shoe, empty rice sacks. Then two years later they are selling vegetables; then they get another "Baol-Baol" to take over for them and they begin to travel. Three years later people are saying, "That block of flats rise over there, it belongs to the Baol-Baol who used to collect old bottles. Now he's rich but he's still wearing that old boubou".

the port who wanted to buy new clothes but could not afford the prices. Putting his skills and this important information to use, Balla created a niche in Dakar's informal sector by repairing and re-selling second-hand clothes.

This occupation has become the main source of revenue for immigrants from his village. Ever since, the young men of Khebsu have been coming to Dakar to take up this line of work. They each develop their special set of clients and territory; some sell on the streets, others go to the port, while some have clients who are civil servants and they sell to them in their offices.

They call themselves "Dakar-Bongo", after a military camp in Dakar because the new recruits work so hard and there is no space to sit down so that many are standing at attention all day long.

The 16 now working in this "atelier" present a common profile. Most are between the ages of 20-30 with a couple of older members. One is a "forgeron" but the others all list their occupation as farmers. With the exception of Balla, their wives and children have remained in the village. They still consider the village as their home, they all return to harvest the family's vegetable garden.

The migration from the village seems to take place in stages. Perhaps because of Senegal's worsening economic situation, the trajectory of older migrants differs from that of younger ones. The more senior men, those who are over 35, describe that initially they left home for a few months to look for work in Dakar. After saving some money they returned home, only to set out again, generally within a year. For some time, they may continue to alternate residences between the village and the town before finally spending the majority of time working in Dakar. Younger men now in Dakar claim they will not go back to the village except for the harvest and for visits.

The village however seems to remain, at least in their minds, their home. Though none of them has yet married an outsider (not from his village), one could do so, they say, as long as she is not the first wife. One described his family's reaction if the first wife was not from Khebsu. "They would say, «A stranger came today», that's how they would talk about my wife".

Another index of their continued attachment to the village is that their

recently-revived da'ira is still seen as a branch of the village da'ira. They meet monthly and send their contributions to the cheikhs in Touba under the name of the Khabsu da'ira. Their concerns continue to revolve around the village - when the president's mother in the village died, their collections went to her funeral.

A strong sense of community and mutual assistance pervades the group. High value is placed on helping others. The senior members teach newcomers the trade. They accompany them to the old clothes market to buy items. To help them earn some money, they give them repaired clothes to re-sell. If the newcomer can sell the article for more than the price set by his mentor, he can keep the profit. Eventually, new arrivals go to the market alone and are taught to repair clothes. Once they have learned all the steps of the trade, they work independently but provide help for others when it is needed.

In order to become more profitable, they all agree that they need to send someone to New York to buy second-hand clothes wholesale for them. Now they are too much at the mercy of the wholesalers who are too expensive. Given this avenue, they could achieve their dream of creating a cooperative where each individual would receive a salary.

The household provides a crucial base of security for village immigrants. The multiple ties - place of origin, friendship, kinship and Mouridism - create a closely-knit structure. Though everyone works for himself, the communal life-style ensures that each has enough to eat and a place to sleep.

Households such as these tend to group together, forming small settlements, which take over small blocks in Dakar as well as apartment buildings in the Bronx. The internal solidarity within the household, a cushion against the outside world, is reinforced by the presence of Mouride neighbors who gradually gather around them. These groupings of Mouride households create larger Mouride communities which, even in New York, acquire their own identity within the larger society. They provide a strong source of security for immigrants and give them a solid base in confrontation with the external society.

In the Khabsu case, the local Mouride coalition has come to their rescue more than once. When their Tidjane landlord wanted to evict them because of their nightly

qa'said singing, neighbors gave them an adjacent plot and threatened to take the landlord to court if he continued to complain, an effective threat because it is well known that a Mouride millionaire uses his influence with the local magistrate to help Mourides win their court cases.

While immigrants from Khabsu are not yet linked to the international market and still need to "place" one of their members abroad, migrants from the town of Darou Mousty have established households in Dakar, New York, Marseille and Rome. The Darou Mousty household in New York was one of the centers for my research on Mourides in the US and it was one of the key sites of the network linking all immigrant members of the village. I could observe how all the households composed of immigrants from Darou Mousty were linked together. Each group sends out video cassettes of important events which circulate among their dispersed communities and frequent visitors, in particular, the cheikhs from Darou Mousty who seem to travel constantly, keep their talibes informed and in close touch with home. Such close, strong ties are, of course, a crucial element in their trading activities (3).

The Darou Mousty immigrant household in Dakar is a stepping-off point for international migration. At present, it is composed of seven men who live together in a rented room, however the inhabitants are highly mobile. When a newcomer from the village arrives, he is given a place in this central house and an inhabitant with more experience in the town moves to one of the villages' "annexes", usually, a smaller room in another house. The "mother" house seems to be a sort of training center for newcomers and is still the central place to gather during the day, even though one may sleep elsewhere at night.

They refer to their "elders", the first men from the village who came to Dakar to work as street sellers in the 1970's, who are now mostly abroad. Due to the present difficulty in acquiring visas and the economic crisis, the present group says they will just keep working until God gets them out of Senegal, but they admit that their chances are pretty remote.

Members of this household sell "fantasy" jewelry which they obtain from a wholesaler, also from Darou Mousty. They set out together each day with their fold-up display cases and the older, more successful ones also sell women's lingerie. Like the Khabsu group, they work independently but pool their resources to buy

wholesale goods. When someone is in need, they help him out and also provide generous assistance to help newcomers get started.

One member described his introduction to Dakar by immigrants from his home town. He arrived here 10 years ago and though he came alone he had the address of someone who lived near the lorry station who led him to the house of village kin and friends. He found his best friend there, now in Italy, who gave him some jewelry to sell and with the days earnings Ibrahims bought merchandise from the wholesalers and began selling on his own.

Some have "retired" back to the village where they live on the earnings accumulated abroad, though since no new income is being earned, they will probably emerge from retirement soon. While this group generally refers to their elders with respect, their voices take on a certain edge when they talk of the effect these rich returning migrants had on local bride prices. The price has quadrupled since the return of those who earned cash abroad.

The members of the household have not established a da'ira here. They say the old men in the village want them to keep the da'ira at home and they add it is not really necessary to create another one in Dakar. If they want to give money to Serigne Touba, the traders' daira at Sandaga market meets every month and money is collected every Wednesday.

THE CHEIKH AND THE TALIBES

The key structural link between cheikh and talibe which was so crucial to the origins of the brotherhood when the cheikhs organized their followers into agricultural work groups has lost none of its strength with urbanization. As Fatton has pointed out during the colonial period Mouride success was not simply due to the talibes' hard work but also to the cheikhs' successful negotiations between the peasant farmers and the colonial authorities (Fatton 1987 :98). Today, the cheikhs continue to provide organizational direction to the community and have demonstrated a remarkable resiliency with the extension of the Mouride community to new sites.

Mouride leaders have taken an organizational role in promoting Mouride trading activities. Mourides credit the cheikhs and "Mouride millionnaires" with the

expansion of Sandaga market well beyond limits set by urban planners and zoning officials. This expansion came about when, according to Mouride stories, some traders went to see Serigne Falilou, a former Khalifa-General to ask for his help. He gave them a handful of sand from Touba and said to sprinkle it around the market, wherever they wanted to carry out their trade. The traders, added more sand and scattered it all over town and the innumerable Mouride kiosks, repair shops and stores which have sprung up in Dakar are taken as evidence of Serigne Falilou's powers and Mourides acumen. Another explanation of how Mourides came to dominate commercial activities in Dakar is that the two notable Mouride millionaires made a vow to encircle Mouride businesses around Dakar. One of them donated a large section of Dakar's principal market to Mouride traders who had no where to sell their goods.

The cheikhs also help their talibes by giving them capital to buy goods wholesale; they intervene to help traders' acquire the increasingly rare visas for the US and provide them with introductions to influential Mourides abroad. The immigrants from Darou Mousty reported that their cheikhs often provided funds to enable groups of 4-5 talibes to start up as street peddlers.

Every Mouride trader has a story of how the cheikhs and other patrons helped him get started. The example of the Fall family provides ample illustration of how one cheikh shapes the career of an important talibe who, in turn, gives a helping hand to another and so on, until the trickle-down effect is manifested in the appearance of the youngest bana-bana (street-seller) hawking American lipstick on the corner.

The five Fall brothers own several stores in Dakar and specialize in imported cosmetics and electronic goods from Europe, Asia and America. The brothers have particularly close ties with the former Khalifa-General, Serigne Abdou Lahatte. Some worked on his daara, one brother is named after him and they claim he has provided important material assistance - introductions to businessmen, credit and loans.

In turn, they have developed an elaborate network of relations based on patron - client ties with the numerous individuals who cluster around them. While there are a few salaried salesmen in their stores, the rest are linked to them by a chain of services rendered and favors returned.

One of the brothers said that since they have been helped by Cheikh Amadu Bamba, they have a responsibility to help others. As he said, "Il faut généraliser" which, translated into Sandaga terms, means you have to share the good fortune. One example of their "generalizing" the wealth is illustrated by their relationship with a young street peddler.

Fifteen-year old Hassan has been selling cosmetics on the street since he was eleven. He worked on a cheikh's dara who continues to give him clothes and money for the Mouride feast days. The Fall family launched him in business by giving him a supply of cosmetics to sell, Hassan then repaid the family for the goods and kept the profits to re-invest the following week. He still gets merchandise from them on credit; the Falls feed him and he can call on them for any emergencies. As in the example of the second-hand clothes sellers, the elders provide an essential boost in becoming independent. While initially, this assistance may take the form of a cash investment, the essential part of the help is credit and confidence.

MOURIDE CHEIKHS ABROAD

Copans has noted that early Mouride migration took place for many different reasons among sociologically varied groups but the brotherhood, nonetheless, succeeded in providing a channel for these diverse individuals (1980 :102). Present-day Mouride immigrants have also come from varied backgrounds and for different reasons, but due to strategies implemented in Touba, many find social and economic security.

The organizational role of the cheikhs in the brotherhood is especially well illustrated by their activities in the New York Mouride community. The circumstances they found gave them an opportunity to exercise their skills which they had not been able to utilize fully as immigrants in France.

As Amin (1974) has pointed out, people develop forms of organization and then take them elsewhere where they can flourish. In New York, the relative freedom from external control was reminiscent of the early days of the brotherhood under the colonial government. The Mourides found a situation where Mouride traders could exercise fully their entrepreneurial skills and energy. Unlike France where the

government exercises rigorous control over employment, housing, and the organization of immigrant associations and where immigrants are subject to frequent identity checks, New York offered unexpected freedom.

Also within the Mouride community, in France, a greater number of restraints inhibit Mouride enterprise. The community is of long-date, senior members of the community survey and control younger members. Senior cheikhs have established their da'ira, leaving little room for young dynamic cheikhs to initiate their own projects.

New York, by contrast, at least in the mid 1980's, offered an unprecedented freedom to early Mouride immigrants, Senegalese entered the country with little difficulty since American immigration authorities were then more concerned with restricting other sorts of migrants. There are no identity checks which target specifically black men in New York, no dormitories for immigrant workers and there is greater opportunity for clandestine employment. Moreover, New York's wholesale districts offer enormous scope for Mouride trading strategies. A new enterprising spirit emerged in the brotherhood which is demonstrated by their increased trading activities. The low prices and variety of goods available in New York played an important role in Mourides taking over Sandaga market and the addition of these products has given a boost to Mouride traders in Europe as well.

Just as import as the lack of real controls is the Senegalese image of America; in contrast to France, it is not overlaid with memories of a colonial past. The popular image of America as the land of freedom and opportunity chimes perfectly with Senegalese perceptions.

Within the community, young, dynamic cheikhs could stake their claims to new territory and undertake ambitious projects for the Mouride community. In New York, for example, a great-grandson of Cheikh Amadu Bamba, organized a da'ira and founded a school to bring Mouridism to the American Muslim community. The two groups which created projects to provide work for Mouride immigrants become part of a larger Muslim trading community in New York which I have described at length elsewhere.

The cheikhs, in their role as "courtiers politiques" have also made attempts to

act as middlemen with the host countries of their immigrant talibes (Coulon, cited in Faton 1987 :99). On one occasion, a young cheikh paid an official visit to Mayor Koch to ask for better treatment of Mouride street peddlers and to propose a joint business venture. The mayor's response that Mourides should pay some taxes has echoes of earlier Mouride encounters with state government. More to the point, the cheikhs' intermediary role continues to the present and contributes to their talibes' ability to work.

As leaders of the community, the cheikhs are actively involved in the community. They provide a focus for their followers' spiritual lives and aid them considerably in their occupations. For this highly mobile and dispersed community, the existence of a strong center is an important factor in the brotherhood's continuity and growth.

CONCLUSION

Throughout the brotherhoods, transition from the countryside to urban employment and now to international migration, the Mourides have maintained a strong identity and highly centralized organization which has been extended to new communities outside Senegal and continues to attract converts, both Senegalese and non-Senegalese.

In this transition to urban life and international migration, Mourides have emphasized certain themes and appropriated aspects of their history to form a continuity with the present. For example, their present migrations are compared with Amadu Bamba's periods of exile, a parallel which provides a frame for their experience as immigrants. This identification with the founding saint is an empowering statement for an immigrant to make.

Forms of social relations also support affiliation to the brotherhood. Relations among talibes are characterized by cooperation and assistance, and (ideally) a diffuse warmth encompassing all fellow Mourides. These "horizontal" ties with peers are criss-crossed by "vertical" ties with spiritual guides, the Mouride cheikhs, and other influential individuals. While these patron client ties are a particularly pervasive

idiom in Senegal, Mouridism, in particular, seems to configure relations according to that model ².

The resiliency and strength of this social fabric is reinforced by the "multi-stranded" nature of links uniting the individuals. Not only do they have a common faith, they are also linked by kinship, friendship and proximity (Mithcell 1974 :283). These fluid horizontal ties, combined with permanent vertical ones, create a tightly woven, yet supple social fabric (a trampoline covering Mouride portions of the globe) which is particularly well-suited to a highly mobile population. It provides a secure source of identity and also permits fluid, easily negotiated social relations among itinerant traders. Wherever they are likely to go, this structure is a source of support.

This paper attempts to show that although the Mourides have undergone profound changes on one level since their days as peanut cultivators, on another level, little has changed. The first Mourides were largely landless peasants who became part of the cheikh's work force; today, a large proportion spend most of their working lives as immigrants.

Though today's Mourides have greater independence from their cheikhs, the forms of social organization which developed at that time still exist : close-knit communities composed of men who must leave Touba in order to find work; cheikhs who provide some occupational direction; and ideology of solidarity against a somewhat hostile outside world - whether it is colonial French, Senegalese authorities, or immigrants' host countries. While the outside world may have changed greatly, Mourides, through a combination of a highly centralized, conservative social organization and very flexible behavior, continue to be Mourides.

As Abner Cohen (1971) has noted, a study of a present-day trading diaspora can help understand how the African trading communities of the past were organized. It will also clarify how a community lives outside its traditional boundaries, with no fixed residential or occupational focus and continues to maintain its identity. In today's world, where economic crisis forces many people to live outside their home countries, the Mouride example provides some original solutions in maintaining a sense of community and identity.

(2) It should be noted, however, that the categories are not clear-cut since the cheikhs bestow material help and rich successful Mourides, such as the "millionaires from Louga", are perceived to possess substantial baraka (for how else could they have succeeded). Another precaution in this diagrammatic view is that classifications of horizontal or vertical are relative - one man's patron is another's client.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEPOJU Aderanti, 1988 : «An overview of rural migration and agricultural labour force structure in Africa» *African Population Studies*, N°1, UAPS/UEPA, Nov. 1988.
- AFFOU YAPI S., 1987 : Installation des jeunes, relève paysanne et développement vivrier de la Côte d'Ivoire, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, 40 p.
- AGIER M., 1989 : Le sexe de la pauvreté, *Cahiers du Brésil contemporain*, n°8, déc. 1989, p 81-112.
- AGIER R. et LULLE Th., 1987 : " Héritiers et prolétaire. Travail et mobilité sociales et vies de familles à Lomé (Togo)". *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 23, n° 2, 1987.
- ALISON P.D., 1984 : Event History Analysis : Regression for Longitudinal Event Data, Series : Quantitative Applications in the Social Sciences. A Sage University Paper.
- AMANI M., 1986 : Enquête démographique, Ouagadougou, Ministère de la Planification et du Développement populaire/PNUD.
- AMIN S., 1972 : "Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest". Introduction au 11^e Séminaire Africain International. pp. 3-64 in *Modern migrations in West Africa*. Dakar.
- AMSELLE J. L., 1977 : "Les négociants de la savane". Paris, Anthropos, 193 p.
- ANTOINE Ph. BOCQUIER P.P. , FALL A.S. , GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., 1991 : L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. Vol. I, Méthodologie des enquêtes, Dakar, IFAN-ORSTOM, 138 p., annexes.
- ANTOINE Ph. *et al.*, 1990 : "Etude de l'insertion urbaine des migrants, approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar" dans *Conférence sur "le rôle des migrations dans le développement en Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990"* UEPA, Nairobi 24/28 février 1990, vol. 2, p. 813-831.

- ANTOINE Ph. et COULIBALY S. (éd.), 1989 : "L'insertion urbaine des migrants en Afrique". *Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD*, Paris, Ed. ORSTOM, 242 p.
- ANTOINE Ph. et COULIBALY S. , 1989 : *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, 330 p.
- ANTOINE Ph., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 : Abidjan côté cours, Paris, Karthala, ORSTOM, 274 P.
- ANTOINE Ph., 1991 : "Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines. L'exemple de Dakar", in : *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Les Cahiers n° 16, ORSTOM/SUD, Paris, p. 9-23.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M. , NANITELAMIO J., 1991 : L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. Volume I : Méthodologie des enquêtes, Dakar, IFAN-ORSTOM, 138 p., annexes.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., 1991 : *Un compromis réalisable: la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques*. Actes du Colloque "Femmes, Famille, Population", UEPA, vol. I Communications sollicitées, Ouagadougou, avril 1991. p. 24-41.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., BARBARYO., FALL A.S., GUISSÉ Y., NANITELAMIO J., 1992 : L'insertion urbaine : Le cas de Dakar, compte rendu d'une recherche financée par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, Dakar, IFAN et ORSTOM, 230 p.
- ANTOINE Ph., BRY X. et DIOUF P.D, 1987 : "La fiche «AGEVEN» : un outil pour la collecte des données rétrospectives", *Techniques d'enquête*, déc. 87, vol. 13, n° 2, p. 173-181.
- ANTOINE Ph., J. NANITELAMIO, 1990 : La montée du célibat féminin dans les villes Africaines. trois cas : Pikine, Abidjan, Brazzaville. Les dossiers du CEPED n°12, Paris, CEPED, 28 p.
- ANTOINE Ph., SAVANE L., 1990 : "Urbanisation et migration en Afrique" in : *The rôle of migration in African development : issues and policies for the 90 s*, UEPA, Conférence de Nairobi, p. 55-81.

- BA A. KONARE M. , KOUAME A. , MARCOUX R., MARIKO S., OUEDRAOGO D. et PICHE V. , 1993 : Enquête insertion à Bamako : Rapport méthodologique, Montréal, ronéo, 68 p.
- BALANDIER, G., 1985 : *Le détour*. Pouvoir et modernité, Paris, Fayard.
- BALIBAR E., WALLERSTEIN I. , 1988 : *Race nation classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- BANQUE MONDIALE, 1989 : *Côte d'Ivoire, document de travail sur les ressources humaines*, rapport n° 7587 - IVC, Washington, 75 p.
- BATJOBBO P., 1988 : Le phénomène des quartiers d'habitat spontané dans les métropoles d'Afrique de l'Ouest. Politiques urbaines et pratiques citadines : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), Paris, Université Paris V, (Mémoire de maîtrise).
- BAYART J.F., 1983 : "La revanche des sociétés africaines", *Politique Africaine*, II, sept. p.95-127.
- BAYART J.F., 1985 : "L'énonciation du politique", *Revue française de science politique*, vol. 35, 3 juin, p. 343-373.
- BECKER C, 1991 : Etude anthropologique sur les migrations, la nuptialité et les comportements sexuels chez les Sereer du Sénégal. Rapport ANRS 1990. Dakar, ORSTOM : 49 p. multigr.
- BENOIT M., 1982 : Oiseaux de mil : les Mossi du Bwamu (Haute-Volta), Paris, ORSTOM, 117 p., (Mémoire ORSTOM ; 95).
- BERG, E. & Ass. 1990 : *Ajustement ajourné : réforme de la politique économique au Sénégal dans les années 80*, résumé en français rédigé pour l'USAID/Dakar, 63 p.
- BERTRAND M., 1990 : Question foncière et villes secondaires au Mali : les communes méridionales de Sikasso, Koutiala et Bougouni, Paris, Université Paris X - Nanterre, 668 p., (Thèse de doctorat).

BLOSSFELD H-P., HAMERLE A. , et ULRICH MAYER K. , 1989 : *Event History Analysis*, New Jersey, LEA, 297 p.

BOCQUIER Ph., 1991 : "Les mutations du marché de l'emploi dans les pays en voie de développement : le cas d'une ville ouest- africaine, Dakar", in : *Les Cahiers Villes en Développement*, n° 11-91 Groupe inter-universitaire de Montréal, 32 p.

BOCQUIER Ph., 1992 : L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar. Thèse de doctorat en démographie, Université de Paris V-René Descartes-Sorbonne, 371 p. A paraître aux éditions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses.

BOCQUIER Ph., 1992 : *L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar*, Thèse de doctorat d'Université (nouveau régime), Université René Descartes - Paris V - Sorbonne, 375 p..

BOCQUIER Ph., FALL A. S., 1992 : Le recours aux réseaux sociaux pour l'accès à l'emploi, le cas d'une ville en développement : Dakar, Communication à la 21^e Conférence de l'Association Canadienne des Etudes Africaines, Montréal, 13-16 mai 1992, 24 p.

BOCQUIER Ph., J. NANITELAMIO, 1991 : "Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar" in : *Actes du colloque "Femme, famille, population"*, UEPA, Ouagadougou, avril 1991, p. 369-386.

BOZZOLI B., 1990 : "Life Strategies, Household Residence and the Meaning of Informal Work: Same women's Stories". Manuscrit, 35 p.

BRAUDEL F., 1979 : *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, A. Colin.

BRUSH J. 1977 : "Growth and spatial structure of Indian cities", in : NOBEL Allen G. and DUTT Ashok K., ed. *Indian urbanization and planning, vehicules of modernization*. Edited by New-Delhi, Tata Mc Grow Hill, 64-93.

BURAWAY, M., 1985 : *The Politics of Production*. Factory regimes under capitalism and socialism.

- CAMARA M., 1990 : "La politique économique de l'ajustement structurel", *Le Mali. Les défis du développement à la base*, Montréal, SUCO, 96-99.
- CASSASUS MONTERO C., 1986 : "La sociologie de M. Burawoy: contrôle et consensus dans l'industrie", *Sociologie du travail*, n°2, p. 202-208.
- CHALÉARD J.L., DEMBÉLÉ O., DUBRESSON A., 1990 : Villes, villages et recensement de Côte d'Ivoire. "Qui est fou"? Note préliminaire sur les résultats du recensement provisoire de RGPH 1988, Abidjan, IGT, ORSTOM, 22 p.
- CHARMES J., 1990 : «Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel» *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) - Séminaires du Centre de Développement, p. 11-51.
- CHAU L., 1992 : "Politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance", *Politique africaine*, n° 47, 31-42.
- COHEN A., 1971 : "Cultural Strategies in the Organization of Trading Diasporas", in C. MEILLASSOUX (ed.), *The Development of Indigeneous trade and networks in West Afrika*, Oxford University Press, London, 271 p.
- COHEN R., 1987 : *The new helots. Migrants in the international division of labour*, Gower.
- Collectif "Révoltes logiques", 1989, *Esthétiques du peuple*, Paris, PUF- La Découverte.
- COLLOMB Ph., 1985 : "Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local". *Séminaire UIESP : Migration interne et développement économique régional*, Montréal 1-3 avril 1985, 33 p. + annexes.
- CONINCK de F., GODARD F., 1990 : L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation, les formes temporelles de la causalité, *Revue française de sociologie*, vol. XXXI-1, p 23-54.
- CONTAMIN B., FAURÉ Y.A., 1990 : *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L'histoire d'un ajustement interne*. Paris, Karthala, ORSTOM, 389 p.

- COPANS J, 1985 : Une relecture actuelle: a passage to Brazzaville. Postface à G. BALANDIER *Sociologie des Brazzavilles Noires*, FNSP, pp 281-295.
- COPANS J, 1991b. : "L'insoutenable ambiguïté du récit biographique". A paraître dans *Les tropiques du travail* sous la direction de Caban.
- COPANS J. 1989 : "Du vin de palme nouveau dans de vieillesalebasses ? Etats, marchés, paysans, crises et luttes populaires en Afrique". *Genève-Afrique*, XXVII, 2, p. 7-44.
- COPANS J., 1990a. : "La formation et la déformation des classes ouvrières africaines: sur l'orientation de quelques recherches récentes". *Le mouvement social*, 151, avril-juin, p. 39-52.
- COPANS J. 1990b. "La banalisation de l'Etat Africain : à propos de l'Etat en Afrique de J.F. Bayart", *Politique Africaine*, 37, p. 95-101.
- COPANS J., 1991c. : "Les structures sociales", in COULON C. et MARTIN D.C., *op. cit.* pp 140-154.
- COPANS J., 1991d. : De l'anthropologie des travailleurs à l'anthropologie de l'entreprise: hypothèses africanistes in *Journal des Anthropologues*, op cit.
- COPANS J., 1987 : "Des modes domestiques aux modes salariés: cycles de prolétarianisation féminine", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 23, 1, p. 75-87.
- COPANS J., 1988 : "L'anthropologie des travailleurs du Tiers Monde aujourd'hui", *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 3-4, p. 275-283.
- COPANS J., 1991a. : "Le cercle des ouvriers disparus. Etat des lieux des années 1980". A paraître dans *Les Cahiers*.
- CORDELL D. GREGORY J.W. et PICHE V., 1987. : "African Historical Demography: The Search for a Theoretical Framework", *African Population and Capitalism. Historical Perspectives*, Boulder, Westview Press, 14-34.
- COULON C. et MARTIN D.C., 1991 : *Les Afriques politiques*. Paris, La Découverte.

- COULON, cité par FATTON R.: *The making of a Liberal Democracy : Senegal's Passive Revolution, 1975-1985*, Boulder and London, Lynn Reiner, 1987, 99 p.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E. , 1989 : *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 268 p.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E., 1989 : "*Analyse démographique des biographies*", Paris, INED, 208 p.
- COURGEAU D., 1984 : "Relations entre cycle de vie et migrations", *Population*, n° 39, p. 483-513.
- COUSSY J., 1991 : "Economie et politiques du développement", in c. coulou et d. c. martin (eds) *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 129 p.
- COUSSY J., 1991 : "L'impact des ressources extérieures sur les états de pays en développement" in Pécaut D. et Sorj B. (sous la direction de), *Métamorphoses de la représentation politique au Brésil et en Europe*, CNRS.
- COX D. R., 1972 : «Regression models and life tables (with discussion)» *Journal of the Royal Statistical Society Series B*, n°34, pp 187-202.
- CRUISE O'BRIEN D., 1988 : *Charisma comes to town*, in Cruise O'Brien, D. & CHRISTIAN C. (eds), *Charisma and Brotherhood in African Islam*, Clarendon Press, Oxford.
- DA MATTA R., *A CASA E A RUA*, 1985 : *Espaço, cidadania, mulher e morte no Brasil*, Ed Brasiliense.
- DAGNOKO C., 1990 : "Les travailleurs salariés et leurs syndicats : moments difficiles et initiatives nouvelles", Le Mali. Les défis du développement à la base, Montréal, SUCO, 88-91.
- DE MIRAS C. & ROGGIERO R., 1990 : «Les petites activités marchandes en milieu urbain en Equateur. Analyse et bilan de la production théorique», *Les Cahiers - Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Département SUD - ORSTOM, n°13, 114 p.
- DERIVE J., LAFAGE S., 1978 : "Description sommaire de la situation socio-linguistique de la Côte d'Ivoire", *Cahiers Ivoiriens de Recherches Linguistiques*, Abidjan, p. 111-140.

- DEVERIN-KOUANDA Y., 1992 : Le corps de la terre. Moose de la région de Ougadougou : représentations et gestion de l'environnement, Paris, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, vol. 1 (Thèse de doctorat).
- DIARRA S. KOUAME A. , MARCOUX R. et CAMARA A. M. , 1994 (à paraître) : "Urbanization in Mali", *Urbanization in Africa*, Washington, Greenwood Publishing Group.
- DIOP A. B., 1981 : *La société wolof*, Paris, Karthala, 262 p.
- DIOP A. B., 1992 : "Les paysans du bassin arachidier. Conditions de vie et comportements de survie", *Politique Africaine*, n°45, "Sénégal, La démocratie à l'épreuve", Paris, Karthala, p. 39-61.
- DIOP A.B., 1985 : La famille wolof : tradition et changement, Paris, Karthala, 262 p.
- DIOP M. C. & DIOUF M., 1992 : L'administration sénégalaise, les confréries religieuses et les paysanneries, *African Development*, vol. XVII, n° 2, 1992, pp. 65-87.
- DIOP M. C., 1982 : "Le phénomène associatif mouride en ville : expression du dynamisme confrérique", *Psychopathologie Africaine*, vol. XVIII, 3, p. 293-317.
- DIOP M., 1989 : "Un exemple de non-insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar", in : *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Edition de l'ORSTOM, "Colloques et Séminaires", p. 79-89.
- DIOP M., 1991 : "Un exemple de non-insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse-Casamance à Dakar" in : *L'insertion urbaine des migrantes en Afrique*, Paris, ORSTOM, "Colloques et Séminaires", p. 79-89.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1985 : *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981, volume II, Caractéristiques socio-culturelles* ; Ministère du Plan ; Lomé.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1986 : *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981, volume V, Ménages* ; Ministère du Plan ; Lomé.

- DPU (Direction du projet urbain), 1984 : Programmation décennale des investissements. Etudes du développement urbain de Bamako, Bamako, Banque Mondiale/Groupe Huit/BCEOM/SNED, 471 p.
- DUBOIS J.P., 1975 : "Les Sereer et la question des Terres Neuves au Sénégal", Cah. ORSTOM, série Sciences humaines, 12, 1 : 81-120.
- DUBOIS J.P., MILLEVILLE P., 1988 : L'activité agricole dans les Terres Neuves : caractéristiques et dynamique des systèmes de culture. Montpellier, ORSTOM (document de travail).
- DUBRESSON A., 1989 : *Villes et industries de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 845 p.
- DUBRESSON A., LOOTVÛET B., 1985 : *L'usine et la ville, II, complexes textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro, Bouaké*, ORSTOM Petit Bassam, 165 p.
- DUHAUT C., 1981 : Conditions de reproduction des établissements artisanaux. Caractéristiques des ateliers de la sous-branche menuiserie-ébénisterie, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, 90 p. multigr.
- DUPIRE M., 1977 : "Funérailles et relations entre lignages dans une société bilinéaire : les Serer (Sénégal)" *Anthropos*, Fribourg, 72, 3/4 : 376-400.
- DUPONT V. , LELIEVRE E., 1990 : «La ville : antenne villageoise. Observations indiennes». Communication présentée au Séminaire International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française : Croissance Démographique et Urbanisation, Rabat, 15-17 mai 1990.
- DUPONT V., 1989 : «Contribution of anthropological approach to migration study. The case of temporary industrial labour migration in India. A field experience in Gujarat». Communication présentée au XX^e Congrès International de la Population, Union Internationale pour l'Etude Scientifique des Populations, New Delhi, 20-27 sept. 1989.

- DUPONT V., 1990 : «The effect of industrialization on working and living spatial patterns in an Indian middle-sized town». Communication présentée à la 11e Conférence Européenne sur «Modern South Asian Studies», Amsterdam, 2-5 Juillet 1990.
- DUPONT V., 1991-a : «Intégration de la mobilité circulaire dans l'analyse de la dynamique urbaine. Réflexions et implications méthodologiques. L'exemple de villes moyennes en Inde», in *Migration, changements sociaux et développement*, Troisièmes Journées Démographiques, Paris, 20-22 sept. 1988, éditeurs scientifiques : A. QUESNEL et P. VIMARD, Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires, 41-60.
- DUPONT V., 1991-b : - «Les mobiles du travail. Itinéraires de travailleurs de la petite industrie textile en Inde de l'ouest». *Purusartha 14 : Travailler en Inde*, Paris, Editions de l'EHESS, 69-94.
- DUPONT V., 1992 : «Impact of in-migration on industrial development : case study of Jetpur in Gujarat». *Economic and Political Weekly*, vol. XXVII, n° 45, 7 nov., 2423-2436.
- DUPONT V., DUREAU F., 1988 : Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'ouest, Bordeaux : CEGET/CNRS, (Pratiques urbaines ; 4).
- DUREAU F., 1987 : *Migration et urbanisation. Le Cas de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, Études et thèses, 654 p.
- Ebin V., 1990 : «Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane sénégalaise à New York», *Hommes et migrations*, 1132, mai, 25-31.
- Ebin V., Lake R., 1992 : «Camelotes à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise», *Hommes et migrations*, 1160, décembre : 32-37
- Ebin V., 1993 : «Les commerçants mourides à Marseille et à New York, regards sur les stratégies d'implantation» (101-123) in GRÉGOIRE (E.) LABAZÉÉ (P.) (éds) *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-ORSTOM, 263 p.

ELOUNDOU-ENYEGUE P. M., 1992 : Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales. L'évolution post-1987 des échanges ville/campagne à Bafou et Yemessoa, communication au séminaire international sur "la crise et l'ajustement dans le milieu rural du Cameroun" Projet OCISCA, 10 p. multigr.

Ethnologie de l'entreprise, *Journal des anthropologues*, n° 43-44, 1991.

FALL A. S., 1988 : La migration comme stratégie réponse à la crise de l'agriculture. Le cas des Sereer du Siin (Sénégal). Colloque "la crise de l'agriculture africaine". UCAD/ CODESRIA, 19/21 décembre 1988, 21 p. multigr. Publié dans Sociétés Espaces Temps.

FALL A. S., 1991 (a) : Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar, Thèse de Doctorat de troisième cycle de Sociologie, Université Cheikh-Anta Diop, Dakar, 280 p. + annexes 420 p.

FALL A. S., 1991 (b) : "Une autre "famille" ? Les réseaux féminins de voisinage en ville", in : Conférence "*Femme, Famille et Population*", Burkina-Faso, 24-29 avril, par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine, volume 2, p. 54-67.

FALL A. S., 1991 (c) : "Du questionnaire biographique quantitatif aux entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité en ville", in : *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Les Cahiers n° 14, ORSTOM/SUD, Paris, P. 37-50.

FALL A. S., 1991 (d) : "Le local ou le cosmopolite : Quel terrain d'étude des réseaux de sociabilité en ville ?" in : *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Les Cahiers n° 16, ORSTOM/SUD, Paris, p. 35-49.

FALL A.S., 1991: Quand le voisinage en ville concurrence la famille : réseaux de voisinage et insertion urbaine à Dakar. Deuxième conférence européenne sur l'analyse des réseaux sociaux Paris, CNRS-IRESO, 16 p. multigr.

FAURE Y. A., 1991 : Entrepreneurs d'Afrique Subsaharienne. Communautés entrepreneuriales dans les travaux anglophones et comparaison avec la Côte-d'Ivoire, Paris, notes de recherche n° 91-19 UREF-AUPELF.

FAUSSEY-DOMALAIN C., VIMARD P., 1991 : "AGRICULTURE DE RENTE ET DÉMOGRAPHIE DANS LE SUD-EST IVOIRIEN", TIERS-MONDE, XXXII, 125, PP. 93-114.

- FIELDS Gary, 1990 : «La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain : la théorie et l'empirique» Nouvelles approches du secteur informel, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) - Séminaires du Centre de Développement, n°2, pp 53-89.
- GANDHI R., 1983 : "Social structure of urban India : continuities and change" ; in : Main currents in Indian sociology, Vol. VI Urban India. Edited by Giri Raj Gupta, New Delhi, Vikas, 3-85.
- GARENNE M, LOMBARD J., 1991 : "Les migrations dirigées des serereer vers les Terres Neuves (Sénégal)" in Quesnel A et Vimard P (éds) : Migrations, changements sociaux et développement Paris, ORSTOM, Coll. Colloques et Séminaires : 317-332.
- GARIN P, FAYE A, LERICOLLAIS A, SISSOKHO M, 1991 : "Evolution du rôle du bétail dans la gestion de la fertilité des terroirs serereer au Sénégal", dans *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 26 : 65-84.
- GARIN P, LERICOLLAIS A, 1991 : Evolution des pratiques agricoles des paysans serereer du Siin (Sénégal) CIRAD-DSA et ORSTOM (document de travail).
- GASTELLU J.M., 1981 : *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*. Paris, ORSTOM Coll. Travaux et documents N° 128 : 808 p.
- GAUFFRYAU B., 1990 : *Le secteur informel d'une ville secondaire. Le cas de Guiglo (Côte d'Ivoire). Étude des liens spatiaux et inter-sectoriels*, Bordeaux, CED, Univ. de Bordeaux I, 140 p.
- GIBBAL J.M., LE BRIS E., MARIE A *et al.*, 1981 : "Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain", *Cahiers d'études africaines*, 81-83, XXI, 1-3, p. 11-24 ("Villes africaines au microscope").
- GOLDSTEIN et GOLDSTEIN, 1982 : "Techniques for analysis of interrelations between fertility and migration", Un/Escap National Migration Surveys. X Guidelines for Analyses, New York.

- GOUSSAULT Y., et GUICHAOUA A., 1989 : La sociologie du développement in Durand, *Sociologie Contemporaine*
- GRÉGOIRE E., LABAZEE P., (s-dir.), 1993 : "Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest - Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporaines, Paris, Karthala-ORSTOM : 263 p.
- GRIBAUDI M., 1987 : Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle, Editions EHESS.
- GRIBAUDI M., 1989 : "Itinéraires personnels et stratégies familiales: les ouvriers de Renault dans l'entre-deux-guerre", *Population*, 6, p.1213-1232.
- GRUENAI S M.E., 1985 : «Du bon usage de l'autochtonie», *Cahiers ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XXI, n° 1.
- GUIGOU B, LERICOLLAIS A, 1988 : Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer Siin (Sénégal). Colloque "La crise de l'agriculture africaine". Univ. de Dakar/ CODESRIA , 19/21 décembre 1988, 17 p. multigr. Publié dans Sociétés Espaces Temps.
- GUISSE, Y. M. : 1990 : «Les ouvriers de la SONACOS de Dakar. Milieux du travail et milieux sociaux» *Les Cahiers - Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Département SUD - ORSTOM, n°12, p. 19-41.
- GUISSE, Y. M., 1991 : «Les processus d'insertion urbaine des salariés de l'industrie à Dakar» *Les Cahiers - Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Département SUD - ORSTOM, n°16, pp 69-76.
- HAERINGER Ph., 1972 : Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. *Cahiers ORSTOM*, sér. Sc. Hum, vol. IX, n°4, p. 439-453.
- HAERINGER, Ph., 1983 : *La recherche urbaine à l'ORSTOM*, Bibliographie analytique - ORSTOM.
- HARRIS, J. & TODARO, M. P., 1970 : «Migration, Unemployment and Development : A Two-Sector Analysis», *American Economic Review*, march 1970.

- HARRIS, J. KANNAN, K.P. & RODGERS, G., 1990 : «Urban labour market structure and job access in India : a study of Coimbatore» *Research series ILO*, International Institute for Labour Studies. Organisation Internationale du Travail. Genève. / Centre for Development Studies. Trivandrum, n°92, 147 p.
- HAUSER A., 1955 : "Les industries de transformation de la Côte d'Ivoire". *Études éburnéennes*, 4, p. 106-113.
- HAUSER A., DESSALIEN C., 1975 : Attitudes à l'égard de l'emploi. Les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'OMOCI d'Abidjan en 1975, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, 45 p.
- HEUZE G., 1987 : *Travail et travailleurs en Inde*. Nantes, Les Cahiers du L.E.R.S.C.O. n° 10, Université de Nantes.
- Histoire de la vie privée*, 1987 : 5 vol., Paris, Seuil.
- HUGON Ph., 1990 : "Les programmes d'ajustement structurel et la crise économique en Afrique", Colloque "Afrique 90-Perspectives et problèmes économiques", Paris.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, Ouagadougou, 1984 : Recensement pour l'habitat à Ouagadougou (rapport final pour la zone non-lotie), Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération.
- JAGLIN S. *et al.*, 1992 : Les enjeux des extensions urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso) : 1984 - 1990, Paris, ORSTOM , 228 p.
- JAGLIN S., 1991 : Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou : équipements et services de proximité dans les périphéries, Paris, Institut Français d'Urbanisme (Université Paris VIII), 1169 p., (Thèse de doctorat).
- JAMAL V. et WEEKS J., 1988 : "Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique au sud du Sahara", *Revue internationale du Travail*, vol. 127, n° 3, 305-329.

- JARRET M.F., MAHIEU F.R., 1991 : "Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple de la Côte d'Ivoire", *Tiers-Monde*, XXXII, 125, p. 39-62.
- JEWSIEWICKI B. and NEWBURY O.(ed.), 1986 : *African historiographics - What history for which Africa ?* Soge.
- JEWSIEWICKI B., 1989 : "African Historical Studies : Academic Knowledge as 'usable pas'and radical scholarship, *The African Studies Review*, vol. 32.3.
- JODELET D., (sous la direction de), 1989 : *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 424 p.
- JOSHI V. (ed.) 1987 : *Migrant Labour and Related Issues*. New Delhi, Bombay, Calcutta, Oxford & IBH Publishing C°.
- JOUHANNEAU A., 1984 : Bâtiment et travaux publics : les effets sur la production manufacturière, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, 105 p.
- KANE F., 1977 : "Femmes prolétaires du Sénégal à la ville et aux champs", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 65.
- KANNAPPAN S., 1988 : «Urban labor markets and development» *Research observer*, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, vol. 3, n°2, p. 189-206.
- KERGOAT D., 1984 : Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux, in *Le sexe du travail*, PUG, p 207-220.
- KINDA F., OUATTARA A., 1991 : «Droit foncier intermédiaire et production de la ville à Ouagadougou (Burkina Faso)», in LE BRIS E. *et al.*, *Contribution à la connaissance d'un droit foncier intermédiaire dans les villes d'Afrique de l'Ouest*, Paris, ORSTOM/IFU/CNRST.
- KONARE, A. B., 1984 : "Approche du Mali. Panorama historique", *Notre librairie*, n° 75-76 (Littérature malienne), 15-29.
- LABAZEE P., 1993 : "Producteurs, consommateurs et marchands du Nord ivoirien. Aspects de la construction sociale des relations d'échange", *Cahiers des sciences humaines*, (ORSTOM, sous presse).

- LABAZEE P., 1988 : "Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso. Vers une lecture anthropologique de l'entreprise africaine". Paris, Karthala.
- LABAZEE P., 1990 : "La gestion de l'entreprise africaine : réflexions sur les fonctions sociales d'un mythe techniciste", *Revue Tiers Monde*, vol. XXXI (124), pp. 833-852.
- LABAZEE P., 1991(a) : "Anthropologie de l'entreprise. Présentation" in *Cahiers d'études africaines*, 124, vol. XXXI (4), pp. 435-446.
- LABAZEE P., 1991(b) : "L'entreprise africaine. Un terrain anthropologique à explorer", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 124, vol XXXI (4), pp. 533-552.
- LABAZEE P., 1994 : "Les entrepreneurs africains entre ajustement et démocratie, *Politique Africaine* 56, décembre : 3 - 8.
- LACHAUD J.-P., 1988 : «L'analyse du marché du travail urbain en Afrique (depuis 1970)» Discussion papers - Programme marché du travail, Institut International d'Etudes Sociales - Organisation Internationale du Travail, n°2, 86 p.
- LACHAUD J.-P., 1990 : «Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au Sud du Sahara» *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) - Séminaires du Centre de Développement, n°6, p. 131-153.
- LAHMEYER INTERNATIONAL, 1986 : Approvisionnement en eau de la ville de Ouagadougou. Etudes de faisabilité. Version définitive, Ouagadougou, Lahmeyer International, 1986, pag. mult.
- LE BOURDAIS C., 1989 : "L'impact des transformations familiales sur l'activité professionnelles des femmes au Canada, *Revue suisse de sociologie*, n° 1, 57-74.
- LE BRIS E. *et al.*, 1986 : Les enjeux des extensions urbaines à Ouagadougou : rapport intermédiaire, Paris : ORSTOM ; Ouagadougou, CNRST, 1986, 67 p. + annexes.
- LEBRIS E., 1982 : Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. *Cahiers d'Etudes africaines*, 81-83, XXI-1-3, p. 129-174.

- LECAILLON J. et MORRISSON C., 1986 : *Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali, 1960-1983*, Paris, OCDE/Centre de développement, 187 p.
- LECOUR-GRANDMAISON C., 1972 : "Femmes dakaroises, rôles traditionnels féminins et urbanisation", *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F, tome 4, CNRS .
- LERICOLLAIS A ., 1972 : *Sob. Etude géographique d'un terroir sérère (Sénégal)* Atlas des structures agraires au sud du Sahara, vol. 7. Paris, MSH-ORSTOM : 110 p.
- LERICOLLAIS A., 1989 : La mort des arbres à Sob, en pays Sereer (Sénégal) in hommage à P. Péliissier et G. Sautter "Tropiques lieux et liens" Paris, ORSTOM, coll. Didactiques : 187-197.
- LIPIETZ A., 1985 : *Mirages et miracles*. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde, Paris, La Découverte.
- LO NDIAYE K., 1985 : "Entrée en union et divorce" in : *Nuptialité et fécondité au Sénégal*. Paris, PUF, "Travaux et Documents", 148 p.
- LOMBARD J., 1988 : *Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Sereer* Université Paris X-Nanterre, thèse de 3^e Cycle, 301 p. multig.
- LOMBARD J., 1989 : La gestion des réserves vivrières en pays Sereer in Eldin M et Milleville P (éds) : *Le risque en agriculture* Paris, ORSTOM, coll. "A travers champs" : 335-343.
- LOMBARD J., 1990 : Echanges régionaux et pratiques de production-consommation des paysans au Sénégal : le cas du Sine-Saloum et des Terres Neuves INRA/ IRAM / UNB Programme "espaces régionaux en Afrique de l'Ouest", 95 p.
- LONSDALE J., 1990 : "Le passé de l'Afrique au secours de son avenir", *Politique Africaine*, 39, p. 135-154.

- LOOTVÛET B., 1986 : *L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne*, Paris, ORSTOM, Études et thèses, 417 p.
- LUTUTALA M., 1987a : Dynamique des migrations au Zaïre : le réseau de Kinshasa, thèse de Philippe D., Démographie, Montréal, 428 p.
- LUTUTALA M., 1987b : "Les origines des migrations modernes dans l'ouest du Zaïre", in : CordeL D. and GREGORY J. (ed.), *African Population and Capitalism Historical Perspectives*, Boulder et Londres : Westview Press, 153-169.
- LUTUTALA M., 1989 : "L'ubiquité résidentielle africaine et le concept de migration", *Etude de la Population Africaine*, n° 2, p. 5-17.
- LUTUTALA M., 1990a : "Migration et développement en Afrique : quelques aspects méthodologiques", *Etude de la Population Africaine*, n° 4, 96-111.
- LUTUTALA M., 1990b : "Les villes secondaires dans les processus migratoires au Zaïre - cas d'Inkisi (Bas Zaïre) et de Kikwit (Bandundu), rapport de recherche, Codesria, PPS/PDP, 114 p.
- MACGAFFEY J., 1987 : *Entrepreneurs and Parasites : the struggle for indigenous capitalism in Zaire*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MAHARAUX A., 1992 : "Politique d'industrialisation", *Politique africaine*, n° 47, 70-78.
- MAISONNEUVE J., 1985 : *Introduction à la psychosociologie*, (5e édition) Paris, PUF, 262 p.
- MAKINWA-ADEBUSOYE P., 1990 : "Female migration in Africa : an overview". in : Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 90. UEPA, p. 198-211.
- MALI (République du), 1990 : Recensement général de la population et de l'habitat. Résultats définitifs, Bamako, Bureau central de recensement, tome 1, vol. 0 à 8.
- MALI (République du), 1992 : Recensement général de la population et de l'habitat. Analyse : Perspectives de la population résidente du Mali de 1987 à 2022, Tome 5, Bamako, Bureau central du recensement, 286 p.

- MALI (République du), s.d. (c. 1991) : Enquête secteur informel (1989). Analyse préliminaire, Bamako, Padem-PNUD/Banque mondiale, 58 p.
- MARGUERAT Y., 1986 : *Les migrations vers les villes du Togo*. in «Migrations togolaises ; bilan et perspectives» ; Unité de Recherche Démographique, Université du Bénin, Lomé, p.209-234.
- MBACKE K., 1991 : *Le coran et la femme*. Etudes islamiques, Imprimerie St Paul, Dakar, 85 p.
- MBODJI F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. *Historiens Géographes du Sénégal* , n°4-5, p. 12-18.
- MILES R., 1987 : *Capitalism and Unfree Labour*. Anomaly or necessity. Tavistock.
- MORICE A., 1982 : "L'empire de l'empirisme", in DeblÉ I. et HUGON Ph., *Vivre et survivre dans les villes africaines*, PUF.
- MORICE A., 1987 : "L'Etat africain typique : lieu ou instrument ? Politique Africaine n° 26.
- NDIAYE A. M. I., 1989 : Les associations dans l'entreprise industrielle : le cas des daayira du Port Autonome de Dakar, mémoire de maîtrise, département. de Philosophie, Université Cheikh-Anta Diop de Dakar, 151 p. multigr.
- O'NDEYE M., 1985 : *Les associations en villes africaines, Dakar et Brazzaville*, Paris, L'Harmattan "Villes et Entreprises", 125 p.
- OBERAÏ A. S., 1991 : «Croissance de la population urbaine, emploi et pauvreté dans les pays en développement : un cadre conceptuel pour l'analyse des politiques» *Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement - Actes du groupe d'experts de l'INED et de la DPNU (New York, août 1988)*, Institut National d'Etudes Démographiques. Division de la Population des Nations Unies. Editions de l'INED. N°5 Coll. Congrès et colloques, p. 177-208.

- OKYERERE W.A., 1991 : The Strategies of Survival of the Family in Ghana During the Severe Economic Crisis of the 1970's and Early 1980's, *Étude de la population africaine* (UEPA. Dakar), n° 5, p. 40-51.
- OMINAMI C., 1986 : *Le Tiers-Monde dans la crise*, Paris, La Découverte.
- OUATTARA S.S., 1981 : La migration en Basse-côte des Sénoufo de Côte d'Ivoire. Doctorat de 3e cycle, Université de Paris.
- LOUDIN X., 1985 : Les activités non structurées et l'emploi en Côte d'Ivoire. Définition et mesure, Thèse de doctorat, 3^e cycle, Rennes, 174 p.
- PELISSIER P., 1966 : *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, St Yrieix, Fabrègue 1969 p.
- PELISSIER P., DIARRA S., 1978 : «Stratégies traditionnelles, prise de décision moderne et aménagement des ressources naturelles en Afrique soudanienne», in PNUE/UNESCO, *Aménagement des ressources naturelles en Afrique : stratégies traditionnelles et prise de décision moderne*, Paris, UNESCO, (Notes techniques du MAB ; 9).
- PICHE V., 1993 : "Mode de production et régime démographique: qu'en est-il aujourd'hui ?", *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal.
- PILON M. & PONTIE G., 1991 : *développement inégal et mobilité : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo* ; in «Migration, changements sociaux et développement» ; Troisièmes Journées Démographiques de l'ORSTOM, 20-22 septembre 1988 ; collection «Colloques et Séminaires», ORSTOM, Paris, p.103-125.
- PILON M., 1989 : *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma du Nord-Togo - vol 2. Caractéristiques et évolution des ménages* ; ORSTOM, Lomé, 125 p.
- PILON M., 1990 : *Nuptialité et système matrimonial chez les Moba-Gurma du Nord-Togo* ; in «Etudes togolaises de population». Unité de Recherche Démographique, Université du Bénin, Lomé, p.34-53.

- PONTIE D., 1979 : *Les Moba de Lomé*. Thèse de 3^e cycle - EHESS, Paris, 232 p.
- PONTIE G., LERICOLLAIS A., 1991 : Relations à distance des migrants sereer, Communication au séminaire IFAN-ORSTOM "Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux", 27 au 30 mai, Sally-Portudal (Sénégal), 29 p. multigr.
- POUSSY M., 1975 : «Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta (esquisse historique et sociologique)», *Notes et documents voltaïques*, n° 8 (4), juillet-septembre.
- RAO V.L.S. P., 1983 : *Urbanization in India. Spatial dimension*. New Delhi, Naurang Rai Publisher.
- REDCLIFT N. and MINGIONE E., 1985 : *Beyond Employment Household, Gender and Subsistence*, Basil Blackwall.
- RépubLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. Ministère des Affaires Economiques et du Plan. SEDES, 1965 : Région de Korhogo. Etude de développement socio-économique. Rapport démographique, Paris, SEDES, p. 79.
- République de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan, 1974 : *Le Nord ivoirien en mutation*, Abidjan, mai 1974, p. 28.
- REY S.H. (ed.), 1976 : *Capitalisme Négrier*. La marche des paysans vers le prolétariat. Paris, F. Maspero.
- RIANDEY B., 1985 : L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte. in Chaire Quételet 1983 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, p.117-149.
- RIANDEY B., 1985 : "L'enquête biographie familiale, professionnelle et migratoire" (INED 1981) - Le bilan de la collecte. Chaire Quetelet 1983 : Migrations internes - Collecte des données et méthodes d'analyse, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain la neuve, Cabay, 117-133.

RICHARDSON M., 1982 : "Policies for strengthening small centres in developing countries", in *Small cities and national development*. Edited by Om Prakash Mathur, Nagoya, Japan, United Nations Centre for Regional Development, 327-354.

RICOEUR, P., 1990 : *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

RODGERS G. (ed.), 1989 : *Urban poverty and the labour market - Access to jobs and incomes in Asian and Latin American cities*, International Labour Office - Geneva, 257 p.

RÖEDERER G., 1979 : Étude du secteur artisanal de la confection à Abidjan. Formation et destination du surplus productif, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, 86 p.

SALEM G., 1983 : De la brousse sénégalaise au Boul'Mich' : le système commercial mouride en France, Cahiers d'études africaines, vol. XXI, 1-3.

SANDBROOK R., 1982 : *The politics of Basic Needs. Urban aspects of assculting poverty in Africa*. Heinemann.

SAUTTER G., 1979 : «Migrations, société et développement en pays Mossi», Cahiers d'Etudes africaines, 1979, XX-3, p. 215-253.

SAUVAGEOT M., 1979 : Études des modes de participation des petits producteurs à l'économie et à l'espace urbain. Le cas des tailleurs, menuisiers, garagistes et ferronniers de Koumassi, mémoire de maîtrise, Univ. de Paris I, 189 p.

SCHENK H., 1986 : *Views on Alleppey : Socio-historical and Socio-spatial Perspectives on an Industrial Port Town in Kerala, South India*. University of Amsterdam.

SJOBERG G., 1960 : *The preindustrial city : Past and present*. New York, The Free Press.

SYM., 1991 : "Migrations féminines selon les ethnies au Sénégal" in : "Femme, famille et population", actes du colloque, UEPA, Ouagadougou, avril 1991, p. 285-304.

TODARO M. P., 1969 : «A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in

- Less Developed Countries», *American Economic Review*, Vol. 59, march 1969.
- TODARO M. P., 1986 : «Internal Migration and Urban Employment : Comment», *American Economic Review*, june 1986.
- TOURAINE A., 1988 : "Syndicalisme et société en Amérique latine", *Revue française de sociologie*, vol. XXIX-1, p 117-142.
- TRINCAZ P., 1979: "Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale. Les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental", *Cah. ORSTOM*, série Sciences humaines, 16, 1-2 : 19-36.
- TRIVEDI R.K., 1970 : *Block and Screen Printing at Jetpur*. Census of India, Vol. V, Part VII-A. Selected Crafts of Gujarat, N° 20, New Delhi, Central Government Publication.
- UNICEF, 1989 : *Enfants et femmes au Mali. Une analyse de la situation*, Paris, UNICEF/L'Harmattan, 251 p.
- VALETTE A., 1991 : «Enjeux et réalités d'une politique publique : la NPI sénégalaise» *Etat et société au Sénégal : crises et dynamiques sociales. Colloque Centre D'Etude d'Afrique Noire - CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - Institut Fondamental d'Afrique Noire - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 Octobre 91*, CEAN - IFAN, 18 p.
- VALETTE A., 1990 : "Emploi et nouvelle politique industrielle au Sénégal", *Les Cahiers*, n°12, p. 83-95.
- VALETTE A., 1990 : "Pour un programme multidisciplinaire sur les politiques d'ajustement en Afrique de l'Ouest", *Chroniques du Sud*, 3, p. 123-131.
- VAN ONSELEM Ch, 1990 : "Race and class in the South African countryside: cultural osmosis and social relations in the sharecropping economy of the South Western Transvaal, 1900-1950". *The American Historical Review*, XCV, 1, p. 99-123.
- VAN ONSELEM Ch., 1982 : *Studies in the Social and Economic History of the witwatersrand 1886-1914*. 2 vol., Longman.

- VAN ONSELEM Ch., 1990 : Biography and oral History: The case of a black south african sharecropper. Manuscrit.
- VENARD J.L., 1986 : *25 ans d'intervention française dans le secteur urbain en Afrique Noire francophone*. Paris, Economica.
- VERNIERE M., 1977 : *Dakar et son double, Dagoudane Pikine - Volontarisme d'Etat et spontanéité populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde - Formation et évolution des banlieues dakaroises - Le cas de Dagoudane Pikine*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Mémoires de la section de géographie n°7, Bibliothèque Nationale, Paris, 278 p.
- VIDAL C., LE PAPE M., 1986 : Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan, 1979-1985, Abidjan, ORSTOM Petit Bassam, CNRS, LA 94, 101 p.
- Villes et Citadins du Tiers Monde, 1988 : Dossier sur la recherche urbaine à l'ORSTOM, n° 2.
- WEBER N., 1970 : *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- ZACHARIAH K.C., 1978 : Les migrations en Côte d'Ivoire Recherche conjointe Banque Mondiale - Banque Mondiale, Washington, juin 1978, p. 32.

En Afrique noire, on assiste à une urbanisation rapide. Cependant, les situations sont diverses suivant les pays ; quelques traits forts se dégagent : des flux migratoires continus de jeunes en particulier pour la scolarisation, une émigration qui ne touche pas seulement les campagnes mais aussi les villes de l'intérieur, des migrations féminines qui prennent de l'ampleur. Très souvent, l'accueil est assuré par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif.

La croissance urbaine va se maintenir dans les pays africains, mais dans un contexte de marginalisation de plus en plus importante des couches socio-économiques à revenu faible, phénomène accentué par les effets des programmes d'ajustement structurel. Les réseaux sociaux de solidarité et la parenté, ont de plus en plus de mal à "amortir" les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus.

Cet ouvrage, qui rassemble plusieurs contributions d'auteurs Africains et Européens sur la problématique globale de l'urbanisation et des migrations, jette les bases d'une lecture des mutations dans différentes villes du Tiers-Monde (Dakar, Abidjan, Ouagadougou, Lomé, Jetpur en Inde, etc.) à partir d'une sociologie tournée vers les acteurs. Les différentes études de cas proposées montrent, entre autres, que l'absence de travail et le manque de logement se conjuguent pour freiner le mariage des jeunes qui prennent, de plus en plus tard, la responsabilité d'une famille. La crise actuelle touche donc particulièrement la jeunesse. Dans l'agglomération de Dakar, les jeunes vivent la crise, les adultes la supportent. C'est là un des enjeux du processus d'urbanisation qui est analysé ici.

Le titre de cet ouvrage «La ville à guichets fermés ?» traduit bien les difficultés d'insertion urbaine. Ceux qui obtiennent un «ticket» et se mettent dans une place «acceptable» ou «confortable» le doivent à leur capacité d'activer leur capital social. Autrement, on vit à la marge pendant que la ville demeure une arène où s'affrontent plusieurs logiques et acteurs sociaux.